TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 779 — MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA TENSION EN ESPAGNE

M. Suarez ajourne son voyage en Amérique

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un tournant de la négociation sur la Rhodésie

La conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie a été tirée de l'ornière, le lundi 24 septembre, par une concession majeure des guérilleros du Front patriotique. Alors que, depuis le début des travaux, ils refusaient que la nouvelle Constitution traduisît une « discrimination raciale » en octroyant des privilèges politiques à la minorité blanche, ils ont accepté, dans un spectaculaire revirement, que cette minorité dispose au Parlement de Salisbury de 20 % des sièges. Du même coup, un accord sur le texte fondamental pourrait être conclu avant la fin de la semaine.

Lord Carrington, ministre des affaires étrangères britanniques et président de la conférence, qui doit rentrer à Londres mercredi, après un bref séjour à New-York, convoquera sans doute une séance plénière pour entériner l'accord des deux délégations africaines sur le projet constitutionnel britannique.

La conférence aura ensuite à aborder le problème, encore plus ardu, de l'organisation de la « période transitoire », sur laquelle les vues des délégations de Salisbury et du Front sont diamétralement opposées. Néanmoins, l'espoir d'un compromis prévaut dans les milieux officiels britanniques, compte tenu de déclarations encourageantes des représentants du Front, qui laissent prévoir un nouvel assouplissement. En tout cas, les Britanniques se déclarent satisfaits de l'évolution du Front patriotique, dont ils pensent qu'elle est due aux pressions des présidents Nyerere (Tanzanie) et Kaunda (Zambie).

En acceptant que 20 % des sièges de la future Assemblée soient réservés à la minorité blanche, le Front patriotique a fait préciser par son porte-parole qu'il éprouvait quelque « tristesse », mais « n'avait pas d'autre choix » et se résignait à une solution désirée par les autres parties, mais « choquant son sens de la justice ». M. Svobgo a ajouté que le Front chercherait à abolir les « sièges réservés » aussi rapidement que possible, dans le cadre constitutionnel.

Sur ce point, le désaccord subsiste entre les Britanniques et le Front patriotique. Le gouvernement de Londres souhaite que la Constitution garantisse aux Blancs des « sièges réservés » pour une période de cinq à dix ans, alors que le Front entend pouvoir les supprimer par un simple amendement constitutionnel, approuvé par le Parlement à la majorité des deux tiers. « Très vite après l'indépendance, les Blancs comprendront que leurs craintes n'étaient pas fondées », a dit le porte-parole du Front. Néanmoins, en coulisse, les représentants de la guérilla laissent entendre qu'un compromis est possible sur la durée de la période de transition. Le Front avait déjà assoupli sa position en acceptant que les vingt-quatre députés blancs d'une future Assemblée de cent vingt membres soient élus par un collège séparé, alors qu'il avait d'abord suggéré que neuf d'entre eux soient élus par un collège biracial.

Cette procédure aurait permis, à leurs yeux, de faire désigner des Blancs ayant « favorisé l'émancipation africaine ».

Les Britanniques espèrent que la « dynamique du compromis » entraînera les délégations africaines sur la voie d'un accord qui renforcera Mme Thatcher et lord Carrington vis-à-vis de leurs critiques du parti conservateur. Le « Daily Telegraph » exprime assez bien leurs préoccupations dans un éditorial où il souligne que, « si les terroristes arrivent à prendre le contrôle de la Rhodésie, soit à Londres, soit dans la brousse, la conférence aura été seulement une farce ».

Le tournant important que vient de connaître la négociation de Londres ne doit pas, en effet, faire oublier que la partie se joue d'abord sur le terrain dans une guerre toujours aussi âpre et meurtrière.

L'intervention française en Centrafrique

• L'armée de l'air avait transporté jeudi à Bangui M. Dacko
• Le nouveau président souhaite la prolongation de la présence des parachutistes, « dix ans s'il le faut »

Le rôle joué par la France dans le changement de régime à Bangui est de plus en plus manifeste. Le président Dacko a indiqué, lundi 24 septembre, qu'il était arrivé en Centrafrique dans un avion militaire français « quelques minutes » avant de lire la déclaration par *laquelle il annonçait la destitution* de Bokassa Ier. M. Dacko s'est félicité de la présence des troupes françaises dans son pays, où elles resteront s'il le faut « pendant dix ans ».

M. Dacko a annoncé que M. Bernard Ayandho succédait à M. Henri Maidou au poste de premier ministre. Il a indiqué également qu'il demandait à la Côte-d'Ivoire l'extradition de l'ex-empereur. Il est peu probable que cette démarche soit suivie d'effet. Le président Houphouët-Boigny, qui a envoyé un message de *félicitations à M. Dacko et l'a assuré* de sa « coopération fraternelle », avait probablement obtenu l'assurance que cette demande ne serait pas trop pressante avant d'accorder l'asile à l'ex-empereur « à titre humanitaire ».

Le véritable empire

par JACQUES DECORNOY

M. Giscard d'Estaing s'intéresse à l'Afrique. N'en parle-t-il pas fréquemment ? Il estime que les pays du continent noir doivent choisir librement leurs méthodes de développement et doivent être protégés des agressions. Le chef de l'Etat a dénoncé à maintes reprises « *les ingérences extérieures* ». En mai 1979, à Kigali, lors du dernier sommet franco-africain, il se félicitait une fois encore de voir le dialogue entre Paris et l'Afrique « *prendre progressivement la forme d'une solidarité active et rayonnante* », et il dénonçait « *l'action des forces étrangères qui, sous couvert d'idéologie, cherchent à interférer dans les affaires intérieures des Etats* ». « *Nous sommes sortis de la période de colonisation* », dit encore, en février, le président, lors d'une conférence de presse. Et, à Yaoundé, le même mois : « *Nous devons apporter aux pays africains une aide qui corresponde non aux souvenirs du passé, mais à l'appel de l'avenir.* »

M. Giscard d'Estaing parle d'or. Quelques compléments s'imposent cependant à ses paroles. Les « *ingérences extérieures* » sont condamnées..., celles de la France mises à part. Les « *souvenirs du passé* » ? Ceux de la colonisation française inspirent trop d'actions récentes. Le libre développement ? Dans les limites, toutefois d'intérêts français, qui ne sont pas nécessairement ceux de la France.

Quant à l' « idéologie », chacun sait qu'elle ne saurait entacher les décisions de Paris (au Tchad, en Mauritanie, au Zaïre, en Centrafrique, et ailleurs)... La France n'a pas d' « idéologie », mais un « rayonnement » qu'un observateur peu attentif pourrait confondre avec le rayon d'action de ses avions militaires. Elle ne protège pas de vulgaires intérêts économiques : elle « coopère ». Elle n'a ni clients ni fantoches, mais des « cousins ».

Il serait facile d'ironiser sur l'abîme séparant les discours de la réalité. Facile, mais déplacé lorsque le sang et les scandales éclaboussent l'Afrique et son partenaire du « dialogue ». Lorsque le « développement » tant vanté coupe un peu plus les masses misérables des dirigeants qui en accumulent le profit.

Ecarter, dans ces conditions, un dictateur qui n'aurait pas régné sans la bénédiction de la métropole (le mot vaut encore), mais qui n'était plus présentable du tout, ce n'est pas changer de politique. Ni, fondamentalement, voler au secours des droits de l'homme, dont la violation a été longtemps et volontairement ignorée et qui demeure quotidienne dans d'autres pays proches. C'est ajouter un peu plus au mensonge officiel et à l'hypocrisie.

Mais pourquoi s'étonner ? De telles pratiques sont dans la nature d'un système basé sur le maintien de l'ordre occidental. La destitution de Bokassa est un trompe-l'œil sans habileté, un « pseudo-événement » destiné à prolonger le passé, en Centrafrique et ailleurs, pour conjurer l'apparition d'un avenir cette fois africain. La chute de l'empire de pacotille n'a d'autre objet que de renforcer l'empire français.

De notre envoyé spécial

Bangui. — Dans la ville, toujours soumise au couvre-feu, des affiches placardées sur les murs ont fait leur apparition lundi après-midi, seule manifestation publique d'opposition au tour singulier que semble prendre ce coup d'Etat contre une couronne.

Dans la capitale, bien contrôlée pour rester sage, la deuxième République centrafricaine en marche s'est emballée. En fait, tout s'est passé dans l'après-midi, lors d'une conférence de presse tenue par le nouveau chef de l'Etat dans l'enceinte du palais présidentiel, là même où, il n'y a pas si longtemps, le souverain destitué traitait ses invités à l'antilope grand veneur, tandis qu'à proximité les prisonniers politiques, en tenue de bagnards, lavaient la vaisselle impériale et les couverts en vermeil.

Surprenante conférence de presse, dans une salle sévèrement gardée par les parachutistes français, à côté d'un trône pour l'heure désaffecté. M. David Dacko, fort aimable, souriant, a expliqué ce que serait sa politique, encadré par deux hommes silencieux, l'ex-premier ministre impérial et nouveau vice-président, M. Maidou, et le nouveau premier ministre, M. Bernard Ayandho, chargé de former le gouvernement de salut public.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

Les pouvoirs de l'Assemblée européenne

Une majorité se prononce à Strasbourg pour l'examen des questions d'armement malgré l'opposition du R.P.R., du P.C. et du P.S.

Le conflit sur les pouvoirs de l'Assemblée européenne a rebondi, lundi 24 septembre, à Strasbourg. Une majorité a décidé d'examiner une question relative à la politique industrielle des armements. Les élus R.P.R., communistes et socialistes français étaient opposés à l'examen de cette motion parce qu'ils dénient à l'Assemblée le droit de se prononcer sur les questions de défense.

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée européenne discute ce mardi 25 septembre des fournitures d'armement. Les parlementaires français — gaullistes, communistes et socialistes — qui demandaient le retrait de l'ordre du jour de la question posée à ce sujet par MM. Fergusson (conservateur britannique) et von Hassel (démocrate-chrétien allemand) ont été isolés et battus au cours du débat de procédure de lundi. MM. Fergusson et von Hassel demandent à la commission « *si elle a l'intention de prendre langue avec l'OTAN et les services compétents des Etats membres, en vue de dresser des programmes communautaires de fournitures d'armement dans le cadre de la politique industrielle de la C.E.E.* » (*le Monde* des 12, 13 et 14 septembre).

Malgré les vives objections de trois députés français, MM. Debré, (R.P.R.), Ansart (communiste) et Gérard Jacquet (socialiste), deux cent huit parlementaires européens sur deux cent quatre-vingt-dix-neuf votants (et quatre cent dix inscrits) ont estimé qu'il entrait dans les attributions de l'Assemblée de se prononcer sur les questions d'armement. La motion de retrait n'a recueilli, au cours d'un vote secret par appel nominal, que quatre-vingt-sept voix (quatre députés se sont abstenus). Le groupe des Démocrates européens de progrès (où sont inscrits les R.P.R.) compte vingt-deux membres ; les communistes quarante-quatre et les socialistes cent douze. Il apparaît nettement que c'est dans ce dernier, qui forme la fraction la plus importante de l'Assemblée, qu'une large majorité, à l'exception toutefois des travaillistes britanniques, a voté contre la motion cosignée par les gaullistes, les communistes, et les socialistes français. Les groupes du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens), celui des Démocrates européens (formé pour l'essentiel de conservateurs britanniques), ont, dans leur ensemble, suivi l'appel du président du groupe libéral, M. Martin Brugman (R.F.A.) demandant le rejet de la motion française.

Au cours de la discussion, M. Ansart a rappelé l'envoi par son groupe d'un télégramme de protestation à la présidente de l'assemblée, Mme Veil, contre l'inscription de cette question à l'ordre du jour.

Pour sa part, M. Debré voyait dans ce débat la confirmation de ses inquiétudes, exprimées au cours de la campagne électorale, au sujet des tentatives d'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne. L'inscription à l'ordre du jour et un débat sur les problèmes des armements seront nuls et non avenus a-t-il dit. « *Une assemblée internationale étant tenue de respecter le traité en vertu duquel elle existe*, a-t-il ajouté, *violer cette règle de droit c'est ouvrir la porte à la tyrannie du plus fort ou du désordre* ».

M. Gérard Jaquet a également mis en garde l'Assemblée contre un dépassement de ses compétences.

JEAN-CLAUDE HAHN.

LA DÉFENSE DE L'EUROPE

Lire page 8 le premier article d'une série de François de Rose, ancien représentant permanent au Conseil atlantique.

Injustices scolaires

par ALFRED GROSSER

Qui ne dit souhaiter la justice ? Malheureusement, la justice est fuyante ou, plus exactement, contradictoire : le souci de traiter équitablement les uns conduit souvent à en traiter injustement d'autres. Cela vaut tout particulièrement pour les problèmes de l'école.

Deux exemples suffiront pour le montrer. Le premier : voici une école primaire de Paris. Les élèves du C.M. 2 — la 7e — ont fini leur scolarité et passent dans un C.E.S. Si tous les C.E.S. étaient semblables, il n'y aurait pas de difficulté. Mais ils ne le sont pas. Au hasard du domicile — à cent mètres près, — parfois au hasard tout court, ils vont se trouver répartis. Les uns entrent dans l'une des sixièmes d'un collège, dans un lycée, bien organisé, propice au travail, avec des professeurs expérimentés et des équipements de qualité. Les autres sont affectés à un C.E.S. où, pour diverses raisons, dans nombre de classes, une minorité agitée impose l'idée que travailler, c'est fayoter et où les jeunes passions d'apprendre s'éteindront presque inévitablement.

Quelle injustice dans la répartition au hasard ! Mais comment répartir autrement ? Auparavant, la ventilation se faisait en fonction d'une sélection fondée en fait sur les différences sociales, donc fort injustement. Et admettre de corriger le hasard, c'est, le plus souvent, céder aux familles les plus éloquentes, donc en général déjà privilégiées de bien des façons.

Second exemple : il concerne les affectations des jeunes professeurs. Visite d'un brillant garçon reçu au concours : « *Quelle injustice ! On m'affecte à un petit C.E.S. sans intérêt.* » « *Alors, vos idées de gauche ? La meilleure façon de lutter pour la démocratisation n'est-elle pas de donner les meilleurs professeurs aux plus défavorisés ? L'élite des nouveaux enseignants devrait aspirer aux classes de laissés-pour-compte plutôt qu'aux grands lycées de Paris.* »

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Une enquête difficile

La commission d'enquête parlementaire sur l'information aura travaillé cent vingt heures pour accoucher d'un rapport de vingt lignes d'où il ressort que « l'indépendance et le pluralisme de l'information ne sont pas assurés » en France.

A raison d'une heure par ligne, le rendement de la commission peut sembler faible, mais il s'agit d'un sujet si délicat qu'il aurait sans doute fallu des milliers d'heures et quelques lignes de plus pour savoir pourquoi et à cause de qui « l'indépendance et le pluralisme de l'information ne sont pas assurés » dans ce pays. En faisant un gros effort, peut-être que d'ici au troisième millénaire...

BERNARD CHAPUIS.

TÉLÉVISIONS ET RADIOS AU PRIX ITALIA

Les audaces du documentaire

Comment se portent la radio et la télévision dans le monde ? Dans quelle direction vont-elles ? C'est ce que révèle d'année en année le prix Italia, rencontre prestigieuse réunissant dans une ville de la péninsule — ce n'est jamais deux fois la même — les productions envoyées par une cinquantaine d'organisations. Elles se battent et se débattent : la radio contre la télé et la télé contre le cinéma. Résultat, elles s'affirment l'une et l'autre sur le seul terrain où elles ne rencontrent aucune compétition dans les salles : le documentaire.

C'est si vrai que, au chapitre de la fiction, le petit écran, pour tenter de rivaliser avec le grand, s'est longtemps spécialisé dans un genre d'ailleurs hérité du cinéma-vérité, le « docu-drame ». Cette saison, craignant sans doute d'apparaître trop sombre, il a lancé sur le marché un produit nouveau, aseptisé, sans trace de sexe ni de violence, nostalgique de préférence, dont la charge rassurante devrait, en bonne logique, séduire et retenir un public familial.

Sans renoncer complètement aux témoignages à peine romancés de certaines victimes de la fatalité ou de la société, les responsables des programmes ont un peu tendance, non à les édulcorer, mais à les euphoriser. Le documentaire, en revanche, garde et même acquiert dans certains pays une audace et une force d'investigation inégalées.

On était là, on était bien, on ne souffrait de rien, on voyait passer à longueur de journée à Lecce, au rayon « dramatiques » du prix Italia, l'équivalent du Festival de Cannes pour la télé, de splendides paysages printaniers où s'ébattaient de beaux enfants blonds aux yeux bleus (« le Monde Dimanche » daté 23 septembre).

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

ÉDUCATION

Les instituteurs et l'histoire des sciences et des techniques

par JEAN ROSMORDUCI (*)

LES récents projets ministériels relatifs à la formation des instituteurs amènent à s'interroger à nouveau sur le rôle que pourrait avoir, dans le cadre de cette formation, un enseignement de l'histoire des sciences et de la pensée scientifique.

● *Une mentalité toujours aristotélicienne.* — Au début du siècle dominait la thèse — d'inspiration néodarwinienne — du parallélisme de la formation individuelle de l'esprit humain et de la constitution historique de la connaissance scientifique. Autrement dit, l'esprit de l'enfant, dans son acquisition des concepts de la science, passerait par des étapes identiques à celles qui marquèrent, dans l'histoire de l'humanité, l'évolution de la pensée scientifique.

L'idée est séduisante, surtout pour un historien des sciences plaidant en faveur d'une discipline quelque peu délaissée. Elle repose d'ailleurs sur un certain nombre de similitudes effectivement troublantes. Il est incontestable que certains jugements de jeunes enfants ressemblent fort à ceux que tenaient certains peuples primitifs et antiques ; que l'Univers d'Aristote et nombre de ses démarches se rapprochent étrangement de celles d'enfants plus âgés, voire d'adultes sans formation scientifique.

Cela étant, si pour l'enfant l'Univers a — comme chez Aristote — un haut et un bas, il *sait* (même s'il ne le conçoit pas clairement) que les habitants des antipodes n'en vivent pas pour autant la tête en bas. Il *sait* aussi que la Terre tourne, qu'elle n'est pas immobile dans l'espace. Ce qu'il a reçu — par l'intermédiaire de la télévision, notamment, et dès avant l'école élémentaire — le met dans une situation complètement différente de celle du philosophe grec. Ce dernier était un adulte raisonnant, dans le cadre d'une mentalité d'homme du quatrième siècle avant Jésus-Christ, sur la base des données immédiates que lui apportaient ses sensations, des témoignages... L'enfant du vingtième siècle est un être en cours de formation, disposant de renseignements qu'il ne peut pas refuser de prendre en compte, même s'il ne les conceptualise que très imparfaitement.

Les similitudes citées existent tout de même. Il serait scientifiquement inacceptable de les éluder. Elles ont été tout particulièrement étudiées par Jean Piaget, et ont fait l'objet de plusieurs ouvrages de son « épistémologie génétique ». Quelles que soient leurs causes profondes, leur réalité — démontrée par les expérimentations menées notamment par Piaget et ses disciples — justifierait à elle seule la nécessité, pour un futur enseignant, de l'étude de la pensée scientifique. A partir de la connaissance de la démarche de tel ou tel penseur ancien, l'enseignant est mieux à même de comprendre les réactions de l'enseigné devant telle ou telle question. De les comprendre, et donc d'adapter sa propre pédagogie à la situation.

La célébration du centenaire de la naissance d'Albert Einstein a amené divers auteurs à insister sur le bouleversement que la théorie de la relativité restreinte a amené, notamment en ce qui concerne les concepts d'espace et de temps. Cette « révolution scientifique » a agité non véritablement le grand public, qui n'a été touché que par quelques paradoxes corollaires de la théorie, mais les physiciens eux-mêmes. Ces derniers pensaient, dans le cadre de la relativité galiléenne, à une mécanique où existait le « principe d'inertie », mais pour laquelle l'espace et le temps étaient des concepts absolus et dissociés. Mais les enfants, eux, comme la plupart des adultes de 1979, pensent — à quelque chose près — dans un cadre qui reste, pour l'essentiel, *aristotélicien*. Comment comprendre les raisons des transformations radicales survenues, et comment surtout les faire comprendre à ceux que l'on enseigne, si l'on méconnaît l'évolution suivie et les facteurs qui ont motivé cette évolution ?

● *Nécessaire à l'instituteur.* — Selon les quelques informations données par M. Beullac, les élèves instituteurs suivraient, au cours des trois années que durerait leur apprentissage, diverses « unités de formation » de différents types. Des « bruits » contradictoires ont circulé depuis, relatifs notamment à la liste de ces unités, à l'intervention des universités...

Quelle que soit la véracité de ces « bruits », le cadre fixé à ladite formation — et souvent son implantation géographiquement — est susceptible de soulever quelques inquiétudes relatives à la part réservée aux sciences expérimentales (voire aux mathématiques) dans l'apprentissage prévu. La réforme risquerait donc de perpétuer, sinon d'aggraver, une situation quelque peu alarmante. Dans une très forte majorité, les actuels instituteurs des jeunes générations sont titulaires de baccalauréats à dominante littéraire. Un récent sondage, fait dans une Ecole normale par un membre de l'Union des physiciens (2), a mis en évidence, chez les futurs formateurs des jeunes enfants, des carences qu'il n'est pas exagéré de qualifier de « catastrophiques ». Les intéressés n'en sont pas responsables. La cause de la situation vient des actuelles filières dans l'enseignement secondaire, des programmes enseignés... La réalité n'en est pas pour autant meilleure.

Nous vivons dans un monde où chaque élément de notre vie porte l'empreinte de l'évolution scientifique et technique. Eduquer, enseigner, c'est aussi, ce me semble, apprendre à l'enfant à comprendre ce qui l'entoure, les instruments dont il se sert. Je prierai le lecteur de m'excuser pour une lapalissade, mais il me semble nécessaire de l'affirmer : pour apprendre aux autres à comprendre quelque chose, encore faut-il le comprendre soi-même. D'où la nécessité de conforter la formation scientifique des futurs instituteurs !

Et l'histoire des sciences dans cela ? On ne peut pas l'enseigner pour remplacer l'enseignement des sciences elles-mêmes. L'expérience montre d'ailleurs qu'il n'est possible de comprendre vraiment l'évolution d'une discipline que si on la connaît elle-même suffisamment. Mais il est, je crois, nécessaire, de l'enseigner complémentairement.

On peut admettre, tout en jugeant la méthode mauvaise, qu'il soit possible de former des utilisateurs de telle ou telle technique scientifique, de tel ou tel outil de calcul, sans que l'enseigné soit informé des origines de ce qui est à la base de sa pratique quotidienne. Mais l'instituteur n'est pas destiné à former à l'école primaire des programmateurs-informaticiens, ou d'adroits manipulateurs des techniques de la mécanique quantique contemporaine. Les enfants qu'il enseigne doivent être progressivement à même de comprendre le monde dont ils font partie. Pour cela, la connaissance de l'histoire des sciences et des techniques est, à lui instituteur, indispensable.

(*) Maître-assistant à l'université de Bretagne occidentale, animateur des Cercles universitaires d'histoire des sciences.

(1) A. Kastler. *Cette étrange matière*. Paris, Stock, 1976.

(2) Le test a été réalisé par M. Voisin à l'école normale d'instituteurs d'Epinal. Ses résultats sont publiés dans le numéro 613, du mois d'avril 1979, du *Bulletin de l'Union des physiciens* (pages 927-931).

L'école interpellée

par ADRIEN GOUTEYROR (*)

L'ETE finissant n'emportera pas avec lui le débat qui depuis la fin du mois de juin s'est développé dans la presse sur les thèses de la « nouvelle droite » ; cette dernière a sans doute les moyens d'éviter que l'intérêt qu'elle a suscité ne retombe, et d'ailleurs certaines des idées-forces qu'elle met en avant peuvent trouver un écho dans l'opinion publique parfois justement irritée par les excès d'une irresponsabilité trop répandue ou lassée, pensons aux jeunes, par la monotonie d'une vie qui leur paraît couler comme une eau tiède ; la primauté du culturel, le droit à la différence, sont des thèmes bien accordés à la sensibilité collective, l'élitisme également. On le croit mort, mais il renaît de ses cendres. N'est-il pas en effet l'attitude la plus facile ?

Pour les enseignants eux-mêmes d'abord. Il faut un grand courage dans la pratique quotidienne, même si l'on est, sur le plan des principes, fondamentalement attaché à l'égalité, pour ne pas baisser les bras. Il y a les élèves « *qui ne peuvent pas suivre* », que « *l'on ne parvient pas à intéresser* », pour lesquels il faut chercher sans cesse de nouvelles approches. La tentation est grande de se dire qu'ils ne sont pas faits pour l'école et que l'on a tort de les y maintenir parfois contre leur gré. La plupart des enseignants ne cèdent pas à cette facilité ; ils y ont un grand mérite, dont leurs détracteurs ne sont pas souvent conscients. Quelle tranquillité d'esprit s'ils pouvaient penser qu'il est possible de trier très tôt, parmi les enfants, ceux qui sont capables d'accéder à la connaissance et ceux qui ne le sont pas !

Facilité pour les enseignants, l'élitisme le serait également pour la nation elle-même, dont les responsables, après tout, pourraient penser qu'en des temps très rudes il y a mieux à faire qu'à consacrer des crédits importants à un système éducatif qui se fixe pour premier objectif l'égalisation des chances mais qui ne paraît satisfaire personne. Il serait plus simple et beaucoup moins coûteux en effet, dans l'immédiat, de sélectionner les meilleurs que de promouvoir le plus grand nombre. Mais il y a, dira-t-on, la loi de juillet 1975 ; elle prolonge, en instituant le collège unique, l'œuvre de démocratisation, tâtonnante parfois mais incontestable, accomplie depuis vingt ans ; elle est fondée sur des principes qui, aux antipodes d'un élitisme de caste, s'inspirent de cet humanisme que, paraît-il, la nouvelle droite veut évacuer ou au moins contrarier ; c'est elle qui fixe le cadre des évolutions futures. Alors, qu'a-t-on à craindre ?

Une loi ne vaut que par l'application qui en est faite. Ce qui compte, c'est ce qui se passe dans les établissements et dans les classes ; il faut donc continuer à soutenir la volonté des administrateurs et des enseignants dans la lutte obscure menée pour plus d'égalité. Il y aura, n'en doutons pas, des gens pour trouver dans l'incertitude qui accompagne toujours la mise en place, forcément progressive d'une réforme, alors que ses effets bénéfiques ne peuvent pas être encore constatés, des arguments d'actualité : ils diront ou suggéreront que l'on a fait fausse route en poursuivant une chimérique égalité. Il faudra alors aux responsables de l'éducation une confiance sereine pour tenir le cap fixé par le président de la République dans *Démocratie française* et « *faire en sorte que, quel que soit le milieu d'origine, les personnalités de nos enfants puissent se développer et trouver dans la vie sociale, à mérite égal, des chances équivalentes* ».

C'est une exigence morale, bien sûr, c'est aussi l'intérêt bien compris de la collectivité : même s'il est vrai qu'une société progresse d'abord par l'imagination et l'action de ses élites, il est aussi certain que ces dernières ne se révèlent et ne se renouvellent que si le savoir est aussi largement que possible diffusé dans l'ensemble de la population. Le risque de médiocrisation, il est dans un élitisme fermé et non dans les efforts vers plus d'égalité.

L'école est à nouveau interpellée : par la nouvelle droite, après l'avoir été, il y a peu, par ceux d'un autre bord. Ne réécrivons pas l'histoire récente des incompréhensions et suspicions qui ont marqué depuis tant d'années les rapports du pouvoir et du monde enseignant. Une chance sans doute a été manquée, par qui ? Peu importe. Seuls comptent le présent et l'avenir. Et s'ils voyaient s'unir, pour la défense de l'école, tous ceux, où qu'ils soient sur l'échiquier politique, qui se font d'elle une certaine idée ? Est-ce inimaginable en ces jours de rentrée ?

(*) Sénateur (R.P.R.) de la Haute-Loire ; inspecteur général de l'instruction publique, ancien directeur des collèges au ministère de l'éducation.

RÉPLIQUES A... M. GÉRARD RIMASSON

Les fonctionnaires de l'essentiel

NOUS aurons donc eu notre témoignage. Et, si j'ose m'exprimer ainsi par référence (littéraire) à notre aimable correspondant, notre traditionnel témoignage. Notez que, soucieux des nuances, j'ai eu un doute : ai-je vraiment le droit de me référer ainsi à une tradition ? Après tout, M. Rimasson n'apportait sa contribution qu'à l'édifice, somme toute encore modeste, quoique d'un tirage déjà supérieur à celui de penseurs étrangers de premier plan (pardon : déformation professionnelle), de la littérature professorale de décomposition. Reconnaissons-leur ce handicap : ils restent encore en deçà des scores d'un Gérard de Villiers ou, pour prendre un exemple d'un genre plus approprié, d'une Delly...

Allons à l'essentiel, ainsi que, fort modestement, M. Rimasson nous y invite. Ma seule crainte, en la circonstance, serait de ne pas faire partie de cette élite « douée » (moi aussi, fervent démocrate, j'emploie les guillemets) qui est censée comprendre cet essentiel.

M. Rimasson, soi-disant porte-parole des enseignants toutes catégories confondues, parle de ses états d'âme. La critique est aisée qui montrerait combien les états d'âme, comme les idées, ont de peine à innover... Voyons le fond (que M. Rimasson semble avoir touché). Et surtout, tâchons d'envisager ce « fond » en tant qu'il a pu être lu, dans ces colonnes, par des lecteurs extérieurs au turbin (hein ! moi aussi je sais avoir le style populo-sympa pas facho du tout...).

Donc, M. Rimasson se plaint de n'avoir aucun rôle dans ce qu'il faut, avec, lui, appeler l'essentiel pour les élèves.

Quelques remarques :

1) Cela suppose une conception de l'« essentiel » quelque peu discutable. Nous sommes professeurs, et notre tâche est d'apporter à nos élèves des connaissances. Eh oui ! En soi, cette tâche est sans doute partielle, mais il ne me semble pas qu'elle doive être forcément synonyme d'ennui ni pour eux ni pour nous, à condition, bien sûr, d'y croire un minimum. N'en déplaise à nos chers profs psychanalytico-dépressifs, on peut apprendre et rendre heureux, ça s'est vu... Si ! si ! j'ai même rencontré des élèves heureux ! Il est vrai qu'au siècle de Guy Lux la jouissance intellectuelle...

2) Je vois mal — et ceci est lié à cela — comment nous, professeurs, pourrions prétendre apprendre aux élèves cette chose que, personnellement, je ne m'explique pas et que M. Rimasson appelle la « vie ». Mais sans doute, vous, monsieur Rimasson, vous connaissez la « vie », et, de ce fait, certaines contraintes vous empêchent, à cet égard, de vous livrer à cet enseignement essentiel...

Oui, c'est cela, vous voudriez enseigner la « vie ». Vous voudriez « apprendre à vivre »... Où ai-je déjà entendu cela ? Voyons, voyons...

Comme vous le laissez pressentir, vous voudriez pouvoir intervenir dans les drames personnels, les amours... sauver... Vous auriez dû vous faire curé, monsieur Rimasson !

Eh non ! Il faut se faire une raison : nous ne serons pas, nous ne pouvons prétendre être les Olievenstein de la jeunesse scolarisée. Nous devons enseigner bien sagement nos sciences économiques et sociales ou notre philosophie...

Croyez-moi, votre humeur m'est un prétexte. Je la sais partagée par un certain nombre de mes collègues. A travers vous, c'est à eux que je m'adresse. Peut-être suis-je moi aussi submergé par les questions. Mais, et contrairement à ce que l'on croit ou dit généralement des philosophes, j'ai aussi mes certitudes. A l'heure où l'école, ce bien absolu dans un monde de huit cents millions d'analphabètes et de bien plus encore de smicards intellectuels (professeurs de sciences sociales, l'ignorez-vous ?), est en danger, nous, enseignants de tout poil, agressés de toutes parts, ne pouvons, me semble-t-il, nous laisser aller — et surtout pas dans les colonnes d'un journal bien lu — à nos états d'âme. Nous sommes toujours, et contre beaucoup, même dans de mauvaises conditions, les fonctionnaires de l'essentiel, monsieur Rimasson.

Cette vie de nos élèves, dont vous parlez, nous la faisons pour beaucoup, ne serait-ce que parce qu'ils ont besoin de notre enseignement — et du meilleur possible — pour pouvoir, plus vite et dans les meilleures conditions, nous quitter. Et cela est la moindre de nos influences. Ne le nions pas : eux le savent. Croyons-y donc pour eux et finissons-en, je vous prie, sauf à reconnaître notre incompétence pour ce travail, avec la fatigue démagogique du milliardaire qui, les bras ballants, l'ironie triste, dit à *ses* pauvres : *« Allez, mes braves, que pourrais-je vous donner, vous êtes si riches de votre misère ! »*

MARC TERRADES.

(*) Professeur de philosophie. Lycée de Sarlat (24 200).

Injustices scolaires

(Suite de la première page.)

Belle réplique assurément. Mais quand telle jeune femme a consacré de longues années à l'étude et a consenti à de lourds sacrifices sur tous les plans pour se trouver finalement devant un groupe de garçons et de filles qui n'ont aucune envie d'apprendre, qui attendent simplement la fin de l'obligation scolaire, qui la traitent de garce, de salope et de conne et la conduisent à l'effondrement nerveux, n'a-t-elle pas raison de se sentir victime d'un formidable déni de justice ?

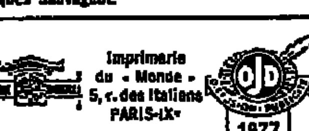
D'autres exemples viennent à l'esprit. Toutes débouchent sur une question simple mais redoutable : comment surmonter ces injustices contradictoires ? Il n'existe évidemment jamais de « bonne » solution, d'autant plus que chacun de nous (le *nous* désignant ici collaborateurs et lecteurs de ce journal, presque tous culturellement privilégiés), chacun de nous vit dans la contradiction s'il est père ou mère : si mon enfant ne partage pas le sort des défavorisés, il profite de l'injustice infligée à autrui ; s'il ne partage pas le sort des favorisés, je le rends victime de l'injustice.

Mais il existe sans doute des approches possibles, même si elles heurtent nos habitudes unitaristes. Par exemple, permettre des formations différentes d'enseignants — avec un avenir financier identique — selon qu'il y a vocation plutôt de transmetteur de savoir ou plutôt d'éducateur du besoin de savoir. Ou encore créer des mobilités en contradiction avec la rigidité de notre système d'organisation.

L'essentiel, pour le moment, c'est de constater que ces approches ne seront pas dégagées tant que l'administration, les syndicats d'enseignants et les associations de parents ne voudront pas admettre ouvertement l'existence des injustices contradictoires. Un peu moins de tabous, un peu plus de franchise dans l'aveu de perplexités, un peu plus aussi de mise en accusation d'abdications familiales par les parents, d'insuffisances professionnelles par les organisations de professeurs — ce serait déjà un début. En attendant, on a le choix entre fermer délibérément les yeux sur l'une des faces de la réalité et ressentir un sérieux malaise en en regardant les deux faces.

ALFRED GROSSER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
1977

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

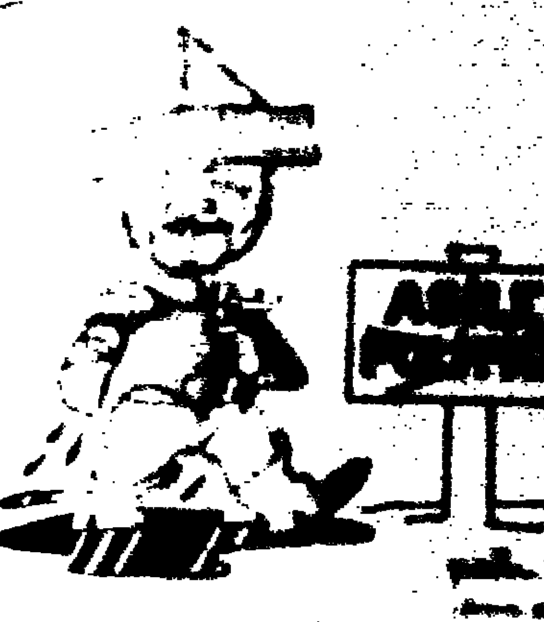
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
LA SITUATION



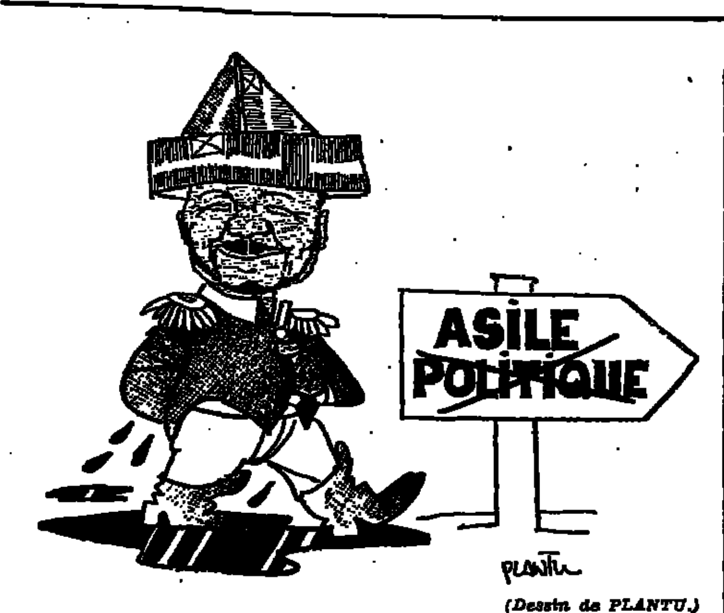
Bokassa n'est pas

ALGÉRIE
Bruxelles pourrait être la première capitale
visitée par le président Chadli

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN CENTRAFRIQUE APRÈS LA CHUTE DE BOKASSA Ier



(Dessin de PLANTU.)

Bokassa n'est pas français
affirme le garde des sceaux

Bokassa avait-il la nationalité française, comme il l'a prétendu à plusieurs reprises ? Certains se sont étonnés que les autorités françaises ne décident pas d'arrêter l'empereur déchu, alors qu'il se trouvait sur la base militaire d'Evreux, pour le traduire devant les tribunaux. Les motifs juridiques du refoulement de Bokassa vers la Côte-d'Ivoire ont été donnés, lundi 24 septembre, à Nîmes, par le garde des sceaux : contrairement aux déclarations de l'ex-empereur, celui-ci n'était pas Français.

Pour l'être, a expliqué M. Peyrefitte, Jean-Bedel Bokassa aurait dû remplir l'une des conditions suivantes : 1° Avoir eu son domicile en France au moment de l'indépendance ; 2° Avoir eu, au moment de cette indépendance, un conjoint ou un ascendant né en France ou sur le territoire de la République française tel qu'il existait à l'époque, à l'exception, par conséquent, du nouvel Etat centrafricain ; 3° Etre domicilié en France et avoir fait, avant le 1er août 1973, une déclaration d'option pour cette nationalité. Les recherches menées au cours du week-end par la chancellerie ont persuadé le gouvernement que l'ex-empereur ne remplissait aucune de ces conditions.

Un autre argument existe, en faveur de cette thèse, explique M. Peyrefitte : le fils de l'ex-empereur, le prince Georges, a récemment demandé la nationalité française, comme il en la faculté depuis qu'il a épousé une Française. « *Si son père avait été Français*, a déclaré le garde des sceaux, *il n'aurait jamais été nécessaire qu'il fît une demande.* »

M. Peyrefitte, que nous avons interrogé ce mardi 25 septembre, a déclaré qu'à sa connaissance l'ex-emepereur n'avait pas en sa possession à Evreux de cartes d'électeur ou d'identité, permettant d'établir, sans contestation possible, sa nationalité française. Le garde des sceaux renvoit la balle dans le camp de Bokassa en précisant que c'est maintenant à celui-ci de demander, s'il le souhaite, aux tribunaux français la reconnaissance de sa nationalité française qui est contestée.

M. Peyrefitte confirme ainsi que ce n'est pas le gouvernement qui est compétent pour juger de la nationalité d'une personne qui se prétend française mais les tribunaux. Il n'explique pas, par là-même, pourquoi les autorités françaises ont décidé d'expulser l'ex-empereur vers la Côte d'Ivoire sans autre forme... de procès.

M. AYANDHO NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Le président Dacko a annoncé, lundi 24 septembre (nos dernières éditions d'hier), la nomination de M. Ayandho au poste de premier ministre, en remplacement de M. Maidou.

[Né le 15 septembre 1930 à Bangassou, M. Bernard-Christian Ayandho, a fait ses études supérieures à l'Ecole normale fédérale de Brazzaville, dont il a été diplômé en 1951 avec les félicitations du jury. Rédacteur des services administratifs et financiers de l'Afrque-Equotoriole française, il devait devenir, en 1957, l'un des premiers chefs de district centrafricain nommés en application de la loi-cadre, d'abord à Fort-Crampel, puis à Bimbo.

Après être passé par l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, à Paris, M. Ayandho est devenu administrateur civil de la FOM en 1960. A son retour à Bangui, il fut nommé secrétaire général du gouvernement de la République Centrafricaine. M. Dacko, lors de sa première présidence, avait fait de lui son ministre de l'économie nationale et de l'action rurale, le 1er janvier 1962, poste qu'il occupa plusieurs années avant la prise du pouvoir par Bokassa Ier.

Il était, avant d'accéder à ses nouvelles fonctions, directeur d'Air Afrique au Tchad.]

L'intervention française

(Suite de la première page.)

C'est sans surprise que M. Dacko a réglé le sort du souverain en exil. Tous les journalistes avaient cru entendre, à midi, la radio centrafricaine annoncer la condamnation à mort de l'ex-empereur Bokassa. Simple hallucination collective... M. Dacko a démenti formellement avoir signé pareil décret.

Le président centrafricain a indiqué que, conformément aux conventions passées, une demande d'extradition serait présentée à la Côte-d'Ivoire concernant l'ex-empereur Bokassa, poursuivi pour des crimes de droit commun : homicides volontaires, détournement des biens de l'Etat et des deniers publics. Et s'il advenait que cette demande d'extradition soit rejetée ? Les bonnes relations entre deux Etats amis sont plus importantes que le sort d'un criminel, estime M. Dacko. Bref, la question paraît réglée.

Aussi est-ce sans complexes que l'on pouvait passer au stade suivant, la mise en place du pouvoir. Deux opposants, MM. Ange Patasse et Abel Goumba, n'en seront pas.

Contre M. Ange Patasse, qualifié d'ennemi de la République par le chef de l'Etat, on a ressorti des décombres de l'empire une information ouverte par le gouvernement impérial contre celui qui le dirigea de septembre 1976 à octobre 1978.

Poursuivi pour escroquerie, M. Patasse sera arrêté s'il rentre à Bangui. M. Abel Goumba, leader du Front patriotique oubanguien, et principale personnalité de l'opposition de gauche, pourra, s'il le désire, rentrer en Centrafrique. M. Dacko en a pris l'engagement. Mais en précisant que, puisque M. Goumba avait fait savoir depuis Cotonou qu'il ne reconnaissait pas le nouveau régime, ce régime ne pouvait évidemment pas faire appel à ses services.

Affaire réglée là encore. Restait à trouver un emploi à M. Sylvestre Bangui, ex-ambassadeur à Paris, et leader du Front de libération oubanguien. Prêt à participer sous réserves au gouvernement, il se verra proposer un poste de ministre.

Pour le reste, on fera avec les hommes dont on dispose, c'est-à-dire, en clair, ceux de l'ancien régime. M. Dacko a réaffirmé que l'on ne pouvait compromettre l'avenir du pays en se privant d'hommes indispensables et irremplaçables.

Des relations avec l'Afrique du Sud

Pas de vengeance politique contre ceux qui, pour beaucoup, n'étaient restés au pouvoir que pour ramener l'empereur à la raison. C'est donc aussi de raison, mais de raison d'Etat, qu'il s'agit. On passe l'éponge et on recommence. Et si des crimes de droit commun ont été commis, dira M. Dacko, des enquêtes seront ouvertes. Mais l'intérêt du pays passe avant tout.

C'est sans gêne excessive qu'au nom de cet intérêt le président de la République centrafricaine a esquissé la politique étrangère future du pays : principal appui, principal soutien, la France. La République centrafricaine a besoin d'ordre, affirme M. Dacko, donc, si la vie du pays l'exige, les troupes françaises resteront dix ans. Souhaitant un renforcement de la présence militaire française, le président de la République a d'ailleurs indiqué que des instructeurs français auraient la charge de réformer une armée centrafricaine totalement désorganisée par le régime précédent.

Pour le reste, la République centrafricaine se dit prête à coopérer avec qui le voudra. Y compris avec l'Afrique du Sud ? Y compris, oui, répond M. Dacko... L'intérêt du pays passe avant tout. « *Je suis prêt à ouvrir des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. D'ailleurs, assez d'hypocrisie*, ajoute M. Dacko, *les Blancs d'Afrique du Sud sont des Africains nés en Afrique et y vivent...* »

Dans la salle de conférence, il y eut à ce moment un mouvement de stupeur, notamment du côté des observateurs de l'ambassade de France, un tantinet gênés. Par deux fois, M. Dacko devait répéter cette volonté de relations avec l'Afrique du Sud. Il n'y avait donc pas d'équivoque possible. Il est vrai que, dans le même temps, le président de la République centrafricaine allait prendre une position inattendue ici sur le conflit du Sahara en affirmant : « *La Mauritanie a choisi la bonne voie. Et nous espérons que le Maroc finira bien par comprendre son intérêt.* »

De toute évidence, il est vrai, M. Dacko n'avait pas de position bien précise sur le sujet. Ce n'est qu'après quelques instants de réflexion et avec l'aide discrète de M. Maidou que le chef de l'Etat centrafricain a penché dans ce sens, c'est dire pour l'instant comment s'élabore la future politique centrafricaine et combien ces diverses déclarations sont plus spontanées que mûrement réfléchies. L'intérêt du pays pourrait faire que très vite des démentis viennent les infirmer.

On connaît maintenant le nom ou plutôt les noms de code qu'a reçus l'opération militaire qui a permis le coup d'Etat. Dans sa conférence de presse, M. David Dacko a parlé avec un immense sourire de la réussite de l'« *opération Entebbe* ». Plus discrètement, et selon des renseignements évidemment officieux, l'opération, côté armée française se serait intitulée « opération Barracuda ».

Deux schémas, semble-t-il, aient été retenus. Soit une intervention des troupes françaises, à l'occasion des manœuvres franco-zaïroises organisées du 14 au 17 septembre, le prétexte étant de protéger les nationaux français. Soit, la mise à profit d'un déplacement de l'empereur. Ce fut le cas lorsque le dictateur fut amené, dans des conditions encore mal connues, à se rendre à Tripoli.

L'opération militaire proprement dite avait été probablement préparée de longue date puisque, selon des renseignements officieux, elle s'est faite non seulement avec la participation des troupes d'intervention basées à N'Djamena et à Libreville, mais aussi avec celle des compagnies du 1er R.P.I.M.A. — basé à Bayonne. Ce sont d'ailleurs ces dernières troupes qui, parties directement de France, auraient constitué le fer de lance de l'opération.

Sans entrer dans le détail de cette opération, qui aurait nécessité l'utilisation d'une dizaine de Transall et de deux Breguet chargés d'assurer en vol la coordination radar, il paraît maintenant établi que les premiers appareils français se sont posés, tous feux éteints, sur l'aéroport de Bangui à 23 h. 15, le jeudi 20 septembre, dans le sillage d'un avion-cargo d'Air Cargo Egypt, c'est-à-dire une demi-heure avant l'annonce officielle du coup d'Etat par M. Dacko ; et pour cause, puisque le chef de l'Etat a révélé, lundi 24 septembre, qu'il n'était arrivé à Bangui que quelques minutes avant sa déclaration dans un appareil tous feux éteints.

Reste le problème des conseillers militaires libyens présents à Bangui. Après avoir monté leur rôle en épingle durant les premiers jours, le président David Dacko l'a minimisé lundi. Parlant des trente-sept militaires libyens interceptés par les parachutistes français, M. Dacko a dit que leur seul tort avait été de se trouver en uniforme à Bangui au moment du coup d'Etat. Admettant que les nombreuses armes saisies avaient été livrées à l'Empire centrafricain à titre de coopération militaire, M. Dacko s'est déclaré prêt à restituer aux autorités libyennes leurs ressortissants qui ne se sont rendus coupables d'aucun délit.

PIERRE GEORGES.

LA LIBYE ESTIME QUE LA FRANCE A VOULU « COMBATTRE L'ISLAM »

Tripoli estime que l' « *intervention militaire française directe en Centrafrique a pour but réel de combattre l'islam et de freiner sa propagation* », indiquait lundi 24 septembre l'agence d'information libyenne Jana.

L'adjoint au responsable du département des affaires politiques au secrétariat (ministère) libyen aux affaires étrangères, cité par Jana, a souligné devant les ambassadeurs des Etats islamiques accrédités à Tripoli que « *la gravité de la situation réside dans le fait qu'un Etat non africain a envahi militairement un Etat africain pour y installer un régime à ses ordres* ».

L'agence poursuit : « *Les autorités gouvernementales françaises ont prétendu dernièrement que leurs troupes envoyées à Bangui ont réussi à maîtriser un avion militaire libyen transportant des tonnes de matériel militaire et de munitions. Ces allégations ne sont qu'une manœuvre de diversion visant à tromper l'opinion. Une source digne de foi a annoncé aujourd'hui à Tripoli que cette nouvelle est complètement fausse.*

Il s'agit, en effet, d'un avion cargo pour le transport de marchandises. Il est doté d'équipements de frigorification pour le transport des fruits, et il appartient à une compagnie mixte. »

DES CADAVRES DANS LES RÉFRIGÉRATEURS DE L'EMPEREUR

Bangui (*A.F.P.*). — Bokassa Ier est-il anthropophage ? C'est la question que l'on se pose, à Bangui, après la découverte de quatre cadavres mutilés entreposés dans des réfrigérateurs de l'une des résidences de l'empereur déchu.

Ces cadavres, dont l'un a été enterré à la hâte et les autres ont pris le chemin de la morgue, ont été retrouvés dans la villa Kolongo, située à la sortie de Bangui, sur la route de Beringo.

Les Centrafricains interrogés à ce sujet sont unanimes : ces cadavres, amputés des jambes et des bras, les entrailles ouvertes, étaient destinés à la consommation personnelle de l'ex-dictateur.

Plusieurs témoignages font ainsi état de personnes disparues qui auraient été mangées par l'ancien empereur à Beringo.

Les faits, selon ces témoignages, étaient connus de tous. Seule la peur qu'inspirait la perspective de terminer ses jours à la prison tristement célèbre de Ngaragba, ou tout simplement dans un réfrigérateur, obligeait la population à les passer sous silence.

ABIDJAN A OFFERT L'ASILE « A TITRE HUMANITAIRE ET PAR CHARITÉ CHRÉTIENNE »

Abidjan (*Reuter*). — Voici le texte du comuniqué lu sur les antennes de la radio et de la télévision ivoiriennes par M. Philippe Yace, secrétaire général du parti, pour annoncer l'arrivée de Bokassa Ier en Côte-d'Ivoire :

« *Le bureau politique du P.D.C.I.R.-D.A., élargi aux membres du gouvernement, aux parlementaires, aux membres du conseil économique et social, aux officiers généraux supérieurs de l'armée, aux dignitaires du clergé catholique, protestant, musulman, au bureau de l'Union générale des travailleurs de Côte-d'Ivoire et de l'Association des femmes ivoiriennes, après avoir examiné la situation de l'empereur déchu, Bokassa Ier, et en avoir longuement délibéré, a demandé à l'unanimité au chef de l'Etat de lui accorder, à titre humanitaire, l'asile politique en Côte-d'Ivoire.*

» *Tous les intervenants ont insisté sur le fait qu'il s'agit d'un acte de charité chrétienne, auquel notre pays ne peut se dérober devant, notamment, l'appel angoissé et les sanglots d'une épouse, d'une mère, l'ex-impératrice Catherine, sollicitant notre pitié.* »

M. ANGE PATASSE ANNONCE SON DÉPART POUR BANGUI

M. Ange Patasse, ancien premier ministre de Jean-Bedel Bokassa, a annoncé lundi 24 septembre, à Paris, qu'il se rendra mercredi 26 septembre à Bangui, pour « trouver avec M. David Dacko une plate-forme minimum commune en vue de constituer un gouvernement provisoire d'union nationale ».

M. Patasse, qui est président du Mouvement de libération du peuple centrafricain, a fait état au cours d'une conférence de presse d'un télégramme que lui a envoyé lundi après-midi le président Dacko.

« Dans ce message, a-t-il précisé, M. Dacko me déclare qu'il est en train de mettre en place un système de sécurité sur toute l'étendue du territoire et qu'il prendra aussitôt après contact avec moi pour organiser mon retour à Bangui. » Devant ce qu'il considère comme une « fin de non-recevoir », M. Patasse a déclaré qu'il se rendrait « coûte que coûte » à Bangui.

Le président du M.P.L.C., a précisé que « la tâche essentielle » du gouvernement provisoire d'union nationale sera « la préparation d'élections législatives et présidentielles », et réitère son appel pour un retrait des « groupes d'occupation étrangers ». « La présence des troupes françaises, a-t-il dit, constitue une violation flagrante de notre souveraineté nationale ».

● RECTIFICATIF. — Une erreur nous a fait écrire dans l'article sur la Centrafrique, intitulé « Le poids des intérêts français » (*le Monde* du 22 septembre) que l'ancienne Afrique-Equatoriale française comprenait, outre l'Oubangui-Chari (aujourd'hui Centrafrique), le Tchad, le Gabon et le Cameroun. Il s'agissait évidemment du Congo (à l'époque le Moyen-Congo) et non du Cameroun.

ALGÉRIE

Bruxelles pourrait être la première capitale européenne visitée par le président Chadli

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a accepté une invitation à se rendre en visite officielle en Belgique dans le courant de 1980, a-t-il été annoncé à l'issue d'un voyage de trois jours en Algérie du prince Albert. La première visite depuis l'indépendance d'un chef d'Etat algérien en Europe occidentale serait donc vraisemblablement pour Bruxelles, et non pour Paris, comme on aurait pu le prévoir après la visite en Algérie, en avril 1975, de M. Giscard d'Estaing.

Le refroidissement persistant des rapports entre Paris et Alger a facilité indéniablement une évolution qui s'est accentuée ces deux dernières années. Les visites du ministre belge des affaires étrangères, M. Simonet, en mai 1979 et en septembre 1978, se sont déroulées dans un climat chaleureux largement mis en valeur par la presse algérienne. Celle de l'automne avait été d'autant plus appréciée qu'elle rompait, a-t-on estimé ici, avec la réserve observée par les autres capitales occidentales soucieuses de ne pas déplaire à la France, dont les relations s'étaient à nouveau tendues avec Alger. Bruxelles a manifestement décidé de ne pas s'embarrasser de telles considérations : M. Outers, ministre du commerce extérieur, a d'ailleurs souligné que ces visites « *s'inscrivent dans le cadre de la politique belge vis-à-vis du monde arabe* ».

Les responsables de Bruxelles mettent l'accent sur l'absence de tout contentieux, y compris, selon M. Outers, « *en ce qui concerne l'existence en Belgique d'une communauté algérienne de douze mille personnes dont la présence ne pose aucun problème* ». C'était là, de toute évidence, jeter une pierre dans un jardin français bien encombré à cet égard. Un nouveau développement des échanges entre les deux pays est donc prévisible ; ils ont déjà été multipliés par 2,5 en cinq ans. Huitième partenaire de l'Algérie en 1975, l'Union économique belgo-luxembourgeoise est passée au sixième rang en 1978, avec 1 895 millions de dinars d'exportations et 305,5 millions d'importations (1). « *L'Algérie*, a souligné M. Outers, *est notre premier partenaire commercial en Afrique, et elle va devenir prochainement notre premier partenaire dans le tiers-monde.* »

Actuellement, les contrats signés par des firmes belges portent sur 2 milliards de dollars. Assortis de crédits, ils concernent, pour l'essentiel, l'industrie et le secteur énergétique. De nouveaux accords, en cours de négociation, porteraient sur une cinquantaine de milliards de francs belges, concernant notamment l'habitat (environ cinq mille logements), l'hydraulique et les transports. Enfin Bruxelles va mettre à la disposition de l'Algérie une trentaine de coopérants, qui participeraient à l'encadrement d'instituts de formation pour les transports maritimes, ferroviaires et terrestres. La mise en œuvre de ces opérations aura pour effet d'augmenter les effectifs de la colonie belge en Algérie, qui compte déjà trois mille personnes. — D. J.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.

GUINÉE-ÉQUATORIALE

L'ancien président Macias Nguema rejette l'accusation de génocide

Malabo (*A.F.P.*). — Le procès de Francisco Macias Nguema, ancien dictateur de la Guinée-Equatoriale, renversé le 3 août dernier, s'est ouvert, lundi 24 septembre à Malabo (*le Monde* du 25 septembre).

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises autour du cinéma promu « *salle d'audience* ». Les autorités équato-guinéennes ont tenu à donner toutes les apparences de la légalité à ce procès public, unique dans son genre, qui se déroule dans un pays où n'existait jusqu'à présent aucun droit, aucun tribunal, ni aucun juge.

En l'absence de code guinéen, c'est le code militaire espagnol, prévoyant la peine de mort pour génocide, qui doit être appliqué. Le tribunal, dont la présidence est assurée par le capitaine Eulogio Eyo, gouverneur militaire de Malabo, se compose de trois militaires et de deux civils.

L'air détaché, et sûr de lui, l'ancien « président à vie », qui paraissait en possession de tous ses moyens, est entré dans la salle entouré d'une douzaine de soldats armés. Silencieux, relevant parfois la tête, Macias Nguema, qui comparaît en même temps que sept de ses anciens collaborateurs, a écouté pendant plus de deux heures la lecture du dossier d'instruction.

Dans ce document, l'accusé nie avoir commis un génocide ou *éliminé ses adversaires* politiques et la majorité des membres de son gouvernement. Il affirme qu'il n'a pas gaspillé le trésor national, mais que celui-ci lui a été « *dérobé* » alors qu'il était en fuite.

Pour sa part, le magistrat instructeur a indiqué que le tribunal avait prouvé la responsabilité directe de l'ancien dictateur dans l'assassinat « *d'au moins cinq cents personnes* ».

La première séance de ce procès s'est déroulée en présence d'environ huit cents personnes, dont des diplomates, de nombreux journalistes étrangers et un représentant de la Commission internationale des juristes des Nations unies.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Quatre dirigeants nicaraguayens ont été reçus à la Maison Blanche

De notre correspondant

Washington. — Pour la première fois depuis leur victoire de juillet, les révolutionnaires du Nicaragua ont fait leur entrée à la Maison Blanche. Trois membres de la junte au pouvoir à Managua, MM. Daniel Ortega, Sergio Ramirez et Alfonso Robelo, accompagnés par le ministre des affaires étrangères, le R.P. Miguel d'Escoto, ont été reçus, lundi 24 septembre, pendant trente minutes, par M. Carter, puis par M. Mondale, vice-président, pendant près d'une heure. L'entrevue a eu lieu à leur demande, précise-t-on du côté américain, à l'occasion d'une visite que la délégation faisait à Washington sur le chemin de New-York, où elle doit prendre part aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU. Le groupe a été reçu à déjeuner par la commission sénatoriale des affaires étrangères, qui patronnait leur séjour dans la capitale, avant de prendre part à des conversations au département d'Etat.

Aucune décision concrète n'a été annoncée à l'issue de ces rencontres, dont le seul but était de consacrer l'établissement de relations officielles entre les deux gouvernements, après l'entrevue que MM. Carter et Vance avaient eue, en août, avec les sandinistes, à l'occasion d'un séjour commun à Quito. Un bref communiqué diffusé par la Maison Blanche indique que les deux parties se sont *employées à « renforcer la base d'une relation de coopération fondée sur le respect mutuel entre les Etats-Unis et le Nicaragua »*. Les Nicaraguayens, a précisé M. Powell, porte-parole de M. Carter, ont parlé au président de leurs *« sérieux problèmes de reconstruction économique et de leur engagement en faveur d'une démocratie pluraliste »*. On rappelle encore, du côté américain, que M. Carter avait refusé de recevoir M. Somoza et d'autres dictateurs latino-américains. Il a tenu, en revanche, à se faire photographier, en compagnie de ses hôtes, sur la pelouse de la Maison Blanche.

Les sandinistes ont témoigné des mêmes bonnes dispositions. M. Ramirez a vu dans le séjour de la délégation *« un date dans les relations entre les deux pays, le début d'une nouvelle ère basée sur le respect mutuel »*. Selon lui, aucune demande spécifique d'aide n'a été présentée, ni en matière économique ni dans le domaine militaire. On laisse entendre, dans la délégation du Nicaragua, que la demande d'armes formulée peu après la victoire des sandinistes a perdu de son actualité. La seule offre qu'avait faite dans ce domaine le gouvernement américain, celle d'entraîner une partie de l'armée sandiniste dans les camps de la zone du canal de Panama, a été refusée par Managua : elle ressemblait trop à ce qui se pratiquait du temps de Somoza pour ne pas passer pour une maladresse.

M. Carter et son gouvernement sont en fait partagés sur l'attitude à adopter vis-à-vis du Nicaragua. La Maison Blanche est apparemment sincère dans son désir de tourner la page sur la période Somoza, et l'entourage de M. Carter a été sensible tant aux manifestations de pluralisme politique dans le nouveau Nicaragua qu'à la magnanimité de l'équipe au pouvoir à l'égard des anciens ennemis. Le régime a conquis dans le domaine des droits de l'homme des lettres de créances qui empêchent les plus sceptiques de le classer dans le camp des pays communistes. En même temps, les orientations de politique étrangère affirmées par le nouveau pouvoir, surtout depuis la conférence des non-alignés à La Havane, suscitent de sérieuses réticences. L'on attend notamment de voir quelles seront les relations de Managua avec Cuba.

Enfin et surtout, le président doit tenir compte des réserves du Congrès à l'égard des sandinistes. Celles-ci se sont manifestées au cours du déjeuner offert lundi à la délégation, plusieurs sénateurs posant de brutales questions aux membres de la junte sur leur rôle dans les guérillas au Salvador et ailleurs et sur leurs relations avec Cuba. Il paraissait difficile dans ces conditions de promettre une aide militaire, et M. Carter a préféré se rabattre sur l'aide économique : 8 millions de dollars d'aide humanitaire d'urgence ont déjà été accordés au Nicaragua depuis juillet, mais le programme d'aide à l'étude pour être appliqué à partir de l'an prochain pourrait dépasser les 100 millions de dollars.

MICHEL TATU.

Haïti

Le gouvernement Duvalier relance la répression contre une opposition plus dynamique

Selon des sources dignes de foi, le gouvernement de M. Jean-Claude Duvalier a engagé une sérieuse répression contre les membres d'une opposition de plus en plus audacieuse et, apparemment, soutenue par Washington. Dans un discours, à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par sa famille, le président a affirmé que les milices (volontaires de la sécurité nationale, ex-tontons macoutes) resteront « à la base de son pouvoir ». De son côté, la Ligue haïtienne des droits de l'homme dénonce une situation qu'elle qualifie de « loi de la jungle ».

Correspondance

Port-au-Prince. — *« Après Amin, Macias, Somoza, Bokassa, ce sera Duvalier »*, dit-on à Port-au-Prince. Reprenant en quelque sorte l'expression de son ami le général Somoza, le seul chef d'Etat latino-américain à avoir visité Haïti en vingt ans, le fils de feu « Papa Doc » a dénoncé le 22 septembre les tentatives d'« occidentalisation » des institutions politiques haïtiennes.

« Les modèles inspirés des rives du Potomac, de la Tamise et de la Seine » n'intéressent pas le pays, a-t-il dit aux milliers de paysans et de membres des milices rassemblés pour célébrer le vingt-deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par sa famille. *« Ce sont des habits d'emprunt, des défroques, tout juste bons à retarder notre progrès »*, a-t-il ajouté.

Le président a ainsi manifesté son inquiétude face à l'agitation politique sans précédent qui secoue Haïti depuis quatre mois, avec l'appui d'une presse encouragée par Washington, qui favorise une « libéralisation » afin d'éviter une autre explosion politique dans la région. En mai, plus de deux cents journalistes, artistes, écrivains et hommes de théâtre ont protesté contre la censure des pièces de théâtre, critiquant en termes à peine voilés le régime.

Le palais, affaibli par la lutte entre « libéraux » et « vieille garde », hésite. En juillet, trois nouveaux partis politiques — les premiers depuis vingt ans — se sont déclarés « chrétiens et modérés ». Un des leaders, M. Sylvio Claude, a été emprisonné après avoir osé se présenter candidat en février dans la circonscription de Mme Rosalie Adolphe, qui contrôle des milices.

Sentant le danger, les Duvalier ont donné le feu vert aux milices, relativement paisibles depuis la mort de « Papa Doc » en 1971, afin de mettre *« un peu d'ordre dans le pays »*.

« Ayez toujours votre fusil à la main », a dit le président Duvalier à quinze mille miliciens, le 29 juillet dernier.

L'un des gardes du corps du président a tué un jeune ingénieur en pleine rue dans la capitale le 27 juillet. La presse et la radio font état de meurtres et d'incidents partout dans le pays. *Le Petit Samedi soir* a publié un sondage le 18 août selon lequel *« plus de 80 % des habitants de la capitale sont contre le régime »*.

M. Sylvio Claude, démocrate chrétien, a réussi à organiser un meeting-éclair, rassemblant quelque deux mille personnes dans la capitale le 28 août. Il a demandé la protection des Etats-Unis. Mais le lendemain, la police secrète mit le bureau de son parti à sac et l'arrêta. Plus de deux cents personnes auraient été arrêtées depuis.

Les étrangers n'échappent pas à la violence. Une longue querelle entre le ministre de l'industrie, M. Guy Bauduy, et la compagnie française Ciment d'Haïti sur les bénéfices et les prix excessifs a abouti en juillet à l'arrestation et à l'expulsion du directeur général français de la firme, M. Bernard Maréchal. Malmené, il aurait été gardé nu dans une cellule avant d'être embarqué dans un avion.

G. C.

PROCHE-ORIENT

NOUVEAU COMBAT AÉRIEN ISRAÉLO-SYRIEN AU-DESSUS DU LIBAN

Damas reconnaît avoir perdu quatre appareils

De notre correspondant

Comme cela avait été le cas le 28 juin dernier, un combat aérien a opposé, lundi 24 septembre au-dessus du Sud-Liban, des avions israéliens à des appareils syriens. La perte de quatre appareils syriens annoncée par Jérusalem a été *confirmée par Damas*, tandis que la destruction de deux avions israéliens revendiquée par la Syrie n'a pas été confirmée de source israélienne.

Beyrouth. — Au moment où le président syrien, M. Hafez el Assad, recevait le premier ministre libanais, M. Selim Hoss ; où le président libanais, M. Sarkis, s'apprêtait à s'entretenir avec le chef de l'O.L.P., M. Arafat, et tandis que le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, parlait à la tribune des Nations unies de la fragilité du cessez-le-feu au Sud-Liban, un combat aérien syro-israélien s'est déroulé lundi 24 septembre dans le ciel de Beyrouth. Quatre avions syriens ont été abattus ainsi que — selon certaines informations, — deux appareils israéliens.

L'engagement a été bref. Il s'est déroulé peu avant 15 heures, et l'on a pu voir de certains quartiers de la capitale un avion s'abattre à moins de 10 kilomètres, dans le bois d'Aramoun, alors que les autres tombaient plus au sud, dans le Chouf. Les communiqués syrien et israélien, bien que contradictoires, comportent des points de convergences :

— Ce sont les avions syriens qui ont pourchassé les avions israéliens. Ils l'avaient déjà fait vendredi dernier.

— Quatre avions syriens ont été abattus. C'est ce qu'annoncent les Israéliens. Damas admet que quatre de ses appareils on tété *« touchés »*, et ne sont pas rentrés à leur base.

Par contre, aucune confirmation n'a été fournie de la perte de deux avions israéliens que les Syriens affirment avoir détruits. Des F-15 de fabrication américaine et des Kfir de fabrication israélienne ont, dans cet engagement, affronté les Mig-21 de Damas.

A la suite de la précédente bataille aérienne du 27 juin, au cours de laquelle la Syrie avait perdu quatre ou cinq appareils, le colonel Kadhafi s'était engagé à remplacer tout avion syrien détruit au Liban au cours de combats aériens.

Le durcissement de Damas pourrait être lié aux difficultés intérieures du régime. Il suit, en effet, les émeutes de Lattaquié (une vingtaine de morts), comme le précédent affrontement avait suivi le massacre d'Alep (trente-deux morts).

Dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. Vance a déclaré : *« Il est nécessaire de préserver l'intégrité territoriale du Liban (...). Nous avons besoin, non seulement d'un cessez-le-feu, mais d'une trêve plus large. Nous travaillons à cet objectif avec les autres gouvernements intéressés dans cette Assemblée. Le Liban a beaucoup trop souffert. »*

Le sommet Sarkis-Arafat, auquel assistait un autre dirigeant palestinien, M. Abou Iyad, attendu de longue date, maintes et maintes fois remis, a duré une heure et demie et s'est achevé sur une brève déclaration du président de l'O.L.P., qui a dit : *« Mon entretien a été très important (...). Je souhaite en voir se manifester les résultats pratiques très bientôt sur les relations libano-palestiniennes. »*

Néanmoins, on se montre sceptique dans les milieux bien informés de Beyrouth sur la traduction en termes pratiques de ces bons sentiments. A tort ou à raison, les Palestiniens considèrent, en effet, que, malgré leurs récents succès diplomatiques, leur présence armée au Sud-Liban demeure vitale pour eux, pour des raisons au demeurant plus politiques que militaires. Ils estiment en effet qu'elle est une condition de la poursuite de leurs succès diplomatiques.

Le retrait palestinien du Sud étant *donc exclu, alors qu'il est, au stade* actuel, la seule concession susceptible d'alléger vraiment les pressions sur le Liban et d'y atténuer les tensions, d'autres *« gestes »* de M. Arafat ne sauraient être que symboliques. Cette remarque vaut pour l'acceptation de principe, réaffirmée par M. Arafat au président Sarkis, d'une *« réinstallation »* de l'armée libanaise dans les villes du Sud, Tyr et Nabatieh, et qui doit faire maintenant l'objet de négociations entre les autorités libanaises et les Palestiniens.

LUCIEN GEORGE.

Jérusalem insiste sur l'engagement de chasseurs F-15

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans un compte rendu à la presse, quelques heures après le combat de lundi au-dessus du Liban, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Raphaël Eytan, a fait remarquer que les appareils israéliens étaient en mission de reconnaissance photographique dans le secteur de Beyrouth pour y repérer des positions palestiniennes. Il n'a pas précisé si ce raid avait un rapport avec une éventuelle riposte à l'attentat à la bombe commis le 19 septembre à Jérusalem et revendiqué par l'O.L.P.

Tandis que le chef des renseignements militaires indiquait qu'une certaine tension régnait depuis plusieurs jours et que l'incident de lundi « ne serait peut-être pas le dernier », le général Eytan a révélé qu'un autre combat avait failli avoir lieu au-dessus de Beyrouth le 19 septembre, lorsque des Mig syriens ont ouvert le feu sur des avions israéliens, eux aussi en vol de reconnaissance.

Par ailleurs, le chef d'état-major a souligné avec une certaine insistance la participation au combat de plusieurs chasseurs F 15, les appareils les plus modernes fournis à Israël par les Etats-Unis. Alors que Washington continue de critiquer l'emploi de matériel américain dans des opérations de ce type — sans pouvoir ou vouloir s'y opposer, — cette précision paraît, à première vue, surprenante. Mais le général Eytan a saisi l'occasion pour fournir un éclaircissement sur la position israélienne dans ce domaine ; il a déclaré : « Nous avons payé très cher ces avions et nous n'avons pas l'intention de les utiliser en cachette comme des voleurs ». Il s'agit là d'une manifestation d'indépendance à l'égard de Washington. La semaine dernière, après un séjour aux Etats-Unis, le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, avait affirmé qu'Israël ne s'était pas engagé à accepter de la part des Etats-Unis un contrôle préalable des opération menées au Liban. Le général Eytan a donc confirmé que les Israéliens entendaient avoir toujours les mains libres sur le plan militaire.

FRANCIS CORNU.

L'« AFFAIRE PINTO » CONSIDÉRÉE COMME CLOSE

Jérusalem *(A.F.P.)*. — L'*« affaire Pinto »*, considérée comme *« close »* par le gouvernement israélien, n'a pas été abordée lors de la réunion hebdomadaire du cabinet, dimanche 23 septembre, a déclaré le secrétaire général du gouvernement, M. Arieh Naor. La déclaration du ministre de la défense, M. Ezer Weizman, et les explications fournies par le chef de l'état-major, Raphaël Eytan, *« mettent un point final à l'affaire »*, a-t-il ajouté.

L'atténuation de la peine du lieutenant Daniel Pinto, condamné pour le meurtre de quatre paysans libanais, il y a dix-sept mois, avait provoqué une très vive émotion en Israël *(le Monde* du 18 septembre).

De nombreuses personnalités politiques de l'opposition avaient exigé la démission du général Eytan, mais le ministre de la défense, M. Weizman, et M. Begin avaient manifesté leur confiance absolue au chef de l'état-major. *« Son seul défaut est de ne pas savoir se débrouiller face aux journalistes »*, avait dit M. Weizman.

A Rome

PREMIÈRE RENCONTRE PUBLIQUE ENTRE DES REPRÉSENTANTS DE L'O.L.P. ET DES PERSONNALITÉS ISRAÉLIENNES

Rome *(A.F.P.)*. — Des représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) et des personnalités israéliennes se sont rencontrés à Rome, lundi 24 septembre, pour la première fois publiquement, à l'occasion d'un colloque international sur le droit des Palestiniens.

Les deux principaux participants à cette rencontre, qui se déroulait dans l'enceinte du parlement italien, ont été MM. Sedki Al Dajani, conseiller de M. Yasser Arafat, et Uri Avneri, député du parti Shelli à la Knesset.

« Le fait même que nous nous trouvions ensemble à Rome, en dépit des critiques émanants de certains secteurs de votre camp, comme du mien, prouve que le temps est venu que cesse la violence et qu'une véritable négociation s'engage », a déclaré M. Sedki Al Dajani au députt israélien.

MM. Sedki Al Dajani et Avneri avaient eu, lundi, un premier entretien à huis clos.

Egypte

Pluie d'étoiles sur Le Caire

De notre correspondant

Le Caire. — *Le raïs devait recevoir, ce mardi 25 septembre, à Ismailia, le chanteur « pied-noir » Enrico Macias. La semaine passée, il avait accueilli l'actrice Elizabeth Taylor qu'il devait faire ensuite raccompagner en Israël — honneur insigne — à bord de son avion personnel.*

A la fin de ce mois, le président égyptien et son épouse doivent assister à l'« une des plus fabuleuses soirées jamais imaginées pour des hôtes prestigieux » : Frank Sinatra chantera pour la première fois en Egypte, « dans un décor turquoise et noir, dressé au pied des pyramides et du Sphynx ».

Le chanteur de charme italo-américain ainsi que le couturier français Pierre Balmain, qui, dans le même temps, présentera une « collection spéciale de robes en coton d'Egypte », abandonneront le produit de ces galas à l'association Foi et Espoir, créée et animée par Mme Sadate, en faveur des handicapés.

A l'occasion de ces soirées, des personnalités d'Europe, d'Amérique et d'Australie — parmi lesquelles le prince Alexandre de Yougoslavie, le duc et la duchesse de Bedford, les princesses Ghislaine de Polignac et Marcella Borghèse, le président de la Pan American et celui de Revlon, etc. — ont annoncé leur venue en Egypte. Un peu plus tard, ce sera le tour de Maurice Béjart, dont la troupe, annonce-t-on ici, dansera sur un air d'Oum Kalsoum.

Les Egyptiens avaient déjà applaudi au retour au pays de Dalida et de Demis Roussos (1). Cette fois, ils écarquillent les yeux devant cette pluie d'étoiles et de célébrités, hier encore, pour plusieurs d'entre elles, interdites en Egypte en raison de leur soutien à Israël, aujourd'hui reçues avec des égards dus aux chefs d'Etat. Enrico Macias, dont la presse cairote a relevé avec attendrissement le baiser au sol égyptien lors de son arrivée, appellera sa prochaine chanson la Nouvelle Pyramide, *mais il n'a pas chanté en arabe au Caire, car « il n'est pas démagogue ». (Une pierre dans le jardin de Dalida ?)*

Ce que l'on peut regretter, au milieu des éclats des modernes fêtes du Nil, c'est que l'Egypte ne profite pas de l'engouement dont elle est actuellement l'objet dans certains milieux artistiques occidentaux pour fonder, alors que la disparition des festivals de Baalbeck (Liban), de Chiraz et de Téhéran, crée au Proche-Orient une sorte de vide culturel, une manifestation annuelle internationale pluridisciplinaire. Au lieu de cela, on assiste à d'éphémères embrassades mondaines et à deux festivals de cinéma au Caire et à Alexandrie sabotés, dès leur lancement, par la pagaille et la censure.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Dalida est née dans une famille italienne du quartier populaire cairote de Choubra, et Demis Roussos est un Grec d'Alexandrie.

Iran

L'épuration du personnel de la Société nationale pétrolière provoque une controverse

M. Hassan Nazih, directeur de la SNIP (Société nationale iranienne de pétrole), a menacé le lundi 24 septembre de donner sa démission s'il n'obtenait pas un *« franc soutien »* de l'imam Khomeiny. Il a formulé cette menace à la suite d'une controverse publique qui avait éclaté au sujet de l'attitude du « guide de la révolution » à son égard. Le premier ministre, M. Bazargan, avait affirmé dimanche, à la suite d'un entretien avec l'imam, que ce dernier faisait pleine confiance à M. Nazih. Quelques heures plus tard, le gendre de l'imam, l'hodjatoleslam Echragui, devait infliger un démenti au premier ministre en affirmant que le patriarche de Qom ne soutenait pas M. Nazih.

M. Echragui reproche essentiellement à ce dernier de ne pas avoir suffisamment épuré le personnel de la société pétrolière. Le directeur de la SNIP soutient le contraire. Il semble que les deux hommes se réfèrent à deux catégories d'ouvriers et d'employés : tandis que M. Echragui vise les « communistes », M. Nazih ne veut épurer que les éléments « favorables à l'ancien régime ». La controverse risque d'avoir de sérieuses conséquences. En effet, le personnel de la SNIP menacerait de se mettre en grève, interrompant ainsi la production pétrolière, si le directeur de la société devait démissionner.

La répression menée contre les anciens collaborateurs du régime impérial se poursuit. Trois anciens sénateurs, MM. Iraj Matboui, Mohsen Khajenouri et Djamchid Aaham, ont été exécutés lundi. Les tribunaux islamiques ont décrété la saisie des biens de plusieurs personnalités, dont ceux de l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar.

Pour la première fois depuis la chute de la monarchie, le seul fils survivant de l'imam Khomeiny, qui est son principal collaborateur, M. Ahmed Khomeiny, s'est prononcé publiquement contre les « abus » de la justice islamique. Il s'est notamment élevé contre les exécutions de personnes reconnues coupables d'« activités immorales » : trafic de drogue, prostitution masculine ou féminine, et a condamné l'ablation de mains pour vol. M. Ahmed Khomeiny a fait valoir qu'il serait injuste et inefficace d'avoir recours à la force avant que ne soient éliminées les tares sociales issues du régime déchu. *« Il vaut mieux guérir que punir »*, a-t-il ajouté.

Agitation au Kurdistan

Le fils de l'imam s'en est pris d'autre part aux *« religieux opportunistes, qui devraient être démasqués, défroqués et exécutés »*. Il a distingué trois sortes de mollahs : ceux qui ont lutté aux côtés du peuple et qui ont été harcelés ou emprisonnés ; la « majorité silencieuse », qui n'a pas milité contre le chah mais qui ne s'est jamais compromise avec le régime déchu ; et ceux enfin qui ont joué les « prêcheurs à la cour du roi » et qui tentent aujourd'hui de recueillir les bénéfices de la révolution tout en essayant d'imposer un despotisme religieux. Ce sont ces derniers, selon M. Ahmed Khomeiny, qui devraient être *« supprimés »*.

Une certaine agitation continue de se manifester au Kurdistan. A Mahabad, deux manifestations populaires se sont déroulées lundi en signe de solidarité avec les dirigeants mis hors la loi du parti démocratique kurde d'Iran (P.D.K.I.). Les miliciens islamiques n'étant pas intervenus, aucun incident n'a été signalé. Cependant, les attentats des guérilleros kurdes se sont multipliés dans les jours précédents. Une fusillade à Mahabad a provoqué la mort de cinq personnes, dont une femme et son enfant. Dix-huit peshmergas (guérilleros) ont été tués à Shushmi dans la province de Kermanchah, lors de l'attaque d'un poste de gendarmerie.

En revanche, la rentrée de plus de dix millions d'écoliers et d'étudiants s'est effectuée dimanche dans un ordre parfait. Les jeunes Iraniens ont, semble-t-il, entendu les appels au *calme* qui leur avaient été lancés notamment par le premier ministre et l'imam Khomeiny. Aucune activité des partis laïques ou de gauche n'a été signalée dans les lycées et les universités. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*





ASIE

Le Vietnam accuse la Thaïlande d'être « la base des activités criminelles des Khmers rouges »

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Quelques heures à peine après son échec aux Nations unies, où il cherchait à faire remplacer la délégation du régime khmer rouge par celle de ses protégés de Phnom-Penh, le Vietnam a réagi en s'en prenant avec véhémence à la Thaïlande et, par son intermédiaire, aux autres pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) (1). Ces derniers avaient, en effet, été à la pointe du combat en faveur du Kampuchéa démocratique, tout comme au début du mois, lors de la conférence des pays non alignés de La Havane.

Par la voix de l'agence officielle de presse de Phnom-Penh S.P.K. — contrôlée par les Vietnamiens, — Hanoï a accusé la Thaïlande de donner asile aux « *criminels* » Khmers rouges : « *Bangkok est devenue la base des activités des Khmers rouges qui ne peuvent trouver un refuge au Cambodge.* » « *On leur permet de susciter des troubles le long de la frontière du Cambodge.* » Ce faisant, la Thaïlande agit « *la main dans la main avec les impérialistes américains et les réactionnaires chinois* ». Et la radio de sommer Bangkok de « *ne pas aller trop loin dans sa politique hostile* », qui « *va à l'encontre des intérêts des peuples d'Asie du Sud-Est* ».

Ayant échoué dans leur politique à l'égard de l'ASEAN, qui refuse toujours d'accepter le fait accompli au Cambodge, les Vietnamiens, après avoir fait alterner promesses de bonnes relations et avertissements, ont durci le ton. Les cinq membres de l'ASEAN n'ont ni cédé ni brisé le front commun qui, en dépit de leurs divergences, les unit face à l'Indochine. Ils ne cachent guère leur satisfaction devant un vote des Nations unies que l'on n'attendait pas si massif, en particulier de la part de pays non alignés qui sont revenus sur le consensus laborieusement obtenu à La Havane par Fidel Castro. Un porte-parole du ministère malaisien des affaires étrangères s'est déclaré « *très heureux* » du résultat obtenu et a dénoncé les « *manipulations malsaines* » de La Havane. A Bangkok, le *Nation Review* titre, à la « une » : « Victoire pour l'ASEAN et la Chine », tandis que le *Bangkok Post* affirme un peu rapidement que « *les Nations unies soutiennent le régime Pol Pot* ».

Conseillers et matériel américains à Bangkok

Tout compromis sur la question cambodgienne semble impossible pour le moment entre Hanoï et l'ASEAN. Quelle va donc être l'attitude du Vietnam ? La semaine dernière, celui-ci laissait entendre que ses opérations de « *pacification* » contre les Khmers rouges pourraient « *accidentellement* » s'étendre au-delà des frontières du Cambodge en raison de la politique de Bangkok d'accorder des « *sanctuaires* » à ces derniers. La visite à Bangkok, ces jours-ci, de M. Nguyen Co Thach, ministre d'Etat vietnamien chargé des affaires étrangères, permettra peut-être de connaître les intentions réelles de Hanoï.

Pendant ce temps, la presse et le gouvernement thaïlandais continuent d'annoncer, à grand renfort de publicité, l'arrivée de nouveau matériel militaire américain ou le don de munitions. Des avions-cargos géants apportent des canons, tandis qu'un chargement de chars est attendu prochainement. Bien que, officiellement, Bangkok soit tenu de payer ce matériel, il semblerait, selon certaines sources bien informées, que les Etats-Unis en prennent au moins une partie à leur charge. Par ailleurs, de nouveaux « conseillers » américains ont fait leur apparition ici, afin de former les militaires thaïlandais aux nouveaux armements, dont certains, comme le missile antichars TOW, sont très sophistiqués. Doté de ce matériel, l'état-major de l'armée royale s'affirme prêt à riposter à toute menace. Toutefois, cet optimisme ne semble guère partagé par la plupart des observateurs ici.

Selon certaines sources thaïlandaises, les Soviétiques auraient, à plusieurs reprises, offert à Bangkok de lui fournir de l'armement sans bourse délier, à condition que le royaume cesse de se fournir en matériel américain. D'autres pays du bloc soviétique auraient proposé à la Thaïlande de se contenter de fermer sa frontière avec le Cambodge, ajoutant qu'ainsi les Vietnamiens se chargeraient d'éliminer rapidement les Khmers rouges. Le Vietnam, ajoutaient-ils, nous coûte trop cher et, plus vite le conflit se terminera, moins il nous faudra participer à l'effort de guerre.

Bangkok, pas plus que les autres pays de l'ASEAN, n'a été sensible à de tels arguments. Quatre des cinq membres de l'association viennent de répondre fermement non à une demande du Kremlin d'autoriser une escadre soviétique à faire escale dans leurs ports : le seul pays qui ait réservé sa réponse était la Malaisie, dont le premier ministre se rendait au même moment à Moscou.

PATRICE DE BEER.

(1) Singapour, Philippines, Indonésie, Malaisie, Thaïlande.

Hanoï parle de plus en plus au nom de l'Indochine entière

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Hanoï semble avoir fait un pas de plus vers la formation d'une entité politique indochinoise sous sa houlette. Ainsi le samedi 15 septembre, le quotidien *Nhan Dan*, organe du P.C. vietnamien, s'en prenait aux pays de l'ASEAN, non plus au nom du Vietnam, mais en tant que représentant des « *peuples de l'Indochine* » et des « *pays de l'Indochine* ».

Jusqu'à présent, Hanoï se contentait de parler en son nom propre ou à la place de l'un des deux autres pays indochinois auxquels le Vietnam est lié par traité. Au début de l'année, le Vietnam annonça que la Chine menaçait le Laos une semaine avant que ce dernier en fasse état. Mais jamais les Vietnamiens ne s'étaient érigés en porte-parole, en dirigeants d'un ensemble indochinois, qu'ils semblent opposer à l'autre organisation du Sud-Est Asiatique, l'A.S.E.A.N.

L'article condamne essentiellement l'initiative des pays de l'ASEAN de porter devant l'Assemblée générale des Nations unies la question du Cambodge : « *Les peuples de l'Indochine protestent fermement contre cette ingérence dans leurs affaires intérieures* », geste « *inamical* » provoqué par « *les expansionnistes chinois et les impérialistes américains* ». « *Il est bien connu,* ajoute le journal, *que la plupart des membres de l'ASEAN ont soutenu la sale guerre d'agression américaine contre les peuples indochinois, et que certains d'entre eux ont même joué un rôle direct. Aujourd'hui, l'ASEAN veut s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Indochine et soutenir les expansionnistes chinois, alors que les pays indochinois n'ont jamais fait quoi que ce soit qui puisse nuire aux intérêts de l'ASEAN.* » « *Si les pays de l'ASEAN tombent dans ce piège,* conclut le *Nhan Dan*, *ils seront les prochaines victimes de Pékin et de Washington, qui leur arracheront la peau tout vifs.* »

Vingt-cinq ans après la fin de l'« Indochine française », l'entité indochinoise réapparaît donc quasi officiellement. Elle était, certes, déjà entrée dans les faits après la signature, en 1977, du pacte vietnamo-laotien et l'invasion du Cambodge en janvier. Peu après, le poète officiel et membre suppléant du bureau politique du P.C. vietnamien, M. To Huu, avait écrit sur « *les trois courants d'un même fleuve* ». La Fédération indochinoise et le parti communiste indochinois *sont tombés, selon Hanoï,* dans les « *oubliettes de l'histoire* » depuis 1951, et ne semblent plus au goût du jour en tant que tels, bien que Vientiane ait fait à plusieurs occasions allusion aux glorieuses traditions du P.C.I.

Il est encore trop tôt pour dire si cette nouvelle Indochine aura des structures communes et lesquelles. En fait, fonctionnaires, experts et surtout militaires vietnamiens exercent de plus en plus directement le pouvoir en dehors de leurs frontières (1).

Il ne pourrait de toute manière s'agir que de l'officialisation de la suzeraineté vietnamienne, car en ne voit guère des unités militaires laotiennes protéger Hanoï ou des conseillers cambodgiens participer à l'élaboration du plan quinquennal vietnamien...

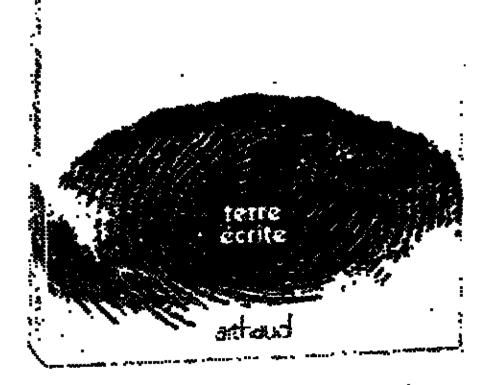
Deux anecdotes montrent à quel point le Vietnam règne en maître au Cambodge. En juillet, avons-nous appris de bonne source, une agence de l'ONU à Hanoï a reçu une lettre signée de M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, demandant une aide humanitaire d'urgence. Des représentants d'organismes internationaux se sont rendus en août dans la capitale khmère : ils y ont rencontré M. Hun Sen, qui paraissait sincèrement ignorer l'existence d'une telle lettre. D'autre part, un diplomate en visite à Phnom-Penh, où il était logé dans une maison d'hôtes, a dû converser de sa fenêtre avec le chef du protocole du ministère des affaires étrangères : les soldats vietnamiens qui gardaient la porte lui avaient interdit d'entrer.

Déjà, en juillet, Radio-Phnom-Penh avait donné l'ordre à la population d'allumer des bâtonnets d'encens, de dresser des autels et de présenter leurs respects, à l'occasion de la journée des héros et des invalides... de l'armée vietnamienne.

Le nouveau pas en avant du Vietnam, s'il se confirme, aura avant tout un but pragmatique : forger les instruments permettant de contrôler, autant que faire se peut, deux régimes dans lesquels Hanoï ne peut avoir qu'une confiance limitée, si l'on en juge par l'arrestation de ministres et par de récentes confidences antivietnamiennes de fonctionnaires de Phnom-Penh, à un moment où les dirigeants de Hanoï affirment que la Chine se prépare à leur donner une seconde « leçon ». — P. de B.

(1) Radio-Phnom-Penh a annoncé, le 4 septembre, la tenue d'une réunion de « *solidarité militante* » à laquelle participaient « *plus de soixante-dix représentants des experts vietnamiens attachés au bureau du président* ». Les Vietnamiens y ont été remerciés pour avoir « *aidé à installer des comités populaires révolutionnaires dans les villages, communes et districts* » et avoir « *organisé des sessions d'étude pour rallumer les flammes de la haine contre la clique Pol Pot - Eng Sary* ».







DIPLOMATIE

LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES

La première tâche des pays développés est d'assurer la subsistance des plus pauvres

déclare M. Cyrus Vance

Le débat général a commencé lundi 24 septembre, à l'Assemblée des Nations unies, avec un discours du secrétaire d'État américain, M. Vance, qui devait être suivi ce mardi d'un discours de M. Gromyko. S'écartant de son texte, M. Vance a fait allusion implicitement à la présence d'une brigade soviétique à Cuba, en déclarant : « Les relations Est-Ouest peuvent se détériorer dangereusement lorsqu'un côté ne respecte pas les intérêts de sécurité de l'autre côté. » MM. Gromyko et Vance ont eu ensuite, sur l'affaire de Cuba, un entretien qui n'avait pas été prévu et qui, d'après l'A.F.P., n'a pas abouti à des « progrès réels ».

De notre correspondante

New-York. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, a prononcé lundi 24 septembre, à l'Assemblée des Nations unies, un discours dans lequel il a accordé autant de place aux problèmes économiques et sociaux qu'aux questions politiques et stratégiques. Il a lié la crise économique à la pénurie d'énergie et à l'équilibre Est-Ouest.

La première tâche des pays développés, a dit M. Vance, est d'assurer la subsistance des plus pauvres, qui, en 1975, ont eu un déficit de 12 millions de tonnes de produits alimentaires, mais risquent d'en avoir un de 70 à 85 millions de tonnes en 1990. Ce déséquilibre est générateur de conflits régionaux de plus en plus dangereux en raison de la prolifération des armes modernes. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Est et l'Ouest doivent ratifier le *« plus vaste accord de désarmement jamais conclu »*.

Se montrant relativement optimiste pour les relations Nord-Sud, qui, estime-t-il, ont fait *« beaucoup plus de progrès qu'on ne l'a dit »*. M. Vance a mis en garde contre le *« nationalisme économique »* qui risque de déclencher une *« rhétorique en spirale génératrice de nouvelles divisions »*.

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Vance s'est déclaré satisfait des progrès accomplis par l'accord égypto-israélien, mais il ajoute qu'il faudra prendre en considération les *« droits légitimes du peuple palestinien »* et que les Etats-Unis espèrent voir *« les représentants du peuple palestinien et des gouvernements de Jordanie et de Syrie se joindre à cette grande quête »*. Cela, a poursuivi M. Vance, est en accord, et même *« sous-entend notre soutien indéfectible à la sécurité d'Israël, aujourd'hui et pour l'avenir »*.

Le secrétaire d'Etat a lancé un appel à la coopération nucléaire internationale, en particulier à la ratification du traité de non-prolifération par de nouveaux Etats. Il a ajouté que la stabilité stratégique serait encore mieux assurée si l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se mettaient d'accord pour interdire l'ensemble des essais nucléaires.

Une récolte américaine record

M. Vance a consacré une importante partie de son discours à la crise de l'énergie, ce qui a relancé les spéculations sur la place qu'elle tiendra dans les débats, particulièrement lors de la venue du président du Mexique, M. Portillo, le 27 septembre.

Le secrétaire d'Etat a annoncé que les Etats-Unis dépenseraient cette année 3 200 000 000 de dollars pour la recherche énergétique, dont 582 millions pour l'énergie solaire. Ils créeront le mois prochain un institut de coopération qui travaillera sur les projets des Nations unies pour le développement scientifique et technique. M. Vance a également suggéré que la Banque mondiale crée un groupe de recherche sur l'énergie.

A propos du pétrole, M. Vance a déclaré : *« Nous acceptons que les prix reflètent l'ampleur de la demande et aussi la rareté qui menace à long terme l'approvisionnement en carburant, mais dans la mesure où cette rareté ne sert pas à manipuler les prix. »*

M. Vance a annoncé que la récolte américaine serait cette année exceptionnellement bonne et que les Etats-Unis ont levé toutes les limitations à la production de blé pour l'année prochaine. Il a demandé qu'une nouvelle convention sur l'aide alimentaire soit signée en 1980, comme l'a préconisé le Conseil mondial de l'alimentation. M. Vance a rappelé que plus de la moitié de l'aide directe américaine au développement est consacrée à l'agriculture, mais il a ajouté que tous les efforts de la communauté internationale ne serviraient à rien si la croissance de la population mondiale ne se ralentissait pas.

Passant au problème des réfugiés, M. Vance s'est montré pressant et ferme sur la nécessité d'envoyer une aide internationale massive au Cambodge où la famine et les épidémies risquent de provoquer l'*« une des plus grandes tragédies des temps modernes »*. *« Les organisations internationales doivent être en mesure d'envoyer une aide coordonnée, massive et organisée (...) pour tous les Khmers dans le besoin »*, a dit M. Vance. Cet appel a été entendu comme un avertissement, au moment où le vote favorable, vendredi, de l'Assemblée pour le maintien de la délégation du gouvernement de M. Pol Pot a fait naître des rumeurs sur les difficultés que les Vietnamiens pourraient opposer aux projets d'aide au Cambodge.

NICOLE BERNHEIM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SINGAPOUR DÉNONCE L'« IMPÉRIALISME DU TIERS-MONDE ».

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Un terme nouveau, l'*« impérialisme du tiers-monde »* a été ajouté lundi 24 septembre au vocabulaire de l'ONU, par le ministre des affaires étrangères de Singapour.

M. Rajaratnam, dans son discours devant l'Assemblée générale, a expliqué que le nationalisme, originellement force positive et constructive dans le tiers-monde, se trouvait maintenant *« dans une phase destructive et réactionnaire »*, reproduisant les erreurs commises par le nationalisme européen lorsqu'il était dépourvu de maturité. Dans de nombreux pays du tiers-monde, a poursuivi M. Rajaratnam, la solidarité qui transcendait les différences ethniques, raciales, culturelles et religieuses a cédé la place aux persécutions.

« Il me suffira, a-t-il dit, *d'attirer l'attention (...) sur la politique ouvertement pratiquée par le Vietnam dans l'expulsion de millions de ses nationaux, ayant vécu au Vietnam depuis des générations, pour la simple raison qu'ils sont, ethniquement, chinois. »*

L'invasion du Cambodge par le Vietnam est l'exemple le plus récent de cet impérialisme du tiers-monde, a déclaré le ministre de Singapour, et, a-t-il ajouté, *« une des plus intéressantes caractéristiques de la guerre qui sévit actuellement en Indochine réside dans le fait que les agents d'exécution tout comme leurs patrons professent tous la foi communiste »*.

Ainsi, a-t-il noté, la crise des années 70 a fait émerger le fait que les guerres ne sont pas entièrement un phénomène capitaliste. *« De nos jours*, a-t-il dit, *les Etats capitalistes vivent bien plus amicalement entre eux que les Etats communistes. »*

LE QUAI D'ORSAY DÉSAVOUE L'ANCIEN ATTACHÉ MILITAIRE EN ARGENTINE

Le Quai d'Orsay a désavoué, le lundi 24 septembre, les propos du colonel Le Guen, ancien attaché militaire à Buenos-Aires (*le Monde* daté 23-24 septembre). Le porte-parole du ministère a déclaré : *« 1° Le ministère des affaires étrangères ne peut que désapprouver les propos du colonel Le Guen ; 2° Tous les représentants français, quel que soit leur statut ou leur fonction, sont tenus au devoir de réserve ; 3° Le colonel Le Guen n'est plus attaché militaire auprès de l'ambassade de France à Buenos-Aires depuis le 8 septembre. »*

Le ministère des affaires étrangères a, d'autre part, publié le communiqué suivant : *« En application des instructions du gouvernement, M. Destremau, ambassadeur de France en Argentine, a été reçu la semaine dernière par le général Harguindeguy, ministre argentin de l'intérieur, et par le général Pastor, ministre des relations extérieures. M. Destremau a indiqué aux autorités argentines les dispositions du projet de loi sur les disparus qui lui ont paru les plus discutables, s'agissant d'un projet susceptible de s'appliquer à des Français. M. Destremau a souligné toute l'importance que le gouvernement français attachait aux préoccupations légitimes des familles des disparus français. Il a été demandé à M. Destremau de venir rendre compte à Paris des démarches effectuées à Buenos-Aires. »*

[Le colonel Le Guen, à l'occasion d'une remise de décorations avant son départ de Buenos-Aires, a affirmé sa solidarité avec les forces armées argentines, qui luttent contre la subversion. Il s'est également félicité d'avoir participé à cette lutte (« le Monde » daté 23-24 septembre).]

ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE INTERNATIONAL

M. Chevtchenko affirme que plus de 300 agents du K.G.B. travaillent à l'ONU

De notre correspondant

Londres. — M. Chevtchenko, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des affaires politiques, a *« révélé »* lundi soir 24 septembre que l'Organisation internationale était, selon sa propre expression, truffée d'espions soviétiques.

Interviewé au cours de l'émission de la B.B.C. « Panorama », M. Chevtchenko, qui avait fait défection en avril 1978, estime que plus de trois cents « professionnels » de l'espionnage travaillent aux Nations unies pour le compte du K.G.B. Les uns sont des fonctionnaires soviétiques occupant des postes administratifs à l'ONU, dont certains très importants, notamment à la direction du personnel ou de l'information et même dans l'entourage de M. Waldheim. Les autres sont membres de la mission soviétique ou journalistes accrédités auprès des organisations internationales, ou sont encore recrutés sur place. Les espions soviétiques à l'ONU constituent, a-t-il dit, un véritable *« cheval de Troie »*.

M. Chevtchenko a dit que les fonctionnaires soviétiques des Nations unies maintenaient leur allégeance envers leurs pays. Ils abandonnent une part substantielle de leur traitement à la mission soviétique à laquelle ils sont tenus de faire un rapport quotidien. Ceux qui refuseraient de coopérer en faisant état de leur statut de fonctionnaire international sont menacés d'être rappelés à Moscou. D'autre part, le chef de la mission soviétique fait pression sur le secrétariat général pour procéder à des nominations souhaitées par Moscou. C'est ainsi que M. Dneprovski, fonctionnaire subalterne à New-York, aurait été promu chef du personnel à Genève, poste considéré comme très important par le K.G.B. M. Chevtchenko a dit que les agents du K.G.B. aux Nations unies se distinguaient des autres fonctionnaires russes par leur culture et leur aisance, ainsi que par les moyens financiers mis à leur disposition.

Les *« révélations »* de M. Chevtchenko n'ont rien appris à la C.I.A. ni aux autres services de renseignements occidentaux qui l'avaient interrogé immédiatement après sa défection. Ces services ont apparemment jugé utile de permettre à M. Chevtchenko d'apparaître en ce moment à la télévision pour donner la plus large publicité possible aux activités d'espionnage de l'Union soviétique.

H. P.

M. FRANZ JOSEF STRAUSS SOUHAITE QUE LA FRANCE ET LA R.F.A. AIENT « UN PROGRAMME DE DÉFENSE COMMUN »

Dans une interview publiée par *l'Express*, M. Franz Josef Strauss, ancien ministre des finances de la R.F.A. et candidat de la démocratie chrétienne à la chancellerie, déclare notamment que *« les relations franco-allemandes sont certes bonnes, mais elles auraient besoin d'être étendues dans certains domaines. En fait partie l'approvisionnement de nos économies en énergie et en matières premières, mais aussi la coopération militaire, en partant de l'élaboration d'armements en commun — ainsi qu'elle se pratique dans des domaines limités — jusqu'à un programme de défense commun »*.

● *M. Alain Poher, président du Sénat*, a quitté Moscou, lundi 24 septembre, pour regagner la France, après avoir fait une visite d'une semaine en U.R.S.S. sur l'invitation du Soviet suprême. Pendant son séjour, M. Poher a été notamment reçu par Nicolas Tichonov, premier vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. Il a visité Leningrad et Kiev. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Nicaragua

● M. THOMAS BORGE, ministre de l'intérieur, a mis en cause, le lundi 24 septembre, le fils de l'ex-dictateur Anastasio Somoza dans l'assassinat, en janvier 1978, de Pedro Joaquin Chamorro, directeur du journal d'opposition *la Prensa*. Cet assassinat avait contribué au ralliement des milieux d'affaires à l'insurrection sandiniste. — *(U.P.I.)*

Nigéria

● LE GOUVERNEMENT NIGERIAN a décidé de réduire au début de l'an prochain le nombre des conseillers soviétiques présents au Nigéria de trente-huit à cinq, révèlent les services de renseignement américains. La mission militaire soviétique est destinée à assurer la formation des pilotes nigérians sur des Mig-21 fournis par l'U.R.S.S. Les services américains estiment que les autorités de Lagos sont satisfaites des Mig-21, mais pas des instructeurs, dont l'attitude serait jugée trop *« condescendante »* envers les Nigérians. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● M. BREJNEV, chef du P.C. et de l'Etat soviétique, fera au début du mois d'octobre une visite officielle en République démocratique allemande à l'occasion du trentième anniversaire de celle-ci, annonce l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● LES POURSUITES CONTRE DOUGLAS BRAVO, l'un des plus anciens guérilleros du Venezuela, et l'ancien député Fortunato Herrera, accusé d'avoir participé à l'enlèvement de l'homme d'affaires américain William Niehous, ont été levées, lundi 24 septembre, par le président Luis Herrera. Un autre dirigeant guérillero, Carlos Betancourt, aurait fait l'objet de la même mesure. Doublas Bravo a dirigé la guérilla dans l'ouest du pays avec le parti communiste jusqu'à ce que ce dernier abandonne la lutte armée, en 1966. Il avait alors fondé le Parti de la révolution vénézuélienne et avait poursuivi ses activités jusqu'en 1974. — *(A.F.P.)*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Dans la perspective des élections de 1980

Les chrétiens-sociaux bavarois tentent d'améliorer leurs relations avec les syndicats

De notre envoyé spécial

Munich. — Les chrétiens-sociaux bavarois viennent d'ouvrir des pourparlers avec les syndicats pour tenter d'améliorer des relations qui s'étaient singulièrement tendues ces derniers mois. Cette tentative est surtout présentée par le C.S.U. comme un effort pour améliorer le climat social de l'Etat libre de Bavière, premier Land de la R.F.A. par la superficie et second par la population (1), où la coupure entre les dirigeants locaux de la très puissante confédération syndicale ouest-allemande, le D.G.B., et le gouvernement de Munich contraste avec la relativement bonne entente qui règne ailleurs, même dans des Länder dirigés par les chrétiens-démocrates, entre les représentants des salariés et ceux du patronat.

Mais cette « politique de la main tendue », que l'on cherche aujourd'hui, encore timidement, à substituer à celle de l'invective, s'inscrit surtout dans la perspective de la campagne électorale du ministre-président bavarois, M. Franz Josef Strauss. Ce dernier paraît avoir compris qu'il était pour le moins maladroit d'indisposer, par ses attaques virulentes, en Bavière et dans les autres régions de la République fédérale, ceux des syndiqués qui sont susceptibles de voter pour l'opposition en 1980. Mais surtout il souhaite probablement désamorcer par avance une critique que ne manqueront pas de lui adresser les sociaux-démocrates : celle de provoquer, s'il l'emportait, un raidissement des syndicats et l'entrée de la R.F.A. dans une ère de graves conflits sociaux.

On fait certes valoir du côté de la C.S.U. que ce même reproche n'a pas empêché Mme Thatcher de gagner les élections générales de mai dernier en Grande-Bretagne. Mais M. Strauss doit d'abord vaincre les réticences de ses alliés de la C.D.U., plus modérés, et dont un certain nombre, notamment ceux qui sont issus du syndicalisme chrétien, ne tiennent pas nécessairement pour négligeables ou politiquement suspectes les revendications des organisations ouvrières. Vis-à-vis des électeurs modérés, et en particulier des hésitants, le candidat de l'opposition à la chancellerie se doit de présenter l'image d'un homme ouvert au dialogue social, auquel la grande majorité des Allemands de l'Ouest sont très attachés.

Le dégel s'amorce

L'ouverture de ce dialogue s'est manifestée la semaine dernière par une première rencontre entre le président de la fédération bavaroise du D.G.B., M. Jakob Deffner, et le secrétaire général de la C.S.U., M. Edmund Stoiber. Ce face-à-face n'a pas eu de résultats concrets et immédiats, si l'on en croit les commentaires parcimonieux qu'en ont faits les deux parties. Mais il doit être suivi d'une série d'entretiens avec M. Strauss lui-même. Bien que la date de ces nouvelles rencontres n'ait pas encore été fixée et que chacun semble rester sur ses positions antérieures, on convient de part et d'autre qu'un certain dégel s'amorce.

Il est vrai que, chacun pour ce qui le concerne, le C.S.U. et le D.G.B. reviennent de loin. Chez les chrétiens-sociaux on n'hésitait pas, ces derniers mois, notamment dans leur important hebdomadaire, le *Bayern Kurier*, à reprocher au mouvement syndical de vouloir casser la machine économique et à présenter la confédération comme communiste : Epithète rien moins que flatteuse en R.F.A., et pas seulement à droite...

En outre, on critique fort, dans l'entourage de M. Srauss, le monopole syndical de fait dont jouissent dans de nombreux secteurs les fédérations du D.G.B., en dépit de l'existence d'une conférence chrétienne, le C.G.B. Et l'on menace de constituer en Bavière un véritable contre-syndicat d'obédience C.S.U. A quoi les représentants du D.G.B. — qui, compte tenu de l'importance du courant chrétien-social dans toutes les couches de la population bavaroise, ont pris cette menace au sérieux, — ont répondu, au cours de leur rencontre avec M. Stoiber, qu'en aucun cas un syndicat ne devait être lié à un parti politique.

Argument qu'ils n'ont pas dû formuler sans une certaine ironie : l'un des griefs que les chrétiens-sociaux adressent à la puissante confédération est que ses dirigeants les plus en vue sont membres du parti social-démocrate ou très proches de lui : M. Oskar Vetter, l'un des principaux dirigeants du D.G.B., et M. Eugen Loderer, président de la fédération syndicale d'I.G. Farben, portaient les couleurs du S.P.D. lors des élections européennes de juin, par exemple. Parmi les syndicalistes les plus durs, beaucoup ne cachent pas leur sympathie pour l'aile gauche du parti du chancelier Schmidt ou pour les « Jusos » — ces jeunes socialistes si remuants dont les revendications très avancées ont plus d'une fois embarrassé le gouvernement de Bonn.

On est donc encore bien éloigné, avec ce début de dialogue, de la sérénité à laquelle les uns et les autres déclarent aspirer. Les positions respectives ne se sont pas rapprochées pour l'instant. Mais on doit se revoir, se reparler. Comme si, à un an des élections générales, on voulait des deux côtés éviter que l'éventuelle victoire de M. Strauss — hypothèse que l'on n'exclut visiblement pas chez les dirigeants syndicalistes — ne crée une situation dans laquelle Allemands de droite et de gauche devraient renoncer au traditionnel dialogue politique et social qui n'est pas un des moindres mérites de la démocratie ouest-allemande.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) La Bavière s'étend sur 70 547 kilomètres carrés (soit nettement plus du quart de la surface totale de la R. F. A.) et compte environ onze millions d'habitants.

● *Le rapport officiel sur le scandale écologique de Hambourg* (*le Monde* du 20 septembre) conclut à la responsabilité des autorités de la ville hanséatique et des services de l'inspection du travail. M. Rabels, secrétaire d'Etat au ministère hambourgeois de l'environnement, chargé de l'enquête, relève dans son rapport que depuis plusieurs années de nombreux cas d'emprisonnement, des incendies et des explosions sur le terrain de l'entreprise avait été signalés à l'inspection du travail. En outre, les services officiels avaient été saisis de plaintes et de mises en garde concernant le stockage de munitions et de gaz mortels dans cette usine. — *(A.F.P.)*

Espagne

En raison de la tension dans les milieux militaies

M. ADOLFO SUAREZ AJOURNE SON VOYAGE EN AMÉRIQUE

Madrid. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Adolfo Suarez a décidé, le mardi 25 septembre, d'ajourner le voyage qu'il devait entreprendre à partir, du mercredi 26 en Amérique centrale et à Washington. L'ajournement de ce voyage est évidemment liée à la tension qui règne dans les milieux militaires après l'assassinat du gouverneur militaire du Guipuzcoia.

M. Rodriguez Sahagun, ministre espagnol de la défense, a lancé, le lundi 24 septembre, un appel à tous les Espagnols pour qu'ils restent unis et s'identifient *« avec la douleur des forces armées, qui ont un comportement exemplaire »*. Le ministre a ajouté : *« La lutte sera longue, mais nous remporterons la victoire »*. D'autre part, l'attentat contre le gouverneur militaire du Guipuzcoa a suscité une levée de boucliers contre l'ETA militaire dans tous les milieux politiques, même au Pays basque. M. Garaicoechea, président du Conseil général basque, a estimé, lundi, que *« l'ETA militaire recherche le chaos d'une dictature militaire pour arriver à ses fins »*. A Madrid, le journal *El Alcazar*, porte-parole des anciens combattants franquistes, titre : *« Il faut sauver l'Espagne »*, alors que le général Luis Portal publie un article intitulé : *« Assez, canailles ! »*

Italie

Un dirigeant des Brigades rouges blessé et capturé à Rome

De notre correspondant

Rome. — La police italienne a infligé un nouveau coup aux Brigades rouges en capturant, lundi 24 septembre, l'un des principaux chefs de cette organisation clandestine, Prospero Gallinari. Blessé à la tête, au ventre et aux jambes au cours d'un échange de coups de feu, le terroriste était moribond ce mardi matin.

L'épisode a eu lieu en fin d'après-midi dans le quartier Appio Latino de Rome. La police venati de recevoir un appel téléphonique lui signalant que trois jeunes gens éatient en train de changer la plaque minéralogique d'un véhicule. Arrivée sur les lieux, la patrouille de Pubblica Sicurezza fut accueillie par des coups de feu. Elle tira à son tour et Prospero Gallinari s'effondra. Des deux autres terroristes, un seul allait être retrouvé peu après : Mara Nanni, une ancienne autonome de vingt-sept ans qui eut récemment des démêlés avec la justice pour port d'arme non autorisé.

Agé de vingt-huit ans, qualifié de « *très dangereux* », Prospero Gallinari était recherché pour toutes sortes d'attentats dont l'affaire Moro. Des témoins affirment l'avoir vu via Fani le jour de l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne, mais aussi la veille.

C'est lui, pense-t-on, qui provoqua le carambolage de ce 16 mars 1978 à bord d'une Fiat portant une plaque diplomatique.

A vrai dire, les soupçons s'étaient portés sur Gallinari avant même l'audition des témoins, où il apparaissait déjà comme l'un des principaux terroristes en fuite. Ce fils de paysan, originaire de Reggio, en Emilie-Romagne, avait participé à la création des Brigades rouges au début des années 1970, après une brève militance à la fédération des jeunesses communistes, dont il devait être expulsé.

Arrêté en novembre 1974, jugé dix-neuf mois plus tard à Turin, en compagnie de Renato Curcio et d'autres brigadistes, il revendiqua avec ses camarades l'assassinat du juge Coco, de Gênes, et le procès fut suspendu. Il s'en sortit avec dix ans de prison, mais bénéficia d'une remise de peine. Le 2 janvier 1977, un mois avant sa libération, il s'enfuyait de la prison de Trévise.

Les Brigades rouges ont subi de grosses pertes depuis un an. On les suppose plus ou moins démantelées. Cela permet à un groupe concurrent, Prima Linea, d'occuper le terrain et même d'annoncer une « *campagne de terreur* » après l'assassinat d'un haut dirigeant de Fiat, M. Carlo Ghiglieno, cette semaine. Sauf erreur, c'est la première fois aissant ainsi qu'elle est terroriste qu'une organisation clandestine se déclarant révolutionnaire emploie une telle expression, reconnaissant ainsi qu'elle est terroriste.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté aux funérailles de M. Ghiglieno, le 24 septembre, à Turin. Il y avait notamment le président du conseil, M. Francesco Cossiga, qui s'est agenouillé devant le cercueil.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

Les trois principaux partis vont réunir leur congrès

De notre correspondant

Londres. — Le congrès du parti libéral ouvre cette semaine à Margate la série des assises annuelles des grandes formations politiques. Après les libéraux, les travaillistes se réuniront à partir du 1er octobre à Brighton, puis les conservateurs, la semaine suivante, à Blackpool.

Les libéraux, bien qu'écartés aux élections de mai dernier, escomptent récupérer le terrain perdu en ralliant les mécontents. Leur leader, M. Steel, considère qu'onze députés et 14 % de voix — le résultat obtenu en 1979, contre 19 % en 1974 — représentent au début d'un mandat de cinq ans une bonne base de départ pour un renouveau, déjà illustré par plusieurs succès à des élections locales. Les libéraux espèrent aussi, à la faveur des élections partielles (une trentaine environ, en moyenne, au cours des cinq ans) obtenir jusqu'à seize ou dix-huit députés en ralliant les électeurs mécontents du gouvernement conservateur, mais rebutés par un parti travailliste trop orienté à gauche.

A vrai dire, l'intérêt des milieux politiques se concentre surtout sur le congrès du Labour, où, une fois de plus, la gauche et la droite du parti se préparent à un affrontement majeur. Le désaccord porte d'abord sur les responsabilités de l'échec de mai. L'aile gauche, dont M. Benn s'est fait le champion le plus éloquent, estime que les électeurs travaillistes traditionnels, mécontents de la politique des revenus et de l'absence d'une politique vraiment socialiste, ont déserté le Labour. Pour le centre et la droite, groupés derrière M. Callaghan, l'attitude des syndicats dénonçant le contrat social avec le gouvernement travailliste et les grèves de l'hiver sont à l'origine de la défaite, et une orientation trop à gauche empêcherait le parti de revenir jamais au pouvoir.

L'offensive de la gauche travailliste porte principalement sur une réforme fondamentale des structures du parti. Le leader du parti ne devrait plus, selon elle, être élu par le groupe parlementaire, mais par un collège spécial où toutes les tendances seront représentées. En outre, le manifeste électoral du parti devrait être rédigé exclusivement par l'exécutif et non en coopération avec le groupe parlementaire. Enfin, les députés travaillistes devraient, en cours de mandat, rendre des comptes aux sections locales du parti, appelées à désigner un éventuel concurrent au député sortant.

Il s'agit, théoriquement, de « *consolider la démocratie au sein du parti* ». Mais la droite souligne que la réforme vise surtout à renforcer exagérément les pouvoirs de l'exécutif, où la gauche est majoritaire sans contrepoids. Ce centralisme est contraire, disent les représentants de l'aile droite, à la tradition socialiste démocratique d'un mouvement travailliste assimilé à une « *grande Eglise* », acceptant toutes les tendances et les personnalités.

M. Callaghan, favorable au principe d'une réforme des statuts, estime que la discussion détourne le parti de son premier objectif, celui de combattre le gouvernement ; et il suggère qu'elle soit renvoyée à un congrès spécial, l'an prochain. Mais la gauche est bien décidée à livrer bataille maintenant, dans la mesure où elle estime pouvoir l'emporter.

M. Callaghan est donc en grand danger d'être battu à Brigthon. Mais, selon son entourage, un échec, loin de précipiter sa retraite, le stimulerait pour poursuivre la lutte aux côtés de ses amis politiques, notamment de MM. Healey, Owen et Mme Shirley Williams. Il faut noter que MM. Shore et Silkin, situés politiquement à gauche et souvent cités comme successeurs possibles de M. Callaghan, se tiennent à l'écart du débat. De plus en plus, le Labour perd sa spécificité britannique, celle d'être l'unique parti de la gauche, pour s'éparpiller en groupes, divisés eux-mêmes entre plusieurs tendances sur le modèle du continent et s'épuisant en querelles byzantines de plus en plus éloignées des véritables préoccupations du public.

HENRI PIERRE.

DÉFENSE

Sur la défense de l'Europe

I. – La réalité stratégique

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

Puisque ce que l'on était tenté de tenir pour un canular de vacances a finalement pris les proportions d'une affaire aux répercussions intérieures et internationales importantes, il convient sans doute d'examiner du point de vue de leur efficacité les diverses propositions récemment avancées pour assurer à l'avenir la sécurité de l'Europe : mise sur pied d'une défense européenne catalyseur de l'unification politique, accord franco-anglais pour substituer la force des deux puissances européennes nucléaires à celle des Etats-Unis, coopération franco-allemande.

Ce qui frappe *dans* ces *propositions*, c'est leur caractère radical. La prise de conscience soudaine d'une évolution dans le rapport des forces entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pousse aux solutions extrêmes. Pour certains, qui ont toujours souhaité la formation d'une autorité européenne, l'occasion s'offre d'en rechercher non plus le complément, mais l'assiette dans une organisation de défense du Vieux Continent. Pour d'autres, jusqu'à présent farouches champions de l'indépendance politique de notre pays et qui affectaient de croire que, contrairement aux leçons de deux guerres mondiales, cette indépendance pouvait même s'étendre à la défense, c'est le chemin de Damas.

Les prises de position résultent d'options qui répondent avant tout à des choix politiques, certes respectables, mais qui ne répondent guère à la vraie nature des problèmes de sécurité qui se profilent pour la prochaine décennie.

C'est à une appréciation de l'impact de l'évolution de ces problèmes que prétendent les paragraphes qui vont suivre.

Ils porteront tout d'abord sur l'appréciation des changements en cours, puis sur certains problèmes que poserait la mise sur pied d'une organisation européenne de défense, tant sur le plan général que pour certains pays, et en particulier la France.

La fin de la garantie américaine est peut-être l'argument le plus fréquemment mis en avant pour justifier la recherche d'une garantie nouvelle. Et les récentes déclarations de M. Kissinger à Bruxelles, exhortant les Européens à ne pas *« réclamer des assurances stratégiques qui ne peuvent être données »* et soulignant *« l'absurdité de fonder la stratégie de l'Occident sur la crédibilité d'une menace de suicide mutuel »*, vont bien évidemment être exploitées en ce sens.

Or c'est là le type même de la fausse idée claire. Il faudrait s'entendre sur ce que l'on appelle cette « garantie américaine ». Si *c'est l'engagement d'opérations* antidémographiques dans le cas d'agression contre les alliés des Etats-Unis (ou des Etats-Unis eux-mêmes), il y a belle lurette que ce concept, en l'honneur du temps de Foster Dulles sous le nom de « représailles massives », est abandonné. Ce que les Etats-Unis ont affirmé, c'est que le respect de l'intégrité et de l'indépendance de leurs alliés était pour eux d'un intérêt vital et qu'ils emploieraient tous les moyens à leur disposition pour le faire respecter. Cette position est toujours valable.

A cette fin, lorsque la représaille massive perdit sa crédibilité, ils élaborèrent la doctrine de la « riposte graduée ». Ici encore l'interprétation qui en est donnée est souvent inexacte. La riposte graduée ne signifie pas la volonté de maintenir le conflit au niveau de violence choisi par l'adversaire, et notamment le refus d'employer l'arme nucléaire. Elle veut dire que les *moyens* employés pour arrêter l'adversaire seront adaptés aux nécessités de la situation, qu'ils soient conventionnels ou classiques, nucléaires « de théâtre » ou relevant du système central américain. La déclaration adoptée par le Conseil atlantique à Ottawa en 1974 contient d'ailleurs un article — dont la rédaction est d'origine française — et qui aurait dû faire cesser cette mauvaise querelle si ceux qui critiquent la riposte graduée s'étaient donné la peine de la lire. « *La défense*, y est-il dit, *étant d'interdire à l'adversaire éventuel d'atteindre par un conflit armé les objectifs qu'il voudrait imposer, toutes les forces nécessaires seraient employées à cette fin.* »

Cette erreur provient d'une interprétation erronée du mot « dissuasion », confondu avec emploi de l'arme stratégique contre des objectifs démographiques. On a ainsi reproché aux Américains d'avoir abandonné leur dissuasion au profit de la riposte graduée. On a pu lire récemment que « *les Américains n'emploieront pas leur dissuasion pour défendre l'Europe* », sans même remarquer la contradiction qu'il y a entre les termes d'*emploi* et de *dissuasion*, puisque l'objet de celle-ci est de détourner l'adversaire d'une initiative belliqueuse !

L'erreur peut être explicable, sinon excusable, chez ceux qui ne réfléchiraient qu'aux possibilités d'un pays comme la France face à une superpuissance comme l'U.R.S.S. Car il est clair que, dans cet inimaginable affrontement, la seule capacité de dissuasion du faible reposerait sur la menace (crédible ou non, là n'est pas le problème !) d'infliger au fort des dommages jugés « *inacceptables* » : ce qui est le propre des attaques anti-cités. Mais, dans le dialogue entre forts, et surtout lorsque l'un des deux est, comme jusqu'à présent, plus fort que l'autre, la dissuasion repose sur l'éventail complet des forces susceptibles de s'affronter.

Il n'est pas surprenant que, sur des bases entachées d'autant de confusion, les raisonnements élaborés n'aient que peu de rapport avec la réalité et que les solutions-miracles proposées soient du domaine de la fable.

Pour une fois, la fiction dépasse la réalité.

Nous avons dit ici quelle était cette réalité (1). Elle se résume *en ceci que l'amélioration qualitative* des vecteurs soviétiques et l'augmentation quantitative des charges vont désormais donner à l'Union soviétique, tant au niveau intercontinental que sur le théâtre européen, une capacité de première frappe « antiforces » et qu'elle va désormais partager avec Washington l'aptitude au contrôle de l'escalade : c'est sous le double aspect quantitatif et qualitatif que l'U.R.S.S. est en passe d'atteindre au moins la parité avec les Etats-Unis (2).

Ce que nous avons appelé « *la fin de l'équilibre des déséquilibres* » ouvre à l'Union soviétique un large éventail d'options entre l'attaque nucléaire ponctuelle sur les objectifs militaires de l'OTAN et l'attaque par les seuls moyens classiques. Car, contrairement à ce qui est généralement avancé, *l'avantage que l'U.R.S.S. est en* train d'acquérir dans le domaine des armes nucléaires de théâtre va donner sa pleine signification à sa supériorité *incontestable* dans les moyens classiques.

L'impératif, le souhaitable et le possible

Ces altérations intervenues dans le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest, tant au niveau des armes nucléaires stratégiques qu'en Europe, justifient-elles que les gouvernements du Vieux Continent recherchent désormais leur sécurité dans une organisation de défense qui leur soit propre et font-elles à la France l'obligation de réviser les idées *maîtresses de sa politique de défense* ?

Les deux thèses ont des partisans farouches. Pour les uns, cette évolution ne ferait que confirmer la valeur de la dissuasion du faible au fort par la menace d'attaques antidémographiques en cas d'agression contre nos intérêts vitaux. Et si les Alliés, qui ont adopté, malgré nos avis, la doctrine de riposte graduée, se trouvent aujourd'hui dans une impasse, cela ne concerne pas la France, dont la sécurité et l'indépendance sont fondées sur l'arme nucléaire stratégique garante de la « sanctuarisation » du territoire.

Pour les autres, des considérations militaires, politiques, financières et technologiques se conjugueraient pour rendre impérative la mise sur pied d'une défense européenne avec participation ou même initiative française. Dès lors qu'il ne serait plus possible de compter sur la « garantie » américaine, les Européens doivent mettre sur pied, entre eux, l'organisation de sécurité qui équilibrera la puissance soviétique et rétablira la dissuasion sur le Vieux Continent. Le *coût financier d'une telle entreprise*, la nécessité de rester compétitif dans la course technologique, rendraient impératif une association franco-britannique ou franco-allemande. Une telle association serait le ciment de la construction européenne, la nécessité d'assurer sa sécurité étant le fondement même de toute organisation politique. La construction européenne, qui n'a été possible que grâce à l'alliance atlantique, devrait maintenant rechercher une émancipation vis-à-vis des Etats-Unis, toujours alliés, mais non plus protecteurs.

Il n'est pas question ici d'entrer dans le détail d'une discussion sur le souhaitable, qui implique une option politique. On admettra même que le non-souhaitable puisse devenir indispensable si notre sécurité l'exigeait — ce qui n'est pas prouvé — à condition bien entendu que ce soit possible. L'examen du possible est donc important. Et il paraît avant tout nécessaire de ne pas lancer, sur ce sujet, une nouvelle polémique comme celle que nous avons vue à propos de l'élection de l'Assemblée européenne et dont le seul résultat serait d'accentuer les clivages au détriment de ce qui s'avérerait nécessaire.

La première constatation qui s'impose est que, dans un monde qui demeure bipolaire sur le plan militaire, l'Europe de l'Ouest manque de deux des atouts qui font les super-puissances : l'espace et les ressources. Sans doute sa population est-elle du même ordre de grandeur que celle des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Sans doute est-elle le premier foyer commercial du monde, le second par la richesse. Sans doute ses capacités scientifiques, technologiques et industrielles sont-elles supérieures à celles de l'empire soviétique. Ces atouts ne suffisent pas, en cette fin du vingtième siècle, à faire une super-puissance dès lors qu'il manque à l'ensemble la *dimension géographique* qui couvre une portion substantielle de la planète, ouverte à l'Est et à l'Ouest sur le sespaces océaniques, et, plus encore, les *ressources* de matières premières et d'énergie à défaut desquelles la vulnérabilité des approvisionnements constitue une cause de faiblesse plus dangereuse que les menaces d'agression proprement dites.

La seconde considération a trait au volume des efforts nécessaires pour acquérir une puissance pouvant supporter la comparaison avec celle de l'Union soviétique. Comment, dit-on, près des trois cents millions d'Européens intelligents, travailleurs, riches, ne pourraient-ils équilibrer l'effort des deux cent cinquante millions de sujets du Kremlin soumis à un système économique dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne se signale pas par une efficacité exemplaire ?

Ce que l'on néglige de préciser, c'est que l'Union soviétique consacre de 12 à 15 % de son produit national à son effort de défense, que son régime politique permet l'affectation prioritaire des ressources intellectuelles et matérielles à cet effort et que le prix payé est à la fois la dictature politique et la pauvreté du niveau de vie.

Il n'est pas, et il ne sera jamais possible, de rivaliser avec elle en matière de politique de sécurité aussi longtemps que les Occidentaux ne consacreront à leur défense qu'une proportion de leur revenu national située entre 2,5 % et 4 %. L'élévation de la part affectée à cet objectif, jusqu'à un pourcentage qui devrait sans doute atteindre de 8 % à 10 %, serait-elle compatible avec le maintien de notre niveau de vie et de nos libertés politiques ? La mesure détruirait sur les plans politique et économique ce qu'elle prétendrait protéger sur le plan militaire.

Prochain article :

OBJECTIFS ET MOYENS

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au Conseil atlantique.

(1) Voir *le Monde* du 16 mars 1975, « Non-assistance à peuples en danger ».

(2) Notons à ce propos l'étonnement avec lequel on a vu les gouvernements européens se féliciter, à l'occasion de l'accord SALT 2, de la parité qu'il établissait — ou est censé établir — entre les *forces* stratégiques des deux contractants. Dans la mesure où la parité a un sens, elle constitue un renversement d'une situation qui, pendant trois décennies, était marquée par la supériorité des Etats-Unis dans l'ordre quantitatif pour les charges et dans l'ordre qualitatif pour la précision des vecteurs.

Le Monde

politique

AU CONSEIL DE PARIS

L'opposition dénonce la gestion «électoraliste» de M. Chirac

Le Conseil de Paris a adopté, lundi 24 septembre, les comptes d'investissements et de fonctionnement de l'exercice budgétaire de 1978. A cette occasion, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, a vivement reproché au maire de Paris d'avoir masqué les excédents que font apparaître ces comptes, aux seules fins de constituer une réserve destinée à permettre un allégement de la pression fiscale en période préélectorale.

M. Sarre, suivi sur ce point par le groupe communiste (l'orateur du P.C. a dénoncé la constitution d'une véritable « cagnotte » électorale), a estimé que l'existence de ces excédents, d'un total de 483 millions de francs (presque la moitié du budget d'investissement de la Ville), aurait dû éviter en 1979 la révision en baisse des objectifs municipaux, ainsi que l'augmentation de la fiscalité décidée en 1978 pour apurer le contentieux financier entre la Ville et l'Etat.

M. Chirac, excipant de sa qualité de membre de la Cour des comptes, a délivré à M. Christian de La Malène, premier adjoint chargé des finances, un certificat de bonne gestion. Le maire de Paris a évoqué le crédit international de la capitale, gérée, selon lui, de façon « exemplaire ».

L'inter-groupe U.D.F. ne l'a pas contredit, mais M. Raymond Long (P.R.), président du groupe Paris-Renouveau, a regretté que les conseillers n'aient pas été informés de l'existence de ces excédents lors de la discussion du budget modificatif pour 1979. Certains élus giscardiens ont été convaincus par l'argumentation de M. Sarre, même s'ils ont choisi de faire prévaloir la solidarité majoritaire en votant en faveur du maire.

A l'ouverture de la séance, M. Daniel Benassaya (P.S.) évoque l'assassinat de Pierre Goldman, ainsi que divers attentats dirigés contre des personnes de confession israélite ou contre des travailleurs immigrés. L'orateur socialiste estime que le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour juguler la montée *« de la xénophobie, du racisme et du fascisme »*.

M. Henri Meillat indique le groupe communiste s'inquiète également de cette situation.

M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.) fait part de son émotion devant la multiplication des crimes dans la capitale et demande un renforcement des mesures de sécurité. M. Paul Pernin, président du groupe centriste Libertés de Paris, s'associe aux propos de M. Marcus. M. Jacques Chirac souhaite à son tour qu'une action prioritaire soit entreprise dans le domaine de la sécurité. M. Pierre Somveille, préfet de police, indique qu'il s'efforcera de renforcer les brigades mobiles de sécurité.

La discussion relative aux comptes de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 1978 est ensuite ouverte par un exposé de M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire chargé des finances. Les comptes font ressortir un excédent de 309 millions de francs au titre du budget de fonctionnement et de 174 millions de francs pour les investissements.

M. Georges Sarre évoque les déclarations qu'il avait faites, le 9 juillet dernier, lors de l'examen du budget modificatif de la Ville pour 1979, et selon lesquelles la Ville disposait, grâce à ces excédents, des moyens financiers de faire face à une perte de recettes imprévue et donc d'éviter une aggravation de la pression fiscale. (*Le Monde* du 11 juillet.)

M. Sarre ajoute : *« Ces excédents s'accroissent d'année en année. Or, c'est de l'argent qui ne rapporte rien puisqu'il est déposé sans aucun intérêt dans les caisses de l'Etat. Si l'Etat en profite, il n'en va pas de même pour Paris dont l'argent se dévalorise au rythme de l'inflation (...). Cet argent, ces excédents auraient pu trouver un emploi plus judicieux et immédiat dans l'intérêt des Parisiens.*

» Deux occasions se sont présentées et n'ont pas été saisies. D'abord, en juillet 1978, l'Etat nous ayant obligé, par une inscription d'office, à augmenter de 162 millions de francs les dépenses de police, vous avez préféré augmenter la pression fiscale de 6 %. A cette date, il était possible de faire un prélèvement sur l'excédent existant à fin 1977, soit 207 millions. Le sacrifice demandé aux Parisiens était inutile et injuste. Il aurait dû leur être évité.

Une « cagnotte » électorale ?

» Ensuite, en juillet 1979, en tirant prétexte d'une prétendue erreur du ministère de l'intérieur qui a réduit de 147 millions les recettes de la Ville, la majorité du Conseil de Paris a choisi de réduire de 76 millions les crédits de fonctionnement et de 171 millions les crédits d'investissement. Des coupes claires ont été faites. »

Le président du groupe socialiste affirme que cette politique vise un objectif précis : *« Constituer au fil des budgets une réserve croissante qui permette le moment venu, c'est-à-dire l'année précédant les élections, de limiter à un niveau très électoral la pression fiscale. »*

Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) déplore également que *« l'argent des Parisiens soit ainsi thésaurisé »*. Elle regrette que des économies soient obtenues *« à la fois par une politique d'austérité aux dépens des équipements et par une sous-évaluation volontaire du rendement de l'impôt »*. Mme Schwartzbard dénonce à son tour la constitution d'une *« cagnotte »* dont il n'est pas exclu, selon elle, qu'elle permette de financer la prochaine campagne électorale. Elle demande des mesures pour aider les contribuables, notamment l'exemption de ceux d'entre eux qui se trouvent particulièrement démunis.

M. Raymond Long regrette que les comptes de l'exercice 1978 soient présentés tardivement.

Dans sa réponse, M. de La Malène fait observer qu'aucun orateur ne s'est intéressé à la question de savoir si le budget de 1978 avait été *« bien ou mal exécuté »*, indépendamment *« de tout machiavélisme »*. Il concède que *« vouloir alléger la pression fiscale avant des élections n'est pas nouveau dans une démocratie »*, mais il se défend d'avoir nourri un tel projet. Il réaffirme que la capitale *« ne peut constituer un îlot de prospérité dans un pays en crise »*. Le premier adjoint au maire ajoute qu'on ne peut reprocher à une administration fiscale de dégager un excédent, que depuis 1972 ces excédents diminuent en francs constants, et argue de la *« prudence »* qui préside à la gestion de Paris.

M. Jacques Chirac rend hommage à ceux qui conduisent cette gestion, et notamment à M. de La Malène, avant d'affirmer : *« Personne ne pourra sérieusement faire croire que la gestion de la capitale n'est pas, sur le plan financier, aussi exemplaire qu'une œuvre humaine puisse l'être. Tout ce qui peut être dit tendant à faire croire le contraire est dérisoire. »*

Finalement, les comptes sont approuvés avec les voix de la majorité, l'opposition (P.C. et P.S.) votant contre.

Dans l'après-midi, le maire de Paris a publié la déclaration suivante : *« Le souci primordial de la municipalité est de limiter au maximum l'augmentation des impôts locaux. Le résultat du compte de 1978 sera inscrit aux recettes au budget de 1980, selon une procédure identique à celle qui est employée traditionnellement depuis plusieurs années à Paris. Il servira à due concurrence à réduire le taux d'accroissement des impôts de l'an prochain. La suggestion des groupes d'opposition consistait à utiliser cette recette de 1979 pour engager immédiatement des dépenses nouvelles, ce qui aurait abouti à aggraver d'autant les impôts locaux de l'an prochain. C'est la raison pour laquelle la majorité du Conseil de Paris s'est opposée à cette suggestion. Il est rappelé enfin que la trésorerie de la Ville de Paris est calculée de façon à assurer le paiement régulier des fournisseurs et du personnel de la mairie, sans pour autant accumuler des réserves excessives et inutiles. La proposition des groupes d'opposition n'aurait eu d'autre effet que d'entraîner un risque pour le paiement des traitements des fonctionnaires et des factures des fournisseurs. »*

Les conseillers ont ensuite entendu une communication de M. Pierre Lépine (C.D.S.) sur l'accueil des réfugiés de l'Asie du Sud-Est. La Ville a accueilli mille six cent quatre-vingt-dix réfugiés entre le 10 juillet et le 9 septembre.

Le Conseil de Paris a également adopté le principe d'un aménagement du terrain dit des « gazomètres » (18e arrondissement) puis, en séance de nuit, de nouveaux aménagements pour la ZAC « Gulleminot » (13e arrondissement).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les communistes veulent s'opposer à la venue de M. Alfred Töpfer en Loire-Atlantique

Ils lui reprochent ses activités sous le IIIe Reich

De notre correspondant

Nantes. — *« Non à la présence d'un nazi. »* Sous ce titre, la Fédération de Loire-Atlantique du *parti communiste* publie dans son hebdomadaire *les Nouvelles* daté du 20 septembre un long article pour s'opposer à la venue de M. Alfred Töpfer, président de la Fédération des parcs naturels d'Allemagne fédérale. M. Töpfer est attendu le 26 septembre à la tête de la délégation de son pays pour ouvrir les travaux de la sixième assemblée générale des parcs naturels et nationaux européens, qui est organisée du 26 au 29 septembre à La Turbale, dans la presqu'île guérandaise.

Le parti communiste reproche à M. Töpfer, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans et l'un des patrons européens de l'industrie agro-alimentaire, son comportement *sous le IIIe Reich*.

« Les faits sont patents, écrit l'hebdomadaire communiste. *Il est avéré que, dès 1931, Alfred Töpfer était en relations étroites avec le docteur Robert Ernst, président de l'Association des Allemands de l'étranger et d'une ligue des Alsaciens-Lorrains du Reich, connu par ailleurs pour être alors un des distributeurs de fonds de la grande industrie allemande. »* Selon le journal communiste, Töpfer fut dans les années 40 *« un des recruteurs de la cinquième colonne pangermaniste en France »*. Il obtint en outre, à cette époque, le monopole de l'importation des céréales françaises en Allemagne nazie.

C'est ce même Alfred Töpfer qui remit le 23 mai 1979 à MM. Barre et Schmidt le prix Europe, ce qui, à l'époque, avait déjà provoqué les protestations des communistes.

Dans le même numéro, l'hebdomadaire communiste se livre dans un second article à une violente critique de l'*« Europe des banques, et notament des banques allemandes »*.

« La présence en nombre très supérieur à l'habitude de très nombreux touristes allemands dans notre région, écrit le journal, *laisse craindre que ces banques caressent l'objectif de mettre en coupe réglée les sites touristiques français, comme c'est déjà amorcé dans plusieurs régions. »*

Le comité fédéral du P.C. a lancé un appel à toutes ses sections et cellules pour multiplier les initiatives de protestation. Il a demandé aux *« patriotes et démocrates de s'abstenir de siéger dans une assemblée présidée par un tel homme »*.

M. Bernard Legrand, sénateur (gauche démocratique) de Loire-Atlantique, président du parc de Brière et, à ce titre, responsable de l'accueil des congressistes, se montrait très embarrassé. *« J'ai insisté*, a-t-il déclaré le 24 septembre au soir, *pour que M. Töpfer ne vienne pas, de façon à éviter l'incident que le parti communiste cherche à créer à tout prix. Mais M. Töpfer m'a répondu qu'il m'adressait par retour du courrier tous les documents démontrant que les griefs qui lui sont faits sont excessifs. »*

Il est vrai que M. Töpfer s'est rendu en 1976 en Yougoslavie et l'an dernier en Hongrie pour ces mêmes assises des parcs naturels sans qu'il y ait eu de difficultés. Lorsqu'on le lum fait remarquer, M. Maurice Rocher, secrétaire fédéral du P.C. de Loire-Atlantique et directeur de l'hebdomadaire *les Nouvelles*, déclare : *« La politique du P.C. français ne se fait pas à Budapest ni à Belgrade. »*

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

M. GILBERT BAUMET (P.S.) PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD

M. Gilbert Baumet (P.S.), maire de Pont-Saint-Esprit (Gard), conseiller général, a été élu, lundi 24 septembre, président du conseil général du Gard, en remplacement de M. Robert Gourdon (P.S.), décédé le 7 juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet). M. Baumet a été élu par 37 voix sur 43 votants, les 10 autres voix s'étant réparties ainsi : MM. Rouvière (P.S.), 3 voix ; Gaché (U.D.F.), 1 voix ; Journet (P.S.), 1 voix ; Bouet (P.S.), 1 voix.

[Né le 5 février 1943 à Pont-Saint-Esprit, M. Baumet, qui est licencié en droit et docteur ès sciences politiques, est directeur d'une société de transports. Elu maire de Pont-Saint-Esprit en 1971, il siège depuis 1973 à l'assemblée départementale, où il a été réélu le 18 mars dernier, au premier tour, avec 65,17 % des suffrages. Il était, jusqu'à présent, président de la commission des finances du conseil général du Gard.]

M. Jean Poperen dénonce l'« inconditionnalité » du P.C.F. à l'égard de l'U.R.S.S.

Deux membres du secrétariat national du P.S. ont réagi, lundi 24 septembre, aux propos tenus la veille par M. Georges Marchais au micro du « Club de la presse » d'Europe 1 (*le Monde* du 25 septembre).

M. Laurent Fabius a reproché au secrétaire général du P.C.F. d'avoir refusé le *« pacte de non-agression »* proposé par les socialistes. Le porte-parole du P.S. a ajouté : *« Nous nous demandons si Georges Marchais, ayant choisi le parti socialiste comme son principal adversaire, n'est pas conduit finalement à faire le jeu du pouvoir. »*

M. Fabius a rappelé que Léon Blub et Maurice Thorez étaient convenus que socialistes et communistes s'abstiendraient réciproquement d'attaques et critiques contre les organismes et militants participant loyalement à l'action. *« Toutefois*, a-t-il précisé, *chaque parti devait garder son entière indépendance pour développer sa propagande sans injures ni outrages. »*

De son côté, M. Jean Poperen a évoqué la déclaration de M. Marchais selon laquelle communistes et socialistes n'ont pas la même conception en matière de défense nationale. Le secrétaire général du P.C.F., s'adressant à M. Claude Estier, avait précisé que cette divergence *« a été une des raisons de l'échec du programme commun »*. Il avait ajouté : *« Rappelez-vous que François Mitterrand refusait de prendre, dans le programme commun, l'engagement d'assurer à la France les moyens de sa défense, qu'il voulait renvoyer cette question à un référendum. Je peux même vous dire qu'il l'a annoncé le 28 juillet 1977 à la télévision. J'étais en vacances en Corse et lorsque j'ai entendu les propos de François Mitterrand, je me suis tourné vers les amis qui étaient avec moi et leur ai dit : « Le programme commun » est mort, voilà la démonstra- » tion que François Mitterrand » n'en veut plus. »*

» Par conséquent, il ne faut pas dire que vous étiez pour l'existence d'une force de frappe indépendante et nationale. »

M. Poperen a indiqué : *« Cette déclaration de Georges Marchais, est d'une réelle gravité. Elle signifie que c'est bien pour des raisons de politique extérieure d'abord que les dirigeants du parti communiste français ont rompu l'union de la gauche. La justification de toutes les initiatives, sans exception, de la diplomatie de l'U.R.S.S. et de ses alliés, notamment au Cambodge et en Afrique, le refus hargneux de répondre à propos du document Orlov sur l'ampleur du phénomène concentrationnaire en U.R.S.S. procédaient du même état d'esprit. Les raisons du retour à l'inconditionnalité de fait à l'égard de l'U.R.S.S. et celles du nouveau cours de la politique du communisme mondial n'apparaissent pas encore très clairement, mais les conséquences en seront très sérieuses et les socialistes ne doivent pas en différer un exament approfondi. »*

« L'HUMANITÉ » : l'injure remplace l'argumentation

Répondant à MM. Fabius et Poperen, René Andrieu écrit, mardi 25 septembre, dans *l'Humanité*, dont il est directeur adjoint, qu'*« il ne se passe guère de jour »* sans que les communistes *« soient ainsi pris à partie, l'affirmation sans preuve, voire l'injure, remplaçant l'argumentation »*.

René Andrieu ajoute : *« Peut-être Jean Poperen voulait-il nous donner l'occasion de rappeler — sans injures ni outrages — que la politique des socialistes en matière de défense rejoint à la fois les vœux de M. Giscard d'Estaing et ceux du département d'Etat. Voilà qui est fait. »*

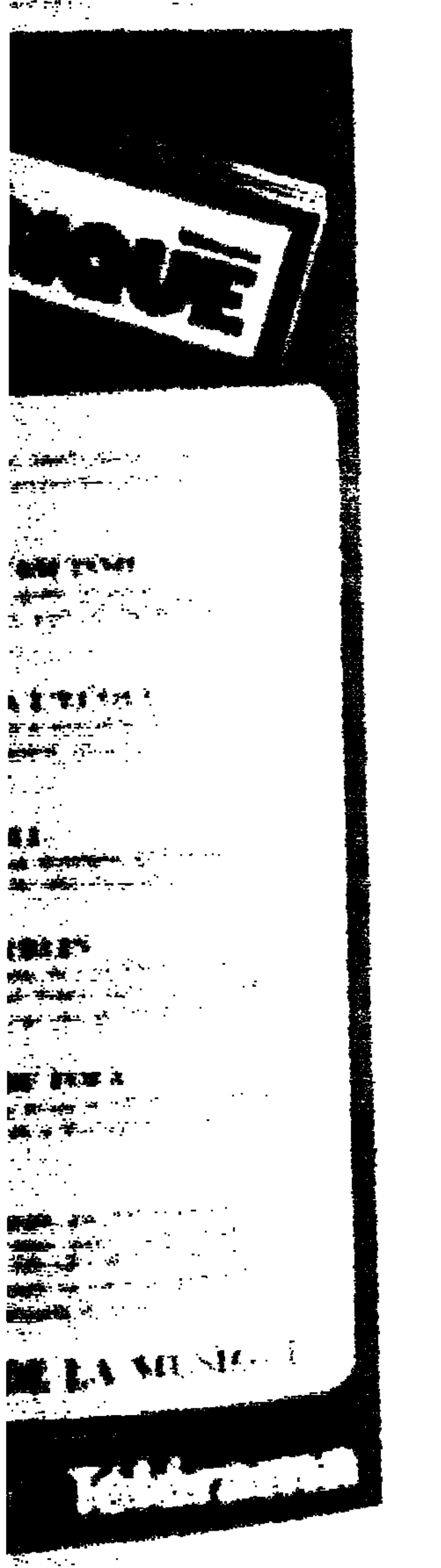
M. RAYMOND BARRE ET « LE POINT »

Nous avons indiqué, dans nos éditions du 25 septembre, que M. Raymond Barre se plaisait à faire état, en privé, des résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP pour *le Point « mais non publiés par l'hebdomadaire »*. En fait, si *le Point*, dans son numéro daté 27 août-2 septembre, n'a pas publié, sous forme de tableau, et dans le détail, les résultats en question, ceux-ci figuraient néanmoins, en partie dans le commentaire du sondage : *« Une seule consolation pour le premier ministre (et peut-être pour V.G.E.) : nul n'aurait fait mieux que lui*, écrivait l'hebdomadaire. *Les Français sont conscients qu'on ne résoudra pas les difficultés présentes par un coup de baguette magique. L'IFOP a, en effet, demandé aux personnes interrogées qui, des six personnalités suivantes, aurait fait mieux que Raymond Barre. Voici les réponses dans l'ordre décroissant : Mitterrand (21 %), Rocard (20 %), Marchais (13 %), Chirac (10 %), Chaban-Delmas (9 %), Michel Debré (7 %). »*

Le Point n'indiquait pas, toutefois, que dans une partie complémentaire de ce premier sondage, non publié, le nombre des personnes interrogées estiment que chacun de ces six personnalités farait *« moins bien »* que M. Barre était supérier à celui des personnes estimant le contraire. Voici pour chacune des personnalités citées, le pourcentage des personnes interrogées jugeant que celle-ci ferait *« moins bien »* que M. Barre ; dans l'ordre décroissant : M. Marchais (41 %) ; M. Mitterrand (32 %) ; M. Debré (29 %) ; M. Chirac (28 %) ; M. Rocard (25 %) ; M. Chaban-Delmas (18 %).

● *M. Jacques Blache*, secrétaire national de la Fédération des gaullistes de progrès, créée après les élections cantonales, en avirl dernier, à la suite de la scission intervenue au sein de la Fédération des républicains de progrès, présidée par M. Jean Charbonnel, maire de Brive, reproche à celui-ci d'avoir accepté, à la demande de M. Chirac, une *« mission d'information et de contacts »* auprès des gaullistes non R.P.R. (*le Monde* du 19 septembre). Il *« dénonce les manœuvres de M. Jean Charbonnel, qui, après avoir fait perdre la présidence du conseil général de Corrèze aux forces démocratiques, cherche maintenant à ternir l'image de marque du courant politique des gaullistes de progrès en se ralliant à la majorité giscardienne par Chirac interposé »*.

● *M. Dominique Gallet*, président du club Gaullisme et prospections, ancien secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, approuve M. Charbonnel d'avoir accepté la misison que lui a confiée M. Chirac en vue *« de contribuer au rassemblement de tous les gaullistes »*. Il estime : *« Un sursaut national du peuple français est nécessaire pour enrayer définitivement l'engrenage de l'abandon. »*



POLITIQUE

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DES GROUPES DE LA MAJORITÉ

A Aix-les-Bains, le R.P.R. doit développer ses nouvelles orientations

Le groupe parlementaire R.P.R. tient ses journées d'études de mercredi 26 à vendredi 28 septembre dans la station des Arcs puis à Aix-les-Bains en Savoie.

Les sujets retenus pour les séances de travail se rapportent donc aux projets qui seront débattus au Parlement au cours de la session d'automne. Dès le premier jour, M. Marette (Paris) évoquera les problèmes économiques, et MM. Mancel (Oise) et Seguin (Vosges) ceux de l'emploi. Jeudi, les questions relatives à la Sécurité sociale seront traitées par M. Pons (Essonne) et celles de la famille par Mme Missoffe (Paris) alors que M. Couve de Murville parlera de la politique étrangère. La dernière journée sera consacrée à l'examen de la politique énergétique avec M. Schvartz (Moselle) et à celui de la réforme de la taxe professionnelle avec M. Voisin (Indre-et-Loire) avant que M. Claude Labbé, président du groupe et conseiller politique du R.P.R. ne prononce le discours de clôture.

Ces journées parlementairs seront en fait dominées par la perspective du débat budgétaire qui commencera le 16 octobre à l'Assemblée nationale. Les députés, qui ont été très sensibles aux critiques adressées à la politique économique et sociale du gouvernement par M. Jean Méo lors du comité central du R.P.R., dimanche 23 septembre, s'efforcent de mettre au point certaines contre-propositions et des amendements.

M. Claude Labbé a défini avant ces journées l'objectif qui doit être recherché, en disant : « *Elles seront surtout axées sur le nouveau départ du R.P.R. après une période de trois ans consacrée essentiellement à des campagnes éictorales. La réorganisation du R.P.R. passe aussi par ses groupes parlementaires, qui devront faire un effort accru de propositions.* »

M. Chirac, venant de Strasbourg, où siège l'Assemblée européenne, assistera à ces journées mais n'y prendra pas la parole. Après son discours du comité central, il préfère ne pas multiplier les interventions, réservant éventuellement ses jugements sur la politique économique et sociale pour le débat budgétaire de l'Assemblée nationale, au cours duquel il pourrait prononcer un discours fixant la doctrine du R.P.R. en la matière.

Il mesurera aussi, à Aix-les-Bains, l'écho qu'auront reçu ses propositions de « *rassemblement des Français* » et d'ouverture du mouvement gaulliste.

Ainsi M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, qui dimanche affirmait que « *le R.P.R. ne pouvait pas prétendre assurer la survie des principes gaullistes* » (*le Monde* du 25 septembre), exprimait le lendemain sa « *satisfaction* » à propos de la manière dont s'était déroulé le comité central du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

M. PEYREFITTE : un comité central très important.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, ancien député R.P.R., a déclaré, lundi 24 septembre, à Nevers : « *Le comité central qui s'est tenu, dimanche, m'apprait comme très important pour l'avenir. Les interventions des responsables du mouvement ont donné le ton à un changement que nous étions nombreux parmi les gaullistes à espérer depuis décembre dernier.*

» *Comment ne serions-nous pas satisfaits de constater que Jacques Chirac et la direction du R.P.R. proposent une nouvelle voie au mouvement ? Les déclarations d'intention très positives qui ont été formulées doivent maintenant entrer dans les faits. A commencer par les suggestions concernant une plus grande tolérance interne et l'ouverture d'un débat entre tous les gaullistes.*

» *Quand nous parlons d'états généraux du gaullisme, cela signifie : se retrouver avec tous les gaullistes, qu'ils soient au R.P.R. ou qu'ils lui restent extérieurs, pour réfléchir ensemble et agir ensemble.*

» *Le Rassemblement, ne l'oublions pas, est la réunion de gens de différents courants de pensée qui sont d'accord sur l'essentiel, ce qui n'exclut pas la discussion franche et même rude. Un pas reste à franchir pour mettre les intentions en accord avec les faits.* »

● *Mlle Françoise Gaspard*, maire de Dreux, n'est pas député, comem nous l'avons indiqué hier par erreur, mais membre (P.S.) de l'Assemblée européenne.

A Vittel, l'U.D.F. veut éviter que M. Giscard d'Estaing n'apparaisse comme son porte-parole en 1981

De notre envoyé spécial

Vittel. — Les travaux des journées parlementaires de l'U.D.F. ont commencé avec retard, lundi 24 septembre, à Vittel. Les conditions atmosphériques, et en particulier le brouillard, ont, en effet, empêché nombre d'élus et de membres du gouvernement qui devaient y participer d'arriver à temps.

Dans une interview à l'*Est républicain dimanche* publiée le 23 septembre, M. Pinton indiquait notamment : « *L'U.D.F. ne préparera pas de programme pour 1981. Ce n'est pas son rôle. L'élection présidentielle, c'est l'élection d'un homme. Libre au P.S. de préparer un nouveau programme, mais cela signifie qu'il ne proposera pas aux électeurs un candidat, mais un document rédigé par Jean-Pierre Chevènement, revu par Pierre Mauroy, corrigé par Michel Rocard et vendu aux Français par François Mitterrand.* »

Rédaction d'un programme et effort doctrinal

Dans son intervention de l'après-midi, M. Pinton a repris ce thème en établissant une distinction entre rédaction d'un programme et effort doctrinal. Il a souligné : « *Ce qu'il faut, c'est reprendre le plus vite possible un certain nombre d'idées-forces. Si l'U.D.F. a eu du mal à accélérer le mouvement, c'est sans doute parce qu'elle n'a pas su rassembler assez vite une série d'objectifs pour les présenter globalement aux Français. Ce sera sa tâche pour les six prochains mois.* »

Le délégué général de l'alliance giscardienne considère que l'objectif de sa formation doit être de donner à ses propositions une tonalité aussi « centre gauche » que possible (l'élection présidentielle devant, à ses yeux, se jouer au centre gauche), mais cette démarche risque de heurter certaines « sensibilités » au sein d'une union relativement composite, dont tous les courants ne sont pas également réformistes. Il s'agit donc plutôt de créer une « ambiance » que risquer de provoquer des tensions en mettant en chantier un programme. A ces raisons s'en ajoutent d'autres, à caractère tactique : l'U.D.F. doit laisser les mains libres au candidat Valéry Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle. Celui-ci ne doit pas apparaître comme son porte-parole et le promoteur de son programme. Il ne doit pas pouvoir se faire, non plus, qu'on oppose aux propositions du candidat la plate-forme du parti qui se réclame de lui. M. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'U.D.F. à l'Assemblée nationale, a déclaré à ce sujet : « *Nous n'avons pas oublié qu'une élection présidentielle ne se gagne pas sur un parti.* »

Au cours de la même séance, consacrée à un débat de politique générale, les élus ont affirmé leur volonté de soutenir l'effort de rigueur du gouvernement, mais nombre d'entre eux ont aussi manifesté l'inquiétude que leur inspire le mécontentement que provoque cette politique dans l'opinion : il faut que le gouvernement soit plus réaliste et plus convaincant dans ses explications, ont-ils dit en substance, il faut plus de solidarité et plus d'équité.

La journée de mardi devait être consacrée à la politique industrielle et à l'examen du budget. M. Doufflagues devait, mardi également, présenter ses conclusions d'ancien rapporteur de la commission d'enquête sur l'information (voir page 48). Mercredi, les élus de l'U.D.F. doivent débattre de la politique sociale. Les journées parlementaires se termineront, jeudi 27 septembre, par une séance de travail avec le premier ministre.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le CRIF appelle la communauté juive de France à se préparer à « affronter les crises éventuelles »

Dans un message adressé à la communauté juive de France par le CRIFN, à l'occasion du Nouvel An juif (Rosh Hachana 5740), cet organisme, qui regroupe l'ensemble des institutions juives de France (1), dénonce les « *insidieuses tentatives de réhabilitation d'idéologies perverses totalitaires* » et critique la diplomatie française et sa politique à l'égard de l'O.L.P., déclarant notamment :

« *Même guidés par des intérêts économiques légitimes, c'est une erreur de soutenir qu'une paix globale est contradictoire avec le traité de Washington, premier effort historique d'apaisement réalisé au Proche-Orient depuis 1948.*

» *De même, nous devons dénoncer les condamnations unilatérales envers Israël et les réprobations sans nuance pour ses opérations défensives au Sud-Liban, pratiquement occupé par l'O.L.P., qui tranchent singulièrement avec l'extrême discrétion observée envers tous les massacres dans ce même Liban, aussi bien des Palestiniens que des chrétiens ou des Arméniens (...). Dans ces temps difficiles, le CRIF appelle la communauté juive organisée en France à maintenir inébranlable le mur de solidarité avec Israël, avec le combat des juifs d'U.R.S.S. et celui pour la libération des juifs de Syrie. Il l'exhorte à agir avec sang-froid et résolution, consciente de ses droits et de ses devoirs, et aussi de sa contribution à la société française. Eclairée par les épreuves de son histoire, elle doit être prête à affronter les crises éventuelles, à résister aux menaces et aux pressions d'où qu'elles viennent, en y opposant ses convictions et sa cohésion.* »

(1) Conseil représentatif des institutions juives de France, 19, rue de Téhéran, 75008 Paris.

« TRIBUNE JUIVE » : le combat du judaïsme est engagé depuis l'éternité contre la nouvelle droite.

Dans le numéro de *Tribune juive* daté 21-27 septembre, le rabbin Jacquot Grunewald, directeur de la publication, écrit notamment, à propos de la nouvelle droite :

« *Quant à connaître le degré de représentativité de la nouvelle droite et ratiociner de son avenir, nous en sommes, comme d'autres, incapables. Mais souvenons-nous que « petit poisson deviendra grand ». Ce n'est qu'au jour, précisément, où le requin est redoutable qu'on remarque enfin ses dents. Au-delà de toute futurologie, il paraît certain que dès aujourd'hui les racistes et tous ceux qui ont gardé la nostalgie des temps où les grands aryens dominaient les sous-hommes sont ravis de l'espoir que pour eux dessine la nouvelle droite et des « justifications » scientifiques qu'elle véhicule comme le faisait l'ancienne droite ; ou les nazis perpétrant, au nom de la science toujours et encore, les crimes eugéniques (...). Dans cette perspective, on aurait tort de considérer la celtitude et les tentations païennes de la nouvelle droite comme un phénomène folklorique et, somme toute, amusant. Aucun de ses militants n'élabore les rites d'un nouveau culte idolâtre, mais la théorie païenne est organiquement liée à celle qui nie l'égalitarisme et l'unité de la création et, au-delà des principes, ouvre les voies d'applications pratiques pour une conduite qui n'a aucune raison d'être morale ni juste. Du principe de l'inégalité génétique à l'application de l'immoralité, la boucle est bouclée. Soyons fiers, face à cette théorie-là, de faire preuve d'intolérance.*

» *Car le combat du judaïsme est engagé depuis l'éternité contre la nouvelle droite. Elle ne représente rien d'autre que la mise en œuvre des principes racistes et se situe exactement au niveau des théories qui sont contraires aux impératifs unitaires du judaïsme.* »

RAPATRIÉS

LES TITRES D'INDEMNISATION POURRONT ÊTRE MOBILISÉS

Le ministère de l'économie et le secrétariat d'Etat chargé des rapatriés ont donné des directives pour que les titres d'indemnisation remis aux rapatriés puissent être désormais mobilisés auprès des banques et des établissements de crédit. « Ces *mesures*, indique le cabinet de M. Jacques Dominati, *ont un triple objet : faciliter la libération des éléments du patrimoine des rapatriés servant de garanties à des emprunts antérieurs au 2 janvier 1978* (les titres pourront être substitués aux biens immobiliers, par exemple, comme garanties) ; *accroître la capacité d'emprunt des titulaires des titres d'indemnisation grâce à une procédure spécifique de domiciliation irrévocable des annuités, versées aux rapatriés, auprès des établissements prêteurs ; faciliter l'acquisition à crédit de résidences principales par les titulaires de titres en autorisant les établissements prêteurs à assimiler à un élément d'apport personnel les prêts consentis en contrepartie d'une domiciliation des titres* ». Pour le secrétariat d'Etat, « *ces importantes mesures répondent aux vœux des rapatriés concernant l'utilisation des titres sans porter atteinte à leur fiabilité, mais en les revalorisant auprès des organismes prêteurs* ».

Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes manifestent contre la présence française

De notre correspondant

Nouméa. — Plus d'un millier de manifestants du Front indépendantiste, en grande majorité mélanésiens, se sont rassemblés lundi 24 septembre, jour anniversaire du rattachement de la Calédonie à la France, pour protester contre ce qu'ils considèrent comme étant l'anniversaire de « l'aliénation du peuple kanak ».

Les cahiers de doléances ont été déposés dans de nombreuses gendarmeries dans l'intérieur, mais, à l'exception de la commune de Touho où l'on signale un accrochage avec les gendarmes, mais sans blessés, il n'y a pas eu d'incidents. A Nouméa, après un meeting qui s'est déroulé dans un quartier périphérique, les manifestants ont pris la direction du haut commissariat pour y déposer également un document réaffirmant les droits à l'indépendance du peuple kanak. A l'entrée de la ville, le défilé, à la tête duquel se trouvaient des élus de l'Union calédonienne, du PALIKA (Parti de libération kanak), du FULK (Front uni de libération kanak) ainsi que le député (non inscrit) Roch Pidjot, s'est heurté au barrage de police.

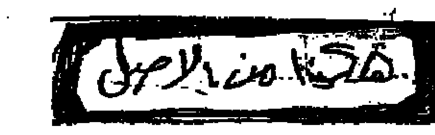
La délégation qui a été reçue par le directeur de cabinet du haut commissaire a pu réaffirmer « *la volonté des Kanaks et des travailleurs de manifester de façon calme et déterminée contre la présence du colonialisme français* », pour aboutir ainsi à l'indépendance. M. Pidjot a défini le 24 septembre comme un jour de deuil pour le peuple kanak, qui, « *depuis cent vingt-six ans, lutte par refus de l'aliénation* ».

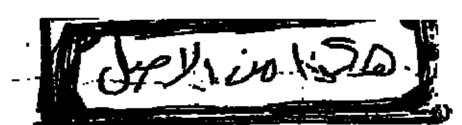
Après le retour de la délégation, la manifestation s'est terminée dans le calme. A noter que le MOP (Mouvement pour l'ordre et la paix), composé en majorité d'Européens, constitué récemment pour s'opposer au mouvement indépendantiste extrémiste, s'est contenté d'observer et n'a pas organisé la contre-manifestation que l'on pouvait craindre. Il avait appelé à assister en masse au défilé militaire qui avait lieu sur le front de mer, mais le beau temps a plutôt incité les Nouméens à partir se reposer. De son côté l'Association des kanaks en France et le Comité des étudiants européens pour l'indépendance kanak a dénoncé « *la responsabilité de Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM en ce qui concerne le climat de tension qui ne cesse de s'aggraver en Nouvelle-Calédonie, la formation dans les villages européens de la Grande Terre de milices armées d'extrême droite* », et demandé que soit « *définitivement mis un terme à la célébration du 24 septembre* ».

JEAN-NOËL FÉRAUD.









POINT DE VUE

CHANGER LA GAUCHE

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

JAMAIS l'échec n'a été si évident. Jamais le pouvoir *n'a été si* impopulaire. Jamais l'attente d'un changement n'a été plus profonde. Mais jamais l'alternance n'a paru si lointaine. Mais jamais la gauche n'a autant déçu. A force de gérer la défaite de 1978. A force de ressasser ses griefs. A force d'exhiber querelles de clans et d'états-majors.

Les rencontres bilatérales actuelles sont donc, par elles-mêmes, un fait important. Même si chacun en mesure les limites. Mais ce qui compte surtout, c'est la réflexion programmatique engagée dans chaque parti. Tant il faut dessiner le visage d'une autre gauche. Plus diverse. Plus concrète. Plus nouvelle.

Gauche diverse

Gauche diverse, d'abord. Acceptant son pluralisme. Acceptant la diversité de ses composantes. Pour s'en enrichir et convaincre le plus grand nombre d'électeurs de se reconnaître en elle. Car l'union de la gauche ne passe pas par l'uniformisation. Par la banalisation de ses divers partis. Bien au contraire.

Le P.C. défend sa propre doctrine et ses propres thèses. Avec la dernière énergie. C'est son droit. Et même son mérite. Mais il appartient au reste de la gauche de faire de même. Il lui appartient d'affirmer aussi nettement sa propre culture. Son propre « modèle ».

En vérité, il a toujours existé deux grands « *modèles* » au sein de la gauche. L'un de type étatique et centralisateur. L'autre fondé sur la décentralisation et la redistribution du pouvoir vers la base. Vers les collectivités et les associations.

A la gauche non communiste de défendre et d'approfondir sa conception propre. Sans céder au conformisme ou à la complaisance. Sans converger à l'excès vers les dogmes et les normes d'autrui.

Ce serait le cas si, d'aventure, son nouveau projet comportait finalement plus de centralisme que de décentralisation. Plus d'étatisme que d'autogestion. Plus d'extension des nationalisations que d'influence sur l'économie.

Gauche concrète

Ce serait le cas s'il privilégiait la reconquête du marché intérieur au point de verser dans le protectionnisme. Sinon dans l'autarcie.

Ce serait le cas s'il était plus soucieux d'indépendance nationale que d'internationalisme. Ou s'il préférait *la « détente » en Europe* à la construction européenne.

Ce serait le cas, enfin, s'il se référait davantage aux valeurs tradition*nelles qu'aux libertés nouvelles*, dont la revendication est portée par la contestation légitime des « marginaux ».

Du reste, face à la crise économique et aux échecs du pouvoir, les Français attendent de la gauche autre chose qu'un débat scolastique sur les dogmes centenaires du *marxisme élémentaire. Ils attendent*, sans doute, une gauche moins brillamment théoricienne. Mais plus praticienne. Et plus opérationnelle.

Une gauche les pieds sur terre et le front sur les dossiers. Bref, une « gauche de gouvernement », de type mendésiste, prête à prendre demain les commandes de l'Etat. En prise directe sur les grands pro*blèmes de ce temps que le pouvoir* traite avec tant d'insuccès ou d'impéritie.

Comme la crise de l'énergie. Avec ses périls pour la balance commerciale, l'activité économique et l'emploi. Comme la politique industrielle. Avec l'effort nécessaire vers les productions à haute technologie, créatrices d'emplois, qui représentent l'aventure industrielle du vingt et unième siècle : l'informatique, la microélectronique, l'astronautique, l'exploitation des océans, la bio-industrie, les énergies nouvelles.

Bien sûr, cette politique industrielle est à définir dans le cadre d'une planification démocratique. Pour dégager une rationalité et une volonté collectives. Pour empêcher le simple pilotage à vue, qui remet *la conduite de l'économie nationale* à l'arbitrage des grands groupes privés.

Que la majorité se désintéresse du Plan est dans l'ordre des choses et conforme à la logique « libérale ». Mais la gauche et ses élus auraient *pu* se montrer plus inventifs et plus offensifs dans le débat parlementaire sur les grandes options du VIII[e] Plan — ce document sceptique et velléitaire qui donne une forme molle à notre destin collectif.

Gauche nouvelle

Désormais, d'ailleurs, la gauche devrait proposer que ce Plan économique se double d'un « Plan social ». Pour programmer, avec précision, la réduction des inégalités. Pour organiser, avec force, la solidarité nationale en faveur des chômeurs, des personnes âgées, des *handicapés*.

Mais la gauche n'a pas seulement à apporter des réponses concrètes à la crise économique. Il lui faut aussi répondre à la crise « culturelle ». A ce « malaise dans la civilisation », qui se développe de proche en proche.

C'est vrai : tout un électorat, souvent jeune et attentif aux *luttes* nouvelles, se reconnaît mal dans la gauche traditionnelle. Car celle-ci leur paraît accepter la société de malaise. Pour ne pas dire la société « répressive », au sens de la psychanalyse. Celle qui sacrifie les tendances naturelles et les besoins véritables. Celle qui répand la tension, l'aliénation, la contrainte.

Cet électorat critique attend une gauche innovatrice et non conformiste, qui dessine le projet d'une société différente, où vivre autrement. Une gauche nouvelle, qui soit *le lieu d'expression des sensibilités* nouvelles. Celles des jeunes, des écologistes, des *régionalistes*.

Une gauche qui connaisse Marx et Engels, mais qui n'ignore pas Reich et Goodman, Roszak et Mumford. Bref, une gauche en mouvement, qui développe une « stratégie *de rupture* » aussi avec la société *répressive*.

Six luttes

Cette gauche *nouvelle* lutterait pour *casser le système politicien*. Pour faire que la vie publique cesse d'être une profession, un spectacle et le territoire de l'argent-roi. Elle proposerait de développer, au plan *local et national, les possibilités* d'initiative populaire et de référendum. Elle réclamerait qu'on *plafonne* strictement les dépenses électorales, et que l'Etat assure leur financement. Elle se battrait *pour* le droit à l'expression des petites formations et des groupes minoritaires.

Cette gauche nouvelle aurait à cœur de *limiter l'Etat*. De remettre l'Etat à sa place. *Pour rendre vie* à la « société civile », anesthésiée et écrasée par les grands appareils centraux. L'objectif serait de redistribuer le pouvoir vers le bas. Non de remplacer une technocratie de droite par une technocratie de gauche.

Elle chercherait à *freiner la société de démesure*. La « grande société anonyme » des *mégalopoles* et des multinationales, qui écrase l'individu. Elle reprendrait le slogan : « *Small is beautiful* » (1). Pour dessiner une économie à hauteur d'homme, qui favoriserait les implantations industrielles de petite ou moyenne dimension, mettant en œuvre des technologies douces et plus économes en énergie.

Cette gauche *nouvelle* s'emploierait à *inverser la société d'uniformité*, qui rend chacun pareil à chacun. Normalisé. Standardisé. Elle encouragerait l'épanouissement des différences. La variété des genres de vie et des cultures. Elle reconnaîtrait le droit de chaque région à sa personnalité. Pour faire revivre une France de saveur et de couleur. Une France de la diversité. De la Bretagne à la Corse. De l'Alsace à l'Occitanie.

Cette gauche vivante s'attacherait à *empêcher la société de la pollution et du tout-nucléaire*. La société de l'*Amoco-Cadiz* et de Super-Phénix. Elle se mobiliserait pour préserver la nature et les grands équilibres biologiques de l'éco*système*.

Enfin, la gauche nouvelle agirait avec intransigeance pour *défendre les droits de l'homme*. Elle refuserait de se taire ou de balbutier seulement de timides reproches devant les salles de torture d'Argentine et les camps du goulag. Elle refuserait de se taire devant l'extermination par la faim, qui frappe des millions d'êtres humains dans le monde.

Un changement radical

Il serait vain de prétendre que ces aspirations *nouvelles* soient le monopole de telle ou telle organisation. Car elles sont largement *partagées par* plusieurs forces de gauche — politiques, syndicales ou culturelles — déjà au travail.

Pour sa part et à sa place, le M.R.G. entend contribuer à ce renouvellement de la gauche. Comme il a déjà commencé à le faire. Depuis des mois. Et parfois des années. En faisant de l'écologie sur le terrain, comme à La Rochelle. En proposant, le premier à gauche, un référendum sur le nucléaire. En manifestant à Creys-Malville. En déposant un texte de loi pour empêcher l'argent de régner sur la politique. En lançant des campagnes *pour* les « *libertés nouvelles* » ou les « 4 D » : dimension humaine, diversité, décentralisation, droits de l'homme (2).

Aujourd'hui comme hier, le M.R.G. souhaite que s'affirme davantage une gauche du concret, apportant des réponses précises aux grands problèmes du présent, comme une gauche des sensibilités *nouvelles*, dessinant une société différente où vivre autrement.

L'alternance, demain, dépend *d'une alternative de changement* attractive. Et cette alternative passe sans doute par là. Par le développement, au sein de l'opposition, de la gauche nouvelle. Cette gauche plus verte, plus vive. A l'écoute de son temps et du mouvement de la vie.

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG.

(*) Vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, député à l'Assemblée européenne.

(1) Ernst Schumacher, *Small is beautiful*, Seuil, 1978.

(2) Voir R.-G. Schwartzenberg, « Radicals », *le Monde* du 9 juillet 1976 ; « Libertés nouvelles », *le Monde* des 12-13 février et du 14 février 1978 ; Novation et crédibilité », *le Monde* du 30 mars 1978 ; « Les 4 D », *le Monde* du 27 septembre 1978.

société

JUSTICE

Quatorze inculpations à Périgueux après la découverte d'un trafic d'hormones d'élevage

Pour 10 kilos de viande...

Quatorze personnes ont été inculpées par M. Alain Bressy, juge d'instruction à Périgueux (Dordogne), d'infraction à la loi de 1976 sur l'utilisation des œstrogènes dans l'élevage d'animaux, d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie vétérinaire, et de fraude sur la qualité de la marchandise — et pour certaines, en outre, de complicité. Six d'entre elles sont encore écrouées, mais l'un des inculpés, M. Richard Miori, s'est donné la mort, le 5 septembre, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Périgueux.

Toutes ces personnes — essentiellement des vétérinaires et des techniciens d'élevage — sont soupçonnées d'avoir pratiqué, dans des élevages de la région, des injections d'hormones à de jeunes veaux afin d'activer leur croissance, pratique formellement prohibée par la loi de 1976.

Si, à son début, l'affaire n'était pas pour déplaire aux éleveurs qui travaillaient selon la méthode naturelle du « veau sous la mère », l'envergure qu'elle paraît devoir prendre sème maintenant l'émoi dans la profession, et certains éleveurs — dont la rentabilité d'exploitation dépend souvent de l'usage de ces substances interdites — risquent très vite de se trouver dans une situation économique délicate.

Périgueux. — Sur les marchés à bestiaux, on appelle ça « la blanche », « le lait », « le muscadet », ou d'un autre nom plus ou moins magique qui convienne à ce produit aux effets très lucratifs. On achète ainsi, à la sauvette, des hormones avec les veaux, comme des fortifiants indispensables. De petites cartouches qu'on implante dans le cou des bêtes ou des préparations liquides qu'on leur injecte. En cent vingt jours, l'éleveur gagne environ 10 kilos de viande. A 20 F le kilo, ça vaut la peine, même si c'est interdit. Les concurrents sont bien forcés de l'admettre, du moins jusqu'à un certain point.

Le 16 août dernier, M. Georges Barre, vétérinaire à Périgueux, est inculpé, avec dix autres complices présumés, pour avoir contrevenu à la loi de 1976 sur l'administration des œstrogènes et pour avoir fraudé sur la qualité de la marchandise. M. Barre est bien connu dans la région : entreprenant directeur d'une polyclinique vétérinaire dans les beaux quartiers de la ville, administrateur d'un entrepôt et d'une fabrique de médicaments, Veto-France, près d'Agen, il vend aux éleveurs, à bas prix, des produits pharmaceutiques qu'il achète en gros et contrevient, longtemps sans ennui, à la loi sur la pharmacie. Pour l'année 1978, son entreprise a enregistré 50 millions de chiffre d'affaires.

Elle conquiert le marché national de la revente de médicaments qui peuvent être délivrés par les vétérinaires, mais à condition d'être prescrits après un examen de l'animal. *« Un de mes clients ne se sert plus que chez Barre »*, se plaignait récemment un vétérinaire des Ardennes. Des démarcheurs, des aides, dans tout le pays, proposent donc aux éleveurs des produits à des tarifs très bas et, au détour de la conversation, une préparation extemporanée nommée « activateur de croissance », à base d'hormones naturelles. *« Mon père a toujours lutté contre les hormones artificielles*, explique aujourd'hui le fils du vétérinaire, étudiant à Bordeaux. *Mais il pense que la loi de 1976 est mauvaise et qu'il faut de nouveau autoriser les hormones naturelles. »*

Le texte de cette loi prévoit sans ambiguïté qu' *« on ne doit pas livrer à la consommation humaine des viandes d'animaux ayant subi des implants hormonaux »* et qu' *« on ne doit pas utiliser d'œstrogènes* (les hormones femelles) *en médecine vétérinaires »*. Mais, comme ce texte n'a jamais été appliqué, les éleveurs de veaux en batterie ont pu finir par penser que l'injection d'hormones était tolérée par les pouvoirs publics, car la plupart d'entre eux sont en infraction. D'ailleurs, de nombreux veaux en provenance du Marché commun sont aussi implantés. Enfin, les producteurs français seraient mis en difficulté si on leur enlevait leurs 10 kilos supplémentaires de carcasse « dopée ». Certains ont donc investi des millions dans des élevages en stabulations modernes, de plus en plus sûrs que cette loi de 1976 était faite pour être tournée.

Mais la tolérance a ses limites. Les éleveurs de veaux « sous la mère » (environ 20 % de la production) n'apprécient pas les pratiques de leurs concurrents. *« C'est déloyal »*, disait, en s'indignant, M. André Meyssignac, président du Groupement de veaux fermiers. Les vétérinaires scrupuleux ou moins imprudents n'aiment guère que d'autres, moins sensibles à l'éthique de la profession, délivrent les hormones interdites.

De notre envoyé spécial

Pour parvenir à ses fins, M. Barre milite ouvertement. Il y a six mois, il a administré, devant huissier, des œstrogènes chez un éleveur de Coursac, près de Périgueux. Il était alors déjà entendu et gardé à vue par la police judiciaire d'Agen au sujet d'une affaire de revente d'hormones. *« S'il n'avait pas été arrêté, il couvrait la France entière »*, reconnaît M. Flounez, président de l'Union des éleveurs de veaux. Tous y trouvaient leur compte. *« Depuis que M. Barre est en prison*, explique M. Flounez, *le prix des soins vétérinaires, que j'estime à environ 20 F par tête, a triplé, car les confrères de M. Barre ne nous font plus de cadeau. » « J'ai investi 1 million pour l'installation de veaux en batterie. Si je ne sais plus où me fournir en hormones, je suis au bord de la faillite »*, avoue un éleveur, visiblement choqué par l'emprisonnement du vétérinaire.

D'autres, plus prévoyants, ont abandonné cet élevage. *« J'ai été un des premiers à « faire » du veau en batterie*, explique M. Bonnard, de Champs-Romain. *Mais depuis 1976 j'ai dû m'arrêter, car, sans hormones, c'est impossible. D'autant plus que les Italiens viennent chercher les veaux naissants et les paient un bon prix. » « Barre, c'était un bienfait pour l'élevage du veau en France »*, affirme un éleveur de Saint-Pardoux-la-Rivière. Comme si la santé du marché du veau était étroitement liée au détournement de la loi.

Néanmoins, la direction des services vétérinaires (D.S.V.) de Périgueux, au vu d'une enquête ordonnée par la direction de la qualité au ministère de l'agriculture, a porté plainte. Néanmoins, le procureur de la République a ouvert une information et le juge d'instruction désigné, M. Alain Bressy, a prononcé des inculpations. La justice s'est mise en route... à l'improviste pour beaucoup.

Périgueux s'étonne aujourd'hui. *« Il va falloir inculper*, dit-on, *des centaines d'éleveurs qui se sont faits les complices du vétérinaire. »* Ceux qui ont dénoncé M. Barre, effrayés par les conséquences d'une procédure, normale après tout, trouvent que le juge frappe trop fort. L'un des inculpés, M. Richard Miori, quarante-six ans, s'est pendu dans sa cellule (*le Monde* du 8 septembre). La famille a aussitôt porté plainte contre le magistrat. Les éleveurs de veaux en batterie et de veaux sous la mère critiquent maintenant d'une même voix une telle rigueur. La « société » périgourdine s'alarme que la femme du vétérinaire ait pu être « jetée » en prison.

L'affaire est importante : un réseau aux multiples ramifications, des laboratoires plus ou moins concernés. Mais on craint plus que tout la désorganisation d'un marché qui ne tiendrait qu'à cause d'anabolysants. M. Meyssignac assure : *« Il faut que le consommateur apprenne à manger du veau plus rose, qu'il consente à l'acheter plus cher. Mais on n'en est pas encore là. Et en attendant... »* M. Flounez affirme : *« La loi de 1976, en interdisant les œstrogènes, a donné de l'imagination aux éleveurs. Moi, j'ai un accord avec un groupement et j'ai obtenu des prix planchers qui me permettent de résister. »* Mais il est inquiet pour les éleveurs qui ne peuvent tenir qu'en hormonant leurs bêtes.

Personne ne croit plus guère à la protection de la santé publique qui fut le motif principal de la loi. *« Les hormones, il y en a partout, dans tous les aliments, et à un taux très supérieur à celui des veaux. Les scientifiques ne sont pas d'accord sur leur nocivité. Une femme qui prend la pilule, c'est comme si elle absorbait soixante kilos d'escalope*, poursuit M. Flounez. *En réalité, le texte est passé à une époque où la qualité de la vie préoccupait le gouvernement et où la défense du consommateur était un bon argument électoral. »*

M. Charles Ceyrac, l'auteur de la loi, alors député (U.D.R.) de la Corrèze, un département d'éleveurs de veaux sous la mère, aurait donc cédé aux pressions de son électorat qui pensait plus à supprimer des concurrents qu'à défendre réellement les intérêts de la consommation.

D'ailleurs, M. Meyssignac reconnaît : *« Les hormones, ce n'est pas dangereux. »* On ne peut donc, à son avis, reprocher au vétérinaire de Périgueux que d'avoir, pour son plus grand profit, tourné une loi très controversée. De la petite délinquance en col blanc. Un autre dossier concernant M. Barre est actuellement à l'instruction. Il est poursuivi pour escroquerie. Cinq cents plaintes seraient parvenues sur le bureau du procureur.

M. Barre a néanmoins encouragé, moyennant finances, les habitudes de facilité des éleveurs. Il leur a fourni, à des prix très bas, « ces 10 kilos qui se font seuls ». Il a répondu à la demande au-delà des espérances. Il s'est donc attiré de solides jalousies. On aurait aimé, toutefois, que tout se passe en douceur, avec plus de feutre et de secret. *« Voyez, le tribunal de Marmande n'a-t-il pas eu la sagesse de ne pas inculper M. Barre dans une affaire similaire avant d'avoir un dossier solide. Il est vrai que dans le Lot-et-Garonne les éleveurs de veaux en batterie sont plus puissants »*, fait remarquer un des derniers amis du vétérinaire. Mais, à Périgueux, M. Bressy s'empresse d'appliquer la loi. Et déjà on l'appelle le shérif.

CHRISTIAN COLOMBANI.

SIX MEMBRES DU P.S. DONT TROIS DÉPUTÉS inculpés après une émission de radio libre

Ce sont finalement six membres du parti socialiste, dont trois députés, qui ont été inculpés, lundi 24 septembre (nos dernières éditions) de *« complicité de diffusion illégale » d'émission* radiophonique par M. Jean-Paul Laborde, juge d'instruction à Toulouse. Ils avaient participé, le 30 juillet, à l'émission de Raido-Riposte 34 organisée à Montpellier par le P.S. sur le thème : « Jean Jaurès et le Midi ».

Il s'agit de MM. Pierre Guidoni, député de l'Aude, Georges Sutra, membre de l'Assemblée européenne, Gilbert Sénès et Raoul Bayou, députés de l'Hérault, Jean-Pierre Vigneau, premier adjoint au maire de Montpellier et Daniel Bedos, secrétaire gédéral du P.S. de l'Hérault.

M. Guidoni, qui n'avait pu répondre lundi matin, à la convocation du magistrat, a été entendu dans l'après-midi et inculpé. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré : *« La création de postes émetteurs par le parti socialiste ou d'autres constitue, en fait, une defense de la liberté d'expression en s'attaquant au monopole de l'Etat en matière d'information à la radio ou à la télévision. Cette affaire est appelée à faire boule de neige. »* Il a annoncé qu'à partir du mois prochain, un nouvel émetteur de radio libre pourrait fonctionner à partir de Toulouse.

● *Procès Leclerc-Carrefour sur l'indice des économies.* — La cour d'appel de Rennes, qui a tenu audience, lundi 24 septembre (*le Monde* du 25 septembre) rendra son arrêt le 24 octobre.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'or, Coppola, les manipulations génétiques, etc.

Le plus important, dans l'actualité, cette semaine, pour les hebdomadaires, ce n'est pas la stratégie élyséenne ou l'avenir personnel de M. Raymond Barre.

Seuls *LE FIGARO-MAGAZINE, ASPECTS DE LA FRANCE* et *DEMOCRATIE MODERNE*, organe du C.D.S., consacrent leur page de couverture ou leur « une » à la situation politique intérieure après les déclarations faites le 17 septembre à la télévision par le chef de l'Etat.

Pour *LA VIE FRANÇAISE*, le sujet de préoccupation essentiel, c'est l'or, dont les accès de hausse donnent le vertige : « *La folie est contagieuse, et toute hausse appelle une hausse supplémentaire*, souligne René Sédillot. *Même si les cours actuels sont aventurés, l'or, à long terme, n'aura jamais dit son dernier mot, aussi longtemps que les peuples et les gouvernements feront des bêtises.* »

Cette « fièvre jaune » fournit également matière à réflexion à Arlette Laguiller, qui écrit dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste) : « *Cette nouvelle ruée vers l'or de la bourgeoisie des grands pays industriels est une conséquence de la crise économique mondiale, du rétrécissement du marché et de l'instabilité des monnaies. C'est un symptôme que le système est malade. Mais c'est un symptôme, surtout, que les bourgeois en chair et en os, eux, se défendent bien contre la maladie. Ils n'investissent plus; ils thésaurisent, spéculent, mais conservent leurs biens, au détriment du progrès économique et social.*

» *Et Giscard et Barre les laissent faire. Ils sont à leur botte.* »

LE POINT, lui aussi, analyse les « *effrayants records* » de l'or, mais, pour lui, l'événement de la semaine, c'est la sortie à Paris du dernier film de Francis Coppola, *Apocalypse now*; « *un stupéfiant morceau de cinéma* ». « *Au-delà de l'action militaire au Vietnam, c'est la mauvaise conscience américaine qui révèle ici son drame*, écrit Pierre Billard. *Le drame d'une puissance qui ne sait plus comment et au service de quoi utiliser son excès de richesse, son avance technologique, sa domination matérielle. C'est le drame des individus comme des nations de conquérir et de développer un pouvoir sans finalité. Cette apocalypse bute sur le pourrissement des valeurs, la mort de l'espérance* ».

L'important, pour *L'EXPRESS*, c'est, certes, le film de Coppola, devant lequel François Forestier a eu « *l'impression de vivre l'un des grands moments de l'histoire du cinéma* », mais c'est aussi la publication, en exclusivité, des Mémoires de Kissinger

PARIS-MATCH, pour sa part, consacre une large place au récent voyage de M. Alain Peyrefitte aux Etats-Unis, où le ministre de la justice a notamment visité la prison de Walla-Walla, « *la mieux gardée du monde et sans doute la plus libre* ». Dans une interview, M. Alain Peyrefitte souligne notamment que les Etats-Unis « *sont maintenant décidés à avoir une politique beaucoup plus ferme et beaucoup plus répressive* » à l'égard des délinquants et des criminels, qui doivent désormais purger leurs peines jusqu'au bout. « *Voilà la philosophie nouvelle qui est tout à fait contraire à une philosophie qui était à la mode il y a trente ans en Amérique*, déclare le garde des sceaux, *qui consisterait à dire : le criminel n'est pas vraiment coupable puisque c'est la société qui l'a rendu coupable ; donc il ne faut pas protéger la société du criminel mais le criminel contre la société. C'est encore à la mode en France aujourd'hui, avec le retard que nous avons à copier les idées des autres. Mais si nous voulons copier les Américains, il va falloir changer à 180°.* »

« *Faut-il casser les ordinateurs ?* » demande *TEMOIGNAGE CHRETIEN* à l'occasion du trentième Salon de l'informatique : « *L'ordinateur n'a pas attendu 1979 pour investir les entreprises. Mais il est temps pour l'industrie de trouver de nouveaux débouchés avec une diffusion de masse des services informatisés. Que vendre, en effet, aux particuliers? Le taux d'équipement des ménages frôle la saturation en réfrigérateurs, les 90 % pour la télé, et n'est pas loin des 80 % pour les machines à laver et 70 % pour la bagnole. Que faire sinon susciter des besoins nouveaux en télématique générateurs de gros profits?* »

Quant au *NOUVEL OBSERVATEUR*, il ouvre une enquête sur les « *manipulations génétiques* » : « *Dans beaucoup de labos, à travers le monde, on cultive désormais des cellules hybrides d'hommes-animaux, modernes « chimères » qui ne sont plus les fabuleuses créatures de la mythologie grecque, à tête de lion, corps de chèvre et queue de serpent, mais plus simplement — si l'on peut dire — des créatures vivantes dans lesquelles sont mélangés des chromosomes de différentes espèces : homme et souris, souris et rat, souris-carotte, souris portant de minuscules organes humaines (prélevés sur des fœtus), souris tricolores qui, elles, survivent*, écrit notamment Josette Alia. *Bien sûr, cela donne le vertige. Ainsi, les chimères biologiques sont déjà parmi nous ! Dans le dos des plus blasés un petit frisson passe lorsque la Rand Corporation annonce tranquillement que la production en série de mutants humains pourrait démarrer vers l'an 2025. (...)*

» *On voit où se situe le danger*, ajoute-t-elle : *à l'intersection des deux voies, actuellement parallèles, de la génétique somatique et de la génétique moléculaire. On risque alors d'aller vers une uniformisation dramatique du modèle humain, une disparition des différences fécondes. (...) Peut-être serait-il temps (...) de définir les seuils à ne pas franchir et de préciser, par exemple, si l'expérimentation humaine — qui deviendra rapidement une nécessité technique — est envisageable, possible à certaines conditions, ou complètement exclue. Mais qui peut en décider ? (...) L'homme touche ses limites. Au-delà, il n'y a plus qu'un avenir à visage de Janus, dont personne ne sait plus s'il faut attendre le meilleur ou le pire.* »

Mme YVONNE DORNÈS RÉÉLUE GRAND-MAITRE DE LA GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE

Le convent annuel de la Grande Loge féminine de France (1) a réélu pour un an Mme Yvonne Dornès grand maître de l'obédience. Au cours de ce convent, les membres de la Grande Loge féminine de France ont notamment évoqué le problème de la défense des libertés et, plus particulièrement, de cette liberté que constitue pour les femmes le libre choix de la maternité.

[Mme Yvonne Dornès, fondatrice, en 1956, de la revue *Planning familial*, préside, depuis septembre 1977, aux destinées de la Grande Loge féminine. Administrateur de la Cinémathèque française, elle a dirigé, jusqu'en 1953, les services de S.V.P. au ministère des P.T.T.]

(1) G.L.F.F., 4, cité du Couvent (101, rue de Charonne), 75011 Paris.

L'ASSASSINAT

Libres opinions

Le poil de la

LA FRAUDE SUR LES VINS

M. Paul Crémieux est condamné
dix-huit mois d'emprisonnement

JUSTICE

L'ASSASSINAT DE PIERRE GOLDMAN

Libres opinions

Le poil de la bête

par CLAUDE MAURIAC

DES noms campagnards, sylvestres. Rue du Moulin-des-Prés, rue des Peupliers. Et la rue Charles-Fourier, autre bol d'air, souffle salubre. La place, ombragée de platanes, où a été, la veille, *assassiné Pierre Goldman.*

Dans la foule indécise, un jeune juif immobile et perdu, hors du temps. C'est-à-dire, pour un juif, dans l'éternité du meurtre. Il dresse une pancarte où il est écrit qu'un des siens, une fois encore, a payé de sa vie sa différence. Coupable d'être.

Des drapeaux rouges, des drapeaux noirs, pas beaucoup. Quelques slogans repris sans conviction, même s'ils sont convaincants. Ce n'est, de toute façon, pas en tête que cela se passe. La vraie manifestation est loin derrière. Celle du silence et du chagrin. Pas de la colère encore.

C'est moins un défilé qu'une dérive. Un flot qui s'étire, s'étend, se répand, glissant le long d'une pente naturelle, plus historique que topographique, vers le quartier Latin. L'un de ses bras contournera sans insister une digue noire de C.R.S., au carrefour Monge-Saint-Bernard. Il glissera ailleurs, s'infiltrera, se perdra dans la ville.

Nous sommes là quelques milliers d'anonymes, les uns aux autres inconnus. Pas toujours. Il arrive qu'après si longtemps on se retrouve dans la rue et que l'on se serre la main, sans rien dire. Avant, sans doute, de se rassembler au cimetière, comme derrière le cercueil d'Henri Curiel il y a seize mois.

Seize mois d'impunité mais non d'oubli. Et voici, ineffaçable, ce nouveau meurtre d'un camarade. Juif, par hasard, lui aussi. Mais il n'y a pas de hasard. Croyez-vous vraiment, monsieur le garde des sceaux, qu'un meurtre raciste, un meurtre fasciste, soit un *« crime comme tous les crimes »* ?

Un peu plus loin encore dans le passé, et c'est l'assassinat de François Duprat. Seuls sa mise à mort et le silence qui s'est fait après elle rapprochent d'un Henri Curiel ce militant du Front national. Mais c'est bien trop loin déjà. Tout se passe parfois comme s'il y avait de bonnes et de mauvaises victimes. Inconsciente et lâche discrimination à partir de laquelle tous les excès deviennent possibles.

Cela vous déplaît ? Je n'écris pas pour plaire, mais pour essayer de voir clair. *Pour essayer de voir clair, ne pas se taire. Tout se tient.* Parfois dans l'inconciliable et jusqu'à l'absurde même. Ne parlais-je pas d'impunité, moi qui ai tendance, toujours, non sans raison souvent, à défendre les prisonniers, dont beaucoup (je ne dis pas tous) ne sont tout de même pas en prison par hasard ?

Il nous faut piloter à vue, dans le brouillard, et ce n'est pas facile. Seule boussole, ce que nous croyons savoir de la vérité et de la justice. Nord incertain mais impérieux. Rouge ou pas, petit ou grand, il n'y a plus de Livre. Ou ils ne suffisent plus. L'Evangile nous eût aidé à comprendre comment tel de nos adversaires est notre frère aussi. Mais, politiquement, les Ecritures ne sont pas sans danger. *Les juifs le savent, à qui elles ont fait beaucoup de mal. Et* puis est-ce vraiment le moment de tendre l'autre joue ?

Que l'on ne retrouve presque jamais les responsables de ces attentats est pour le moins curieux. Mais, avant ceux de Goldman, les a-t-on sérieusement cherchés ? Tout se passe comme si, en haut lieu (où il arrive que se décident les basses besognes), on s'accordait tacitement à laisser les comptes se régler. Non plus ceux du Milieu. Mais ceux des extrêmes. Pour être plus tranquille au centre et s'en laver les mains.

Mais trop, c'est trop. Un seuil a été franchi, au-delà duquel le pouvoir ne pourrait plus, sans quelque danger pour lui, faire semblant d'être *ou être vraiment impuissant. Certains symptômes laissent* penser que les tueurs de Goldman seront découverts.

Ils ont repris du poil de la bête, ceux pour qui toute différence est intolérable. Certains parlent au grand jour. D'autres assassinent en plein midi. La bête est de nouveau là, poil hérissé. Et la bête tue. L'intuable bête.

L'instruction du dossier est confiée à M. Hanoteau

L'instruction du dossier sur l'assassinat, le 20 septembre, de Pierre Goldman, a été confiée, lundi 24 septembre, à M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, après la décision du parquet général d'ouvrir « une information contre X... ». Me Georges Kiejman, *qui était l'avocat de Pierre* Goldman, a, de son côté, annoncé son intention de se constituer partie civile au nom de l'épouse du militant, afin de pouvoir suivre de près le déroulement de l'enquête.

Les policiers de la brigade criminelle, chargés de l'enquête, poursuivent l'étude du signalement des trois meurtriers de Pierre Goldman, essentiellement à partir des fichiers des personnes connues pour leur appartenance à des mouvements *d'extrême droite. Des* portraits-robots des trois jeunes gens doivent aussi être établis d'après les indications fournies par les deux inspecteurs de la 9e brigade territoriale, qui se trouvaient sur la place de l'Abbé-Georges-Hénocque peu avant le meurtre. Ces portraits-robots devraient être diffusés cette semaine.

Les obsèques de Pierre Goldman auront lieu le vendredi 28 septembre. La levée du corps est prévue à 16 heures, à l'Institut médico-légal, quai de la Rapée (12e arrondissement). Pierre Goldman sera inhumé au cimetière du Père-Lachaise (20e arrondissement).

JEAN DUTOURD : les justiciers.

L'écrivain Jean Dutourd, de l'Académie française, écrit dans France-Soir :

« Il est probable que les justiciers qui ont abattu Goldman n'ont pas lu son livre : *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France.* S'ils l'avaient lu, ils auraient hésité à appuyer sur la détente de leur arme, car ils y auraient trouvé une preuve irréfutable : celle que Goldman n'a pas commis les crimes pour lesquels il avait été condamné. (...) Goldman est une victime de plus de cette bêtise cruelle dont les hommes d'aujourd'hui sont la proie.

« REFUSÉ »

Nous avons reçu de M. Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, la lettre suivante :

Le 13 septembre, nous avons adressé à Franco Piperno, à la prison de la Santé, deux ouvrages de philosophie qu'il avait exprimé le désir de lire. Le paquet nous a été retourné sans même avoir été ouvert, avec la mention : « *refusé/interdit* ».

[N.D.L.R. — M. Piperno, physicien italien, est détenu à la prison de la Santé, à Paris, en attendant la décision de la chambre d'accusation, saisie, par les autorités italiennes, d'une demande d'extradition dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Aldo Moro.]

POLICE

Les inspecteurs de la P.J. de Paris déclenchent une grève du zèle

Réunis, lundi 24 septembre, en assemblée générale, trois cent cinquante inspecteurs et enquêteurs de la police de Paris ont, à l'appel du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), et de son organisation régionale de l'Ile-de-France, décidé une « grève du zèle ». Les policiers qui, à l'unanimité des présents, ont ratifié cette proposition d'action, ne feront, selon la formule d'un responsable syndical, « que leurs heures, et simplement leurs heures », c'est-à-dire quarante et une heures et demie par semaine, et ils refuseront les heures supplémentaires non récupérées. Les fonctionnaires entendent ainsi protester contre l'octroi, à la seule brigade de recherche et d'intervention (BRI), d'une augmentation de la prime destinée à compenser les frais professionnels.

La « grogne » qui gagne aujourd'hui les policiers du Quai des Orfèvres est l'aboutissement d'une vieille revendication portant sur le maintien de la valeur de la prime de « frais ». Il fut un temps où cette dernière représentait un tiers du salaire de base de l'inspecteur. Aujourd'hui, elle n'en représente plus que le sixième. Hiérarchisée selon les services (de 400 à 600 francs par mois pour les brigades spécialisées de la P.J. ; 105 francs pour la sécurité publique), cette prime est censée compenser une partie des servitudes supportées par les policiers dans leur travail supplémentaire et rembourser selon un système de calcul compliqué une partie des frais engagés lors de chaque enquête.

En juin dernier, les fonctionnaires de la B.R.I. demandaient à M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire parisienne, une augmentation substantielle de leur prime. Après avoir menacé de démissionner collectivement de cette brigade, puis de respecter scrupuleusement le code de la *route — y compris, et surtout,* lors des filatures, — les policiers de la B.R.I. viennent de voir leur prime relevée de 350 francs par mois. Augmentation qui ne les satisfait pas pour autant, puisqu'elle n'a été rendue possible que par des prélèvements sur les fonds réservés aux remboursements de frais de tous les autres services.

La « bataille des frais » exprime confusément un malaise plus général, qui s'est notamment manifesté lors des derniers épisodes de l'affaire Mesrine. A tort ou à raison, les inspecteurs craignent d'être les boucs émissaires des infructueuses recherches faites pour le retrouver. D'autant qu'ils s'inquiètent des conséquences possibles qu'auraient, pour certains d'entre eux, le manque de coordination, voire la concurrence régnant entre les services. Une délégation du S.N.A.P.C. a d'ailleurs rencontré, vendredi 21 septembre, M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, pour lui faire part de la crainte des inspecteurs et le mettre en garde contre toute menace de sanctions, notamment à l'égard de fonctionnaires qui seraient accusés, par leurs indiscrétions, d'avoir compromis l'arrestation du gangster. — G. M.

LA FRAUDE SUR LES VINS

M. Paul Crémieux est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis

La trente et unième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Thérèse Guilhem, a rendu son jugement, lundi 24 septembre, dans l'affaire des vins de table chaptalisés, dont les débats, commencés le 19 mars, s'étaient poursuivis durant plusieurs semaines (1). Principal bénéficiaire du trafic, M. Paul Crémieux, soixante-dix ans, président de la Société d'approvisionnement en vins (Sapvin), est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende pour fraude et complicité de faux en écritures de commerce, et relaxé pour toutes les complicités d'infraction à la législation sur les changes qui lui étaient imputées.

M. Claude Bouyer-Thury, œnologue, qui dirigea l'organisation du trafic, a été condamné à trente mois d'emprisonnement, dont vingt-six avec sursis et 10 000 francs d'amende ; M. Christian Dumange, *placé à la tête de la société qui* acheta les vins et les trafiqua pour les revendre à la Sapvin, à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende ; M. Sully Rebeaud, de nationalité suisse, directeur de la Banque de dépôts et de gestion à Lausanne, qui dirigea le financement, à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende ; M. Louis *Gouvernaire, expert-comptable,* à un an d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende ; M. Eric Valfin, qui fit croire que le sucre destiné à élever le degré des vins servait à fabriquer d'imaginaires bonbons, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende ; M. Michel Raimon, courtier, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende ; M. Pierre Krempp, qui fit passer pour des produits d'entretien des tonnes de potasse destinée à réduire l'acidité du médiocre « picrate », à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende ; M. Jacques Renaudin, simple prête-nom, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende.

Les administrations des impôts et *des douanes, partie civile,* obtiennent au total près de 7 millions de francs en pénalités et confiscations, tandis que 20 000 francs de dommages-intérêts sont *alloués à la Fédération* nationale des producteurs de vins de table et de vins de pays.

Le trafic, *qui rapporta, selon les estimations, 10 millions de francs de* bénéfices, avait duré de 1967 à 1971 et porté sur 624 000 hectolitres de vins. *Il consistait à élever le degré* alcoolique du vin en y ajoutant frauduleusement du sucre, puis de la potasse pour abaisser l'acidité.

Si la participation directe de M. Crémieux aux opérations, note le tribunal, n'est pas prouvée et si des détails d'exécution lui échappaient, *aucun doute n'est possible* sur ses intentions concernant ce trafic réalisé par d'anciens collaborateurs, ou leurs parents et amis, sur des vins achetés à 99,5 % par la Sapvin. Il acheta sciemment des mélanges impropres à la consommation, alors qu'un commerçant doit

Quant aux infractions à la législation sur les changes qui ont permis de réaliser des encaissements en Suisse, *« seul un « cerveau » a pu concevoir cette vaste opération qui a nécessité des capitaux importants »...* dont ne disposaient pas MM. Bouyer-Thury et Dumange. Mais, quelles que soient les présomptions, la preuve *« n'a pas été indubitablement rapportée »* que ce *« cerveau »* était M. Crémieux.

(1) *Le Monde* des 21, 25-26 et 28 mars et du 4 avril, et des 13 et 20 juin 1979.

JUSTICE

Une consultation de la chancellerie auprès des cours d'appel pour préparer le VIIIe plan

LES JUGES SE JUGENT

En janvier, le garde des sceaux avait invité les cours d'appel à « porter un diagnostic sur la situation actuelle des institutions judiciaires, au regard des missions constitutionnelles qui leur sont assignées et sur le rôle de la loi ». Etait joint à cette demande — faite en préparation du VIIIe Plan — un rapport dans lequel les services de recherche de la chancellerie présentaient leur propre diagnostic.

Le 15 mars, vingt-six cours d'appel renvoyaient leurs travaux — sans complaisance — au bureau du Plan qui en rédigeait une synthèse. Ce nouveau document va être « proposé à l'appréciation critique de l'ensemble des cours et sera repris en fonction de celle-ci ». « Les quelques cours d'appel qui n'ont pu se joindre à la première consultation, indique le bureau du Plan en présentant sa synthèse, trouveront sans doute dans cette deuxième démarche l'occasion d'exprimer leur point de vue sur la situation juridique et judiciaire. »

De cette consultation, il ressort que les magistrats se sentent à la fois « débordés » et « dépossédés ». Le VIIe Plan avait eu pour ambition de « faciliter l'accès à la justice ». Celle-ci est devenue, en effet, plus accessible et moins coûteuse. Mais il s'est ensuivi une « explosion judiciaire » que la justice n'a pas les moyens de contrôler. Le contentieux a beaucoup augmenté (pour la cour d'appel de Pau, qui a eu une évolution moyenne, il s'est accru, entre 1972 et 1978, de 72 % au civil et de 58 % au pénal) ; et les effectifs sont restés stables. Alors, rendre la justice semble se résumer à « évacuer le maximum de dossiers en un minimum de temps ». La plupart des cours dénoncent ce « productivisme », qualifié par l'une d'elles de « stakhanovisme judiciaire ».

Les magistrats se sentent réduits à l'état de « distributeurs » de peines. La fonction de régulation des conflits échappe à la justice qui ne donne plus d'elle-même qu'une image de répression et subsiste seulement comme menace ou recours. Le judiciaire est marginalisé et les magistrats sont « dépossédés » de nombre de leurs fonctions par les administrations ou les instances privées qui règlent elles-mêmes la majeure partie des contentieux. Le juge n'est plus garant des libertés individuelles. Il n'a souvent la maîtrise ni de l'amont, ni de l'aval de ses décisions.

Les magistrats ne sont pas optimistes. L'empiètement de l'administratif sur le judiciaire ne peut, selon eux, que s'accentuer. Ils refusent, cependant, d'être défaitistes et, tout au long des neuf chapitres du rapport de synthèse dont nous présentons des extraits ci-dessous, on trouve des propositions de réformes qui tendent à une simplification des procédures, à une dépénalisation de certaines infractions, à la suppression des jugements par défaut. Souhaitant abandonner les tâches administratives dans lesquelles ils se sentent enfermés, les magistrats désirent retrouver la fonction du métier qu'ils ont choisi : arbitrer des conflits, donc juger. Ils en attendent les moyens.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Voici les principaux passages du document de synthèse réalisé à partir de la consultation des cours d'appel :

La place du judiciaire dans la régulation sociale

« Le constat porté par la grande majorité des cours d'appel est sévère, indique le rapport, *et rejoint sur deux points essentiels au moins celui des services de recherches de la chancellerie : la justice reçoit les affaires que veulent bien lui transmettre les instances administratives ou privées situées en amont de son action, et, de ce fait, une part du contentieux, et non la moindre, se voit traitée en dehors d'elle. Ce qu'une cour d'appel résume ainsi : la justice* « est un système dont les membres ne traitent plus que des affaires mineures visant une clientèle présélectionnée sans leur consentement et dont les décisions sont très souvent inexécutées ». *En d'autres termes, la régulation sociale se fait ailleurs, pour partie. »*

La plupart des cours d'appel déplorent l'existence de ces « *préjustice, court-circuitage, filtrage, sélection* » (...) exercés par les instances privées et les administrations et enferment les juridictions dans « *un travail routinier et répétitif* ». Si les réactions sont diverses face à cette « *fuite des justiciables, non en termes de quantité, mais en types de contentieux et de clientèle* », la position maximaliste — « *la justice doit régler tous les litiges* » — est peu répandue.

A propos de cette présélection, le sentiment dominant est celui d'une « *manipulation de la justice à des fins qui ne sont pas les siennes et d'une impuissance à corriger ou maîtriser la situation* ». A cause de « *l'arbitraire* », du « *secret* » des administrations, « *les libertés dont le judiciaire est par nature le garant sont de fait passées sous silence et parfois niées* ».

La règle

La multiplication des textes législatifs et réglementaires, souvent de mauvaise qualité, à laquelle s'ajoute la disparition des grands principes qui structuraient le système juridique au XIXe siècle, créent une « *insécurité juridique* » préjudiciable. Cette insécurité « *se voit imputer certains ralentissements de la justice : des procédures sont freinées dans l'attente d'un revirement de jurisprudence ou tout au moins tant que celle-ci n'est pas fixée, où elles sont nouées jusqu'à la Cour de cassation dans l'espoir d'obtenir une interprétation favorable* ». Certains magistrats souhaitent un « *temps de répit dans les réformes* ».

La multiplication des centres de décision entraîne une diversité d'interprétations. Certaines cours la jugent positive — « *signe de créativité et de dynamisme* », — d'autres restent neutres — « *ce pluralisme étant la contrepartie des garanties données au justiciable, en particulier celle de l'indépendance du juge* », — d'autres enfin l'estiment négative — « *contraire à l'égalité devant la loi* ». Mais, d'une manière générale, on insiste sur la nécessité « *de réduire la disparité des pratiques judiciaires* ».

S'interrogeant sur l'efficacité des décisions de justice, tous les rapports constatent que leur inexécution prend des proportions inquiétantes. La cause en est généralement attribuée au manque de moyens des services chargés des poursuites. Certaines cours, cependant, insistent sur le manque de moyens des justiciables. « *La crise économique et les difficultés sociales expliqueraient certains défauts de paiement des amendes et devraient conduire à un usage prudent de la contrainte.* » D'autres, au contraire, estiment que l'inexécution est essentiellement due au « *manque de fermeté* ».

La restructuration des contentieux

D'une manière générale, les cours d'appel considèrent que les institutions judiciaires devraient recevoir les moyens de traiter l'ensemble des situations dont elles peuvent être saisies.

Cependant, il apparaît souvent nécessaire — surtout au pénal — de restructurer les contentieux, c'est-à-dire de choisir de ne pas traiter certaines affaires, ce qui ne va pas sans poser aux magistrats des problèmes de principes.

Il s'agirait d'abord d'améliorer la qualité du travail ; de « *désengorger les tribunaux de la multitude des petites infractions* » ; puis de viser à une meilleure efficacité de la justice : « *il semble que la justice se trompe de cible ; elle consacre l'essentiel de ses efforts, au pénal, à réprimer les petites atteintes à la propriété individuelle. Or le coût social de la grande délinquance économique et financière est très élevé et justifierait d'y consacrer plus de moyens* ». L'extension du contentieux pénal doit avoir pour corollaire « *l'extension des* « populations-cibles » *à des catégories sociales autres que les plus fragiles et économiquement menacées* ».

« *En fait,* constate le rapport, *se cherche une nouvelle définition de l'ordre public.* » Cela reste imprécis, « *toutefois on note un certain nombre de propositions relevant, soit de l'intervention législative, soit de l'action des parquets* » : simplification des procédures, dépénalisations massives et intervention du juge comme recours au second degré, poursuite par les parquets de délits actuellement négligés.

Les procédures judiciaires

Elles sont en augmentation massive. Si les cours insistent sur l'importance des magistrats du parquet, leur fonction de régulateur, de filtre (lorsqu'ils choisissent de poursuivre ou de classer), elles déplorent « *la bureaucratisation des tâches imposées au parquet* » et la trop grande intervention autonome de la police et de la gendarmerie.

Au siège, c'est la « *nécessité d'évacuer les affaires qui prime sur l'approfondissement des procédures* ». Bien que critiquée, l'étude du service d'études pénales et criminologiques, selon laquelle « *le juge pénal est essentiellement un juge de la peine et non de la culpabilité* », est confirmée par certains rapports. Le service de la justice se dégrade, estiment les magistrats. Les jugements sont mal motivés à cause d'une étude trop brève des dossiers et cela rend plus difficile la tâche des cours d'appel. « *Le manque de temps à consacrer à chaque délibéré est une atteinte aux droits des justiciables.* »

L'information

Les rapports des cours d'appel traduisent à la fois une volonté d'ouverture et un désir de protectionnisme. « *Il faut ouvrir des bureaux d'accueil* » et « *faire circuler l'information à l'intérieur de l'institution* ».

Les moyens de juridictions

Le constat général est celui d'une carence dont l'évolution est variable. L'insuffisance de moyens en personnels et en locaux est dénoncée. Elle aggrave les retards, empêche l'exécution des nouvelles lois. Seules quelques cours disent que le principe d'égalité devant la loi n'est pas respecté mais plusieurs parlent de « *traitement différentiel des affaires* ». La position généralement adoptée rejoint celle de cette cour qui déclare : « *Ce qui peut paraître objectivement comme une justice de classe n'est en définitive qu'une justice d'insuffisance de moyens en hommes et en matériel* ».

Décisions de justice et administration pénitentiaire

La situation est jugée comme « globalement préoccupante ». Les conditions de détention sont « insatisfaisantes ». Au mauvais état des équipements qui généralise la promiscuité, au travail pénal inintéressant s'ajoutent « *des difficultés juridiques. La confusion entre des procédures disciplinaires et de mise à l'isolement* ».

Les courtes peines d'emprisonnement sont souvent critiquées au nom de l'efficacité. La plupart des cours demandent un développement des substituts à la détention « *alors qu'au contraire actuellement ce sont les peines d'emprisonnement qui, le plus souvent, se développent, y compris les courtes peines* ». Sont également souhaités, la mise en place de centres de semi-liberté, un meilleur aménagement des peines, un renforcement de l'aide postpénale.

La justice des mineurs

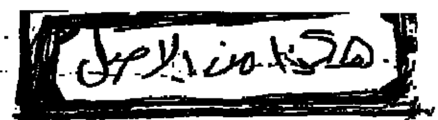
La juridiction des mineurs est regardée par les autres magistrats comme « *une juridiction à part, à la frontière de l'éducatif et du répressif et qui rencontre des difficultés à définir et assurer sa mission* ». Son problème essentiel est sa relation avec les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), qui dépendent du ministère de la santé.

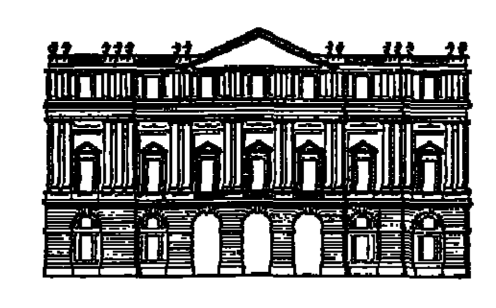
Plusieurs cours estiment que « *ni le secteur public ni le secteur privé ne fournissent des établissements offrant des réponses satisfaisantes aux problèmes des mineurs difficiles* ». L'accroissement du secteur public est cependant souhaité pour « *harmoniser les méthodes, pour éviter la détention aux mineurs difficiles* ».

La consultation

La consultation des cours d'appel engagée pour la préparation du VIIIe Plan, a été généralement « *acceptée et comprise* » comme « *l'interrogation sur l'évolution de la fonction judiciaire* », « *une manière de vérifier si l'évolution et les tendances nouvelles décelées pour les services de recherche de la chancellerie se retrouvent au niveau des juridictions* ». Mais pour la plupart des cours « *la réflexion masque et escamote le problème de fond qui est celui des moyens* ». — Jo. S.







LE BICENTENAIRE DE LA SCALA

200 ANS D'OPÉRA : une histoire d'amours et d'orages entre une ville, un art, et un théâtre.

Le théâtre Ducale brûle? Qu'on en construise un autre!

26 février 1776. Milan est consterné: le Théâtro Régio Ducale vient de brûler. Il ne reste que des décombres de cette salle célèbre par ses ténors, ses "castrats", ses ballerines, et où le jeune Mozart vient de créer trois opéras.

Moins de six mois plus tard, Marie-Thérèse, Impératrice d'Autriche, et Duchesse de Milan, signe le décret donnant naissance à un futur théâtre appelé à éclipser par sa *célébrité* les *plus* célèbres d'*Italie*.

Heureux présage: les travaux, commencés le 15 août 1776, et effectués sur les ruines de l'église Santa Maria Della Scala, mettent à jour un bas relief, représentant le mime romain Pylade. Le 3 août 1778, le rideau se lève sur la scène qui deviendra la plus célèbre du monde.

Sous une double bénédiction, chrétienne et antique, commence un longue histoire d'amour entre une ville et un théâtre.

Le public le plus difficile du monde.

Pas de Milan sans Scala, mais pas de Scala sans Milan. Son public est le plus *difficile* du monde. Il connaît par cœur le répertoire. Il acclame, siffle, dénonce le plagiat, couvre de risée le compositeur maladroit et de fleurs la "diva", se fache, se passionne. Chaque représentation est une aventure. Puccini ne pardonnera jamais aux milanais le désastre de Madame Butterfly... et Arturo Toscanini piqua face à ce public sa plus fameuse colère.

Fureurs et passions débordent largement le domaine musical. Ici, l'Opéra fait partie de la vie sociale et politique. Cela peut être la "cantate à Saint Napoléon", un étrange "Ballet de Pape", ou la fameuse représentation de la "Norma" de 1859. A la veille de la Seconde Guerre d'Indépendance Nationale, le public, galvanisé, entonne avec les chœurs le terrible "Guerra, Guerra! ", tandis que les officiers autrichiens présents quittent la salle. Ils devaient quitter toute la péninsule quelques mois plus tard.

Les fêtes du Bicentenaire.

Représentations exceptionnelles, expositions, galas, se succèdent pour les fêtes du Bicentenaire. Portes ouvertes, la Scala fait admirer ses richesses. Giampiero Tintori, conservateur du musée de la Scala, voulut un hommage plus durable. Il a composé, pour le Bicentenaire, un ouvrage monumental, capital pour les amateurs de Bel Canto, véritable "Livre d'Or" de l'Art Lyrique: "200 ANS D'OPÉRA A LA SCALA". C'est une fresque où se retrouvent Verdi, Bellini, Mozart, Wagner, Donizetti... Le texte est accompagné d'illustrations, souvent inédites, puisées, la plupart du temps, dans les archives du musée.

Un hommage unique destiné aux amateurs de Bel Canto, d'Histoire et de Musique.

Cet ouvrage exceptionnel (plus de 320 pages, grand format), n'est qu'une partie d'un ensemble important de documents graphiques et sonores. Un magnifique coffret rouge et or, à l'image de l'Illustre Théâtre, contient non seulement ce volume, mais aussi des enregistrements mémorables (un enregistrement du Barbier de Séville de 1929, l'intégrale de la Norma, avec une Callas en grande forme), les noti*ces explicatives de quatre grands* opéras, une spectaculaire maquette en volume et en couleurs de la scène de la Scala, avec deux décors amovibles, et surtout deux lithographies originales et numérotées de Nicola Benois, chef décorateur de la Scala pendant plus de 35 ans.

Souscrire au coffret du Bicentenaire, *c'est faire entrer chez soi* des grandes *voix d'or* du Bel Canto, dans le répertoire de leurs plus éclatants succès. Combien d'entre elles se sont définitivement tues, que nous n'entendrons plus jamais résonner dans le parfait espace acoustique de la Scala! *C'est faire revivre* par la vertu de la représentation graphique, toute l'ambiance d'un théâtre unique au monde. Mais il est important de signaler aussi, qu'un tel ensemble de documents représente par sa rareté, comme par sa valeur littéraire, sonore et graphique, un investissement culturel de premier ordre, *qu'on peut, au surplus, acquérir par règlements* échelonnés.

La maquette du coffret, en carton glacé de couleur, rappelle les anciens théâtres miniatures. C'est un bel objet de curiosité et de collection. Elle s'accompagne de deux décors interchangeables: un acte d'Aïda, et un acte du Barbier de Séville (photo ci-contre).

Six disques, d'une qualité irréprochable, présentés dans un luxueux coffret rouge et or, raviront tous les amateurs d'Opéra. L'intégrale de NORMA et de larges extraits de AÏDA, LA BOHÈME et du BARBIER DE SÉVILLE.

DEUX LITHOGRAPHIES ORIGINALES SIGNÉES NICOLA BENOIS ACCOMPAGNENT LE COFFRET DU BICENTENAIRE DE LA SCALA.

Nicola Benois, chef décorateur de la Scala pendant plus de 35 ans a réalisé les plus prestigieux décors. Il a été appelé à travailler pour les plus grandes scènes du monde: l'Opéra de Paris, le Colon de Buenos Aires, et actuellement, le Bolchoï.

Nicola Benois a créé, spécialement, pour l'Édition du Bicentenaire une série de lithographies en couleurs, ayant pour sujet des scènes du répertoire de la Scala.

Chaque coffret sera accompagné de deux de ces lithographies exceptionnelles, toutes originales sur papier Arches 60 × 46 cm et toutes signées de la main de l'auteur, tirées à 625 exemplaires seulement. Leur valeur artistique en fait le meilleur des placements.

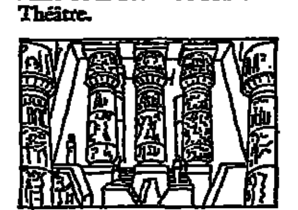


HOMMAGE AU BEL CANTO.

A l'occasion des Fêtes du Bicentenaire de la Scala, a été édité pour la première fois au monde, un ensemble de documents artistiques, littéraires et sonores, rassemblés dans un coffret marqué à l'image de l'Illustre Théâtre.

Ce coffret unique comprend:

- *Le Livre d'Or de l'Art Lyrique*: "200 ANS D'OPÉRA A LA SCALA". GIAMPIERO TINTORI, conservateur du Musée de la Scala est l'auteur de ce luxueux ouvrage relié, abondamment illustré en couleurs et complété de la chronologie complète des opéras donnés à la Scala depuis 1778, de 320 pages grand format (290 × 300 mm).
- Une collection d'émouvants témoignages *sonores: l'intégrale* de LA NORMA de BELLINI avec LA CALLAS. Un large extrait d'un enregistrement du BARBIER DE SÉVILLE de 1929, avec les voix d'or de l'époque. D'amples extraits d'enregistrements de l'AIDA de VERDI et de LA BOHÈME de PUCCINI, avec au programme: La Callas, Barbieri, Tucker, Zaccaria, Moffo, Ricciardi, etc. Soit au total 6 grands microsillons 33 tours sous emboîtage rigide, rouge et or.
- Les notices explicatives des quatre grands opéras, sous emboîtage rigide rouge et or.
- Une maquette de 62 cm de hauteur démontable et en volume de la Scène de l'Illustre Théâtre.



- Deux décors *également* démontables, en volume, et copies fidèles des décors réalisés par Giulio Coltellacci pour le BARBIER DE SÉVILLE et par Nicola Benois pour AÏDA. *(photo ci-contre)*
- Deux lithographies de la série créée par Nicola Benois. Ces lithographies originales, numérotées et signées par l'auteur, sont tirées à 625 exemplaires seulement et exclusivement réservées à cette édition.

Des conditions de souscription particulièrement intéressantes sont proposées par E.B.S., qui est distributeur exclusif en France du coffret de l'Édition du "Bicentenaire de la Scala".
Les souscripteurs peuvent choisir de régler en 6 ou 24 mensualités ou au comptant (voir bon de souscription ci-contre).

CETTE OFFRE DE CRÉDIT EST VALABLE 15 JOURS

E.B.S

Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15

EDITION DU BICENTENAIRE LA SCALA

Dimensions réelles du coffret: 630 × 480 × 80 mm.

BON DE SOUSCRIPTION

Vous n'avez rien à payer avant janvier 1980.

au coffret ÉDITION DU "BICENTENAIRE DE LA SCALA" à renvoyer à:
EBS, Tour Maine-Montparnasse, 33 av. du Maine 75755, PARIS CEDEX 15

OFFRE AUTOMNE 79

Oui, je désire recevoir le prestigieux coffret édité à l'occasion des Fêtes du Bicentenaire de la Scala, comprenant: Le Livre d'Or de l'Art Lyrique, "200 ANS D'OPÉRA A LA SCALA"; l'intégrale de *La Norma de Bellini* avec *La Callas dans le rôle principal, ainsi que d'amples extraits de l'enregistrement* du *Barbier de Séville, Aïda, La Bohème*, soit 6 grands microsillons 33 tours sous emboîtage rigide rouge et or; les notices explicatives de 4 grands opéras; deux lithographies originales, numérotées et signées, de Nicola Benois; une maquette démontable en volume de l'Illustre scène, ainsi que deux décors à la même échelle, également démontables.

Je choisis de régler:

☐ *en 6 mensualités* (CRÉDIT GRATUIT)
Je vous envoie mes droits de réservation:
360F par C.C.P. ☐ par chèque bancaire ☐ par mandat-lettre ☐. Ils seront suivis de 6 mensualités de 350F. La première échéance étant fixée au 5 janvier 1980.

☐ en 24 mensualités
Je vous envoie à titre de droit de réservation 150F par C.C.P. ☐ par chèque bancaire ☐ par mandat-lettre ☐. Je réglerai le solde en 24 mensualités de 110F, soit un paiement total de 2790 F (dont 330F de frais de crédit, taux nominal de 13,16 %, taux effectif global de 13,98 %). La première échéance étant fixée au 5 janvier 1980.
☐ Veuillez me faire parvenir les formulaires de prélèvement automatique (entièrement gratuit) ☐ C.C.P. ☐ Banque.

☐ au comptant
Je vous envoie un chèque global de 2460F par C.C.P. ☐ par chèque bancaire ☐ par mandat-lettre ☐.
J'aurai 7 jours à compter de la date de réception de ma commande pour renoncer à cet achat par lettre recommandée A.R. Il est bien entendu, que le cas échéant, les droits de réservation réglés me seraient intégralement remboursés.

NOM ____________

Prénom ____________

Rue ____________

____

Code Postal |_|_|_|_|_|

Ville ____________

Signature obligatoire

EBS est distributeur exclusif en France du Coffret "Bicentenaire de la Scala".

MS 12

ÉDUCATION

L'UNIVERSITÉ OCCITANE D'ÉTÉ A NIMES

La langue du cœur à l'épreuve du découragement

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Le soleil tape sur la garrigue, réverbéré par les immeubles de béton. Quelques rares micocouliers, pins parasols et cyprès n'atténuent guère la chaleur au pied du collège Diderot, dans la ZUP-Nord de Nîmes, où vient de se tenir pendant une semaine l'université occitane d'été (1).

En grimpant, sous la canicule, le sentier raboteux qui monte au collège, serpentant parmi la lavande en fleurs, on perçoit déjà le son des fifres, des accordéons et des violes. Dans une salle de cours, au premier étage, une quarantaine de danseurs apprennent la crozada, la mazurka, la bourrée ou la volte. Mais ce n'est qu'un cours parmi cinquante autres simultanés.

La barbe poivre et sel, évoquant à s'y méprendre un Celtibère sur un bas-relief romain, M. Aimat Serre, professeur de géographie et cheville ouvrière de l'université d'été, constate en souriant l'incroyable diversité des disciplines professées sous son toit. Ici, l'on évoque par un film la résurrection du ver à soie dans les Cévennes, à Monoblet, devenu, grâce à son instituteur, la capitale de la sériculture. Plus loin, un prêtre politologue donne des cours de géographie électorale. A deux pas, un pasteur évoque la geste camisarde dans une perspective occitane. Ailleurs on parle des juifs languedociens au Moyen Age. En même temps qu'un forum-débat de l'axe économique Turin-Montpellier-Barcelone, à l'autre bout du couloir, une délégation béarnaise explique comment elle va fonder la première *calendreta*, une école maternelle en occitan, inspirée directement des ikastolak basques.

Dans cette université occitane l'atelier vedette était très certainement celui de MM. Alain Touraine et François Dubet qui traitait de l' « action des militants occitans » (2). Les chercheurs viennent à Nîmes pour confronter à la réalité leurs travaux de l'année écoulée et trouver de nouveaux thèmes. « *Quelle action théâtrale mener dans une société dépendante ?* », se sont, dans un autre domaine, demandé, avec Hassan Geretly, les acteurs des Tréteaux de la terre et du vent, du Teatre de la Carriera (la carriera, c'est la rue) et du Centre dramatique occitan.

Défendre le patois

Cette université foisonnante, stabilisée à Nîmes depuis l'année dernière, après un vagabondage de dix ans, est un peu le carrefour annuel des occitanistes, une sorte de foire aux idées pour tous ceux qui réfléchissent à l'avenir des régions occitanes (3). Cette année, la participation n'a pas été aussi importante que d'habitude. Surtout, il y avait moins de jeunes.

Ceux qui, malgré tout, étaient venus, s'annonçaient souvent comme chômeurs. Quant à la majorité des « étudiants », elle était constituée, comme toutes ces dernières années, par des enseignants.

La diminution du nombre des jeunes a également été très sensible dans les deux écoles occitanes d'été : à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) et à Apt (Vaucluse).

A l'explication économique (la crise), il faut ajouter l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978, encore durement ressentie par les militants occitanistes. Désormais, bon nombre d'entre eux ne croient guère à une solution d'avenir dans le cadre hexagonal. « *Il y a une crise des divers comités d'action et un repli des gens sur eux-mêmes* », constate M. Jean-Pierre Laval, vingt-huit ans, l'un des animateurs de Volem Viure al País.

Dans le même temps, un petit noyau nationaliste est en train de se créer, composé de jeunes misant sur la « lutte politique et non pas seulement culturelle ».

Etrangement, les militants se découragent (ou se raidissent) au moment même où l'opinion des pays d'oc — si longtemps indifférente à leurs revendications — commence à les comprendre partiellement. Défendre le patois et préserver l'emploi ; beaucoup sont prêts à soutenir un tel programme. A condition, cependant qu'il ne soit pas mis en œuvre par des « gauchistes ». Or, justement, les gauchistes reculent dans le mouvement occitan, qui, depuis peu, a pignon sur rue. « *Nous avons gagné la partie à Nîmes il y a un an, et à Montpellier, il y a environ deux ans* », remarque un organisateur de l'Institut d'études occitanes.

Face à la raison

Peu à peu, en effet, les plaques des rues s'occitanisent, les élus locaux prononcent des discours publics « en oc », à la grande joie des assistants. La ville de Montpellier s'apprête à édifier une vaste Maison de l'Occitanie, avec l'aide de l'ensemble des régions occitanes. Partout en concurrence, P.S. et P.C. rivalisent d'amabilité avec le mouvement occitan.

Le dénominateur commun des militants de tous bords est la défense de la langue. Plusieurs millions d'hommes et de femmes la parlent encore (aucune statistique précise n'existe). Pour combien de temps ? « *Notre langue n'est pas enseignée*, déplore Fulbert Cant, 29 ans, acteur et chanteur « en oc ». *Les médias nous sont mesurés. C'est pourquoi nous contestons le système unitaire français. Mais, nous nous contenterions d'un épanouissement de la culture et de la langue...* »

Pour tous ceux qui la parlent ou la comprennent encore, la *lenga* a une valeur poétique, subjective, affective. Elle vient du cœur, tandis que le français est avant tout l'idiome de la raison. « *Je n'ai jamais parlé à mes enfants autrement qu'en occitan* », proclame M. Léon Cordes, soixante-six ans, paysan des Corbières, à l'accent rocailleux et cofondateur de l'Institut d'études occitanes. Un jour, ce paysan s'est mis à écrire dans la langue ancestrale. Puis il a vendu son *ort* (jardin). Et il est parti sur la grand-route, avec des acteurs pour jouer la comédie et, au moins sur les tréteaux, vivre toujours en Occitan.

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

(1) Organisée par l'I.E.O. (Institut d'études occitanes), section du Gard, 6, impasse des Framboisiers, 30 000 Nîmes.

(2) Cette action des militants fait l'objet d'une étude actuellement en cours, animée par M. Alain Touraine, avec le Centre d'études des mouvements sociaux, 54, boulevard Raspail, 270 Paris Cedex 06.

(3) L'Occitanie, aire territoriale de la langue d'oc, correspond à une trentaine de départements du Midi et du Sud-Ouest. Elle s'identifie, dans l'ensemble, aux six régions suivantes : Aquitaine (sauf le Pays basque), Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne (sauf une partie de l'Allier), Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'azur. Dans la région Rhône-Alpes, la plus grande partie de la Drôme et de l'Ardèche sont « en oc », ainsi qu'une fraction sud de l'Isère.

uve du découragement

pas.

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DU DEUTSCH-FRANZOSISCHES INSTITUT

Comment relancer le français en Allemagne et l'allemand en France ?

Ludwigsburg (Allemagne fédérale). — Une cinquantaine d'universitaires, diplomates et administrateurs de l'éducation ont participé, du 20 au 22 septembre, au septième Colloque franco-allemand à Ludwigsburg, près de Stuttgart. Organisé par le Deutsch-Französisches Institut (Institut franco-allemand), avec la participation du gouvernement fédéral allemand et la fondation Bosch, ce colloque était consacré à l'« avenir de la langue française en R.F.A. et de l'allemand en France ».

Le secrétaire d'Etat à l'éducation, M. Jacques Pelletier, a pris part aux travaux après une visite du lycée Charles-de-Gaulle à Baden-Baden. Il a notamment annoncé son intention de créer un « haut conseil pour l'apprentissage et la diffusion des langues étrangères » au sein du ministère de l'éducation.

De notre envoyé spécial

C'était inévitable : le colloque a commencé par une bataille de chiffres. Les fonctionnaires français disent aux Allemands : nous avons plus de cinq cent mille élèves qui choisissent l'allemand comme première langue, alors que vous n'en avez guère plus de vingt-cinq mille qui optent pour le français. Les fonctionnaires allemands répondent : oui, mais nous partons de très bas, puisque près de 98 % de nos élèves étudient l'anglais à leur entrée dans le cycle secondaire. Or, depuis la révision en 1971 des accords de Hambourg (1), le français première langue remonte. Les pourcentages sont passés de 1,8 % (1970) à 2,4 % (1977). Dans tout le premier cycle de l'enseignement secondaire allemand — niveau du collège, — les effectifs pour l'étude du français sont aujourd'hui d'un million deux cent quatre-vingt-quinze mille élèves, soit *37,3 % du total (contre 33,6 %* en 1974). « *Le nombre des enfants qui apprennent le français augmente* », a conclu M. Joachim Schulz-Hardt au nom de la conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder.

Les Français, pour leur part, sont bien obligés de reconnaître que, malgré tous les efforts de coopération franco-allemande, les effectifs de germanistes ne progressent pas en France.

Un problème politique

Depuis vingt ans, le pourcentage d'élèves optant pour l'allemand première langue oscille entre 15 et 16 % (« *une stabilité remarquable* », selon M. Pierre Garrigue, porte-parole du ministère français de l'éducation). Quant aux effectifs de deuxième langue, qui était le principal bastion de l'allemand en France, ils diminuent chaque année depuis cinq ans, en pourcentage comme en valeur absolue : 578 381 élèves *(37,8 %)* en *1974 - 1975* contre 510 177 (35,3 %) en 1977-1978. Le tassement profite à l'espagnol.

A qui la faute ? Beaucoup, surtout du côté des Allemands, ont accusé l'hégémonie culturelle américaine qui imprègne la jeunesse européenne. D'autres ont accusé le gouvernement français d'avoir porté un mauvais coup à l'allemand en décidant en 1977 d'aligner le seuil d'ouverture des classes (dix élèves au minimum) sur le barème en vigueur pour l'anglais (quinze élèves). Pour M. Joseph Rovan, professeur à Paris-VIII (Vincennes), il faut absolument que le gouvernement français revienne sur cette décision. Beaucoup regrettent aussi que, dans la plupart des Länder allemands, le latin reste une « langue étrangère » concurrente du français. Il arrive même que des établissements imposent le latin deuxième langue à ceux qui ont opté pour le français première langue !

Mais comme l'a rappelé M. Robert Picht, directeur de l'Institut franco-allemand, « *le problème est aussi qualitatif* ». Or sur ce plan les avis divergent. Pour M. Pierre Moreau, président de l'Association des professeurs de langues vivantes (A.P.L.V.), « *les résultats sont difficiles à apprécier* ». L'efficacité de l'enseignement des langues — qui reste à définir en fonction des objectifs — suppose en tout cas plus de moyens. « *Plus nous enseignons moins ils apprennent* », observe M. Pierre Bertaux, directeur de l'institut d'allemand d'Asnières : « *Augmenter les horaires ne sert à rien si les heures d'enseignement n'ont aucune efficacité* ».

Aux universitaires qui se plaignent du faible niveau de leurs étudiants germanistes, M. Jean Zehnacker, inspecteur général d'allemand, répond : « *Vous n'avez pas nos meilleurs élèves. Les bons germanistes sont en section C et abandonnent l'allemand pour préparer l'X.* »

Tous les participants sont convenus qu'en dernier ressort la relance de l'enseignement des langues est un problème politique : pour résister à la pente naturelle des parents (on choisit l'anglais, c'est plus sûr), des chefs d'établissement (avec l'anglais pas de problème d'emploi du temps) et des administrateurs locaux (avec l'anglais partout, pas de problème de carte scolaire), il faut un certain courage politique.

Pour débloquer des moyens budgétaires nouveaux en période d'austérité, il faut une grande habileté ou une véritable volonté politique. Les fonctionnaires allemands se retranchent derrière l'autonomie des Länder ou des établissements. Quant au gouvernement français, il a promis de faire deux gestes qui ne lui coûteront guère : obtenir une revalorisation des coefficients de langue aux examens, notamment au baccalauréat ; rappeler aux recteurs et inspecteurs d'académie qu'ils « *doivent ouvrir une classe chaque fois que le seuil est atteint.* »

Mais le mauvais exemple vient d'en haut, comme l'a rappelé M. Picht : « *Que faire lorsque MM. Giscard d'Estaing et Schmidt eux-mêmes communiquent ostensiblement en anglais ?* »

ROGER CANS.

(1) Dans la « convention inter-Etats de coordination dans le domaine de l'enseignement », signée en 1964 à Hambourg, le statut de première langue était réservé à l'anglais et au latin. Depuis la révision de 1971, le français — comme les autres langues européennes — peut bénéficier de ce statut.

Les étapes de la coopération scolaire

1963. — Traité de coopération franco-allemand et création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

1964. — Ouverture de la première école maternelle bilingue à Bordeaux et du premier jardin d'enfants bilingue à Munich.

1965. — Premiers accords officiels pour l'échange d'instituteurs dans l'enseignement primaire. Quelque quatre-vingts instituteurs, et surtout des institutrices aujourd'hui, assurent l'enseignement précoce de l'allemand à près de vingt mille écoliers dans quarante-deux départements (cent trente-cinq écoles primaires et vingt maternelles).

1969. — Première section bilingue dans les établissements secondaires. On comptait, l'an dernier, cent cinq sections bilingues dans les collèges français et trente-six lycées chargés du « suivi » dans le second cycle (onze mille cinq cent quinze élèves au total). On ne compte plus que dix-neuf sections bilingues en R.F.A. depuis 1975.

1972. — Première session du baccalauréat au lycée franco-allemand de Sarrebrück.

1974. — Création du lycée franco-allemand de Fribourg.

1975. — Création d'une section franco-allemande au lycée Hoche de Versailles. Des locaux sont en construction à Buc (Yvelines) pour accueillir des élèves chaque année plus nombreux (deux cent quatre-vingt-huit à cette rentrée).

1977. — L'OFAJ finance l'échange de quatorze mille sept cent trente-cinq élèves allemands et de seize mille quatre cent quarante et un élèves français.

1978. — La section franco-allemande du collège du Mirail (Toulouse) prend le relais de l'école Paul-Bert de Colomiers (Haute-Garonne), où sont scolarisés les enfants des techniciens allemands de Deutsche Airbus Industrie.

***Outre les trois lycées franco-allemands,* il existe deux lycées français en R.F.A. (Trèves et Baden-Baden) pour les enfants de militaires français, et un lycée français à Berlin, gérés par le ministère des affaires étrangères.**

Selon une enquête du ministère des affaires étrangères

La langue italienne n'est pas en déclin

De notre correspondant

Rome. — Contrairement à une idée courante, la langue italienne n'est pas en déclin. Elle suscite, dans certains pays, un intérêt plus grand qu'il y a dix ou vingt ans, si l'on en croit une enquête du ministère des affaires étrangères de Rome, dont les résultats ont été récemment présentés par M. Sergio Romano, directeur général pour la coopération culturelle, scientifique et technique.

Le sociologue Francesco Alberoni avait fait scandale l'an dernier en déclarant froidement : « *L'italien a cessé d'être un véhicule de communication universelle pour devenir un dialecte européen (...) Faisons de l'anglais notre seconde langue.* » On cria aussitôt à la provocation. Il fut répondu à M. Alberoni qu'un pays qui perd sa langue n'a bientôt plus rien à dire.

Mais ce pavé dans la mare eut le mérite d'ouvrir un débat et d'obliger à regarder le problème en face. Comment l'italien garderait-il son influence à l'étranger alors qu'une partie des Italiens eux-mêmes ne savent pas s'en servir et qu'une autre partie — l'élite — a souvent honte de le parler dans les réunions internationales ? N'avait-on pas commis une erreur colossale, dans les années 50, en croyant que la culture italienne pouvait être diffusée indépendamment de la langue ?

Les résultats de l'enquête du ministère des affaires étrangères sont malgré tout encourageants. L'italien est enseigné dans les universités de cinquante-cinq pays au moins à quelque 70 000 étudiants. Dans les classes secondaires, les effectifs sont plus importants (138 000 élèves), mais dans trente-six pays seulement. Il se trouve enfin treize pays où la langue de Moravia est enseignée dans les écoles élémentaires. L'italien est utilisé comme deuxième langue dans des nations aussi diverses que l'Argentine, l'Ethiopie, le Japon, la Yougoslavie, l'Egypte et le Sénégal.

On note un intérêt particulier dans certains pays de l'Est, comme la Roumanie, où l'italien est considéré comme un moyen privilégié d'entrer en contact avec la culture occidentale.

Comment expliquer le maintien, et parfois la progression, d'une langue que l'on croyait moribonde, alors que l'Italie n'a pas eu de grandes colonies et ne joue pas un rôle de premier plan sur la scène mondiale ? M. Sergio Romano y voit trois raisons :

1) L'existence de plusieurs millions d'émigrés qui veulent reprendre contact avec la langue et la culture de leur pays ;

2) Le fait que trois nations d'outre-mer — les Etats-Unis, le Canada et l'Australie — considèrent la culture italienne comme un élément constitutif de leur propre culture ;

3) L'intérêt que suscite l'Italie, comme « laboratoire social », dans certains pays où le recul de la langue italienne dans les écoles secondaires est compensé par sa progression à l'université.

Plusieurs initiatives ont été prises — ou vont l'être — pour accentuer ce mouvement. C'est ainsi que deux grands colloques seront organisés prochainement au Canada et en Australie à l'intention des professeurs d'italien. Les autorités de Rome envisagent aussi d'augmenter le nombre des lecteurs d'italien à l'étranger, d'encourager les dictionnaires bilingues et de multiplier les centres de formation permanente dans le cadre des soixante instituts culturels italiens répartis dans le monde.

Les Italiens sont trop conscients des limites de leur langue pour viser une quelconque hégémonie. C'est essentiellement une stratégie défensive. Ils veulent croire que « *les langues se défendent ensemble et non pas l'une contre l'autre* ».

ROBERT SOLE.

LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE

Le SGEN fait état d'une « profonde insatisfaction des personnels »

Dans deux départements, les enseignants sont appelés à la grève ce mardi 25 septembre. Dans le Val-d'Oise, la section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), réclame le réemploi de quatre-vingt-quinze instituteurs suppléants, qui permettrait l'ouverture de nombreuses classes. Dans le Doubs, ce sont les professeurs de lycées et de collèges qui doivent cesser le travail à l'appel d Syndicat national des enseignements. Le second degré (SNES) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) pour exiger le réemploi de nombreux maîtres auxiliaires qui n'ont toujours pas reçu de nomination.

Le SGEN évalue à huit mille six cent quatorze le nombre de maîtres auxiliaires non réemployés à la date du 20 septembre, auxquels il faut ajouter trois cent quatre-vingt-cinq auxiliaires en éducation physique et sportive. Ce syndicat, ont déclaré ses dirigeants au cours d'une conférence de presse, lundi 24 septembre, note « *une profonde insatisfaction des personnels* ». Il place le problème de l'emploi en tête de ses priorités, avec les salaires et l'exercice des droits syndicaux et des libertés.

Dans l'immédiat, il ne prévoit pas d'action « *ampleur nationale* », mais il veut « *soutenir et amplifier* » les actions à la base régions, pour réclamer la titularisation de l'ensemble des auxiliaires et l'arrêt du recrutement d'autres auxiliaires, la création de titulaires remplaçants, la réduction progressive des heures tent 6 % des heures d'enseignement). Le SGEN demande aussi le relèvement prioritaire des bas salaires. Sur ces problèmes comme sur celui de la carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes), le SGEN recherchera l'unité d'action avec la C.G.T. et la FEN.

Au cours d'une conférence de presse, le même jour, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignements public (*F.C.P.E.*), que préside M. Jean Cornec, a annoncé son programme d'action. Un « *livre blanc des difficultés de la rentrée* » sera constitué le 6 octobre dans chaque département, et adressé le 20 20 octobre au ministre de l'éducation.

Le secrétaire général de la F.C.P.E., M. Raymond Métro, quitte ses fonctions pour raisons de santé. Il est remplacé à ce poste par M. Emile Gracia, instituteur comme son prédécesseur.

UNESCO

● *Auschwitz et Chartres au patrimoine mondial.* — Parmi les soixante-treize monuments et sites qui doivent être inscrits le mois prochain sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, figurent notamment le camp d'Auschwitz (Pologne), la réserve de Ngoro-Ngoro (Tanzanie) et Persépolis (Iran). La France a pour sa part proposé Chartres, le mont Saint-Michel, les grottes de Lascaux, Versailles et Vézelay.

La liste du patrimoine mondial, qui ne comporte que douze monuments et sites à ce jour, s'allongera chaque année d'autant de noms que l'Unesco jugera bon de protéger pour leur « *valeur universelle* ».

● *A propos d'un témoignage d'enseignant* — Le recteur de l'académie de Dijon nous signale que M. Jugand avait été avisé depuis une dizaine de jours de son affectation à Autun (Saône-et-Loire) lorsque parut dans nos éditions du 11 septembre le témoignage dans lequel il se plaignait de devoir enseigner à Lormes, « *dans la partie la moins accessible de la Nièvre* ».

SPORTS

TENNIS

Yannick Noah, champion de France

Tour à tour champion de France cadet, puis champion de France junior, Yannick Noah est depuis lundi 24 septembre champion de France senior. A dix-neuf ans, il a remporté le National sur le Central du T.C. des Combes, à Nice, où il avait été à deux doigts de se faire éliminer la semaine dernière par Christophe Roger-Vasselin.

Sa victoire péremptoire en quatre sets sur Dominique Bedel (6-0, 2-6, 6-3, 6-4) atteste l'autorité qui fait, aujourd'hui, du jeune Noir « découvert » au Cameroun par Arthur Ashe et l'an dernier encore fragile (battu par Dominguez au National de Toulouse) l'incontestable numéro 1 français. C'est au fond la Coupe Davis et sa belle victoire sur Okker, à Amsterdam cet hiver, qui ont opéré sa transformation. Voilà maintenant Noah qui rejoint Borg et McEnroe dans la génération des champions poussés en graine avant leurs vingt ans.

C'est peu de dire que Noah s'est développé physiquement depuis l'an passé. Il a acquis une souplesse et une survitesse de déplacement toutes nouvelles en même temps qu'un coup d'œil et un choix du placement infaillibles qui lui permettent d'anticiper ou d'intercepter les balles dans les meilleures conditions.

Techniquement parlant, son arme maîtresse est le service qu'il est capable de délivrer avec la même force durant cinq sets, service dont il masque la percussion jusqu'à la dernière seconde, surprenant le renvoyeur le plus habile, et qui l'autorise à mener ou à remonter au score dans les moments les plus épineux. Conséquence logique de ce service supérieur, son smash, décoché dans n'importe quelle position, et où sa grande taille l'avantage, est imparable. Il a de même fait d'énormes progrès au filet, où il suit tout naturellement sa première balle et où il monte plus souvent sur un long revers coupé particulièrement avisé sur l'élastan du T.C. des Combes, une surface poreuse plutôt lente qui n'incitait pas au jeu de volée.

Enfin et surtout, marque de la classe, il fait maintenant peu d'erreurs et reste dans les limites du court. Battu par Gene Mayer aux Internationaux de Roland-Garros après avoir mené deux sets à zéro (6-3, 6-0), Noah ne rééditerait pas cette bévue à présent. Ajoutez à toutes ces qualités physiques une résistance nerveuse nettement améliorée sans que notre jeune se départe jamais du sourire, de la gentillesse, qui font son charme et lui valent l'amitié de ses copains niçois. Car le bénéfice de ce National azuréen aura été de réunir, dans la région même de leurs études et autour de leur nouveau chef de file, les camarades de promotion succédant à la génération des Jauffret, Dominguez, Proisy, tout chauds des souvenirs de leur adolescence et, loin ici du tennis-dollar, de leur fraternité familiale...

OLIVIER MERLIN.

OMNISPORTS. — *Les athlètes français se sont distingués le 24 septembre aux Jeux méditerranéens de Split (Yougoslavie). En athlétisme, Penisio Lutui (javelot), Laurence Elloy (100 mètres haies), Gérard Lelièvre (20 kilomètres marche), Chantal Rega (100 mètres), en judo Jean-Luc Rougé (toute catégorie), ont gagné une médaille d'or. Au total, depuis le début des Jeux, les Français ont gagné 37 médailles d'or, 28 d'argent et 23 de bronze.*

SPORTS ÉQUESTRES

L'Étrier : un concours anachronique

Le concours hippique de l'Etrier s'est disputé du 21 au 23 septembre sur le terrain du cercle, route de Madrid, au bois de Boulogne, la dernière journée étant consacrée au Grand Prix (prix Cossé-Brissac pour les initiés), couru en deux manches sur un tracé distinct.

Pour la deuxième année consécutive le cercle hippique le plus huppé, et autrefois le plus fermé de France, avait démocratiquement ouvert ses portes au public. A l'entrée, ni guichet ni contrôle, sourires et bonne humeur prodigués avec une spontanéité du meilleur aloi. Malgré cela le spectacle, du moins les deux premiers jours, n'aura pas attiré la grande foule. Chose étonnante et peut-être significative, nombreux étaient les curieux qui, par petits groupes isolés, se hissaient sur la pointe des pieds, à l'extérieur, pour tenter de voir les tuniques à l'ouvrage sur des chevaux buvant l'obstacle de naissance. Visiblement intimidés, ils n'osaient se mêler aux concurrents, éleveurs, marchands de chevaux, propriétaires, rarement communicatifs il est vrai. Cela ne facilite pas les affaires de Pégase.

L'idée reste en effet fortement ancrée dans l'esprit du public que le sport équestre est abordable aux seules titulaires de somptueux comptes en banque. Assertion tout à la fois fondée et erronée. Fondée quand il s'agit par exemple des membres du cercle de l'Etrier, quatre-vingt-cinq boxes, soixante-quinze chevaux de propriétaires, dix chevaux d'instruction. Il faut avoir, en effet, de gros moyens pour s'offrir la pension mensuelle du cheval, tarifée ici à 1 800 F sans compter le coût des ferrures. Assertion erronée, d'autre part, l'équitation à la portée des plus modestes n'étant plus une fable et encore moins un vulgaire slogan démagogique. De nos jours, un jeune palefrenier très doué, saurait-il à peine tracer son nom et serait-il totalement désargenté, peut effectuer une carrière internationale, les concours privés ou officiels ne lui étant pas refusés lorsque sa valeur équestre est solidement établie.

La retraite de Bayard de Maupas

Cela dit, à quoi tient le caractère passablement anachronique, dont paraît ne pas pouvoir se débarrasser le concours de l'Etrier ? A son ancienneté d'abord, phénomène naturel, à son esprit de caste aussi, à ses traditions vieillottes et surannées enfin. Au bois de Boulogne, on s'en tient encore, ou presque, au vœu formulé en 1894 par le comte Maurice de Cossé Brissac, fils cadet du dixième duc de Brissac et fondateur du cercle. « *Serait-il possible,* lançait-il à l'époque, *de réunir quelques amateurs ayant les mêmes goûts, ressentant le même besoin d'échapper à leur solitude équestre et de profiter des nombreux avantages de l'équitation pratiquée en commun ?* » A condition de rester entre soi, *c'est-à-dire entre gens de* bruyante renommée. De père en fils on se passe la cravache, brandie comme un sceptre, c'est du moins ce que nous enseigne la liste des membres actuels de l'Etrier.

Quant au concours proprement dit, peu de chose à en dire, ou plutôt si, un événement bien triste : *Bayard de Maupas*, le cheval olympique de Marcel Rozier, dont les victoires internationales ne se comptent plus, y aura tracé le dernier parcours de sa carrière. Après avoir franchi cinq obstacles d'une des épreuves d'ouverture, l'animal s'est mis à boiter de l'antérieur gauche, son pied ayant littéralement basculé à la réception du sixième. *Bayard de Maupas* devait rejoindre le soir même, le pied plâtré, ses écuries de Bois-le-Roi, en attendant une retraite bien méritée au pré. Une fiche de consolation pour Marcel Rozier : le grand prix qu'il a empoché dimanche, après deux parcours exempts de pénalité sur le bai *Echo de Cavron*. Cheval du jour particulièrement remarqué : *Gitan*, monté par Hervé Godignon, troisième au classement de la même épreuve.

ROLAND MERLIN.

L'Étrier : un concours anachronique

SICLI : DE LA SÉCURITÉ INCENDIE A LA SÉCURITÉ VOL

Les journées de la protection ont souligné l'étendue de la diversification de Sicli

Du 18 au 20 septembre se déroulait à Blanc-Mesnil, dans le cadre des « *Portes Ouvertes* » Sicli, une exposition destinée à présenter, aux responsables de la sécurité, l'ensemble des matériels de la firme.

• **Extincteurs industriels.** Une nouvelle gamme étudiée avec les ingénieurs de sécurité des grandes entreprises, capable de répondre aux contraintes d'exploitation les plus « *dures* » (secteur minier, stations services, travaux publics...)

• **Extincteurs « tertiaires ».** Ici, l'amélioration des performances a consisté à fabriquer des appareils plus légers, plus maniables, plus esthétiques, pour la protection de la majorité des entreprises.

• **Extincteurs mobiles.** Ces appareils sur roues, de grande capacité - jusqu'à 500 kg d'agent extincteur - constituent l'armement essentiel des équipes de sécurité des entreprises à hauts risques.

• ***Systèmes d'extinction automatique.***

Il ne s'agit plus d'installations fixes traditionnelles aux coûts d'étude et d'investissements élevés. Sicli propose aujourd'hui des systèmes standards et modulaires qui permettent de protéger, ponctuellement, les points dangereux de l'entreprise. Ces dispositifs cumulent la détection, l'alarme et l'extinction automatique. D'une maintenance simple, ils assurent une *sécurité efficace, moins onéreuse*, en s'adaptant facilement à toute modification des locaux protégés.

• **Détection incendie.**

Les détecteurs d'incendie étudiés par Sicli ont bénéficié de *l'électronique de pointe et des* derniers développements des circuits intégrés. Leur logique interne permet de sélectionner la signature spécifique d'un début d'incendie en éliminant les phénomènes parasites et en limitant donc les fausses alarmes.

• **Véhicules**

C'est à Saint-Nazaire, au sein de la filiale Sidès, que sont fabriqués « *sur mesure* » tous les véhicules de protection pour l'aéronautique civile et militaire *et les milieux pétrochimiques.* Sicli/Sidès équipe la plupart des aéroports européens et exporte près de 50 % de sa production.

Sicli/Sidès a également mis au point une gamme complète de véhicules normalisés pour la Sécurité Civile.

• **Protection périmétrique**

Le dispositif exclusif proposé par Sicli apporte une solution électronique au problème de la protection de tous les périmètres grillagés.

Le principe en est simple : Un cable capteur fixé sur la clôture enregistre toutes les vibrations mécaniques et retransmet à une centrale d'alarme le contrôle auditif de toute tentative d'ef*fraction ou de pénétration.*

Cette installation permet à un seul homme de surveiller à distance de vastes enclos.

Ce procédé est déjà adopté par de grandes firmes françaises pour la surveillance de leurs entrepôts.

• **Contrôle d'accès**

Le contrôle d'accès Sicli permet de sélectionner par codage invisible les personnes autorisées à pénétrer dans les locaux protégés.

Les cartes d'accès n'ont pas à être introduites dans un lecteur. Il suffit de les présenter à distance.

La programmation du contrôle d'accès des locaux protégés s'effectue ou peut se modifier à volonté par mini-ordinateur.

• ***Surveillance par circuit de télévision intégré.***

Pour Sicli, le « *savoir faire* » consiste surtout dans la sélection et la juxtaposition des caméras et magnétoscopes les plus fiables.

Un nouveau dispositif - le vidéo sensor - incorpore l'alarme automatique dans la surveillance télévisée.

Par la transmission à distance, on peut, de Paris, surveiller un entrepôt à Marseille.

• **Protection contre le vol.**

L'ensemble des matériels de protection/vol de la firme permet de réaliser tous types d'installations conformes aux cahiers des charges des compagnies d'assurances.



Plus de mille responsables de la sécurité, parmi lesquels de nombreuses personnalités, ont marqué par leur présence l'intérêt qu'ils portent aux nouvelles techniques de protection proposées par SICLI. Ci-dessus, démonstration du système de surveillance par circuit de télévision intégré.

• **Coffres-forts et armoires athermiques.**

• **Surveillance industrielle.**

Une volonté évidente de se démarquer du gardiennage traditionnel avec des hommes sélectionnés et formés à l'intervention d'urgence.

On le voit, si Sicli reste toujours le N° 1 de la lutte contre le feu, son domaine d'activité s'est largement diversifié pour assurer également une protection moderne contre toutes les formes de vol ou d'intrusion.

Son organisation lui permet d'apporter, partout en France, une réponse globale, spécifique et personnalisée aux nouveaux problèmes de sécurité posés aux chefs d'entreprise.

Sicli : 60 ans au service de la protection des personnes et des biens

Dès sa création en 1918, en offrant en location des extincteurs, SICLI se plaçait volontairement dans la position exigeante d'offrir un service après-vente assidu et de qualité.

Aujourd'hui, le matériel est vendu aux entreprises dans le cadre d'un contrat d'entretien annuel par abonnement. On compte actuellement plus de 300 000 clients disposant d'un parc de 2 700 000 extincteurs vérifiés et entretenus, sur l'ensemble du territoire, par un réseau de 450 techniciens du service après-vente.

Pour parvenir à cette qualité de prestations dans le domaine de la sécurité et remplir une vocation exigeante de conseil, de technicien et de prestataire commercial, SICLI s'est forgé une philosophie qui tient en trois mots-clefs : prévenir, instruire et protéger.

• La prévention est un impératif élémentaire de la sécurité, que ce soit contre l'incendie ou contre le vol. SICLI analyse préalablement les risques et en évalue la nature, avant de proposer un système de protection personnalisé.

• Ce sont ensuite les impératifs de formation à la prévention et à la sécurité, ainsi qu'à l'emploi des équipements mis en place qui ont notamment conduit SICLI à créer, il y a 20 ans, l'école du feu. L'école a dispensé l'an dernier 5 000 heures de formation auprès des ingénieurs, cadres et équipiers de sécurité des entreprises. Cinquante instructeurs SICLI ont assuré de leur côté, auprès des entreprises clientes et sur les lieux de travail, 12 000 exercices d'intervention sur feux réels.

Aujourd'hui, pour faire face à l'élargissement des besoins des entreprises, SICLI prend l'initiative de créer et d'organiser des stages d'information sur le vol et de formation aux méthodes de protection contre le vol.

• La protection est enfin le troisième élément-clef de la philosophie de SICLI au service de la sécurité. Celle-ci se trouve, en effet, garantie par l'association judicieuse des compétences humaines, et des équipements les mieux adaptés aux risques de l'entreprise.

Les particuliers s'équipent contre l'incendie

Une progression de 40 % chaque année.

1977 1978 1979

Vente des extincteurs aux particuliers.

SICLI a mis au point depuis plusieurs années une gamme spécifique d'extincteurs adaptés aux besoins des particuliers : à base de poudre extinctrice polyvalente, très efficace contre tout début d'incendie. Ils sont légers, maniables, faciles à vérifier et esthétiques.

C'est l'équipement de sécurité incendie idéal chez soi mais aussi pour une résidence secondaire, un bateau, une caravane, un magasin ou un atelier d'artisan.

Pour faire face à la demande, SICLI a mis en place un réseau de 2 000 distributeurs agréés, du quincailler à la station service en passant par les rayons spécialisés du commerce moderne.

Sicli : des coffres-forts nouveaux parce que les malfaiteurs ont fait d'inquiétants progrès

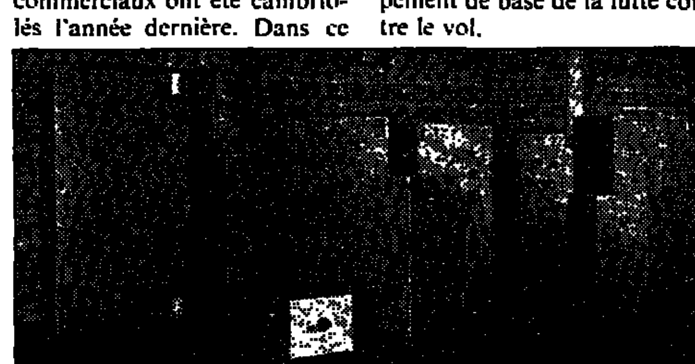
Au cours des quinze dernières années, les techniques d'effraction se sont rapidement perfectionnées au point de rendre vulnérables les coffres-forts anciens. En cinquante ans par exemple, la capacité de fusion est passée de 1200 degrés du chalumeau usuel aux 3500 degrés des lances au plasma les plus perfectionnées.

C'est pourquoi de nombreuses ripostes ont été préparées et trouvées pour faire face à une telle escalade. SICLI dispose de modèles de coffres-forts comportant toute une série de perfectionnements destinés à faire échec aux cambrioleurs les mieux équipés : combinaisons silencieuses, serrures brevetées « *micro précision* », blindages spéciaux résistant aux plus hautes températures et aux diverses formes d'attaques.

Les coffres-forts, de 200 kg à 4 tonnes, s'adaptent aux besoins spécifiques des différents secteurs d'activité.

SICLI propose à ses clients la location de coffres-forts, ce qui permet l'adaptation ultérieure du matériel à l'évolution du risque, sans immobilisation de capitaux.

58.500 locaux industriels et commerciaux ont été cambriolés l'année dernière. Dans ce contexte, le coffre-fort est l'équipement de base de la lutte contre le vol.



Une gamme de coffres-forts de 200 kg à 4 tonnes...

Le feu toujours plus menaçant. Un rappel de quelques données

En dépit, en effet, de l'amélioration et de l'extension des méthodes et moyens de protection contre les incendies, le feu ne régresse nullement, *bien au contraire: il a dévoré*, en 1979, 65.000 hectares de nos forêts contre seulement 25.000 il y a cinq ans.

Plus de 25.000 habitations auront été cette année partiellement ou totalement détruites (contre 16.000 en 1971). Dans l'industrie, il faut déplorer chaque année un millier de sinistres causés par le feu, soit une augmentation de 300 % au cours des dix dernières années. Les 45 plus *importants sinistres touchant* des entreprises représentaient en 1978 une perte de 1.300 millions de francs. Des données qui expliquent la vigilance de SICLI et le progrès croissant des réponses apportées par ses matériels de lutte contre l'incendie.

SICLI

C.A. consolidé: 432,5M. de F.
Capital : 51 M. de F.
Effectif : 2 500 personnes
4 Unités de production :
ST FLORENTIN (Extincteurs)
ACQUIGNY (Electronique)
ST-NAZAIRE (Véhicules)
MARDEUIL (Matériel *incendie)*
• En France :
42 agences
450 techniciens après-vente.
11 stations services rechargement.
• A l'export :
5 filiales européennes.
Représentation dans 73 pays.

SICLI est une filiale du Groupe de la Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage

C.A. consolidé : 8.377 M. de F.
Effectif : 39.860 personnes
52 filiales consolidées dont :
UFINER
DEGREMONT
SITA
COFRETH
UNIDEL :
TRINDEL, FORCLUM
COCHERY
INTRAFOR
SICLI

CARNET

Naissances

— M. et Mme BERAUD ont la joie d'annoncer la naissance d'
Anne-Sophie,
le 21 septembre 1979.
8, avenue Gallieni,
94100 Saint-Maur.

— Le docteur Alain HAYEM et Mme, née Anne MENNESSON, ont la joie d'annoncer la naissance de
Cécile,
Paris, le 13 septembre 1979.

— Pierre et Catherine de MONTBAS ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils
Alexandre François,
à Paris, le 6 septembre 1979.

— Pierre et Suzanne VEINBERG,
Saïa et Irène VOLDMAN,
Frédérique VEINBERG,
Claude VOLDMAN,
sont très heureux d'annoncer la naissance de
Sophie,
le 18 septembre 1979.
88, avenue du Docteur-Arnold-Netter, 75012 Paris.

Mariages

— M. et Mme Roland BAUDIN,
M. et Mme Michel MONDAN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Béatrice et Thierry,
le 29 septembre, à 16 heures, en l'église de la Pentecôte à Bagneux.

Décès

LE GÉNÉRAL MALAGUTI

Nous apprenons le décès du général d'armée (C.R.)
Michel MALAGUTI.

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.

[Né le 27 mars 1898 à Guingamp (Côtes-du-Nord), Michel Malaguti, après des études de Rennes, s'engage dans l'infanterie en 1915. Lieutenant, en 1917, il part dans le service géographique de l'armée en France et en Syrie, puis entre dans les chars de combat en 1923. Après l'Ecole de guerre (1930), il est à la direction des chars au ministère de la guerre jusqu'en 1938, puis en Pologne (1938-1939) et commande un bataillon de chars lourds en 1940. Evadé de France, il sert à la 1re division française libre en Cyrénaïque et Tripolitaine (1943), puis à la 8e brigade blindée britannique et crée au Maroc la brigade de chars de la 2e D.B. Général de brigade en 1944, il commande la XVe région en 1945, puis la 14e division du 1er corps d'armée et la zone sud d'Allemagne. Général de division, puis de corps d'armée en 1953, Michel Malaguti commande la IIe région à Lille avant d'être nommé, en 1955, inspecteur général de l'infanterie et des écoles. Promu général d'armée en 1957, Michel Malaguti est membre du Conseil supérieur de la guerre en 1958 et entre dans le cadre de réserve en 1959. Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, il était grand-officier de la Légion d'honneur.]

RAYMOND ODENT

On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raymond ODENT,
président de section honoraire
au Conseil d'Etat,
président
de la commission de recours
de l'O.C.D.E.,
président du B.V.P.,
grand-officier de la Légion d'honneur,
survenu le 22 septembre 1979, après une longue maladie.
De la part de :
Mme Raymond Odent,
M. Richard Odent et son fils,
M. Bruno Odent.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 septembre 1979, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Paris-16e.
Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 23 janvier 1907 à Troyes, Raymond Odent était diplômé de l'Ecole libre sciences politiques et diplômé d'études supérieures de droit. En 1930, il est auditeur au Conseil d'Etat, puis, en 1940, maître des requêtes. Directeur au ministère du ravitaillement en 1944, il est nommé conseiller d'Etat en 1951. De 1961 à 1965, il est président adjoint de la section du contentieux puis, de 1965 à fin 1976, président de cette section.

M. Odent avait été, de 1946 à 1978, professeur à l'Institut d'études politiques et, de 1946 à 1965, à l'Ecole nationale d'administration. Il fut, en outre, membre du tribunal des conflits (1955-1966) et juge à la Cour arbitrale de la Communauté (1959-1961). M. Odent présida, pendant quinze ans, de 1962 à 1977, le conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Il présidait, depuis 1968, la commission des recours de l'O.C.D.E. et, depuis octobre 1976, le bureau de vérification de la publicité (B.V.P.).

Il avait donné au « Monde », de 1954 à 1959, des chroniques sur des sujets juridiques.]

— Mme Hadj Mohamed Ben Abdenbi Abid,
Ses enfants, petits-enfants,
Alliés, ainsi que tous les membres de la famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur regretté mari, père, grand-père, beau-père, oncle et parent,
Hadj Mohamed Ben Abdenbi ABID,
survenu le 17 septembre 1979, à Safi (Maroc).
« Que Dieu l'ait dans sa miséricorde. »

— Dans la quatre-vingt-douzième année de son âge et la soixante-cinquième année de son veuvage
Elisabeth BAUDOT,
veuve de Paul de Dianoux (mort pour la France),
a rejoint l'Eternité le 13 septembre 1979,
Hugues-Jean et Claire-Aimée,
Jean-Marie et Claire-Marie,
en font part dans la peine et l'espérance,

« Et laetentur omnes qui sperant in Te : in aeternum exsultabunt, et habitabis in eis. »
(Ps. 5.)

Ambassade de France en Guinée-Bissau,
21, rue Taine,
75012 Paris.

— Mme Marguerite Baur,
son épouse,
M. Jean-Claude Clément,
son beau-fils,
Et sa petite-fille Sophie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques BAUR,
à l'âge de soixante-quatorze ans, survenu en son domicile de Marnes-la-Coquette, le 15 septembre 1979.
Les obsèques, selon sa propre volonté, ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 19 septembre, au cimetière du Montparnasse.
Ceci tient lieu de faire-part.
Mme Baur remercie des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été prodiguées.

— La Société française des traducteurs a la douleur de faire part du décès de son président d'honneur,
Pierre-François CAILLÉ,
président de la Fédération
internationale des traducteurs,
vice-président
de la Société des gens de lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
Les obsèques auront lieu le mercredi 26 septembre, à 15 heures, à Saint-Aubin (37), dans l'intimité familiale.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

[Né le 18 octobre 1907 à Nantes, Pierre-François Caillé appartenait à la Société des gens de lettres depuis 1934. Il était membre de son conseil d'administration depuis 1960. Fondateur de la Société française des traducteurs, il en resta le président jusqu'en 1973. Pierre-François Caillé a traduit de nombreux auteurs de langue anglaise, dont Stevenson.]

— Le conseil d'administration de l'Association des traducteurs littéraires de France a le regret de faire part du décès de
M. Jean-François CAILLÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de la Fédération
internationale des traducteurs,
vice-président du Conseil permanent des écrivains,

— Mme Gaby Chemla, son épouse,
M. et Mme Alfred Sebbagh,
Mlle Elisabeth Chemla,
Les familles Chemla, Setbon, Cohen et Landry,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles CHEMLA,
survenu le 24 septembre 1979.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux parisien, le mercredi 26 septembre, à 9 h. 15.
32, rue du Hameau, 75015 Paris.

— Mme Albert Castro,
M. et Mme Gilbert Castro et leurs enfants,
Mme Michèle Castro et son fils,
Les familles Castro, Costa, Baranes,
ont la douleur de faire part du décès de
Albert CASTRO,
survenu à Marseille, le 20 septembre 1979.
160, rue Paradis,
13006 Marseille.

— Simone, Maryvonne et Michel Chavance,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Louis CHAVANCE.

— M. Jean Chevrot et Mlle Aline Chevrot, ses enfants,
font part du décès de
M. André CHEVROT,
inspecteur général honoraire
de la répression des fraudes,
survenu le 18 septembre, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le 21 septembre, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
30, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Mme Gonzague Duriez-Cuvelier, sa mère,
M. et Mme Vincent Duriez-Béra et leurs fils Alexandre,
M. et Mme Jean-Marie Duriez-Sabato,
Mlles Christel et Myriam Duriez, ses frères et sœurs,
Mme Georges Duriez-Woussen, sa grand-mère,
Les familles Duriez et Cuvelier,
ont la douleur de faire part du décès, le 19 septembre, de
Benoît DURIEZ,
survenu dans sa trentième année.
Le service religieux a eu lieu dans l'intimité, en la chapelle des Dominicains, à Lille, le vendredi 21 septembre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
84, rue Faraday,
59700 Marcq-en-Barœul.

Mme Jane FOSTER ZLATOVSKI est décédée dans la nuit du 23 septembre, à l'âge de soixante-sept ans.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 27 septembre, à la cathédrale de Notre-Dame, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

— Henri, Jacqueline Piatier,
ses enfants,
Dominique Piatier et Philippe Tonneau,
François Piatier,
Georges et Claude Cancès,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques GALLINI,
née Marcelle Bourdon,
survenu à Paris, le 23 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 26 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Séverin.

— Mme Philippe Gardette, son épouse,
Anne et Agnès, ses enfants,
M. Pierre Gardette,
M. et Mme Y. Decaudaveine et leurs enfants,
M. et Mme Yves Gardette et leurs enfants,
Et leurs familles,
ont la profonde douleur de faire part du décès du
capitaine de corvette
Philippe GARDETTE,
survenu le 17 septembre 1979, dans sa quarante-troisième année.
Des dons peuvent être envoyés à la Recherche sur le cancer, 16, rue P.-V.-Couturier, 94800 Villejuif.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Lucien LEFOL,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur du Mérite maritime,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef
du génie maritime,
docteur en droit,
ancien président
de la Société
des ateliers et chantiers de France,
ancien président
de la
Compagnie des forges et aciéries
de la marine
de Firminy et de Saint-Etienne,
ancien vice-président
de la
Compagnie auxiliaire de navigation,
vice-président d'honneur
de la Chambre syndicale
des constructeurs de navires,
ancien membre
du comité français
et du comité technique
du Bureau Véritas
et de
la Lloyds Register,
membre correspondant
de l'Académie de marine,
survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 22 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e, le mercredi 26 septembre, à 16 heures.
Un service sera célébré à sa mémoire le samedi 29 septembre, en l'église Saint-Martin de Dunkerque, à 10 heures.
De la part de :
M. et Mme Jean Lefol,
M. et Mme Jean Thelinge,
M. et Mme Paul Berty,
ses enfants,
M. et Mme Laurent Lefol et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Danaels et leur fils,
M. et Mme Thaddee Ruyant et leurs enfants,
M. Alain Lefol,
M. et Mme Hervé Thelinge et leurs enfants,
Mlle Dominique Thelinge,
M. et Mme François Dormoy et leur fils,
M. et Mme Bruno Bonsch,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Lefol, Lacroix, Charpentier et Maria Gascon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Mignard,
75016 Paris.

[Né le 10 avril 1891 à Paris, Lucien Lefol, docteur en droit et ancien élève de l'Ecole polytechnique, commence sa carrière comme ingénieur du génie maritime avant d'entrer dans l'industrie privée. Il est successivement administrateur de la Compagnie des forges et aciéries de la marine de Firminy et de Saint-Etienne en 1959, puis jusqu'en 1975 vice-président de la Compagnie auxiliaire de navigation.

Lucien Lefol était vice-président d'honneur de la Chambre syndicale des constructeurs de navires, membre du Comité français et du comité technique du bureau Véritas et de la Lloyd Register, membre correspondant de l'Académie de marine, membre de l'« Institution of Naval Architects » et de la « Society of Naval Architects and Marine Engineers ».]

— Mme J.-C. Loucheur,
Laurence et Cécile Loucheur,
Les familles Boyer et Loucheur,
ont la tristesse de faire part du décès subit de
Raymond LOUCHEUR,
directeur honoraire
du Conservatoire national
de musique de Paris,
survenu le 14 septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu à Méricourt, le 20 septembre, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
204, boulevard Raspail,
75014 Paris.
[*Le Monde* du 20 septembre.]

— M. Bernard Morisseau,
Alexandra Mérino,
Serge, Sophie et Georges Morisseau,
Mme Duprat de Mezailles,
M. Jacques Morisseau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Bernard MORISSEAU,
née Jacqueline Duprat de Mezailles,
leur épouse, mère, fille, belle-fille et parente,
survenu le 21 septembre 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
22, avenue Friedland,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Lucien NAUDIN,
née Marie-Thérèse Graillot,
survenu le 19 septembre 1979.
Les obsèques ont été célébrées en la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans le 22 septembre.
31, rue du Bourdon-Blanc,
45000 Orléans.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de
Vincent RENARD-PAYEN,
professeur de harpe
au Conservatoire de Limoges,
survenu à Paris, le 16 septembre 1979, dans sa trente-cinquième année.
Selon sa volonté, il a été inhumé dans la plus stricte intimité, au cimetière de la Madeleine, à Amiens.
De la part de :
Mme Vincent Renard-Payen, née Catherine Michel, son épouse,
Arnaud, Florent, Marine, ses enfants,
Mme Marc Renard-Payen, sa mère,
Mlle Marie-France Renard-Payen,
M. et Mme Olivier Renard-Payen, Marc et Franck,
M. et Mme Maurice Henrion, Isabelle et Christophe,
M. Pierre Renard-Payen,
ses frères et sœurs, neveux et nièces.
60-64 avenue du Général-Leclerc,
92100 Boulogne.
16, rue Blomet,
75015 Paris.

— M. et Mme Louis Bourdin, leurs enfants et petits-enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Vital Kaminka,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean THOREL,
officier de la Légion d'honneur,
ancien fondateur et président
de la section de Louviers
de la Société d'entraide
de la Légion d'honneur,
grand mutilé 1914-1918
« Gueules cassées »,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,
urbaniste indépendant
(Institut d'urbanisme de Paris),
ancien entrepreneur
du bâtiment et des travaux publics,
ingénieur cartographe,
survenu le 21 septembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
L'inhumation, au cimetière du Montparnasse, aura lieu le jeudi 27 septembre, à 14 h. 30.

M. et Mme Louis Bourdin,
23, rue de Verdun, Saint-Avertin,
37170 Chambray-lès-Tours.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Emmanuel TOISON,
ingénieur E.C.P.,
survenu le 23 septembre 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Villeneuve-d'Ascq, le mercredi 26 septembre 1979, à 15 h. 30.
De la part de
Louis Toison s.j.,
Serge et Colette Toison et leurs enfants,
Jean et Annick Minot et leurs enfants,
Bernard et Mary-Luce Ringot et leurs enfants,
Gilles Toison,
Jean-Luc et Noëlle Toison et leurs enfants,
Dominique et Marielle Dujardin et leur fils,
Alain Toison,
Les familles Toison-Dupont, Beirnart-Droulers.
290, rue des Fusillés,
59650 Villeneuve-d'Ascq.

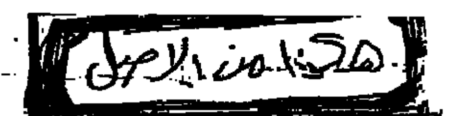
Anniversaires

— Il y a un an, le 26 septembre 1978,
Louis GUIRAUDON,
dit Louis Guiral,
nous quittait.
Ceux qui l'ont connu et aimé restent fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, entrée principale, av. de Paris, Mme Vermeersch : « Le château de Vincennes ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully, dix-septième siècle ».
15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Legrégeois : « Mode enfantine de 1750 à 1950 : Musée de la mode et du costume ».
15 h., façade, portail central, Mme Meyniel : « Notre-Dame et ses parties hautes ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., centre place Colette, Mme Hager : « Passages, traboules, « petite maison » et appartement du Palais-Royal aux Halles ».
15 h., façade de l'église, M. de la Roche : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre, maisons et caves curieuses ».
15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile, M. Teurnier : « Les hôtels de l'île Saint-Louis ».
14 h. 45, monument aux morts : « Tri électronique Saint-Lazare, poste d'aiguillage » (Tourisme culturel).





DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le risque sismique et les centrales nucléaires

L'un des réacteurs de la centrale nucléaire destinée principalement à fournir l'énergie nécessaire à l'usine d'enrichissement de l'uranium du Tricastin recevra très prochainement l'uranium enrichi qui lui servira de combustible. Or, à plusieurs reprises, dans les siècles passés (en 1772-1773, en 1873 et en 1934-1936), la terre a tremblé dans la région du Tricastin (au sud de Montélimar). Pour construire les installations de la centrale et aussi, bien sûr, celles de l'usine d'enrichissement d'Eurodif et de l'usine militaire de Pierrelatte, il a donc fallu rechercher quelle intensité maximale pourrait subir le complexe du Tricastin, puis calculer les bâtiments et les équipements de façon à garantir la *sécurité* des installations.

Le complexe du Tricastin n'est pas le seul à avoir fait l'objet de telles sollicitudes. La construction de toutes les installations nucléaires françaises, à Marcoule, à Cadarache, à Fessenheim, etc., a été guidée par des recherches et des calculs analogues, auxquels collaborent étroitement le département de sûreté nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et les services techniques d'Electricité de France, sous la supervision du service central de sûreté des installations nucléaires du ministère de l'industrie.

par YVONNE REBEYROL

LORSQU'UN séisme se déclenche, il engendre à partir du foyer (le lieu plus ou moins profond où se produit le choc initial) des trains d'ondes de natures et de périodes différentes. Celles-ci se propagent, soit dans l'intérieur de la terre (ondes de volume), soit à la surface du globe (ondes de surface).

Les ondes de volume sont souvent les plus destructrices, car leurs périodes sont, en général, comprises entre 0,1 et 20 secondes, alors que celles des ondes de surface varient en général de 10 à 100 et même à 400 secondes.

Il existe deux sortes d'ondes de volume. Les ondes longitudinales se propagent à des vitesses allant de 6 à 13,6 kilomètres par seconde (selon le milieu traversé et la profondeur) et font vibrer les particules qu'elles excitent *dans* le *sens de leur propagation*. Les ondes transversales sont plus lentes (de 3,3 à 7,2 kilomètres par seconde) et font vibrer les particules perpendiculairement au sens de leur propagation. Pour compliquer encore les choses, les ondes de volume sont réfléchies ou réfractées lorsqu'elles parviennent à la zone de contact de deux couches de roches de densités différentes.

Les ondes de surface, qui peuvent s'expliquer par des phénomènes d'interférence entre les *différents trains* d'ondes de volume réfléchis à plusieurs reprises sur la surface de la Terre, sont, elles aussi, de deux sortes. Les ondes de Love sont *transversales. Les ondes de* Rayleigh font décrire aux particules des ellipses contenues dans le plan de leur propagation et tournant dans le sens rétrograde.

Plus on est près de l'épicentre (le point de la surface de la Terre le plus proche du foyer), plus les arrivées des différents *trains d'ondes (directs, réfléchis* ou réfractés) sont rapprochées dans le temps. Elles se chevauchent même, interférant ainsi entre elles et soumettant chaque *point du sol à des accélérations* importantes qui s'exercent dans des directions aléatoires. Chaque point du sol ne se déplace donc pas exactement comme ses voisins. En *outre, l'amplitude de* tous ces mouvements dépend en partie de la dureté et de l'homogénéité du sol : plus un sol est meuble, plus il est déformable.

Hautes et basses fréquences

Les mouvements du *sol* se transmettent, évidemment, aux constructions et font entrer celles-ci en vibration. Mais la réaction d'une construction aux déplacements et accélérations du sol dépend de ses propriétés mécaniques. Dans le cas des installations nucléaires, les grandes structures de génie civil (bâtiments) ne répondent pas de la même façon que les structures mécaniques (tuyauteries et leurs fixations) aux sollicitations du sol.

Les premières sont surtout sensibles aux ondes d'une période par seconde (basses fréquences) parce que leur période propre est très voisine et qu'ainsi elles pourraient entrer en résonance (ce qui aurait pour effet d'augmenter leurs vibrations). Au contraire, elles réagissent peu aux ondes de plus courte période (de l'ordre du dixième de seconde), appelées aussi ondes de hautes fréquences — en raison de leur grande inertie due à leur poids énorme (de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de tonnes).

Les secondes, à l'inverse, sont surtout sensibles aux ondes de hautes fréquences, car leur période propre est très proche de celles-ci. Les ondes de hautes fréquences prédominent lors d'un séisme très superficiel, c'est-à-dire dont le foyer est situé à une profondeur comprise entre 0 et 10 kilomètres. Les basses fréquences sont plus nombreuses lors d'un séisme dont le foyer est à plus de 10 kilomètres, car une grande épaisseur de terrains filtre les hautes fréquences. Dans le Tricastin, par exemple, les séismes de 1934 étaient à 5 kilomètres de profondeur. De même, les foyers sismiques de la vallée du Rhin (centrale de Fessenheim) sont très peu profonds.

Toutes ces particularités expliquent qu'à intensité égale les accélérations sont un peu plus fortes et que les déplacements du sol sont un peu plus petits lorsque le foyer est très superficiel.

De très nombreux facteurs purement sismiques contribuent donc à déterminer les degrés de l'échelle d'intensité. A ceux-ci s'ajoutent encore des facteurs de la tectonique et de la géologie locales et régionales. Des failles ou des changements dans la nature des couches du sol et du sous-sol peuvent en effet favoriser ou atténuer la propagation des ondes sismiques.

La base de tous les calculs *repose donc* sur la détermination de l'intensité maximale possible qui peut se produire sur le site choisi. La valeur de celle-ci est obtenue en étudiant, d'une part, la sismicité historique à partir du catalogue établi par les professeurs Edmond puis Jean-Pierre Rothé et complété par des recherches minutieuses du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) et, d'autre part, les caractéristiques de la « province » sismotectonique à laquelle appartient le site. Le résultat de toutes ces études est concrétisé par la carte sismotectonique de la France que le B.R.G.M. vient de réaliser à la demande et avec le concours financier du C.E.A., d'E.D.F. et du service central de sûreté nucléaire du ministère de l'industrie (1) (*le Monde* du 26 octobre 1977).

Les caractéristiques de la « province » sismotectonique sont importantes à connaître. Dans le cas du Tricastin, par exemple, tous les épicentres identifiés du *passé sont* rassemblés *autour de* la Garde-Adhémar, Clansayes, Roussas et Châteauneuf-du-Rhône, c'est-à-dire à 10 kilomètres ou plus des installations *nucléaires. Cette distance peut* sembler minime. Mais elle est importante : tous les épicentres sont localisés dans les premiers contreforts des Alpes, alors que les *installations nucléaires sont* situées dans le fossé rhodanien empli d'épaisses couches d'argile et limité sur ses bords est et ouest par des failles. Il s'agit *donc de deux « provinces »* sismotectoniques différentes dont la première est sensiblement plus sujette que la seconde aux séismes. En outre, 10, 15 ou 20 kilomètres *suffisent pour faire déjà* diminuer l'intensité par rapport à celle qui est subie à l'épicentre.

Par sécurité, on a imaginé qu'un séisme aussi violent que le plus violent ressenti dans la « province » sismotectonique se produise le plus près possible des installations nucléaires étant données les conditions locales de la géologie et de la tectonique. Dans certains cas, cela peut conduire à imaginer que l'épicentre d'un séisme futur soit situé *juste sous* les *installations nucléaires*. Et partant de ces épicentres imaginaires mais possibles, on trace les zones d'intensité maximales probables toujours en tenant compte des particularités de la « province » sismo-tectonique (2).

Le séisme majoré de sécurité

Ainsi, de l'intensité maximale observée, passe-t-on à l'intensité qu'aurait, sur le site nucléaire, le séisme maximal historiquement vraisemblable (S.M.H.V.) c'est-à-dire celui qui est susceptible d'affecter, un jour futur, les installations nucléaires. De ce S.M.H.V., on passe au séisme majoré de sécurité (S.M.S.) pour lequel toutes les intensités sont majorées d'une unité. Or à chaque degré d'intensité, les accélérations du sol doublent : (g étant l'accélération de la pesanteur, soit 9,81 mètres par seconde par seconde) par exemple, 0,13 g à VII, 0,25 g à VIII, 0,50 g à IX, 1 g à X, etc.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que l'intensité X n'a été atteinte qu'une fois en France : en 1564 au nord de Nice dans la vallée de la Vésubie lors d'un séisme qui a détruit, notamment, les villages de Lantosque, Belvédère, Roquebillière et La Bollène-Vésubie (qu'il ne faut pas confondre avec Bollène, petite ville du Vaucluse, proche des installations nucléaires du Tricastin). D'après les études récentes faites pour la carte sismotectonique par M. Rothé et le B.R.G.M., même le tremblement de terre qui a détruit, en 1909, plusieurs localités *proches* d'Aix-*en-Provence* (Rognes, Lambesc, Saint-Cannat, Sainte-Réparade, Venelles, Pelissane et Vernègues), y tuant une quarantaine de personnes et privant de leurs maisons plusieurs milliers d'habitants, n'a atteint que l'intensité IX.

Châteauneuf-du-Rhône
Roussas
La Garde-Adhémar
Clansayes
TRICASTIN
Bollène
Rhône
0 5 10 km

INTENSITÉ MAXIMALE OBSERVÉE DE 1738, A 1979, en cumulant les intensités des séismes (dont aucune n'a dépassé VIII à l'épicentre)

- Intensité VII à VIII
- Intensité VI à VII
- Intensité inférieure à VI
- ● Épicentre bien localisé
- ▲ Épicentre de localisation incertaine

Tous les éléments des installations nucléaires sont calculés de façon que toutes les fonctions de sûreté soient assurées. Au cas où le S.M.S. se produirait, ces fonctions de sûreté primordiales sont l'arrêt d'urgence du réacteur, l'extraction de la chaleur résiduelle par des circuits de refroidissement spéciaux, le confinement absolu de toutes les matières radioactives (l'intégrité du gainage des combustibles de la cuve et du bâtiment du réacteur, etc.). Si le S.M.H.V. survient, toutes les installations sont calculées pour que rien ne soit détérioré : la centrale s'arrête (automatiquement ou non) par sécurité dès les premières secousses. Mais tout est en état de redémarrer dès le calme revenu.

Les bâtiments sont calculés en fonction des différentes sollicitations reçues du sol soumis aux accélérations et mouvements dus aux ondes sismiques et aussi en *fonction des réactions de ce sol* à la présence et au poids de ces bâtiments. Les ferraillages du béton précontraint et de son armature de béton armé sont *renforcés en conséquence*. En outre, toute construction en béton, même en région asismique, est calculée avec un facteur important de sécurité.

Les installations métalliques (essentiellement les tuyauteries et leurs supports) sont, elles, calculées en fonction des vibrations qui leur seraient communiquées par les bâtiments auxquelles elles sont fixées. Il faut faire en sorte que la période propre de chaque segment de tuyauterie *ne coïncide pas avec celle des* vibrations. Cette sécurité s'obtient en multipliant les supports ou en utilisant des tuyaux plus épais et plus raides. Il faut aussi soigner particulièrement les points où la tuyauterie est raccordée à la cuve où est confiné le cœur du *réacteur*.

(1) Le coût de la carte sismotectonique a été de 8,2 millions de francs, dont 1,988 payé par le B.R.G.M., 1,862 par E.D.F., 3,65 par le C.E.A. et 0,7 par le ministère de l'industrie : 600 000 francs supplémentaires seront consacrés à l'édition de la carte de synthèse prévue *pour* 1980 *et* à l'établissement d'un fichier sur ordinateur répertoriant tous les séismes français connus. Le professeur Rothé, divers laboratoires universitaires, le laboratoire de détection et de géophysique du C.E.A. et le Centre d'études et de recherches sismologiques ont participé à l'élaboration de la carte.

(2) Cette méthode basée sur la sismotectonique est maintenant recommandée dans les *Guides de sûreté sur les séismes et autres phénomènes connexes à prendre en considération pour le choix des sites des centrales nucléaires*, publiés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), dont le siège est à Vienne. L'A.I.E.A. l'a jugée *préférable* à la méthode basée sur les calculs de probabilité. La Nuclear Regulatory Commission américaine utilise aussi la méthode sismotectonique.

L'ÉCHELLE M.S.K. 1964

L'échelle d'intensité mise au point par Medvedev, Sponheuer et Karnik et couramment utilisée depuis 1964 est beaucoup plus détaillée que celle de Mercalli. Nous ne pouvons en donner que des extraits concernant les dommages aux bâtiments construits sans tenir compte de normes antisismiques.

Intensité VI. — Dommages du premier degré dans quelques constructions du type B et dans de nombreuses constructions du type A. Dans quelques bâtiments de type A, dommages du deuxième degré (1).

VII. — Dans de nombreux bâtiments du type C, dommages du premier degré dans de nombreux *bâtiments du type B, dommages* du deuxième degré. De nombreux bâtiments du type A sont endommagés au troisième degré et quelques-uns au quatrième degré.

VIII. — De nombreux bâtiments du type C subissent des dommages du deuxième degré et quelques-uns du troisième degré ; quelques bâtiments de type B sont endommagés au troisième degré et quelques-uns au quatrième degré. De nom*breux bâtiments* du type A sont endommagés au quatrième degré et quelques-uns au cinquième degré.

IX. — De nombreux bâtiments du type C subissent des dommages du troisième degré, quelques-uns du quatrième degré. De nombreux bâtiments du type B subissent des dommages du quatrième degré et quelques-uns du cinquième degré. De nombreux bâtiments du type A sont endommagés au cinquième degré.

X. — De nombreux *bâtiments de* type C subissent des dommages du quatrième degré et quelques-uns *du* cinquième de*gré*. De *nombreux* bâtiments du type B subissent des dommages au cinquième degré ; la plupart des bâtiments du type A subissent des destructions au cin*quième degré*.

(1) Classification des constructions (non antisismiques). — *Type A :* maison en argile, pisé, briques crues, constructions en pierres *tout-venant*. — *Type B :* constructions en briques ordinaires ou en blocs de béton [...] ou en maçonnerie et bois ou en pierres taillées. — *Type C :* constructions armées, ou de qualité en bois.

Quelques = 5 % environ ; *beaucoup, nombreux* = 50 % ; *la plupart* = 75 %.

Premier degré : dommages légers (fissurations des plâtres et chutes de petits débris de plâtres) ; *deuxième degré :* dommages modérés (fissurations des murs de cheminées ; chutes d'assez gros débris de plâtre, de tuiles, de parties de cheminées) ; *troisième degré :* sérieux dommages (lézardes larges et profondes dans les murs, chutes de cheminées) ; *quatrième degré ;* destruction (brèches dans les murs, effondrements partiels éventuels, destruction de remplissage ou de *cloisons* intérieures) ; *cinquième degré :* dommage total (effondrement total).

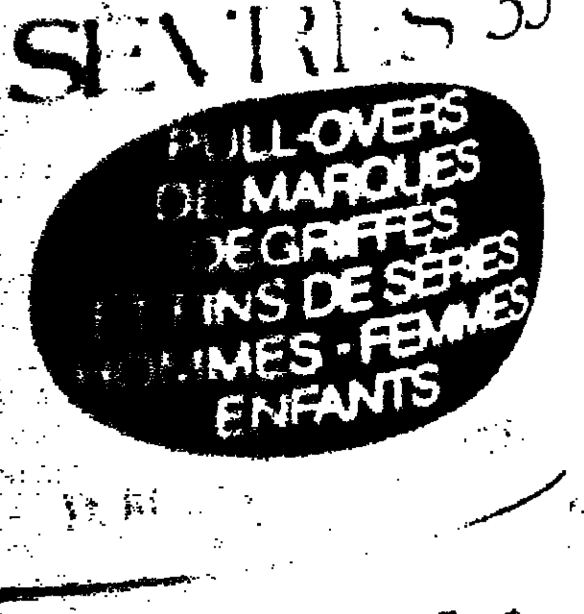
MAGNITUDE ET INTENSITÉ

Chaque séisme est mesuré par deux échelles différentes.

● L'échelle de magnitude (ou de Richter) mesure l'énergie libérée au foyer par le choc initial. *Chaque séisme est donc* défini par une seule valeur de magnitude. L'échelle de Richter comprend 9 degrés. Le seul tremblement de terre connu *auquel on a pu attribuer (rétrospectivement)* la magnitude 9 est celui qui détruisit Lisbonne en 1755. Mais, théoriquement, rien n'interdit de penser qu'il puisse *se produire, un jour,* un séisme de magnitude supérieure à 9.

● L'échelle d'intensité M.S.K. 1964 (qui a remplacé l'échelle de Mercalli) mesure les dégâts provoqués par un séisme. Ceux-ci diminuent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'épicentre, le point de la surface de la terre situé à la verticale du foyer. Pour chaque tremblement de terre, il y a donc plusieurs intensités qui dessinent des zones concentriques centrées approximativement sur l'épicentre et qui décroissent à partir de l'épicentre. L'échelle M.S.K. 1964 comprend 12 degrés qui s'écrivent en chiffres romains. Les dégâts dépendent de la magnitude, en partie seulement : à magnitude égale, plus le foyer d'un séisme est superficiel, plus les dégâts sont importants, mais plus l'aire touchée est petite.







BIBLIOGRAPHIE

LA GRANDE PEUR NUCLÉAIRE

Pour la première fois dans l'histoire de l'énergie nucléaire, et alors que plus de deux cents centrales atomiques fonctionnent dans le monde, l'accident de Harrisburg aux Etats-Unis, au mois de mars, a illustré ce que pourraient être les catastrophes du « troisième type ». Si les hommes connaissent bien celles du « premier type », qui sont de caractère naturel, et celles du « deuxième type », causées par l'erreur humaine ou industrielle, celles dues à l'atome sont encore entourées de mystère.

Dans *l'Accident nucléaire de Harrisburg*, deux hauts fonctionnaires français qui ont enquêté sur place, MM. Bernard Augustin, conseiller au ministère de l'industrie, et Jean-Michel Fauve, chef de mission à la direction de l'énergie, montrent bien les causes de la panique provoquée par ce nouveau « vendredi noir » des Etats-Unis. Ils présentent un rapport complet, non seulement sur les causes techniques, mais aussi sur les manifestations psychologiques et les conséquences politiques de cette alerte.

Les auteurs expliquent en partie la « grande peur » qui s'est alors emparée des Américains par les lacunes et les contradictions des informations données à la presse, par l'embarras des autorités, par la complexité des structures administratives et industrielles. Ils en tirent une conclusion qui peut s'appliquer partout dans le monde : l'ignorance engendre la crainte. — A.P.

★ **L'ACCIDENT NUCLEAIRE DE HARRISBURG — ANALYSE D'UNE CRISE, par B. Augustin et J.-M. Fauve. Sofedir, éditeur, 84 pages.**

Météorologie et satellites

CINQ satellites géostationnaires observent en permanence la Terre et son atmosphère. Soigneusement répartis au-dessus de l'équateur, ils donnent une vue complète des régions tropicales et tempérées. D'autres satellites, dont l'orbite survole les pôles, complètent cette «couverture» De plus les satellites retransmettent vers les offices météorologiques les informations qu'émettent des stations automatiques de mesure. Grâce au système Argos, on peut aussi localiser certains de ces émetteurs ; cela permet de les monter sur des bouées qui flottent librement sur les océans, et de compléter ainsi le réseau des observatoires terrestres.

Que faire de toutes ces informations ? Comment extraire de cette masse de données les éléments d'une prévision du temps ? Deux cents spécialistes venus du monde entier en ont débattu lors de la conférence technique qui s'est tenue du 17 au 31 septembre à Trégastel, près de Lannion (Côtes-du-Nord).

Une première utilisation est évidente, et s'il en fut peu question puisqu'elle ne fait pas problème, il ne faut pas minimiser son importance : c'est l'alarme. Avant les satellites, des cyclones passaient inaperçus et atteignaient le littoral sans qu'aucun avertissement n'ait pu être lancé. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. On détecte tous les cyclones en formation, on peut évaluer l'ampleur des ravages qu'ils pourraient faire ; à court terme, on sait même prévoir leur trajectoire.

Bien moins évidente est l'utilisation des données transmises par les satellites pour la prévision générale du temps. Les modèles d'atmosphère utilisés en météorologie traitent quatre « champs » de données : celui des masses d'air (déduit de la répartition des pressions et des températures), celui des vitesses, celui des nébulosités et celui du rayonnement (rayonnement solaire direct, rayonnement réfléchi, émission propre de la Terre en infrarouge). Si les modèles étaient parfaits et si les champs étaient totalement connus (il faudrait en principe connaître la densité, la vitesse... en tout point de l'atmosphère), on pourrait calculer leur devenir. On en est loin.

Les satellites apportent sur ces champs des informations qu'il est souvent difficile de raccorder à celles que fournissent les moyens classiques. C'est une première difficulté. Une autre est que les modèles existants, adaptés au traitement d'informations météorologiques classiques, ne peuvent pas prendre en compte directement les données du satellite. Celles-ci doivent subir un traitement complexe pour être utilisables ; une meilleure méthode est de perfectionner les modèles pour qu'ils prennent mieux en compte l'information venue de l'espace. On peut ainsi améliorer la prévision à moyen terme. Le nouveau modèle de la météorologie française, nommé Améthyste, donne à quatre jours une prévision de même qualité que celle qu'on obtenait précédemment à trois jours. Les satellites actuels, ou leurs améliorations du futur proche, devraient permettre de prévoir le temps à dix jours ; mais il faudra encore plusieurs années pour y parvenir.

MAURICE ARVONNY.

En toute logique

POLLUTION ARITHMÉTIQUE

PROBLEME N° 154

A la suite d'un accident, un puits de 20 mètres de profondeur a été pollué : auparavant vide, il a été rempli de mazout. Un artisan s'engage à le vider, à l'aide d'un récipient et d'un palan, qui fait baisser chaque fois le niveau de 1 mètre. Son devis est de 400 F.

Si l'artisan arrête son travail au milieu, c'est-à-dire au bout de 10 mètres, que lui doit-on ?

SOLUTION AU PROBLEME N° 153

Voici comment planter le fanion à quatre jours du bord du désert en ne consommant que 11,5 journées d'eau. Cette solution est due notamment à G. Canevet, J. Harris, B. Goguel, B. Erly, J.-P. Dubel, qui ont osé franchir le « mur de l'intégrité », en envisageant des étapes de fractions de journées.

Appelons A le point de départ, B le point situé à un quart de jour de marche, C à une journée et demi de A, et D le point d'arrivée.

Le porteur de fanion part avec 5 journées d'eau, en prélève en B et revient. Il repart avec 5 journées d'eau, en prélève 0,25 en B, en dépose 2,5 en C et revient, en utilisant au passage 0,25 en B. Il part une dernière fois de A avec 1,5, en prélève 3,75 en B puis 1,25 en C, plante le fanion en D et utilise au retour les restes : 1,25 en C et 0,25 en B.

A ces solutions clémentes, John Harris ajoute une solution grand-guignolesque en 9,5 jours et Victor Brun une solution « kamikaze » en 4 jours. Vous les devinerez aisément.

La drogue

La montée toujours plus préoccupante des drogues dures chez les jeunes, les modifications observées, au profit de la cocaïne notamment, dans leur marché clandestin, suscitent les préoccupations de tous ceux que concerne ce douloureux problème, et des responsables politiques. Un comité interministériel vient de faire le point à ce sujet, et de nouvelles me-

Symptôme ou maladie ?

par le professeur GABRIEL NAHAS (*)

Les nouvelles thèses socio-psychiatriques qui tendent à inspirer les législations nouvelles considèrent la toxicomanie comme le symptôme d'une déficience d'ordre psychologique ou sociale, soit chez l'individu, soit dans la société ; mais un tel schéma ne tient pas compte de certaines données neurophysiologiques fondamentales. Symptôme au départ, la prise de drogue peut devenir rapidement, si elle se poursuit, une véritable maladie du cerveau dont il est souvent difficile de renverser le cours.

Certes, l'usage de la drogue et de l'alcool, tout comme la criminalité ou la prostitution, peut être un symptôme révélateur de troubles chez l'individu et dans la société. Mais l'alcoolisme et d'autres toxicomanies ne sont pas des symptômes ; ce sont des maladies nanties d'une évolution qui leur est propre et qui traduisent une altération du cerveau par la drogue.

L'EXAMEN approfondi du comportement du toxicomane met en évidence une ambivalence fondamentale entre deux tendances contradictoires : le désir prédominant de se gratifier dans l'immédiat par la drogue, opposé au désir toujours différé d'interrompre sa consommation pour son bien-être dans l'avenir. L'ambivalence du comportement du drogué devient plus compréhensible lorsque l'on examine les bases neuro-physiologiques des fonctions du cerveau de l'homme. Ce dernier comporte deux parties aux fonctions distinctes : le cerveau primitif (ou paléocortex) dérivé du « *rhinencéphale* » des mammifères primitifs sur lequel les couches successives du nouveau cerveau (ou néocortex) se sont superposées. Ce dernier est le siège de la pensée, du langage, de l'expression symbolique, de la conscience du moi, de la « *raison* », alors que le cerveau primitif, ou région « *limbique diencéphalique* », est le siège du « *cœur* » ; il contrôle la vie affective, l'activité neuro-endocrine, les pulsions instinctives. Le comportement humain résulte de l'interaction des activités respectives du cerveau primitif et du nouveau cerveau.

La part dominante que les stimulations de la région limbique du cerveau primitif peut prendre dans le comportement animal a été illustrée par les observations d'Olds. Ce chercheur, à l'aide d'électrodes insérées dans le « vieux cerveau » du rongeur, parvint à localiser une zone que l'animal apprenait rapidement à stimuler lui-même en pressant sur un levier. Dès que l'animal avait appris à associer le mouvement du levier à la stimulation de cette zone, il continuait à le faire, des milliers de fois à l'heure, jusqu'à épuisement complet. Cette auto-stimulation le détournait de la prise d'eau et de nourriture, et de l'activité sexuelle. Olds en conclut qu'il avait localisé le centre du « plaisir », qu'il appela par la suite « *le système récompensant du cerveau* ». Des observations analogues furent faites chez le singe et chez l'homme.

Plus récemment, on a isolé dans ces mêmes centres du diencéphale des substances chimiques naturellement produites par le cerveau : ce sont les « endorphines » qui s'attachent aux mêmes « récepteurs » cellulaires que les dérivés de l'opium.

La récompense chimique

Joseph Moreau, ce psychiatre de génie, fut le premier à postuler, en 1843, l'existence du système récompensant du cerveau et de sa stimulation par la drogue lorsqu'il écrivit : « *C'est réellement du bonheur que donne le haschish et, par là, j'entends des jouissances toutes morales et nullement sensuelles... L'on pourrait en tirer de bien singulières conséquences : que toute joie, tout contentement, alors même que la cause en est exclusivement morale, que nos jouissances les plus spiritualisées, les plus idéales, pourraient n'être en réalité que des sensations purement physiques, développées au sein des organes, exactement comme celles que procure le haschish.* »

Plus d'un siècle après, Olds reconnut que l'usage compulsif de la drogue s'apparentait au comportement induit par la stimulation du système récompensant du cerveau.

Des travaux plus récents ont permis d'identifier les substances biochimiques associées à la *recherche* et à l'*obtention* de la « récompense cérébrale ». La noradrénaline et la dopamine seraient produites au cours de la recherche d'une récompense, qui s'accompagne d'un comportement actif. L'obtention de la récompense serait associée à la production d'endorphines qui terminerait l'étape précédente de recherche active. L'acquisition du plaisir et du bien-être oscillerait entre les deux pôles de la quête active et de l'obtention, où, le but atteint, la recherche s'arrête pour faire place à la satisfaction intérieure. Les drogues vont agir sur le système de récompense du cerveau à ces deux niveaux : soit sur les neurones dopaminergiques, comme la cocaïne ou les amphétamines qui stimuleront la recherche de la récompense, soit sur la production des endorphines, comme les opiacés et le cannabis (haschish, marihuana), qui vont simuler l'obtention de la récompense et conférer paix intérieure et béatitude.

On peut dès maintenant postuler que le déclenchement par la drogue des mécanismes neurophysiologiques du système récompensant du cerveau entraîne des altérations biochimiques associées à des sensations de plaisir qui s'impriment dans le système nerveux central : la prise chronique d'une drogue pourrait ainsi dévier le libre jeu des facultés mentales et conditionner un comportement entièrement orienté vers la recherche et l'obtention du plaisir chimiquement induit.

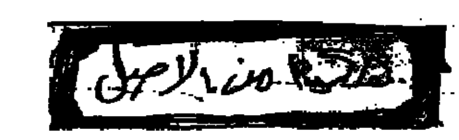
Le plaisir sans effort

Un tel schéma psycho-physio-pharmacologique de l'action de la drogue sur le cerveau explique la nature compulsive du comportement du toxicomane et de la pulsion créée par la recherche de la drogue afin d'induire le plaisir immédiat que seule elle est capable de produire. Le même schéma rend compte de l'impuissance du néocortex à contrôler les pulsions du cerveau primitif tout orienté par sa nature même vers la satisfaction immédiate.

La mise en jeu des centres du plaisir et du bien-être est également associée à l'effort créateur, à l'expérience mystique, à la découverte, à toutes les activités qui ennoblissent l'homme et qui nécessitent un apprentissage associé à l'activité du néocortex. On voit le danger que représente la drogue, qui permet à l'homme d'obtenir une satisfaction intérieure sans avoir à exercer l'effort associé à sa conquête lorsque le contrôle du nouveau cerveau est également mis en jeu. L'adolescent dont le centre du plaisir est prématurément stimulé par la drogue, avant qu'il ait pu découvrir les autres sources de la joie, est particulièrement vulnérable à cette monumentale tricherie, dont il ne peut mesurer ni l'étendue ni les conséquences. Ces mêmes centres du bien-être seront de moins en moins stimulés par la même dose de drogue. Une tolérance à celle-ci se développe, qui nécessitera l'utilisation de doses de plus en plus importantes; dans d'autres cas, le même mécanisme entraînera l'escalade vers des drogues plus puissantes. Les centres cérébraux du bien-être, une fois saturés par la drogue, ne pourront plus être stimulés par l'accomplissement de performances physiques ou intellectuelles.

Il est évident que, dans de telles conditions, seule la prévention des toxicomanies est la méthode efficace et logique pour la société et l'individu de s'en préserver. Aucune société ne peut concurrencer la satisfaction immédiate donnée par la drogue. C'est peut-être là que réside le grand danger social des stupéfiants : ils détournent l'homme des tâches dont l'accomplissement pourrait lui donner, au prix d'un effort, une récompense analogue.

(*) Directeur de recherche à l'INSERM, expert auprès de la commission des stupéfiants de l'ONU.



La drogue dans le monde d'aujourd'hui

sures d'information, d'éducation et d'équipements socio-sanitaires ont *été décidées*.

Pour la première fois, une revue médicale américaine (Journal of american medical association) publie une étude sur soixante-huit morts brutales dues à l'usage de la cocaïne, *que l'on* aurait imprudemment tendance, aux Etats-Unis ou ailleurs, à présenter comme une *« drogue douce », dite « de salon »*.

L'évolution de la situation aux Etats-Unis est analysée ici par le docteur Ingold, qui, en tant que boursier de la Fondation pour la recherche médicale, vient de faire à l'université de Chicago un séjour d'étude d'une année sur les toxicomanies.

Le professeur Nahas expose, pour sa part, *les données concernant l'effet de « récompense* chimique » qu'exercent sur le cerveau humain ou animal les multiples toxiques entraînant une accoutumance et une escalade continue de leur prise.

Dr E.-L.

La situation américaine : une toxicomanie médicamenteuse

par le docteur RODOLPHE INGOLD (*)

Si le nombre global de personnes utilisant des produits toxiques et de l'alcool en excès n'est pas connu, on estime à six cent mille les toxicomanes aux Etats-Unis, et il faut entendre par là les *héroïnomanes. Quatre-*vingt mille sont traités à la métha*done. Compte* tenu des difficultés *économiques*, il est utile d'exprimer les choses en terme de coût social. Le toxicomane qui n'est pas *pris en charge représente un coût* annuel de 10 000 dollars. Traité dans une communauté thérapeutique, il « coûte » 5 000 dollars. La moitié s'il est traité à la méthadone et encore moins s'il reçoit le LAAM *(1)*.

L'événement le plus important de ces dix dernières années est sans nul doute possible la chute du rapport qualité-prix de l'héroïne dis*ponible au marché noir. Les* conséquences de ce phénomène ne peuvent être totalement évaluées actuellement, mais on peut déjà dire :

a) Qu'il est responsable d'une toxicomanie de dérivation vers les médicaments, *l'alcool* et les drogues industrielles.

b) Qu'en conséquence on voit le nombre d'accidents mortels aug*menter. Ces décès sont généralement* étiquetés « over-doses », de façon impropre, et sont liés en majorité à des substances non opiacées, à des poisons et enfin aux mélanges de toxiques ;

c) Que le nombre d'héroïnomanes est en train de chuter par rapport au nombre de polytoxicomanes et que, *ceux-ci* ne pouvant bénéficier d'un traitement à la méthadone, *cette substance* verra son *intérêt* diminuer et, vraisemblablement, disparaître.

Pour *donner* un exemple frappant, nous prendrons le cas d'un médicament, le propoxyphène, antalgique de type central qui vient de *faire l'objet d'une étude (2)*.

Ce produit, délivrable sur prescription simple, se trouve impliqué *dans les cas de mort* de toxicomanes plus souvent que la morphine et l'héroïne, et cela dans les *quatorze* plus grandes *villes* américaines. L'étude en question a montré qu'il s'agit d'un phénomène en expansion. Si l'on ajoute les barbituriques, le diazepam (tranquillisant) et les *drogues* industrielles, on constate que l'immense majorité des décès est imputable à ces médicaments ou à leur mélange. Il est clair que l'alcool a une responsabilité du même ordre.

Si l'on admet *que* ces morts nous donnent une appréciation du fait toxicomaniaque en Amérique, on se rend compte que la toxicomanie, aujourd'hui, est *médicamenteuse*, alcoolique et aussi le fait de substances nouvelles que nous qualifierons d'industrielles.

Ces substances *nouvelles* sont particulièrement inattendues. Depuis quelques années, il y a, et de plus en *plus, la phencyclidine*, anesthésique animal utilisé dans les abattoirs et les cliniques vétérinaires et dont la particularité est d'être aisément fabriquée. Il en est de même pour d'autres produits. Rappelons que l'épidémie de colle chez les adolescents américains des années 50-60 a eu lieu après la dénonciation échevelée par la presse.

Les *effets* de cette situation com*mencent* à être *perçus au niveau* des centres de soin. Non pas tellement pour les programmes « drugfree », où la *méthadone* n'est pas délivrée et qui ont affaire le plus souvent à des polytoxicomanes, mais de façon angoissante au niveau des centres de distribution de méthadone qui voient arriver une clientèle nouvelle, dure, profondément perturbée et pour qui la pres*cription de méthadone est parti*culièrement discutable et au demeurant inefficace. S'y trouvent donc deux sortes de patients : ceux qui consomment la méthadone depuis des années, parce qu'ils « étaient » héroïnomanes (les « old *timers ») et ceux qui consomment* la méthadone faute d'un autre traitement disponible.

Les programmes de recherche ont donc été modifiés. En effet, il s'agit :

a) D'orienter les recherches vers des techniques de soin plus économiques que ce qui existe actuellement ;

b) De mettre au point des techniques qui *permettent de prévoir* si tel ou tel produit est susceptible d'engendrer une toxicomanie ou de la prolonger ;

c) De mettre au point une nouvelle politique de soin pour les toxicomanes en général et les déviants en particulier. La drogue ne sera plus considérée comme un problème spécifique et particulier.

Vers une « vaccination » ?

Le LAAM (levo alpha acetyl methadol) est une *méthadone* qui *n'aurait rien d'original si elle n'avait* une durée d'action supérieure à soixante-douze heures. Cela veut dire :

a) Que ce produit sera distribué trois fois par semaine et sera donc bien plus économique que la méthadone ordinaire qui doit être donnée chaque jour.

b) Qu'il viendra remplacer la méthadone puisque, par ailleurs, rien n'empêche qu'il soit délivré de façon quotidienne, au début du traitement ou en cas de besoin.

c) Que cette technique viendra bouleverser toute la structure existante et *entre autres choses* remettre en question le rôle des anciens toxicomanes comme agents thérapeutiques et distributeurs.

d) Que ceux-ci seront plus ou moins éliminés et remplacés par des « professionnels » — le mouvement a déjà commencé — et qu'enfin la technique LAAM disparaîtra elle aussi puisque sa seule justification est le traitement des héroïnomanes, qui se trouveront alors en nette minorité.

La méthadone est condamnée en tant qu'elle *représentait* le dernier espoir de soigner les drogués avec une drogue ; le LAAM viendra lui donner le coup de grâce en tant qu'il représente de façon fondamentale le premier espoir concret d'une *vaccination antitoxicomaniaque*.

Il serait imprudent de penser que ce qui touche l'Amérique ne puisse avoir de répercussion sur ce qui se passe en Europe.

Néanmoins, la situation européenne se présente de façon différente. Tout d'abord parce que, en France, il n'existe pas de « structure Méthadone ». Enfin également parce que *nous avons été « protégés » par une* longue tradition alcoolique que n'est pas venu troubler le charme discret de la prohibition.

Cependant, il faut s'attendre à des retombées. Le fait toxicomaniaque suit une évolution comparable en France, et les problèmes liés à l'alcool et aux médicaments — s'ils ne le sont déjà — deviendront prioritaires en même temps qu'une patho*logie de la jeunesse toujours plus* grave et déconcertante.

(*) Université de Chicago et hôpital Marmottan, Paris.

(1) LAAM : méthadone à *longue* durée d'action.

(2) Trente et un millions de prescriptions de propoxyphène ont été faites aux Etats-Unis en 1978. Des avertissements ont été tout récemment adressés au corps médical et au fabricant (la compagnie Eli Lilly) par le ministère américain de la santé pour les avertir de la toxicité de ce produit et du fait qu'il peut entraîner des toxicomanies.

BIBLIOGRAPHIE

★ DROGUES, TOXICOMANES ET TOXICOMANIE, par les docteurs A. Biron, P. Huerre et J.-M. Reymond, Hermann Editeur, 208 p., 58 F.

Les équipes spécialisées des centres de Sainte-Anne, Marmottan et Fernand-Widal ont participé à l'élaboration de ce bilan des divers problèmes associés à l'usage de la drogue.

L'information est de grande qualité, complète, objective et elle s'accompagne à la fois de récits vécus et d'une description des diverses expériences de soin ou de post-cure.

Une analyse du rapport sur la drogue présenté par Mme Pelletier, et, en annexe, les références de tous les centres spécialisés français qui peuvent apporter aide et soins aux drogués accompagnent cet ouvrage, qui rendra de grands services à tous ceux qui se préoccupent de ce difficile et douloureux problème.

★ POURQUOI LA DROGUE ? Editions Drogstop Centre Didro, 23, rue de Gergovie, 75014 Paris (16,50 F contre franco de port).

Le Centre Didro, spécialisé dans la prévention de la toxicomanie, avait déjà publié deux brochures, *La drogue, c'est quoi ?* et *les Parents et la Drogue*, qui avaient remporté un grand succès en raison de la compétence particulière de leurs auteurs.

Sous le titre *Pourquoi la drogue ?* l'équipe de ce centre publie aujourd'hui un ensemble didactique qui permettra aux éducateurs, aux parents, aux enseignants d'aborder en connaissance de cause ces problèmes avec les adolescents.

L'INFORMATION DES MÉDECINS SUR LE MÉDICAMENT EST RÉSERVÉE A CEUX QUI PRESCRIVENT LE PLUS

La distribution gracieuse du dictionnaire des médicaments « Vidal », édité sur l'initiative des laboratoires pharmaceutiques et que consultent régulièrement les médecins, ne concerne contrairement à une idée répandue, qu'une partie des praticiens, ceux qui sont censés « prescrire le plus ».

Les médecins non sélectionnés par l'Office de vulgarisation pharmaceutiques qui édite le « Vidal » reçoivent de celui-ci une circulaire où se trouve indiqué : *« Dans l'intérêt même des laboratoires pharmaceutiques, nous avons dû choisir d'adresser l'édition médicale aux catégories de spécialistes les plus enclins à prescrire les spécialités pharmaceutiques. »*

Les généralistes économes pénalisés

Les efforts du ministère de la santé et de la famille pour que *tous les médecins disposent*, par ce dictionnaire, d'une *information* dénuée des préocupations commerciales et tout entière dominée par le souci de sécurité des patients risquent ainsi d'être sans effet pour une fraction du corps médical. La commission de contrôle des dictionnaires de spécialités pharmaceutiques créée par le ministère de la santé et de la famille avait en effet inclu dans l'édition 1979 du « Vidal » deux cent vingt monographies précédées d'un signe distinctif décrivant de façon rigoureuse les propriétés thérapeutiques et les risques potentiel des médicament (*le Monde* du 9 mai 1979). L'édition 1979 distribuée gracieusement aux médecins n'a été tirée qu'à soixante mille exemplaires (1) alors que le nombre des médecins inscrits au conseil de l'Ordre cette année est supérieur à cent mille.

Il est à tout le moins étonnant, en un temps où les médicaments sont d'un maniement de plus en plus délicat, et l'année même où le ministère de la santé et de la famille vient de prendre ce dictionnaire comme support *d'une information objective, que* la distribution du « Vidal » soit réservée aux médecins, dont les ordonnances sont les plus longues, pénalisant ainsi les généralistes économes. — Dr Ph. L.

(1) Soixante-dix mille dictionnaires *Vidal* supplémentaires sont destinés à la vente au prix de 149 F.



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

« Portraits » à la galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois, Paris-2e, jusqu'au 31 octobre : après les « Architectures » et les « Paysages » montrés ces deux dernières années à la Bibliothèque nationale, une autre famille de photographies, le portrait, avec des visages anonymes pris par six photographes, Mikkel Aaland, Judy Dater, Françoise, André Gelpke, Burkhard Jütner et Mary-Ellen Mark.

— Paul Strand, à la galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e, jusqu'au 3 novembre : non pas une rétrospective — le Centre Georges-Pompidou en a présenté une il y a deux ans, — mais trente-cinq tirages d'époque d'un livre qui fut publié en 1952, « France de profil », après un voyage de Strand et de sa femme Hazel Kingsley à travers la Charente, la Bretagne et la Provence.

— Raoul Hausmann, au Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 5 novembre : première exposition photographique, pratiquement exhaustive, d'un des fondateurs du mouvement Dada à Berlin, et inventeur, avec Man Ray, Moholy-Nagy et John Heartfield, du photomontage et du photogramme. Un grand nombre d'inédits parmi les cent tirages exposés : des portraits et des autoportraits, des nus, des paysages, des photos de plantes et d'architectures.

Et aussi :

Un jeune photographe américain inédit en France, Ray Metzker, chez Robert Delpire (13, rue de l'Abbaye, Paris-6e). Une jeune Américaine, également inconnue, Jan Groover, à la galerie Sonnabend (12, rue Mazarine, Paris-6e). Des photos et des poèmes de Jean-Luc Dubin, « New-York City », à la galerie l'Eléphant rose (7, rue Francis-de-Préssensé, Paris-14e). Des photographies de « Célébrités du dix-neuvième siècle », à la galerie Octant (10, rue du 29-Juillet, Paris-1er). Un photographe chilien, Ricardo Suanes, chez Philippe Frégnac (50, rue Jacob, Paris-6e). Après la tauromachie et les gares, un nouveau travail de Christian Louis sur le sud de la France, « La tête au soleil », chez Serge-Haute Fidélité (10, rue Bouchut, Paris-15e). Des portraits au flash d'Alain Longchampt, sur les traces de Diane Arbuss, et vingt-cinq tirages couleur de Hugues Colson, à la galerie Phot'Œil (19, rue Boyer-Barret, Paris-14e). Deux photographes allemands inspirés par l'école américaine, Elvira von Berndorff et Thomas Höpker, en couleur, bien sûr, au Centre Kodak (38, avenue George-V, Paris-8e). Des photographies de poupées prises par Philippe et Alain Cophignon, au Studio Ethel (82, boulevard Saint-Germain). Cent cinquante photographies du monde entier sur le thème du fantastique, à la FNAC-Forum des Halles.

Nouvelles revues.

● *La revue* Photo, *du groupe Filipacchi, se targue de tirer à cent quatre-vingt-dix mille exemplaires, ce qui est énorme pour une revue spécialisée, mais les ventes ne baisseraient-elles pas vertigineusement si, au lieu d'accrocher en couverture une fesse ou un sein rescapés d'une page de Lui, du même groupe de presse, on y mettait une photo d'Atget ou de Cartier-Bresson ?*

● *Une filière du groupe Hachette, Edition-Radio, tente le pari de lancer un nouveau mensuel,* Photo-Revue, *avec un tirage de deux cent mille exemplaires. Le directeur en est Walter Caron, ancien rédacteur en chef de* Paris-Match, *et l'équipe rédactionnelle se compose, autour de Georges Bardawil, de Liliane Boyer et de Françoise Ayxendri, transfuges de la revue* le Photographe, *qui a récemment changé de financiers. Cette revue, qui fera cent soixante pages dont soixante pages couleur, aura le même format que* Paris-Match *(23 × 30 cm), et se proposera de traiter, outre l'actualité photographique, les grands thèmes propres à la photo de loisir, de famille et de voyage. L'idée générale de* Photo-Revue *sera d'inciter le public à faire de la photo pour le plaisir, sans s'emberlificoter dans la technique ou l'esthétisme.*

Pierre Molinier, succube et « démaudit »

Pierre Molinier est né en 1900, à Agen, un vendredi 13, qui était aussi un vendredi saint, sous le double sceau de la fatalité et du calvaire.

En 1951, à l'exposition des Indépendants à Bordeaux, sa peinture *le Grand Combat*, qui montre une masse de corps emmêlés, aspirés dans un tourbillon ovulaire, est jugée licencieuse et censurée, recouverte d'un calicot noir. Pierre Molinier proteste : *« Il n'y a aucun drame en vous, si ce n'est la vanité et l'arrivisme ; mon indépendance vous gêne et vous fait peur. »* Sa rencontre, en 1955, avec Breton a comme un effet d'accréditation : il est rallié au surréalisme, exposé, préfacé ; il compose des couvertures pour des revues, il illustre des poèmes. On lui consacre des films, on lui a presque ravi sa malédiction.

Mais, depuis 1950 déjà, Molinier est « mort au monde ». Il vit comme un vampire, un succube (le succube est un démon femelle qui profite de la nuit pour s'accoupler aux hommes), dans son grenier de la rue des Fossés, à Bordeaux, un royaume envahi par les crottes de mouches. Il s'est donné officiellement la mort, il a planté dans la terre une croix de bois noir aux lettres blanches : *« Ci-gît Pierre Molinier ; ce fut un homme sans moralité ; il s'en fit gloire et honneur. »* Il s'est photographié terrassé sur son lit, et il vit comme mort, enfermé dans son œuvre, dans son atelier comme dans un caveau, dans l'obsession ressassée de l'attribut féminin. Chaque tableau, chaque photo perpétuent son plaisir et sa mort.

Dans les années 60, Molinier cesse pratiquement de peindre, avec un déclencheur automatique il se photographie travesti. Il dort sous ses grands tableaux qui semblent le menacer, et dont les créatures s'échappent de leurs cadres pour composer avec lui des figures orgiaques : il se met lui-même en scène au pied de son œuvre, après s'en être fait la tête et le corps, ses longues jambes épilées gainées de résille noire, ses pieds compressés dans des talons-aiguilles vernis rehaussés de godemichets, les chevilles nouées, enferrées, attifé de jarretelles et de baleines, la taille corsetée, le masque souple de poupée gonflable suceuse qui colle à sa tête d'homme chauve, masqué et recouvert d'une voilette noire.

L'autoportrait, la photo double la peinture, et le photomontage fait ici office de chirurgie plastique, de prothèse, de transsexualisation, en multipliant les jambes et les orifices féminins, en faisant apparaître des seins sur le torse malgre gommé, en redoublant son image jumelle de pierrot ricanant, comme de chaque côté d'un miroir inversé, il lui permet de se pénétrer lui-même, il remaquille les anciennes photos du jeune homme de vingt-cinq ans. Le corps masculin est curieusement coupé de toutes ces représentations : il n'est présent que sous forme de sexe, de fétiche, de membre mou tronçonné, manipulé par des mains griffues et gantées.

Deux expositions, actuellement à Paris, rendent un hommage posthume à Molinier, qui s'est tiré une balle dans la tête en 1976, en ouvrant au grand public cette œuvre noire et confidentielle, obscène, littéralement sublime, plus radicale et plus restreinte que celles de Bellmer ou Clovis Trouille. Le Musée d'art moderne du Centre Georges-Pompidou accroche ses peintures et ses photomontages, quelques objets personnels, les masques et les talons, les baudruches à faire jouir. Pour cette exposition, la fille de Molinier a envoyé quarante paires de bas noirs. Mais Molinier avait beau y recueillir son sperme pour en tamponner, en vernir ses peintures, comme pour leur donner, ultimement, un peu de sa propre chair, et les ensemencer, ces peintures semblent plates, illustratives, elles n'ont pas de matière. Ses photomontages et ses photos, montrées chez Agathe Gaillard, ont une âpreté plus pure et plus dense : elles sont doulement vicieuses parce que les corps vautrés, pantins désarticulés, enchaînés et flagellés sur de hauts tabourets de bar ou poupées hypertrophiées, trouées de toutes parts, se détachent sur le satin noir, dans une tache de lumière, sur le halo d'un papier peint-bergère, comme sous le projecteur blafard et vacillant d'un numéro de strip, à travers le trou d'une serrure ou le double rond voyeur d'une paire de jumelles.

HERVÉ GUIBERT.

★ Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 5 novembre. Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e, jusqu'au 27 octobre. Un livre de cent photographies érotiques de Pierre Molinier, avec un texte de Pierre Bourgeade, aux Editions Images obliques.



CINÉMA

« MOVIE MOVIE » (« FOLIE FOLIE »)

de Stanley Donen

Les cinéastes américains adorent les pastiches et les parodies. C'est leur façon, plus ou moins tendre, plus ou moins ironique, de rendre hommage à leur patrimoine. Avec *Movie Movie (Folie Folie* en français), Stanley Donen a donné un coup de chapeau — un coup de canotier — aux doubles programmes d'autrefois. En première partie, c'est un mélodrame, en noir et blanc. Puis, après une bande-annonce, le divertissement, la comédie musicale, tout en couleurs et lumières.

Les salles françaises réagissent diversement à l'exercice de style de Stanley Donen. Les spectateurs renseignés rient beaucoup : l'auteur, pour la M.G.M., de *Chantons sous la pluie* a révisé les classiques de la Warner, et *Movie Movie* est une *synthèse fine et savoureuse des* séries B d'avant guerre et des comédies musicales d'il y a trente ans. Mais, pendant que les cinéphiles se réjouissent des références, admirent maquillages, décors et éclairages, pendant que les amateurs d'humour au second degré s'esclaffent, ceux qui restent au degré inférieur s'ennuient, avec un grand sentiment d'exclusion (surtout dans la première partie).

Car Stanley Donen stylise, met de la distance (notamment dans les dialogues) pour que l'on sache qu'il s'agit là de parodie ; mais ce qu'il a mis en valeur, c'est la réduction du récit aux seuls événements d'une histoire (et une histoire édifiante), avec, dans chaque scène, des éléments repérables qui laissent augurer de la suite. Pour le spectateur d'aujourd'hui, ce genre de progression dramatique est démodé. Et pour lui, l'ascension d'un boxeur, c'est *Rocky*, et non le sacrifice d'un brillant étudiant qui doit boxer — et manque laisser sa probité entre les mains de la Mafia — parce que sa sœur est malade et n'a pas d'argent pour l'opération qui lui sauverait la vue.

La deuxième partie est aussi parfaite, techniquement, aussi élégante que la première. Elle est en même temps plus séduisante. On parvenait à rire et pleurer à la fois sur les malheurs du boxeur, mais le plaisir est total, homogène, avec les « Baxter's Beauties » de la comédie musicale, avec ses plongées sur les tableaux vivants façon Busby Berkeley, ses personnages drôles et attendrissants, qui vont au-devant d'un destin immuable.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le Centre national de danse contemporaine d'Angers, dirigé par Alwin Nikolaïs, organise une audition, le samedi 6 octobre à 14 heures, au studio n° 1 du Théâtre des Champs-Elysées, pour le recrutement immédiat de trois danseurs stagiaires (hommes), âgés de dix-huit à vingt-cinq ans.

Renseignements au 16 (41) 87-76-33.

« CHER PAPA » de Dino Risi

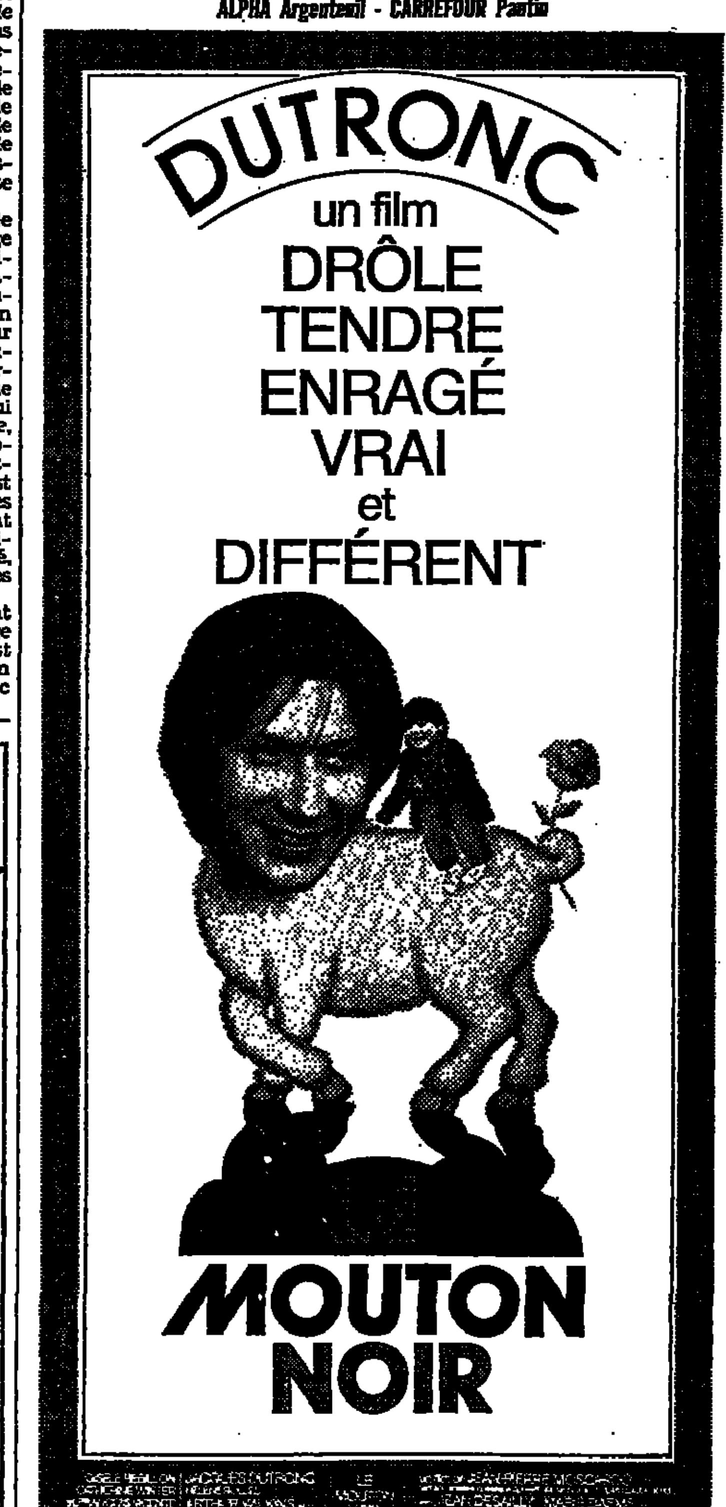
Etrange film, ni drôlement corrosif comme les meilleures « comédies italiennes » de Risi, ni grave et émouvant comme « Parfum de femme ». Il s'agit d'un conflit de générations : Millozza, riche industriel italien, fort occupé, qui néglige sa famille, découvre soudain que son fils aîné fréquente un groupe terroriste et prépare un attentat contre un certain P. Enquête et soupçons de la part du père, mais le spectateur est sur le chemin de la vérité bien avant lui. L'intrigue manque de mystère, la mise en scène insiste trop sur la différence de ces deux mondes (la bourgeoisie au pouvoir, les gauchistes toujours prêts au désordre et à la violence) pour qu'on ne voie pas là, gros comme des maisons, certains clichés socio-politiques sans lesquels une comédie à l'italienne ne saurait être commerciale.

Derrière les conventions, qui donnent un film assez décevant malgré l'autorité de Vittorio Gassman et la forte présence du jeune Stefano Madia, on sent pourtant une inquiétude, une peur du fils devenu ennemi, qui n'a rien à voir avec la lutte des classes et répond à des préoccupations personnelles.

Si Dino Risi ne s'était pas avancé masqué par la mythologie qui a fait son succès, il nous aurait peut-être donné une œuvre profondément douloureuse, sa version à lui de « la mort du père », qu'il redoute comme une fatalité, inhérente à des rapports familiaux qui ne concernent pas seulement la haute société italienne et les rejetons des patrons de multinationales.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



MUSIQUE

EN MARGE DU FESTIVAL DE BESANÇON

Autour de Stravinski

Les grands festivals sont comme des belles au bois dormant, si l'on n'y prend garde, ils risquent de s'assoupir pour toujours... Fier de ses trente-deux automnes, le Festival de Besançon a pourtant dû avoir le réveil un peu brusque en apprenant l'an dernier que la municipalité avait décidé de diminuer sa subvention et d'affecter la différence à une opération Stravinski confiée à l'Atelier régional de recherches et d'expression musicale. A la différence du festival qui sans doute rayonne dans la région mais reste limité aux trois premières semaines de septembre, il s'agissait de mener auprès d'un public non préparé un travail continu de sensibilisation : l'aboutissement en serait le 15 septembre, l'exécution des Noces *de Stravinski au palais des sports.*

Le ministère de la culture et de la communication et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs se sont naturellement associés à ce projet, mais les subventions ne justifient pas tout et il fallait encore que l'entreprise rencontre l'adhésion de ceux qu'elle voulait toucher ; c'est seulement devant les deux mille places du palais des sports bien remplies qu'on peut dire que le bilan est positif.

Il ne s'agissait pas exactement d'une expérience puisque déjà, en 1977, avec Alexandre Nevski *de Prokofiev, et l'année suivante pour les* Vêpres de la Vierge *de Monteverdi, l'ARREM avait entrepris une action préalable de même nature. Le noyau central de l'ARREM, c'est l'ensemble Contrepoint de Besançon dirigé par Michel Gentilhomme : trente-cinq choristes non professionnels mais qui travaillent suffisamment leur technique et leur voix pour pouvoir exécuter en quatuor les pages de la Renaissance. Ce sont en effet les choristes eux-mêmes qui prennent en charge le travail d'animation commencé avant les vacances et repris une semaine avant le concert : analyses et auditions commentées d'œuvres de Stravinski, mini-concerts, conférences, films, exposition permanente : « Stravinski et la révolution du langage de son temps » (au Centre Pierre-Bayle) ; les week-ends de répétitions étaient en outre ouverts aux amateurs de la région.*

Précédés de Ionisation *de Varèse et de* Aera *de F.-B. Mache par les Percussions de Strasbourg, deux œuvres aussi opposées que possible, la première comme une explosion concentrée, la seconde toute en progressions, les* Noces *étaient présentées dans la traduction française de Ramuz et dans une mise en scène volontairement schématique qui n'ajoutait rien à l'excellente qualité de l'exécution. Pourtant si les déplacements des choristes atténuaient parfois l'impact purement musical de leurs interventions, il faut considérer cette recherche d'une relation entre le geste et le chant comme une tentative pour vaincre l'immobilité traditionnelle des chœurs. Au programme figuraient également les* Quatre Chansons russes *de Stravinski et* Lux Æterna *de Ligeti dont les inflexions imperceptibles ont imposé au public ce silence attentif qu'on n'osait pas espérer.*

GÉRARD CONDÉ.

JAZZ

LES CRUSADERS

Le principal intérêt de la musique des Crusaders est cette façon inimitable qu'ils possèdent d'arranger ensemble les instruments. Personne, semble-t-il, ne pourrait trouver une faille dans cette rythmique qui ronronne tranquillement ni dans cet enchevêtrement de quatre sonorités savamment organisé. Le groupe tourne avec la perfection d'une horloge. Autour de trois musiciens d'origine texane (« Stix » Hooper, le batteur ; Joe Sample, le pianiste, et Wilton Felder, aux saxophones), les Crusaders ont été à leur manière les précurseurs du style funky, si populaire aujourd'hui. Naturellement, leur musique a changé en s'électrifiant. Ils ont trouvé en Californie, depuis qu'ils ont lancé le « gulf coast sound », un accueil chaleureux auprès des amateurs de « soul » et surtout de danse. Leur origine géographique explique la permanence dans leur musique, pourtant très urbanisée, d'un « feeling » de blues rural. Aux claviers, Joe Sample rappelle Ray Charles par l'utilisation qu'il fait des blue notes dans la plus pure tradition gospel.

La musique des Crusaders a été pillée de toutes parts, tant par le rock que par le disco et les musiques de film. Et parfois aussi elle a inspiré des artistes de talent comme, par exemple, J.J. Cale. Il suffit d'écouter le « Put it where you wan it » de Joe Sample pour s'en convaincre.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Ce mardi 25 septembre, au Palace.





THÉATRE

« BAJAZET » à Jarny

Dans un labyrinthe

Le Théâtre du Jarnisy a joué *Bajazet*, de Racine, les 20, 21 et 22 septembre à Jarny, petite ville de Lorraine au milieu des plaines. Le Théâtre du Jarnisy, né en 1971, devenu professionnel en 1975, est installé depuis ses débuts dans cette ville de quinze mille habitants, qui vit de la mine et du tertiaire, sans grâce particulière, plutôt pavillonnaire.

Le Théâtre du Jarnisy — neuf personnes aujourd'hui, — dirigé par Bernard Beuvelot, fait partie de ce courant qui, après 68, a cherché à créer un théâtre « en prise » sur la réalité d'une région, un théâtre conçu — parfois écrit — avec la population. C'est ainsi qu'il a créé des spectacles pour enfants : *la Tricoteuse du temps* (1974), *Chapôcyclette* (1976), *Pouce* (1977), mais surtout, résultat de tout un travail d'enquête avec des comités d'entreprise et des syndicats de la région, *Sidérurgie m'était contée*, deux versions écrites successivement en 1977 et en 1979, de l'histoire de la famille De Wendel.

La troupe, qui ne s'est jamais limitée à ce travail d'« urgence », a réalisé parallèlement des créations propres, des adaptations et des mises en scène d'auteur (*Coup d'Etat*, *l'Ile des Esclaves*, *Paysages défigurés*, *Top fragile*, *Liebtango* de 74 à 78). *Bajazet* s'inscrit dans cette continuité.

Les comédiens ont donné devant peu de monde une lecture complexe de cette pièce écrite par Racine en 1672 et qui traite à la fois du pouvoir, de la passion, du héros, qui est une réflexion sur le héros (« *Bajazet, mis en situation féminine, devient féminin* »), une tragédie « *imparfaite* », dit Bernard Beuvelot qui l'a mise en scène, « *plutôt un drame* ».

Dans un décor de voiles, labyrinthe léger et étouffant traversé de musiques qu'on ne perçoit pas toujours, les comédiens n'ont pas joué en effet la tragédie de l'absolue dépendance, ils ont raconté plutôt, éclairé, de manière profonde, les va-et-vient constants de la personnalité; la permanence de la dualité des êtres dans les situations de pouvoir comme de non-pouvoir. Roxane qui a le pouvoir de faire tuer ou de sauver Bajazet (s'il consent à l'épouser) ; Bajazet qui a le choix entre épouser Roxane pour vivre ou mourir pour ne pas trahir Atalide (deux modes d'anéantissement) ; Atalide, enfin, qui a le « choix » d'offrir son amant à Roxane (pour qu'il vive tout en le perdant) ou de le perdre absolument. Dans ces différents nœuds coulants, Jean-Pierre Rigaud (Bajazet provocateur et ennuyé, sensuel et régressif), Nadine Lorand (Roxane dont les yeux semblent s'agrandir au fur et à mesure que la pièce avance), Nadine Ledru (Atalide qui traîne une adolescence vive et irritante) ont réussi à traverser — même s'il y a eu des failles — l'alexandrin qu'on oublie, à faire bouger le paysage racinien surdéfini par tant de lectures.

Il y a dans l'ambiguïté familière des personnages, dans le décalage entre le texte et les gestes comme dans le jeu des cigarettes, qui vont d'Atalide qui les allume à Roxane qui les éteint, les écrase (qui propose, qui dirige ?), le signe que tout n'est pas — n'est jamais — dit d'un personnage, même au bord de l'éclatement, que tout ne peut être éclairci.

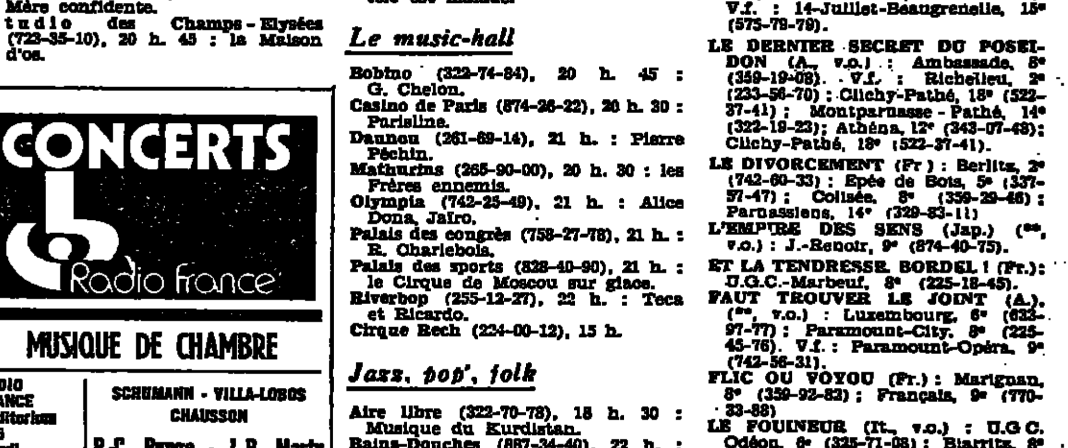
C'est ce sentiment d'aléatoire dans l'histoire de la régression d'un ancien héros devenu aliéné qui fait la qualité de ce spectacle. Bien que la troupe se défende d'une rupture dans sa démarche, *Bajazet* est certainement une étape importante (même imparfaite), une date. Le Théâtre du Jarnisy vit actuellement avec une subvention de 149 550 F par an pour neuf personnes (dont 90 000 F de la municipalité de Jarny, 11 000 F du conseil général de Meurthe-et-Moselle, 38 000 F du conseil général de la Moselle, 10 000 F de l'éducation nationale...). C'est trop peu.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Du 2 au 6 octobre à Metz, puis à Pont-à-Mousson.

■ Le musée Saint-Georges de Liège propose jusqu'au 28 octobre une rétrospective Richard Lindner, organisée par la fondation Maeght. L'exposition qui a été présentée au printemps à Saint-Paul-de-Vence (« le Monde » du 23 juin 1979) réunit plus de deux cents œuvres provenant de musées et de collections particulières américaines et européennes.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS



EGLISE ST-SEVERIN — Mardi 25 septembre à 21 heures (Werner.)
« Saison Parisienne 1979 » ORCHESTRE **KUENTZ** — MOZART MESSE DU COURONNEMENT

CHATEAU de VERSAILLES CHAPELLE ROYALE — Mercredi 26 septembre à 20 h 45 (P.e. Valmalète.) Loc. GAVEAU
MELOS QUARTETT — Mozart, Brahms

SALLE GAVEAU — Mercredi 26 septembre à 21 heures — Loc. Gaveau (Werner.)
Récital de la grande pianiste anglaise MOURA **LYMPANY** — Haydn, Brahms, Franck, Liszt, Ravel

ABBAYE de ROYAUMONT — Samedi 29 septembre à 20 h 45 — Loc. FNACS et 470-40-18 (P.e. Werner, Valmalète.)
AUGUSTIN **DUMAY** JEAN-PHILIPPE **COLLARD** — violon et piano — Beethoven, Franck, Schubert

CHARTRES EGLISE ST-AIGNAN — Samedi 29 septembre à 21 heures — Loc. Office du Tourisme (37) 21-54-03 Kiesgen, p.e. Valmalète.)
Samedis musicaux — M. Larrieu — H. Grémy-Chauliac — BACH : intégrale des Sonates flûte et clavecin — 6/10 : Quatuor Loewenguth, G. Dobrée, clarinette

EGLISE ST-SEVERIN — TOUS LES MARDIS d'OCTOBRE à 21 heures — Abonnement 5 concerts 120 francs — Location face Eglise 633-61-77 Les 3 FNAC
CYCLE « 79 » du Quatuor **VIA NOVA** — J. Mouillère, C. Moreau, J.-P. Sabouret, J.-M. Gamard — BEETHOVEN, BOUCOURECHLIEV, HAYDN, MOZART, Dutilleux, Brahms, etc. — avec C. LARDE et W. BOEGKENS

SAINT-LOUIS-EN-L'ILE — Lundi 1er octobre à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
CONCERTS LAMOUREUX — Requiem de Fauré — Cantate 51 et 82 J.-S. BACH — Sol. : Annette CELINE soprano — Cl. DORMOY, basse — ENSEMBLE VOCAL du HAUTBERGIER — Dir. : Xavier RICOUR

SALLE GAVEAU — Lundi 1er octobre à 20 h 30
L'Association Française d'Action Artistique présente **Concerts de musique russe et soviétique** — Récital de violon par **Victor TRETIAKOV** — Chostakovitch, Tziganov, Prokofiev, Tchaïkovski

SALLE PLEYEL — Mardi 2 et mercredi 3 octobre à 20 h 30
Orch. de Chambre de LETTONIE — Direction : Tovi Lifchitz — Le 2 : Ivanov, Mirzoian, Chostakovitch — Le 3 : solistes — Natalia GOUTMANN violoncelle — Oleg KAGAN violon — MANSOURIAN SVIRIDOV

Salle GAVEAU — Samedi 6 octobre à 20 h 30
Quatuor LISSENKO — Chostakovitch, Tchaïkovski

SALLE GAVEAU — Samedi 13 octobre à 20 h 30
Trio Natalia Goutmann violoncelle — Oleg Kagan violon — Vladimir Skanavi piano — CHOSTAKOVITCH, SCHNITTKE

SALLE GAVEAU — Mardi 2 octobre à 20 h 30 — Loc. Gaveau (Werner.)
« Le Jardin de Musique » présente la pianiste EUGENIE **ALECIAN CARZOU** — BACH - BEETHOVEN BRAHMS - BARTOK

PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 2 octobre à 18 h 30 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.)
CONCERTS DU MARDI — BEETHOVEN : Trio Woo 37 — MOZART : Quintette K. 515 — T. Adamopoulos, D. Barenboim, P. Bouffil, G. Caussé, C. Crenne, M. Debost, O. Graef, A. Sennedat

Salle GAVEAU — Mercr. 3 oct. à 21 heures (P.e. Valmalète.)
« Pianistes et Concerts » PASCAL **DEVOYON** — Deuxième Prix TCHAIKOVSKI — LISZT

Salle GAVEAU — Ts les jeudis d'OCTOBRE 4, 11, 18, 25 à 21 heures (Valmalète.)
INTEGRALE des SONATES DE BEETHOVEN — **ERIC HEIDSIECK**

VERSAILLES CHAPELLE ROYALE du CHATEAU — Samedi 6 octobre à 17 h 30 (Places à l'entrée.) (Kiesgen.)
CAMERATA de HOLLANDE — Direction : Peter GREVE — **MICHELE BOEGNER** — D. Milhaud, Mozart, Brahms, Stravinsky

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Odéon - Théâtre national (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Alvin Alley, American Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34, 874-74-40), 21 h. : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Forum des Halles (236-26-56, 233-60-99), 20 h. 30 : Groupe Rupay.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : la Poube. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Oblique (355-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plaine (842-32-25), 20 h. 45 : la Porte close.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.

CONCERTS Radio France

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Auditorium 105 — Mardi 25 septembre à 20 h 30
SCHUMANN - VILLA-LOBOS CHAUSSON — P.-C. Runge - J.-P. Marty — Quatuor Bernede

CLEVELAND ORCHESTRA
Salle PLEYEL — Jeudi 27 septembre à 20 h 30
Dir. L. MAAZEL — R. STRAUSS - WAGNER

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Vendredi 28 septembre à 20 h 30
Dir. Vittorio NEGRI — Haydn - Mozart

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
PALAIS DES ARTS — Samedi 29 septembre à 17 heures et 20 h 30 (Entrée libre)
Journée Jean BARRAQUE — 17 heures : « Séquence », « Sonate pour piano » — Soliste : Claude HELFFER — 20 h 30 : « Au-delà du hasard » « Concerto pour clarinette » solo, vibraphone et 6 formations instrumentales — ENS. 2E-2M Dir. P. MEFANO

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Lundi 1er octobre à 20 h 55
Sextuor à cordes de l'O.N.F., Trio à cordes de Paris, M. Cantin, A. Fournier, A. Gantiez, S. Duchesne — RAMEAU - HINDEMITH SCHUMANN - BUSONI — Dir. Zdenek MACAL

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 4 octobre à 20 h 30
Dir. Alexandre DIMITRIEV — Sol. Zoltan KOCSIS — Rachmaninov - Chostakovitch

RÉCITAL DE CHANT
SALLE GAVEAU — Lundi 8 octobre à 20 h 30
Hélène DONATH — Klaus Donath, piano — SCHUBERT R. STRAUSS

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 25 septembre

Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlinplim ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Putur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire - Forum (544-57-34), 19 h. : J.-P. Sèvres ; 20 h. 30 : Arlette Mirapeu chante Bobby Lapointe.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-P. Mahé.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : G. Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Dauneu (261-69-14), 21 h. : Pierre Péchin.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Alice Dona, Jairo.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : R. Charlebois.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Teca et Ricardo.
Cirque Bech (224-00-12), 15 h.

Jazz, pop', folk

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Bains-Douches (887-34-40), 22 h. : Wreckless Eric.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Cl. Barthélemy, S. Marc, A. Breton ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne-Première (322-75-93), 22 h. 30 : Chris McGregor.
Gaveau (563-20-30), 21 h. : Mike Brigida, Bill Singer.
Gibus (700-78-88), 22 h. : War Child.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Jack Milliet New Ragtime Band.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Jack Milliet New Ragtime Band.

Les opérettes

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Frénésie tzigane.

Les concerts

Radio-France, studio 105, 22 h. 30 : Quatuor Bernède, P.-C. Runge, J.-P. Marty (Chausson, Schumann, Villa-Lobos).
Lucernaire, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, cel. B. Schlick, D. Michel, F. Bardot, P. D'Hollander, G. Touvron, S. Boisson (Mozart, Hummel, Vivaldi).
Eglise américaine, 20 h. : Bruce Eberle, piano (Bach, Chopin, Schumann, Gershwin).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

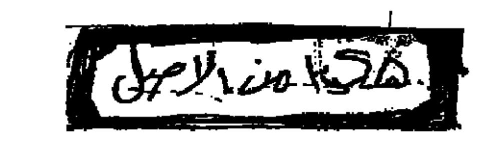
Chaillot (704-24-24), 16 h. : l'Evangéliste, de H. Madsen ; 18 h. : Trompé dans la mort ; le Plus Fort, d'E. Schnedler-Sorensen ; 20 h. : The Man on a Tightrope, d'E. Kazan ; 22 h. : Kismet, de V. Minnelli.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ASSOCIE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (743-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) V.f. : Lumière, 9e (770-84-64)
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (353-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DIVORCEMENT (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**, v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A.) (**, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C Opéra 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NORMA RAE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Napoléon : 17e (380-41-46).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PHANTASM (A., v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86).
PROPHECY (A. v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). — Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Stud Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52)
SILENCE, MON AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29). Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80). Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

LE TAMBOUR, film allemand de Volker Schlöndorff. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME, film français de J.-C. Tacchella. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD, film américain de Jack Nicholson. — V.o : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
CHER PAPA, film italien de Dino Risi — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FOLIE-FOLIE, film américain de Stanley Donen. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
WEST INDIES, film franco-mauritanien de Med Hondo. — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
SMASH, film américain d'Anthony Harvey. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE VAMPIRE DE CES DAMES, film américain de Stan Dragoti. — V.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).



PRESSE

Les vingt-cinq ans de « Jazz-Mag »

La revue mensuelle *Jazz Magazine* célébrait l'autre soir, au Club Saint-Germain, avec une anticipation légère — ce fut, en effet, une enfant de décembre, — son vingt-cinquième anniversaire. De cette publication, initialement modeste, Frank Ténot et Daniel Filipacchi firent, à l'époque de leur émission quotidienne sur Europe I, un journal brillant, d'abord par l'abondance de ses photos et l'élégance de sa mise en page, ensuite, et progressivement, par la qualité de forme et de contenu de ses textes.

Au fil du temps, à la tête de la rédaction, Raymond Mouly, Jean-Robert Masson, Jean-Louis Ginibre, Philippe Carles, ont su réunir et renouveler des équipes qui ont toujours serré de près l'actualité musicale sans se priver de prendre, chaque fois qu'il le fallait, la distance nécessaire pour penser le jazz dans toute son étendue et en saisir, en expliciter le sens.

Le premier numéro est devenu rarissime, objet spécial de convoitise du collectionnisme. Hampton rêvait, en couverture. A l'intérieur, Blakey semblait dormir dans un studio, étendu à plat dos sur le sol, et entouré des premiers Messengers. Mary Lou Williams racontait des souvenirs de « chitterling struts » — « tripes-parties » de la communauté noire dans les années qui précédèrent et suivirent la guerre de 14-18. Les nouvelles de Paris et de New-York foisonnaient. On apprenait que Solal jouait au Ring Side, chez Ray Sugar Robinson, et que Gerry Mulligan s'associait à Chet Baker.

Chet Baker est venu au Club Saint-Germain fêter les vingt-cinq ans d'une revue qui parlait de lui en première page alors qu'il avait cet âge-là lui-même. Il a joué avec le guitariste Rainey — l'autre Rainey, le fils de Jimmy. Les anciens continuent d'aimer leur musique, et de l'accomplir, mais les générations font la chaîne, tout au bout de laquelle se tient le jazz d'aujourd'hui, différent de celui des aînés, et pour une part semblable, voire inclinant quelquefois à retrouver le temps perdu.

LUCIEN MALSON.

LA FÉDÉRATION DES RÉDACTEURS EN CHEF ET LA TÉLÉMATIQUE

La Fédération internationale des rédacteurs en chef, qui vient de tenir à l'île de Man des journées d'études réunissant une soixantaine de participants, a discuté des ehfets de la télématique sur la presse et tenté de définir les conditions « *pour maîtriser l'outil nouveau et permettre à l'homme de conserver sa dignité de pensée et sa liberté d'expression* ».

Considérant que « *la révolution apportée par la télématique est irréversible* », la Fédération des rédacteurs en chef encourage « *les professionnels de la presse (...) à se battre pour obtenir, et au besoin exiger, tant sur le plan individuel qu'au niveau de la profession tout entière, la place qui doit être la leur, afin de leur permettre de participer largement aux mutations vitales qui vont avoir lieu* ».

« LE SAUVAGE » DISPARAIT

Le mensuel *le Sauvage*, qui tirait à 70 000 exemplaires, va cesser sa parution comme l'avait annoncé M. Claude Perdriel, responsable du groupe *le Nouvel Observateur*. C'est cet hebdomadaire, annonce la direction du groupe, qui désormais traitera les thèmes écologiques abordés par *le Sauvage*.

D'après le volume qui *sera donné à la dimension* écologique et le nombre de suppléments spécialisés encartés dans *le Nouvel Observateur*, seule une partie du personnel (onze salariés, parmi lesquels six à mi-temps dont sept journalistes) sera maintenue. Les autres seront soit reclassés dans d'autres titres du groupe, soit licenciés, avec indemnités, a indiqué un responsable de la direction.

RADIO-TÉLÉVISION

Les audaces du documentaire

(Suite de la première page.)

Ils arrivaient d'un peu partout, de Moscou, de Prague — c'est celui-là, le tchèque, qui a eu le premier prix, — de Tokyo ou de Paris. Ils exprimaient de bons petits sentiments, bien solides et bien honnêtes, dont leurs aînés se faisaient un écho attendri. Enfin, tout baignait dans l'huile pour bébé quand, au bout de trois ou quatre jours, on a éprouvé une sorte de manque, un malaise. Il y avait là quelque chose qui n'allait pas : ces enfants étaient trop normaux, ce n'était pas normal.

Il faut vous dire que, dans ce genre de grande manifestation internationale, le handicapé fait recette. Le handicapé jeune de préférence, et gravement atteint. Combien de timbales ont été ainsi décrochées à l'aide de béquilles ou de prothèses diversement articulées ? La chaîne commerciale anglaise I.T.V. n'allait d'ailleurs pas tarder à renouer avec la tradition en remportant le deuxième prix grâce à un mélo style dix-neuvième sur l'édifiante destinée d'une jolie sourde-muette que son infirmité conduit à la prostitution et que sa vertu arrache à la prison. Histoires vraies, elles le sont toujours, confiées, ça arrive, à des acteurs professionnels.

De leur côté, les responsables de la B.B.C. ont pris, dans ce domaine, des risques jamais égalés. Même par les Japonais, passés maîtres du genre. A l'issue d'une réception au vin blanc tiède et à la pizza découpée en lamelles de sparadrap, ils ont invité leurs hôtes à rencontrer, hors compétition, sur grand écran, une petite victime de la thalidomide, un gamin sans bras ni jambes, borgne de surcroît, et « café au lait », pour tout arranger. A part ça, une merveille d'intelligence et de lucidité. Il joue son propre rôle, forcément. Pensionnaire d'une institution où nous avons passé de longs moments en compagnie de cas tout aussi bouleversants, il sera finalement adopté par de braves gens dont les mérites ont eu droit à l'époque aux gros titres de la presse britannique.

Dans la section des documentaires, les Hollandais et les Américains ont entonné eux aussi cet hymne au courage et à la solidarité. Ces derniers, sur un air particulièrement enjoué, grâce à une famille adoptive, les Dybolt, dix-neuf enfants, pour la plupart handicapés moteurs qui donnent et reçoivent plus que leur part de bonheur. A voir ces Olympiades de la difficulté surmontée, on ne *pouvait s'empêcher de penser au* film de Tod Browning, « Freaks », ces artistes pas comme les autres d'un chapiteau ambulant. Quand ils l'ont vu en salle de montage, c'était en 1933, les dirigeants de la M.G.M. en ont avalé leur cigare dans un hoquet d'horreur. Pas question de distribuer cette... monstruosité.

Quand nous l'avons vu enfin, ce très beau film s'inscrivait dans le droit fil d'une production où l'accent reste mis sur l'idée de performance. Qu'un fils Dybolt, *aveugle et paraplégique, réussisse* à se hisser en haut d'un escalier ou qu'un homme tronc, c'était le cas dans « Freaks », arrive à rouler et à allumer une cigarette, l'approche reste encore très extérieure au *drame psychologique, sentimental* et sexuel que traversent, quels que soient l'amour et les soins dont les entourent leurs proches, ces exemples de dignité, de courage et de volonté. Le temps n'est plus où *l'on n'osait pas montrer à l'écran* ces « special kids », ces gosses spécia... Reste à nous parler franchement des problèmes auxquels ils se heurteront à l'âge adulte.

Au chapitre de ce que les Anglo-Saxons appellent l'investigation, il faut signaler trois remarquables prestations : les abominables conditions dont souffrent les prisonniers de droit commun en Israël, les brutalités dont sont victimes les pensionnaires d'un hôpital anglais et les dangers de la pollution industrielle dans une région particulièrement menacée des Etats-Unis. Elles n'ont pas particulièrement retenu l'attention des jurés qui ont très justement récompensé un document rarissime présenté par la deuxième chaîne italienne, compte rendu d'audience, et pas n'importe laquelle, celle où passaient en jugement quatre criminels accusés de viol et justement condamnés.

Au même moment, au deuxième étage du palais des congrès de Lecce, un colloque sur le rapport de la commission Mac Bride faisait long feu. Un mot d'explication : à la fois prix Nobel et prix Lénine, le sénateur Mac Bride a présenté, au terme de longs travaux patronnés par l'UNESCO, une étude sur la communication. Elle concluait à la nécessité d'instituer un code mondial de l'éthique journalistique et accusait la libre circulation des programmes d'être en réalité imposée par les pays riches aux pays pauvres et de nuire ainsi aux yeux de certains Etats non alignés à la construction du socialisme. Sans aborder le fond d'un problème que les envoyés spéciaux d'Europe et d'Amérique dans les parties du monde hostiles à la liberté de la presse connaissent bien, les participants ont crié avec une belle unanimité haro sur ce baudet de journaliste responsable une fois de plus de l'information qu'il diffuse.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PALMARÈS

Les prix Italia de radio et de télévision ont été attribués aux dramatiques « Ailes » (émission de radio américaine) et « les Anguilles d'or » (émission de télévision tchécoslovaque). Dans la section « musique », « Concert pour piano, transformation sonore électronique » (radio ouest-allemande) et « Christine-Musique pour une reine du Nord » (télévision suédoise) ont été récompensés, ainsi que, dans la section documentaire, « Il semblait que la montagne s'effondrait » (radio yougoslave) et « Procès pour viol » (télévision italienne).

A Grenoble

SIX CANDIDATS A LA DIRECTION DE LA MAISON DE LA CULTURE

Au cours d'une conférence de presse, réunie ce matin 25 septembre, à Grenoble, M. Dominique Wallon, président du *conseil d'administration* de la maison de la culture, a indiqué, à l'occasion du prochain départ de M. Henry Lhong de la direction de l'établissement *(le Monde* du 14 juin), qu'il fallait, en raison de la profonde modification du panorama culturel de la ville au cours des dernières années, « *repenser les missions et redéfinir les orientations* » de la maison de la culture, en l'associant davantage aux autres institutions existantes.

Sept candidats postulent la succession de M. Lhong ; trois Grenoblois : MM. Bernard Gilman, ancien adjoint au maire chargé des affaires culturelles ; Georges Lavaudant, codirecteur du centre *dramatique* ; Daniel Populus, chargé de l'information à l'hôtel de ville ; et quatre non-Grenoblois : MM. Michel Simonot, secrétaire général de la maison de la culture du Havre ; Jean-Pierre Wurtz, directeur du centre *d'action culturelle* de Mulhouse ; Guillaume Gronier (ONDA) ; et Bruno Chetaille (CNAV), qui proposent ensemble une codirection.

VU

Le bruyant silence du vide

On nous a parlé de deux documents assez surprenants, lundi soir à la télé ; surprenants et très révélateurs. D'abord, au journal de 20 heures, une dépêche de l'A.F.P. signalant la découverte de plusieurs kilos de chair fraîche dans les réfrigérateurs de l'ex-empereur Bokassa. Un peu plus tard, au fil de « L'avenir du futur », un prétendu rapport de la C.I.A. constatant l'atterrissage d'un engin interstellaire avec plusieurs cadavres à bord.

Voilà bien les hommes ! Fous d'angoisse et d'agressivité, incapables de cohabiter, toujours prêts à s'entretuer, à s'entre-dévorer et à faire sauter la planète. Avec ça, pris de panique à l'idée d'être seuls au monde et malgré tout frémissants de peur à la vue imaginaire de soucoupes ou de cigares remplis de petits envahisseurs verts ou noirs, de créatures maléfiques venues d'ailleurs.

C'était particulièrement grotesque dans le film canadien tourné sur la lancée des Rencontres du troisième type, inepte prétexte au débat de T F 1 sur la vie dans les galaxies. Il y avait là le directeur du groupe d'étude des phénomènes spatiaux non identifiés, terme, paraît-il, préférable à celui d'objets volants, trop restrictif. Réduits au silence par la véhémence de ses convictions, ses interlocuteurs — une Américaine, professeur de biologie, l'un des responsables de la NASA et un astronaume français — ont fini par admettre, de guerre lasse, que tout était possible, y compris le bien-fondé des témoignages recueillis par la gendarmerie nationale.

Ayant ainsi sacrifié au culte de la quincaillerie inter-planétaire, on a pu entrer dans le vif du sujet. Alors, la vie est-elle possible dans la banlieue de la Terre ? Non. Les conditions n'y sont pas réunies : Uranus, c'est trop froid ; Mercure, c'est trop chaud ; Jupiter, c'est trop mou. Et plus loin, demandait le compositeur Jean-Michel Jarre, le Candide de service, visiblement déçu et fâché, dans les autres systèmes solaires ? On n'en sait rien, on n'a pas encore pu repérer de planète située, comme l'est la nôtre, à la distance idéale d'une étoile.

A défaut de voir, on écoute les bruits, amplifiés par les haut-parleur, que font les nébuleuses, grincements, chuinte-Prodige de la radio-astronomie bande-son. Nous avons entendu. Prodige de la radio-astronomie, dans laquelle, hélas ! on ne déchiffre aucun message : le bruyant silence du vide.

Le bip-bip, et terrifiant, et réconfortant, de nos dangereux semblables nous parviendra peut-être un jour. Faut-il le souhaiter ? C'est la seule question qu'on se posait à la fin de l'émission. — C. S.

● *Le journal télévisé « Soir 3 »* a fêté, lundi 24 septembre, son premier anniversaire. A 22 h. 15, Jean-Marie Cavada a présenté un « Soir 3 » spécial, d'une durée de trois quarts d'heure, consacré à « *la sensibilité des régions concernant les grands problèmes nationaux et la communication des régions entre elles* ».

MARDI 25 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.



20 h 35 Patinage artistique : à Lake Placid.
22 h Le sens de l'histoire : Notre civilisation est-elle en train de mourir ?
A l'euphorie du progrès ont succédé la concertation et le désenchantement : exemples historiques à l'appui, Jacques Laurent se demande si, faute de croire en lui-même, l'Occident ne se condamne pas à périr...
23 h Les musiciens du soir : Arras, réunion des sociétés musicales.
La Symphonie funèbre et triomphale de Berlioz.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « la Chasse aux sorcières ».
Téléfilm de Jud Taylor, sur un scénario de Lane Slate.
Vers 22 h., débat : La démocratie américaine malade de la guerre froide. Avec MM. Roy Cohn, avocat, proche de MacCarthy ; T. Bolan, avocat, collaborateur de MacCarthy ; *Lester Cole, scénariste* ; John Berry, réalisateur, mis sur la liste noire ; Henri Kaspi, professeur à la Sorbonne ; Ernest Goldstein, avocat, ancien collaborateur de Truman et de Johnson.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage : « le Club d'Ulysse ».
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Tonnerre Apache ».
Film américain de J. Newman (1961), avec R. Boone, G. Hamilton, L. Patten, A. O. Connell, C. Bronson. (Rediffusion.)
En 1870, un jeune lieutenant envoyé dans un fort de l'Ouest, y retrouve celle qu'il a aimée, fiancée à un autre officier. Jalousie et combats avec les Indiens.
La description d'une garnison qui rappelle un peu les westerns de John Ford. Le reste est plus conventionnel.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

17 h. 32, Echos de Londres : la nouvelle musique anglaise (Nyman, White, Bryars).
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Mère Noël » et « Amandine ou les deux jardins », de M. Tournier, lus par R. Gérome.
19 h. 30, Sciences : les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues P. Schaeffer et P. Henry : Il y a trente ans, la musique concrète.
21 h. 15, Musique de notre temps : Bartok et notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : le Bonheur ; l'Entracte.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.
20 h., Le royaume de la musique : rencontres internationales de musique ancienne (Arras 1979).
20 h. 30, Concert donné dans la grange de la Besnardière : solistes du Nouvel Orchestre philharmonique (œuvres de Brahms).
22 h. 30, Ouvert la nuit : « Odes » : Chœurs et Orchestre de chambre de Londres (Haendel) ; 23 h., Clavecin et clavecinistes : œuvres de Couperin, Bach, Bononcini, Frescobaldi, Cimarosa ; 1 h., Jazz-forum

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
13 h. 45, Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 35, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : « La Compagnie de la Mouette bleue » ; 15 h. 25, Spécial 10-15 ans ; 16 h. 20, Parade des dessins animés ; 17 h., Feuilleton : « Le vol du pélican » ; 17 h. 30, Studio 3.
17 h 50 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 *Une minute* pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Roi Muguet ».
Une dramatique réalisée par G. Torre. Avec J. Dufilho, L. Chardonnet.
Muguet (Jacques Dufilho), un alcoolique invétéré, hospitalisé à la suite d'un malaise, se trouve brusquement promu au rang de vedette en acceptant de servir de cobaye pour un traitement expérimental qui pourrait le sauver. Une relation étrange s'établit bientôt entre lui et le médecin, où les rapports de pouvoir ne sont pas absents.
22 h Livres en fête.
Une émission de J.-P. Paugam et J. d'Ormesson.
23 h 15 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : « la Duchesse bleue ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis après-midi d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : le Magicien.
16 h 15 Récré A 2.
Discobus : A 2000 ; Emilie ; etc.
18 h 10 Cours d'anglais : On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Quotidiennement vôtre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 79.
Emission proposée par Guy Lux et Leila Milcic.
22 h Alain Decaux raconte.
Les Pâques sanglantes de Dublin.
22 h 55 Histoires courtes : le Motard de l'Apocalypse.
23 h 5 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Eureka.
18 h 55 Tribune libre.
Les Pionniers de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « l'Œil du sorcier ».
Un film d'A. Dhenaut, d'après l'ouvrage de P. Pesnot et P. Alfonsi. Avec : C. Barbier, E. Labourdette, L. Marchand, C. Lafond, etc. *Le diable a encore de beaux jours.. Dans une ferme du Berry se produisent d'étranges phénomènes : les brebis, prises de panique, se pendent aux arbres et de la frayeur des hommes naît comme un vent de folie. Un bon numéro de la collection « Cinéma 16 ».*
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le prophétisme de Tolstoï.
8 h. 32, Grégoire de Tours et son temps.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Chassy s'en va-t-en guerre », de R. Westall.
11 h. 2, Echos de Londres : nouvelle musique anglaise (Improvisations).
12 h. 5, Nous tous chacun : Jean, paysan pyrénéen.
12 h. 45, Panorama : l'Algérie.
13 h. 30, Soliste : C. Honigberg, piano (Copland), et I. Kamiya, piano (Mozart).
14 h., Un livre, des voix : « la Harpe et l'Ombre », d'A. Carpentier.
14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : tout sur l'école des parents et des éducateurs.
14 h. 57, Point d'interrogation : l'interdisciplinarité en question.
16 h. 10, Bureau de contact.
16 h. 50, Libre appel : l'ouverture du Centre de la communauté française de Belgique à Paris.
17 h. 32, Echos de Londres : nouvelle musique anglaise (instruments inventés ou redécouverts par M. Eastley ; Musics from de Penguin Café, de S. Jeffes).
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Mort et l'Enfant », de Malaparte, lu par J.-P. Cassel
19 h. 30, La science en marche : à l'écoute des phonons, ou des quanta dans l'oreille.
20 h., La musique et les hommes : Jules Verne, un voyage musical.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'entracte ; Le bonheur avez-vous dit ?

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Strauss.
12 h., Musique de table : « Musique de charme », œuvres de G. Tartini et G. Pichi ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Jacques Thibaud ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Gould, Binge, Calvi, Lutereau, Gérard et Boutry ; 14 h. 30, Musique-France-Plus : œuvres de Haydn, Grigny, Ibert, Le Roux ; 16 h. 30, La musique se livre ; 17 h., Musiques rares : œuvres de Kalinnikof et Taktakhisvili.
18 h. 2, Kiosques ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.
20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert donné à la grange de la Besnardière : « les Péchés de ma vieillesse », de Rossini. Avec A.-M. Rodde, M. Zakai, R. Amis El Hage. Au piano : J.-P. Heisser.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Schutz ; 23 h., Clavecin et clavecinistes : œuvres de Bach, Fischer, Royer, Le Roux, Chedeville, Haydn, Couperin ; 1 h., Douces musiques : Nguyen-Thien-Dao.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

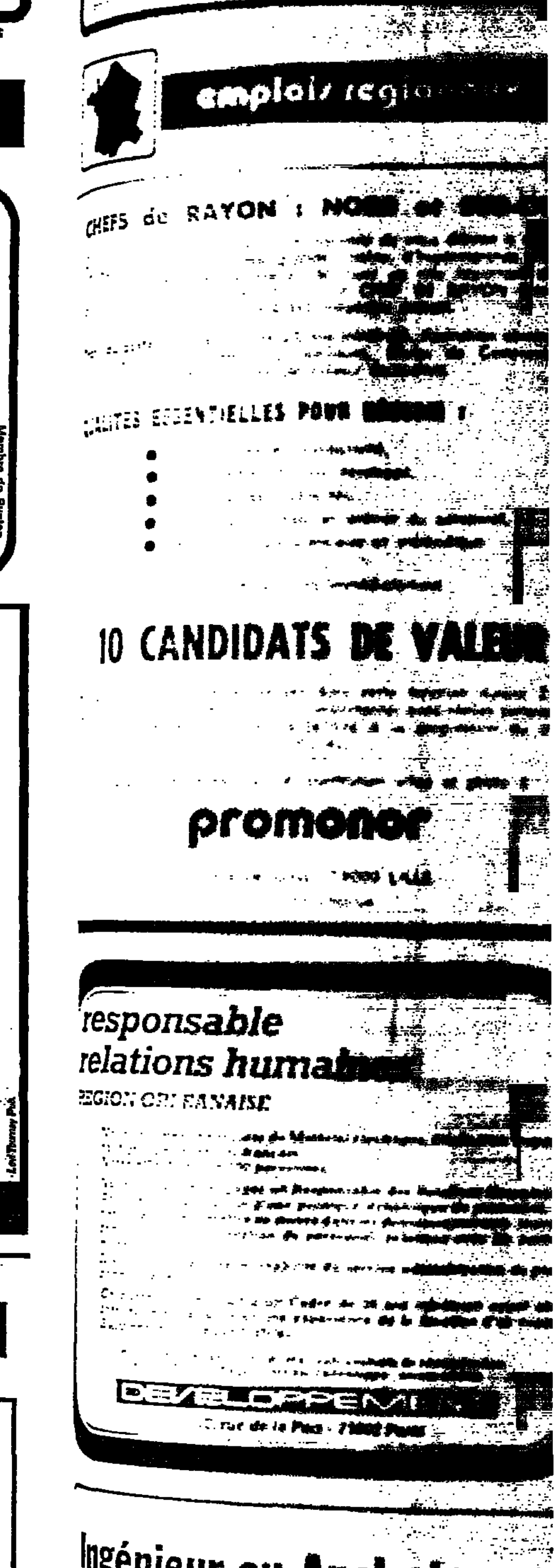


emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

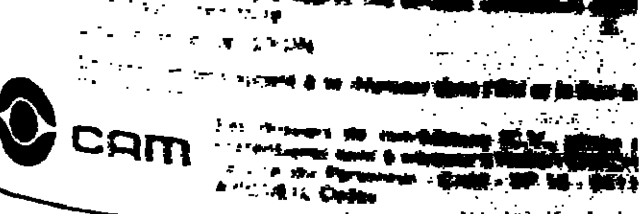
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PS Conseil

Une société de distribution de produits alimentaires occupant une place de tout premier plan sur le marché national et située en proche banlieue Sud de Lille, crée le poste d'

ASSISTANTE DE DIRECTION COMMERCIALE 58.000 F

Sous l'autorité du Directeur Commercial et de Marketing, la candidate se verra confier de larges responsabilités. Elle assurera le secrétariat de direction, organisera les voyages d'affaires, assistera aux réunions professionnelles et sera amenée à recevoir des fournisseurs. De plus, elle aura un rôle de coordinatrice auprès des agences de publicité et des différentes sociétés de services. Ce poste s'adresse à une candidate de 28 ans au moins. Excellente sténo-dactylo et possédant esprit d'initiative et sens du contact. Une expérience de deux ans minimum de la publicité, soit en entreprise, soit en agence, est indispensable. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 58.000 francs. De brefs déplacements sur la France sont à prévoir. L'ambiance et le cadre de travail agréables confèrent à ce poste un attrait supplémentaire. Les candidatures seront traitées confidentiellement par Dany-Chantal MONNIER.

Adresser C.V. sous réf. A/415 M à :
PS CONSEIL
19, Résidence Flandre, 59170 CROIX

Ingénieurs Electroniciens

Burroughs recherche pour participer à l'étude et au développement d'équipements péri-informatiques :

- 1 ingénieur ayant 2 ans d'expérience connaissances requises en électronique digitale et microprocesseurs. Connaissances souhaitées en industrialisation.
- des ingénieurs débutants en électronique digitale, ayant eu une première approche de l'utilisation des microprocesseurs.
- 1 ingénieur débutant ou possédant un début d'expérience en électronique analogique de faible puissance.
- 1 ingénieur débutant pour étude de circuits et qualification de composants électroniques.

Pour tous ces emplois, une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Ces postes sont à pourvoir au sein du bureau d'études de l'établissement de VILLERS-ECALLES (près de Rouen) qui emploie 500 personnes dont 100 ingénieurs et cadres.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions de salaire à D.LANGREE - S.A. BURROUGHS - B.P. 5, 76360 BARENTIN.

Burroughs

ROCKWELL VALVES S.A.

Robinetterie Industrielle
Haute Température Haute Pression
recherche
dans le cadre de son développement

UN TECHNICIEN D'ASSURANCE QUALITE

- Nous demandons au minimum un BAC F1, une première expérience de l'assurance-qualité dans les industries mécaniques-petites séries.
- Une expérience de l'assurance qualité en fabrication nucléaire.
- Une connaissance pratique de la langue anglaise et une connaissance du code ASME seront vivement appréciées.

Veuillez adresser votre C.V. + photo + prétentions à : ROCKWELL VALVES S.A.
Département du personnel
30, rue Jean Jaurès BP 20 UNIEUX 42240

CONSTRUCTEUR APPAREILS DE LEVAGE NORMANDIE

recherche

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ingénieur diplômé, calculateur, électromécanicien et expérimenté dans la branche.
Situation d'avenir pour candidat performant.

Ecrire première lettre sous référence 1.619 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Johnson & Johnson s.a.

Produits Pharmaceutiques
USINE DE SEZANNE (51)
recherche d'URGENCE
pour son Service Recherche et développement :

PHARMACIEN

- Expérience matériel médico-chirurgical (internat ou industrie parapharmaceutique désirée)
- Anglais nécessaire.

Envoyer CV détaillé avec photo (retournée) et prétentions sous No 25891 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

EFCIS

recherche

1 ingénieur spécialiste microprocesseur 16 BITS

Il prendra en main le lancement et la promotion du microprocesseur 16 BITS EFCIS 6800.

Il assistera la clientèle pour l'utilisation du produit et de son insertion dans diverses applications.

Il orchestrera l'effort de documentation et d'information dans ce domaine.

Ce poste nécessite une formation d'ingénieur complétée par
- la maîtrise des notions fondamentales de logiciel et de construction des langages structures
- une expérience «hard» acquise soit dans les microprocesseurs, soit dans la construction de miniordinateurs, soit chez un constructeur/distributeur de microprocesseurs
- une facilité d'expression au niveau de la communication écrite (DOC, PUB...) et de la communication orale (séminaires, cours).

Anglais - Poste à pourvoir à GRENOBLE.
Domaine d'action : toute l'Europe - Déplacements : 30 pour cent.

Adresser CV + prétentions sous référence DC/STP/16 à : EFCIS - BP 217 38019 GRENOBLE CEDEX.

VILLE IMPORTANTE PAYS DE LOIRE

INDUSTRIE (450 personnes)
FILIALE d'un Groupe important
recherche

JEUNE RESPONSABLE PERSONNEL & R.S.

Rattaché à la D.G., il assumera la responsabilité de l'ensemble de la fonction PERSONNEL : préparation des paies - politique des salaires - Gestion du personnel et droit du travail - Relations avec les partenaires sociaux - Formation.

INDISPENSABLE
- EXPERIENCE DE LA FONCTION (3 à 5 ans) DANS UNE INDUSTRIE de taille comparable (sinon s'abstenir).
- HOMME DE CONTACT, ouvert aux autres

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 4156 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

PRICEL

recherche pour sa Division
NOVACEL
ADHESIFS INDUSTRIELS
en vue de participer aux travaux de recherche d'applications nouvelles et de nouveaux produits
UN JEUNE

INGENIEUR CHIMISTE

- Diplômé de Physique et Chimie de Paris ou Doctorat en Chimie ou l'équivalent
- Deux ans d'expérience professionnelle
- Spécialisation en HAUTS POLYMERES très souhaitable - type E.A.H.P. Strasbourg
- Connaissance de l'allemand indispensable et de l'anglais si possible.

La poste à pourvoir est à ROUEN.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel - 24, rue des Jeuneurs 75002 PARIS.

ingénieur d'affaires

CREUSOT-LOIRE recherche pour le service Engineering de sa Division Energie un Ingénieur responsable du suivi d'affaires dans le domaine des stations de compression : études, relations avec les clients et fournisseurs.
Le poste, basé en Bourgogne, au CREUSOT, conviendrait à un jeune Ingénieur ECP, A.M., ENSI,... ayant si possible au moins trois années d'expérience industrielle dans l'engineering des secteurs Pétrole, Gaz, Chimie.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable. Une disponibilité pour accomplir des missions à l'étranger, relativement fréquentes mais de courte durée, est exigée.
Les lettres de candidature sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Division ENERGIE, à l'attention de Monsieur P. FABRE, 60, rue Clémenceau, B.P. 31 Cedex, 71208 LE CREUSOT.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE



CROUZET

VALENCE
Division aérospatiale et systèmes
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant ou quelques années d'expérience pour son SERVICE QUALITÉ ET HOMOLOGATION DES COMPOSANTS pour effectuer des travaux de prospective et de standardisation dans le domaine des composants électroniques. Une connaissance particulière des produits et des technologies semi-conducteurs sera appréciée.

Adresser références, C.V., et prétentions à CROUZET, Service du Personnel, B.P. 1.014 VALENCE, sous la référence 122.

PDG d'une Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants 150 Sociétaires

recherche pour son siège PROVINCE son

manager

30 ans minimum,
HEC, ESSEC, ou grandes Ecoles.
Expérience requise :
gestion, finances, comptabilité, promotion des ventes et animation groupes de travail.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions s/réf. 790 à Mr J. GAUSSIN 104 rue de Richelieu 75002 PARIS

URGENT CENTRE DE FORMATION

recherche

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Pour cours de mathématiques et de français à stagiaires adultes étrangers
Durée : 6 mois minimum - 6 heures par jour
POSTES EN PROVINCE
(Indemnités de déplacements et d'hébergement)
Env. curric. vitae et prétent. à CIEPOPLANGUES, 83/85, boulevard Vincent-Auriol 75646 PARIS CEDEX 13.

PME implantée en ARDENNES

Un des leaders français dans sa spécialité recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

- Celui-ci doit pouvoir, par son expérience passée, développer le chiffre d'affaires d'un des départements de la société, ce qui ne l'empêchera pas de s'intéresser activement à l'ensemble de la production de l'entreprise.
- Une part importante de son activité se fera à l'exportation. C'est pourquoi, il doit pouvoir maîtriser parfaitement l'anglais, l'allemand étant un atout supplément.
- C'est un homme d'environ 30-35 ans, dont l'expérience (10 ans) dans la vente de produits industriels s'est soldée par des résultats positifs et prouvés.
De bonnes connaissances en marketing seront appréciées. Statut cadre, salaire en fonction de l'expérience.

Env. C.V., photo s/réf. 57.023 M
Nous avons confié ce recrutement à :
EST CONSEIL
30, rue des Clercs, 57000 METZ.

Association socio-culturelle de Besançon rech. animateur pour développer activités culturelles et liaisons avec le quartier. Ecr. nº 8.613 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

USINE BASSE-NORMANDIE

(800 personnes)
MECANIQUE DE PRECISION
recherche pour
SERVICE DU PERSONNEL

ADJOINT ADMINISTRATIF

NIVEAU V MAXIMUM
25 ans minimum.

Expérience requise :
- Législation.
- Gestion des personnels.
- Comptabilité paye.

Ecr. avec C.V. à Nº 96.954, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE DE CONSEILS D'ENTREPRISES

offre en province situation intéressante à

CONSEIL JURIDIQUE ET/OU FISCAL

Sérieuse expérience professionnelle indispensable.
Adresser C.V. sous réf. 8564 à P. LICHAU S.A. - B. P. 220, 75068 Paris Cedex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIETE ELECTRO-MENAGER

Filiale importante d'un Groupe International recherche
REGION PARISIENNE

Directeur de la promotion des ventes

LE POSTE :
Placé sous l'autorité du Directeur Commercial, il aura pour mission d'assurer
- L'animation du personnel de démonstration (effectif : 50)
- L'assistance de la Force de Vente (20 représentants exclusifs)
- Les relations avec les Centrales d'Achats et Grossistes importants.
- Les missions ponctuelles.

Ces activités impliquent des déplacements sur l'ensemble du Territoire National.

NOUS RECHERCHONS :
Un Homme aux caractéristiques suivantes :
- 30 ans minimum
- Ayant quelques années d'expérience du petit électro-ménager.
- Une bonne connaissance des circuits de distribution tant Modernes que Traditionnels.

NOUS OFFRONS :
- Un salaire égal ou supérieur à 100.000 F. selon la valeur du candidat.
- Une voiture
- Frais de déplacements payés.
- Autres avantages.



Adresser C.V. + photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INGENIEURS électroniciens

(Débutants ou confirmés)

Nous sommes spécialisés dans la mesure, le comptage, le contrôle des fluides ; la mesure et la régulation du temps.
Pour poursuivre le développement de nos produits nous recherchons

chefs de projets

Ils participent activement à la définition des cahiers de charges de produits électroniques de série et animent l'équipe d'ingénieurs et de Techniciens chargés de les concevoir et de les réaliser.

Diplômés ENST, ESE, ils ont une connaissance approfondie des circuits numériques et des microprocesseurs.

Au cours d'une première expérience similaire ils ont donné la preuve de leurs capacités d'animateur d'une équipe d'études. (Réf. : CP)

ingénieurs d'études

Au sein d'une équipe animée par un chef de projets, ils sont plus particulièrement chargés de l'étude et de la réalisation des sous-ensembles et des logiciels.

Diplômés Grande Ecole ou ENST, il est souhaitable qu'une première expérience leur ait permis de concevoir et mettre au point la programmation de sous-ensembles numériques sur microprocesseurs 6800 ou 8080. (Réf : IE)

ingénieur industrialisation

En relation avec le Chef de Projets il lui appartient de déterminer, en fonction des cahiers des charges, des études et des méthodes, les moyens et les programmes d'essais à mettre en œuvre pour s'assurer de la fiabilité de nos produits.

Deux atouts : un diplôme d'ingénieur électronicien (ENSI) et une expérience en plate-forme d'essai dans l'industrie des Télécommunications. (Réf. : II)

ingénieur développement de systèmes

Au sein d'une de nos branches spécialisées dans la réalisation d'ensembles de conduite et de contrôle d'installation d'eau, il participe à l'étude, au développement et éventuellement à la mise en route de systèmes de télétransmission à base de microprocesseurs et mini-calculateurs : pour les applications particulières il prend en charge aussi bien le Hard que le Soft. (Réf. : IDS)

Ces postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Adresser C.V. en précisant la référence du poste à : Denis BELLOCQ - FLONIC Montrouge - 12, place des Etats-Unis - 92120 MONTROUGE.

FLONIC
Schlumberger

ÉTABLISSEMENT FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN

Tour Maine-Montparnasse
recherche
en vue de pourvoir deux postes pour son département exploitation

DEUX COLLABORATEURS

chargés du suivi des contrats d'affacturage (factoring) conclus avec une clientèle de grosses P.M.E. tous secteurs d'activités ainsi que de fréquentes missions d'AUDIT et de contrôle auprès de ces dernières.

- âge souhaité : 25 ans minimum,
- école de commerce ou diplômé d'enseignement supérieur,
- solide formation comptable, titulaires si possible du D.E.C.S. ou équivalent,
- plusieurs années d'expériences en entreprises ou en cabinet,
- hommes de contacts mais aussi d'analyse,
- grande disponibilité pour déplacements fréquents et de courte durée.

POSTES à pourvoir IMMEDIATEMENT.

Ecr. avec curric. vitae à FACTOFRANCE HELLER, Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Nous avons transféré Paris à la Campagne.

Sofinco-La Hénin, banque filiale d'un des premiers groupes financiers privés, spécialisée dans les services aux particuliers s'installe à EVRY (Essonne). Dans des locaux plus grands, plus confortables, disposant de toutes les facilités que les techniques modernes peuvent offrir.

Il nous fallait nous agrandir, moderniser nos structures pour faire face à une expansion continue, et dont tout permet de prévoir qu'elle va se poursuivre.

Nous avons choisi Evry, un cadre neuf, calme, entouré de verdure. Une nouvelle façon de vivre et de travailler dans les meilleures conditions. Le moyen aussi *d'installer et d'exploiter les importants équipements* de notre Département Informatique (ordinateur 3033, biprocesseur 158, réseau national de télétraitement, réseau RJE, sous MVS-SE, IMS, TSO, VSPC).

Cette nouvelle installation nous amène à renforcer considérablement nos équipes informatiques en recrutant des

Informaticiens de tous niveaux

Les candidats souhaités sont des diplômés de formations diverses (**Ingénieurs Grandes Ecoles, titulaires de maîtrise d'université en informatique, D.U.T., B.T.S., bacheliers,...**) expérimentés ou débutants, susceptibles de prendre en charge les fonctions suivantes :

- **Chef de projet technique.**
- **Ingénieur Système**
- **Chef de projet gestion**
- **Analyste organique.**
- **Analyste fonctionnel.**
- **Analyste programmeur.**
- **Programmeur.**
- **Préparateur. Opérateur.**

Notre groupe privilégie la promotion interne. Nos collaborateurs capables d'évoluer, peuvent ainsi accéder à des postes de plus grandes responsabilités en s'appuyant notamment sur d'importants programmes de formation.

Les niveaux de rémunération sont parmi les plus élevés du secteur. Les avantages sociaux sont ceux de la convention collective bancaire, de notre accord d'entreprise, auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices du Groupe La Hénin.

Merci d'adresser candidatures et C.V. en précisant la ou les fonctions qui vous intéressent, à **Sofinco - La Hénin** Monsieur Casabianca - 2, rue Cortambert - 75016 Paris.

D'autres nous suivront. Le développement de leurs activités et l'amélioration des conditions de travail de leurs collaborateurs en dépendent.

Peut-être vous souvenez-vous avoir remarqué l'annonce ci-contre, parue dans la presse au milieu du mois de juin.

Elle nous a permis d'atteindre nos objectifs à 90%, et de recruter plusieurs dizaines de nouveaux collaborateurs.

Quelques postes restent à pourvoir pour les fonctions mentionnées, intéressant des candidats EXPÉRIMENTÉS ou DÉBUTANTS.

Si travailler à EVRY vous attire ; si vous souhaitez poursuivre votre vie professionnelle dans une entreprise où l'Informatique dispose de moyens très importants, susceptibles d'évoluer encore,

Monsieur CASABIANCA attend votre candidature, à SOFINCO LA HENIN, 2 rue Cortambert - 75016 PARIS.

SOFINCO
SLH
LA HENIN

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

28 ans minimum.

Formation complémentaire type I.A.E.
Il devra prendre à court terme la direction d'une activité de promotion et d'ingénierie dans le domaine de l'énergie.

Le poste à pourvoir réclame des compétences :
— Techniques : études de faisabilité, suivi des réalisations (génie civil, électromécanique).
— Financières et administratives : études de rentabilité, *contrôle* des chantiers.
— Relationnelles : contacts avec la clientèle et les administrations.
— Basé à Paris - La Défense, déplacements en Province.

Ecrire sous le n° T 015675 M, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

● INGÉNIEUR COMMERCIAL PARIS

Société de moyenne importance affiliée à un Groupe international et spécialisée dans l'ETUDE et la CONSTRUCTION d'ENSEMBLES d'ELECTRONIQUE DE PUISSANCE et désirant diversifier son activité
recherche pour BUREAU situé à PARIS

INGÉNIEUR

30 ans minimum

- Formation ELECTRICITE
- Connaissant parfaitement l'anglais
- Très bon vendeur *capable de prendre en main* le lancement d'un NOUVEAU PRODUIT et d'assurer simultanément les actions de PROSPECTION et NEGOCIATION rendues nécessaires par sa forte expansion.
- Le poste devrait conduire à la RESPONSABILITE de l'AGENCE de PARIS pour candidat de valeur.
- Capable d'ORGANISER et DYNAMISER une équipe commerciale dans le cadre de son Plan de développement.

Envoyer C.V. manuscrit au n° 8.621, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Notre *ASSOCIATION*, *émanation d'une profession libérale* fournit à ses membres, sur toute la France, une assistance comptable et fiscale.

Elle recherche un

CADRE RESPONSABLE

dont la mission consistera à informer, former, assister et superviser un service d'assistance et de traitement comptable informatique.

Agé d'au moins 35 ans, il organise sous l'autorité du Bureau l'association, la dirige et coordonne ses activités avec une petite équipe.

Formation : Gestion + Licence en droit par exemple pour être un interlocuteur comptable et fiscal valable, mais une dizaine d'années d'expérience d'informateur et de coordinateur lui permettent de s'imposer.

Env. C.V. + lettre man., photo et prét. à n° 26.056, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

En vue activités technico-commerciales important groupe industriel recherche pour Région Parisienne

UN INGÉNIEUR

DIPLOMÉ, minimum 30 ans

Ecole spécialisée en électricité, électronique, électromécanique. Sens commercial affirmé et très bonnes aptitudes aux relations publiques.

Adresser C.V., prétentions sous n° 26.524 à Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

SOCIETE ORGANISATRICE DE MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES
(Colloques - Congrès - Salons)
recherche

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

CHARGE D'ASSURER :
— Le secrétariat général,
— La direction du personnel,
— Le contrôle de gestion et la direction financière.

FORMATION DE BASE SOUHAITEE :
Grandes Ecoles de Commerce ou de Gestion.
10 ans d'expérience minim. requise dans fonctions analogues.

Ecrire avec C.V. sous le n° 3196, à
PUBLIFOP 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Electronique
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL Equipements Aviation

27 ans min. Ingénieur diplômé ayant acquis une première expérience industrielle de préférence dans l'industrie ou les équipements aéronautiques.

Pratique même courte de la vente de biens d'équipements appréciée.

Anglais courant indispensable pour liaisons commerciales et séjours aux U.S.A.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. n° 26.687, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS *Cedex* 01, qui tr.

Société spécialisée en étude et fabrication de matériel de manutention
recherche

SPÉCIALISTES CONFIRMÉS DE HAUT NIVEAU EN CONVOYEUR AÉRIEN

— TECHNICO-COMMERCIAL.
— BUREAU D'ÉTUDES.

Pour postes à responsabilités importantes
Salaire en rapport avec expérience.
Proche banlieue ouest

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 8.582 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOGECOR INFORMATIQUE

S.S.C.I. Implantée à DIJON
et travaillant dans des secteurs spécifiques s'intéresse à votre candidature si :

- vous avez une formation supérieure vous êtes tourné vers l'extérieur, et démarcher un prospect ne vous fait pas peur
- vous connaissez les applications de l'informatique et plus précisément la comptabilité
- vous souhaitez trouvez une P.M.E. dynamique où votre travail ne sera pas anonyme.

Nous vous proposons un poste de

CADRE COMMERCIAL

implanté dans nos bureaux parisiens (déplacement en province une fois par semaine) vous vous occuperez d'un marché où nous sommes bien connus : celui de la vente directe et du suivi de l'encaissement de créances. Vous aurez une clientèle existante à développer.

Nous vous offrons une rémunération qui tiendra *compte de vos résultats* (fixe + intéressement).

Le poste est à pourvoir en début 1980.
Envoyez C.V. manuscrit + photo à :

Noël DECHELOTTE - SOGECOR INFORMATIQUE
5, rue Ernest-Chaput - 21016 DIJON CEDEX.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Directeur du Personnel
120/150.000 Fan+

Nous sommes l'une des principales chaines de magasins de détail de la Région Parisienne dans le domaine de la décoration de la maison (45 points de vente, + de 500 personnes). Nous recherchons un Directeur du Personnel ouvert tout à la fois aux questions de relations humaines et aux problèmes administratifs de la fonction.
C'est un Homme ou une Femme de plus de 33 ans, comptant une expérience de plusieurs années avec de préférence une certaine connaissance des problèmes posés par les entreprises à établissements multiples.
Mobilité, sens de la négociation et capacités de contacts doivent s'ajouter à l'expérience pour permettre une réelle réussite dans ce poste qui dépend de la Direction Générale.
Siège PARIS.

Envoyez votre CV sous référence M 743 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Chef du Département Etudes et Réalisations Informatiques
150/180.000 Fan

Importante filiale française d'une multinationale de premier rang en produits de grande consommation, nous développons notre Direction Informatique. Pour prendre en charge notre département Etudes et Réalisations, chargé du développement de systèmes et de la mise en œuvre de nouveaux projets, nous recherchons un candidat disposant d'une expérience de 5 à 10 ans de l'informatique en entreprise et ayant fait la preuve de sa capacité à diriger une équipe d'une dizaine de personnes dont 2 chefs de projet.
Ce poste nécessite une formation supérieure et la connaissance d'éléments techniques tels que télétraitement (CICS), time sharing, DOS/VS, DL1 et IPT. Une certaine pratique de l'Anglais est souhaitée pour ce poste situé en Banlieue Parisienne Ouest et une intéressante promotion est envisageable sous 2/3 ans.

Envoyez votre CV sous référence M 741 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

jeune diplômé
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Pour poste administratif comportant suivi de l'administration commerciale, pré-contentieux et procédures administratives.
Une option informatique est vivement souhaitée.
Poste à pourvoir : Région Sud-Est Paris.
Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous réf. S 663.33 au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, av. du Général de Gaulle
92130 Issy les Moulineaux

CSNCR

Commercial Grand Client Secteur Automobile
120.000 Fan+

Nous sommes l'un des grands de l'équipement automobile et nous recherchons un Responsable Commercial (formation supérieure du type ESC ou Ingénieur) âgé de plus de 28 ans et disposant d'une expérience de quelques années dans la vente de biens industriels (de préférence dans le secteur automobile).
Il aura la pleine responsabilité des relations avec l'un de nos principaux clients (constructeurs). Il couvrira en particulier :
- le suivi des marchés existants
- les liaisons technico-commerciales
- l'ouverture de créneaux permettant le développement des relations avec ce grand client.

Ce poste passionnant peut déboucher à terme vers des responsabilités encore plus importantes. Siège PARIS.

Envoyez votre CV sous référence M 742 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

N°2 de notre branche Négoce Aciers Spéciaux
130.000 Fan+

Nous sommes une importante société sidérurgique, mais notre activité se porte bien car nous produisons et vendons des aciers spéciaux.
Pour d'abord assister le patron de notre branche négoce, nous recherchons un homme plutôt jeune (la trentaine), de préférence de formation supérieure (type ESC ou Ingénieur, ayant essentiellement des qualités de commerçant et de meneur d'hommes mais également certaines capacités de gestionnaire. Il couvrira 5 grands centres de distribution répartis sur la France, aura des contacts à haut niveau, établira la politique d'achat, en relation avec la direction et élaborera les directives de vente.
Une sérieuse évolution de carrière est envisagée à moyen terme soit comme remplaçant de son Patron direct, soit à un poste d'importantes responsabilités dans notre entreprise.
Ce poste est à pourvoir en Banlieue Parisienne.

Envoyez votre CV sous référence M 740 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

IMPORTANT ORGANISME

secteur tertiaire recherche pour son Service Organisation et Informatique, des

ANALYSTES
DE FORMATION SUPÉRIEURE

Pour participer au développement de nouvelles applications au sein d'une équipe jeune pourvue de moyens modernes : 30/32 réseau télétraitement national.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à N° 24.052, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

BAC + 1 OU 2 ANS

D'ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES.
NOUS SOMMES UNE SOCIETE DE TRAVAIL A FAÇON ET NOUS SOUHAITONS INTEGRER

UN(E) JEUNE DEBUTANT(E)

A NOTRE EQUIPE EXPLOITATION.

UNE FORMATION DONNEE DES SON ENTREE LUI PERMETTRA DE MAITRISER LE JCL (LANGAGE D'EXPLOITATION) POUR POUVOIR AU SEIN D'UNE PETITE EQUIPE, ORGANISER, CONTROLER ET EVENTUELLEMENT PROPOSER DES AMELIORATIONS DE TRAVAIL EN RELATION AVEC NOS CLIENTS.

SI VOUS AVEZ VOTRE PERMIS DE CONDUIRE, SI VOUS ETES DEGAGES DES O.M. ET SI VOUS SOUHAITEZ UN POSTE MELANT LA TECHNIQUE AUX CONTACTS, ECRIVEZ SOUS REF. 452 A :

GROUPE CENTRAL INFORMATIQUE S.A.
CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE SUR IBM — 15-17, RUE RIVAY — 92300 LEVALLOIS-PERRET.

HAVAS CONTACT

ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE

Importateur de nombreuses marques de cigarettes internationales : PETER STUYVESANT, ROTHMANS, DUNHILL, CRAVEN ... crée, compte tenu du développement de la société, le poste de

Secrétaire général

qui conviendrait à un (ou une)
juriste

28 ans minimum, ayant eu l'occasion d'avoir une activité diversifiée dans une P.M.E., de préférence commerciale.

Il (ou elle) sera chargé des problèmes juridiques (droit des sociétés, fiscalité, droit du travail), et il (ou elle) aura l'intérêt et les capacités d'assurer la totalité des fonctions PERSONNEL dans une société en évolution rapide.

Bonne connaissance de l'anglais appréciée.

Lieu de travail : PARIS.

Veuillez écrire, sous réf. 4905 à
INTERCARRIERES,
5 rue du Helder, 75009 PARIS.

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. — société de conseil en informatique de gestion — recrute plusieurs

JEUNES DIPLOMES(EES)

de l'enseignement supérieur scientifique ou commercial (Grandes Ecoles ou Universités de niveau équivalent).
Une session de formation à l'informatique de 3 mois débutera pour eux le 19 novembre 1979, suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.

GROUPE
Une lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 454 à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
— 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SLIGOS — une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Création de postes

recherche

10 Jeunes ingénieurs grandes écoles (H. ou F.)

Missions :
- Prise en charge au niveau national, de la conception et du développement de logiciels de télégestion, utilisant un système original d'exploitation et fonctionnant sur des grands systèmes.
- Conception et mise au point de logiciels sur mini ou micro-ordinateurs connectés aux systèmes précédents.
- Participation à la conception et au développement de solutions informatiques transactionnelles spécifiques, utilisant des terminaux programmables et des mini-ordinateurs connectés à des systèmes centraux.

Pour certains de ces postes (4 à 5) il est nécessaire d'avoir une première expérience de 2 à 3 ans en informatique.
D'autres postes (4 à 5) seront confiés à des débutants ayant de préférence une spécialisation informatique et dégagés des obligations militaires.
Un complément de formation en gestion serait apprécié.
D'importantes possibilités d'évolution de carrière seront offertes aux candidats en raison de leur aptitude à la créativité, leur sens de l'équipe et leur capacité à assumer des responsabilités.
Complément de formation assuré. Lieu de travail : Puteaux ou Blois.
Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adr. let. man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73500/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



SLIGOS — une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Très importante société de CONSEIL et SERVICES en INFORMATIQUE nous diffusons, par un service de temps partagé A.P.L., des applications sophistiquées de gestion conversationnelle. Nous recherchons des

Jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

intéressés par l'informatique, ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience d'entreprise, pour prendre en charge, en liaison avec les utilisateurs, des projets spécifiques depuis leur conception jusqu'à leur mise en place et à leur suivi. Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : Puteaux.
Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adr. let. man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73493/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

SCHOTT FRANCE

Filiale française d'un groupe leader dans la fabrication de VERRES SPECIAUX pour l'INDUSTRIE, recherche pour prendre la responsabilité du BUREAU D'ETUDES un

ingénieur génie chimique

Il appuiera techniquement l'action des vendeurs et sera chargé de LA DEFINITION DES PROCEDES ET INSTALLATIONS pour l'industrie chimique (engineering de base et de détail).
Responsable de l'équipe de dessinateurs et de monteurs, il contrôlera les réalisations jusqu'à leur bon fonctionnement.
Une formation d'ingénieur (génie chimique, chimie industrielle) et une expérience de bureaux d'études industrielles sont indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 631 M au : Cabinet Jean-Claude MAURICE - Conseil en Gestion du Personnel - 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

analystes-programmeurs
abordez les nouvelles techniques informatiques

Micro-informatique, télétraitement, réseaux, bases de données, télématique, conception assistée par ordinateurs : des techniques d'avenir qui vous attirent et dans lesquelles vous souhaitez évoluer. SSCI de renommée internationale, nous créons plusieurs postes s'adressant à des analystes-programmeurs désireux d'intégrer nos équipes de conception et réalisation de projets mettant en œuvre ces techniques. Ecrivez-nous en précisant les domaines qui vous intéressent s/réf. 5575 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CHEF DE PRODUITS
120.000 F — Biens d'Equipement de Loisirs, Paris

Une société française (C.A. + 25 % par an - 200 personnes), leader sur l'un des principaux marchés de biens d'équipement de loisirs, recherche un Chef de Produit. Sous l'autorité du Directeur du Marketing, il aura pour mission de promouvoir une gamme de produits répondant aux exigences de la clientèle et aux objectifs de rentabilité. Dans cette optique, il définira la politique produits, les stratégies commerciales et publicitaires, les prévisions de vente et les budgets. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence (études de marchés, de motivations...). Il déterminera les plates-formes publicitaires en liaison avec l'agence de publicité. Il définira les plans de lancement et de commercialisation des nouveaux produits. Il contrôlera constamment la rentabilité des produits et l'efficacité des opérations commerciales. Le candidat retenu, âgé d'au moins vingt-huit ans, de formation grande école commerciale, possédera obligatoirement quelques années d'expérience de gestion de produits de grande consommation. Ecrire sous référence 296 M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société banlieue sud

recherche

TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ

Dans fabrication circuits imprimés pour activités technico-commerciales.

ANGLAIS COURANT SOUHAITE.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE, n° T 015.637 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Une importante Société de Services implantée à Neuilly-sur-Seine, recherche pour sa Direction du Personnel

UN CADRE CHARGE D'ETUDES

Placé sous l'autorité du Directeur du Personnel, il sera chargé de l'élaboration de la paye en liaison avec les Services Informatiques. Il aura également la responsabilité complète des études et statistiques : – suivi et contrôle des effectifs – évolution des masses salariales – préparation du Bilan Social.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur et ayant acquis une première expérience professionnelle de trois ou quatre années dans un service de Personnel. Des connaissances élémentaires en informatique sont indispensables.

Évolution de carrière possible au sein du Groupe. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous référence 33135 (qui transmettra).
Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ingénieur méthodes industrielles



GENERAL FOODS FRANCE (2000 personnes, 1,2 milliard C.A.), recherche pour son usine (800 personnes) située en proche banlieue Est de Paris un INGENIEUR METHODES. Sous l'autorité du Chef du Département Méthodes de l'usine, sa principale mission sera d'élaborer et d'étudier les projets d'investissements de l'établissement. En outre, il participera à l'amélioration de l'efficacité de l'outil de production (réduction des coûts, analyse de la valeur, études d'implantation, productivité), en liaison avec les autres départements de l'usine (production, entretien...), et avec les services fonctionnels. Dans cette fonction il sera assisté d'un Agent de Méthodes. Ce poste conviendrait à un Ingénieur âgé d'au moins 28 ans, possédant une expérience industrielle en méthodes d'environ trois ans acquise au sein d'une industrie de biens de consommation (chimique ou alimentaire de préférence). Il requiert une grande souplesse d'adaptation et offrira à son titulaire de réelles perspectives d'évolution. La connaissance minimum de l'anglais serait appréciée.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 59-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES. — HOUSTON — LAUSANNE



THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

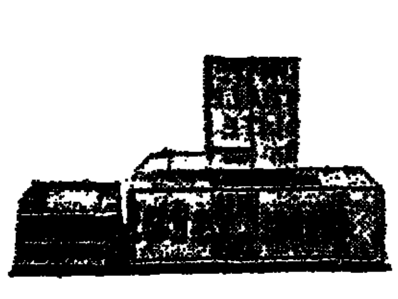
INGÉNIEURS D'ÉTUDES

confirmés (4 à 5 ans d'expérience)
Grandes Ecoles à vocation Electronique

Ayant à encadrer une équipe de plusieurs ingénieurs, ils utiliseront des techniques de pointe notamment dans le traitement du signal, ainsi que des technologies à très haute intégration. Ils participeront à l'étude et à la conception de systèmes complexes et d'équipements modernes de communications.

De larges possibilités d'évolution sont offertes à des candidats de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.-M. ANTOINE, B.P. 156 - 92231 GENNEVILLIERS Cedex.



Nous recherchons les meilleurs

ingénieurs technico-commerciaux en instrumentation analytique

Vous êtes diplômés d'une grande école de chimie (spécialisation analytique) ou équivalent.
Vous possédez déjà une solide expérience acquise comme chef de laboratoire d'analyse ou bien, vous avez fait vos preuves dans la vente d'instrumentation analytique (chromatographie en phase gazeuse ou liquide, spectrométrie de masse, U.V. visible ...):
Vous avez une bonne pratique de l'anglais ; alors votre candidature nous intéresse.

Nous vous offrons :
un salaire attractif, une voiture de fonction, une formation permanente sur les produits de haute technicité.
Votre évolution de carrière sera directement fonction des résultats obtenus.

Les postes sont à pourvoir à Orsay et à Lyon.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Monsieur G. Kloppel, Département Ressources Humaines Hewlett Packard, B.P. 6, quartier de Courtaboeuf, 91401 Orsay (sous réf. 4956).

HEWLETT hp PACKARD

4,rue Massenet 75016 Paris — **etap**

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable juridique et gestion administrative
référence FP 182 AM

UNE SOCIETE DYNAMIQUE DE PRESTATIONS DE SERVICE (150 personnes) composée essentiellement d'ingénieurs et de techniciens travaillant sur chantiers, renforce son équipe de direction et recherche un candidat de formation supérieure commerciale ou juridique, ayant au moins 10 ans d'expérience type secrétariat général (connaissance de l'informatique appréciée).
Il participera au développement de la société en assumant plus particulièrement : la gestion du personnel, la supervision de la comptabilité, les questions juridiques, l'administration générale.
Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 F.
Poste : ville SUD-EST.

Directeurs filiales
référence DW 175 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE BIENS D'EQUIPEMENT GRAND PUBLIC, marque de haute renommée recherche Directeurs pour ses Sociétés Filiales Régionales d'assistance technique et après-vente Paris et grandes villes province.
Il s'agit de postes impliquant une large autonomie, un dynamisme et un sens marqué du développement et de la gestion.
Ces postes peuvent convenir à cadres diplômés ayant assumé en petite ou moyenne entreprise des fonctions de direction, capables d'être les "Patrons" de petites sociétés 30 à 60 personnes sur les plans : commercial, technique et gestion.

Ingénieur négociations techniques et commerciales France et exportation
référence HR 183 CM

UN GROUPE LEADER RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT "CONTENEURS" :
Ingénieur ayant l'expérience de la vente de biens d'équipements. Il se verra confier la vente des produits non standardisés : étude des besoins des clients, devis, négociations, gestion. Poste très intéressant pour candidat alliant compétences techniques et qualités commerciales.

Connaissance de l'anglais nécessaire et de l'allemand appréciée.

Poste à Paris.

Analyste chef de projet
référence DN 180 AM

UNE SOCIETE DE SERVICE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (équipée d'un IBM 370/158 DOS/VS, CICS) offre dans le cadre de sa forte expansion un poste d'**Analyste Chef de Projet**, ayant une formation supérieure et 2 à 5 ans d'expérience (selon niveau de formation de base), capable de mener des projets avec autonomie et d'animer une équipe.
Des connaissances en PL1 ou Cobol ou assembleur sont nécessaires.
Situation intéressante et d'avenir.
Lieu de travail : Porte Sud Paris.

Gestionnaire et coordinateur
référence LT 172 CM

UNE STATION TRES RENOMMEE DES ALPES FRANÇAISES (activités d'hiver et d'été) recherche son **Responsable de la Gestion et de la Coordination.**
Ce poste conviendrait à un gestionnaire confirmé (ayant de préférence l'expérience du service public), capable d'assumer la responsabilité de la préparation de certaines actions, la coordination, le contrôle de l'ensemble des activités concourant à la vie et au développement de la station.
Situation intéressante pour un homme de confiance, rigoureux et de bon contact.

Jeune contrôleur de gestion
référence CM 179 CM

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-INDUSTRIELLE, **LEADER SUR SON MARCHE EN FRANCE**, recherche pour son Siège un **Jeune Contrôleur de Gestion**. Dans le cadre de l'équipe assurant le contrôle de gestion, il sera chargé de :
- l'élaboration du plan à 1 an et des prix de revient de la Société de Service du Groupe,
- *d'effectuer le contrôle budgétaire de cette société,*
- d'en élaborer les différents tableaux de bord d'activité ainsi que le tableau de bord destiné à la Direction Générale,
- de réaliser les différentes études de gestion que nécessite cette société.

Ce poste conviendrait à un candidat formation école supérieure de commerce, disposant 2 à 3 ans d'expérience au sein direction financière ou service contrôle de gestion (connaissance en informatique de gestion souhaitée).
Poste : Ville centre France.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Société Industrielle leader dans les systèmes anti-vibratoires opérant pour une large part dans le secteur aéronautique, équipée d'un CII - HB 62 - 60, recherche

INFORMATICIEN

90 000 (+) — **Saint-Cloud**

Il sera chargé, dans un premier temps, d'étudier, réaliser et mettre en place des systèmes d'informatique de gestion. Très rapidement, et parallèlement à ces tâches, il devra être capable de seconder efficacement le Responsable du Service Informatique. Cela recouvre, en outre, la supervision de l'exploitation et la fonction "Système". Evoluer dans un contexte délicat et faire preuve de qualités de négociateur permettant d'avoir un excellent contact avec les utilisateurs, vont de soi. Les phases techniques de développement de programme (en cobol) et de maintenance ne sont pas, pour nous, des tâches mineures mais, au contraire, seront une part non négligeable de la fonction proposée.

Le candidat retenu, âgé d'environ 27 ans, de formation supérieure – Ecole d'Ingénieur ou MIAGE – aura de 3 à 4 ans d'expérience acquise, de préférence, dans une Société de services et de conseils en informatique, puis dans une PME du secteur industriel. Il aura l'expérience de projet dans un environnement transactionnel. La connaissance de l'Assembleur et du Cobol ANS sont impératives. La pratique des systèmes de niveau IBM DOS/VS est requise et l'expérience du matériel CII - HB 62 et du télétraitement, sera un atout majeur. Dans le cas où le candidat n'aurait pas cette expérience, les connaissances des autres systèmes (aidé par la participation à des stages CII - HB) devront lui permettre d'être très rapidement opérationnel sur ce matériel. (Réf. 161).

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite mentionnant votre numéro de téléphone, la référence du poste + prétentions à

Guy BENAT
4, rue Robert Estienne 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE MATERIEL ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE
recherche **REGION PARISIENNE**

CHEF de PROJET

SERVICE INFORMATIQUE
140.000 F.

Le candidat âgé de 30 ans minimum, possède une expérience de CINQ années dans un poste similaire.

Il prendra la responsabilité d'un groupe de Programmeurs en vue de mener à bien des applications en cours de développement.

Il travaillera sur un ORDINATEUR C II HB.64, en Télé Traitement sous TDS.

Ce poste nécessite des aptitudes de Manager et de Gestionnaire.

Une bonne connaissance de l'allemand serait appréciée.

Prise de fonction dès que possible.



Adresser curriculum vitae + photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille, 75008 Paris ss réf. 7965CV.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ENERTEC
Schlumberger

Notre Société est spécialisée dans la mesure des grandeurs électriques et électroniques, leur enregistrement et leur traitement.

les ingénieurs électroniciens récemment sortis d'école

peuvent saisir l'opportunité de rejoindre notre Société pour prendre une part active au développement de nos activités de comptage, d'équipement des réseaux électriques, d'instrumentation et de systèmes électroniques.

Nous pouvons offrir à des candidats de valeur des postes dans des domaines d'activité variés et pour différentes fonctions (conception, industrialisation, assistance technique des réseaux de vente, technico-commercial).

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne et en Province.

Vous insisterez sur vos compétences, vos goûts et vos aspirations dans la lettre de candidature que vous adresserez avec votre curriculum vitae et photo à : Gérard FEVRE.

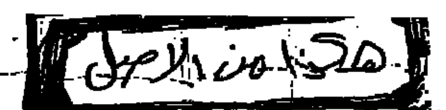
ENERTEC - SERVICE DU PERSONNEL
BP. 620 - 92542 MONTROUGE CEDEX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION a choisi la France pour implanter un Centre Technique Européen d'assistance à la clientèle dans le domaine des matériels et des logiciels. Nous souhaitons associer au lancement et au développement de cette unité un

directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général du Centre vous reporterez également au D.A.F. de notre siège Europe à Genève et coordonnerez vos actions avec les responsables financiers de nos autres unités françaises.

Vous mettrez en place et superviserez ou suivrez personnellement : comptabilité, trésorerie, relations banques, paye, achats non techniques, services généraux. Vous conseillerez chaque manager dans la préparation de ses budgets et en suivrez avec lui la réalisation.

Agé d'au moins 30 ans, vous avez une formation supérieure, à laquelle peut s'ajouter le DECS, *et une expérience similaire de 3 à 5 ans* dans une société multinationale. Vous y avez acquis une connaissance approfondie des méthodes comptables anglo-saxonnes et une excellente pratique de l'anglais parlé et écrit.

Vos *réussites antérieures* dans les domaines du management et des communications vous permettront de créer et diriger un service autonome et d'assurer les *contacts avec les niveaux les plus élevés de la hiérarchie*. Le champ de vos responsabilités, avec lequel la rémunération est en rapport, évoluera au rytme d'un groupe qui double ses résultats tous les trois ans.

Nous vous remercions d'adresser votre offre de collaboration sous réf. M 504 à la Direction du Personnel - DIGITAL EQUIPMENT CENTRE TECHNIQUE (Europe) Sarl

digital B.P. 29 - Sophia Antipolis 06560 VALBONNE.

GROUPE INDUSTRIEL PARIS
LEADER DANS SES SPÉCIALITÉS

recherche

pour une filiale fabrication matériel ÉLECTRO-MÉCANIQUE
Paris Sud - (70 personnes)

DIRECTEUR TECHNIQUE
Ingénieur A.M. ou équivalent

- Expérience fabrication industrielle petites séries.
- Apte à l'étude et conception produits nouveaux.
- Sens du commandement et des responsabilités.
- Large autonomie.
- Possibilité promotion Directeur Général dans une des filiales du Groupe.

Ecrire avec C.V. sous réf.76403 M à :
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

---

mener la direction de nos entrepôts

Nous sommes une importante société de produits chimiques. Notre Directeur actuel cessant son activité professionnelle, nous recherchons son successeur, pour prendre progressivement en charge un entrepôt central, deux entrepôts usines, 14 entrepôts régionaux. Gestionnaire rigoureux, expérimenté dans le domaine des transports routiers et la réglementation douanière (C.R.D.) ; il devra justifier d'une expérience similaire de 5 à 10 ans, d'une bonne connaissance en législation des produits chimiques dangereux. La pratique de l'anglais est souhaitée.
Le salaire sera lié à la valeur du candidat.
Le poste basé à Paris implique quelques déplacements.

Veuillez adresser dossier de candidature sous la référence *5577* à *P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02* qui transmettra

---

MAYNARD CONSEIL
Société de consultants en production FILIALE FRANÇAISE :
- *d'un groupe international leader dans ce domaine*
- et d'un des principaux groupes français d'ingénierie informatique, recherche

ingénieurs consultants
(X, Centrale, Arts et Métiers...)

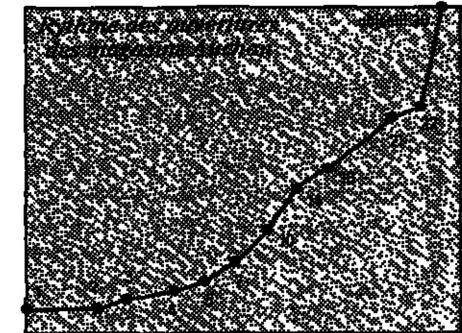
Nos clients sont d'importants groupes industriels répartis dans toute la France. Nos interventions en vue d'améliorer leur productivité s'appuient sur des techniques modernes et des produits originaux développés par MAYNARD.
Nous recherchons des hommes compétents et ouverts capables d'apporter la dynamique souhaitée à ces transferts de techniques.
Les prévisions de développement permettent à de véritables professionnels de trouver au sein de notre Groupe de sérieuses perspectives personnelles.
Nous demandons plusieurs années d'expérience dans un service Méthode ou Fabrication. Anglais indispensable. Expérience de consultant appréciée. Fréquents déplacements en Province.

Envoyer C.V. à MAYNARD CONSEIL, 30, quai National, 92806 PUTEAUX

Emplois et Carrières

AUCHAN

Du tempérament, des diplômes universitaires, E.S.C.,



des valeurs sûres pour réussir chez Auchan.

Auchan est une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution grâce à sa structure très décentralisée.

Auchan compte aujourd'hui 24 hypermarchés en France, soit 2 fois plus qu'il y a 5 ans. Il y en aura plus de 30 en 1981. Cette expansion permet à chacun de satisfaire sa volonté de réussir.

Chacun des directeurs d'hypermarchés recrute actuellement des responsables de rayons pour lui-même et pour l'expansion.

Cette fonction de responsabilité est un passage obligatoire dans notre métier vers des postes de Chef de Secteur, de Contrôleur de Gestion, et tous nos Directeurs de Magasins l'ont exercée.

Nos objectifs de développement nécessitent de faire appel à des hommes qui possèdent, outre une formation universitaire (commerce ou technique de gestion), un tempérament jeune, fonceur et accrocheur.

La fonction est passionnante car nos responsables de rayons sont à la fois :

- *Commerçants :* – ils définissent leur politique commerciale (choix de la gamme de produits, fixation des prix de vente), – fixent leurs objectifs de C.A. et de rentabilité, – décident et mettent en œuvre les moyens pour les atteindre.

- *Meneurs d'hommes :* ils embauchent, forment et animent leurs équipes.

- *Gestionnaires :* ils mesurent et améliorent leurs résultats en utilisant les outils informatiques et de contrôle de gestion.

Il est offert :

- un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques,
- une formation complète au métier de la distribution,
- de réelles possibilités de promotion,
- une rémunération en rapport avec les responsabilités de la fonction, complétée par un 13e mois, *une prime d'intéressement aux* résultats du magasin, une participation aux bénéfices de la société, un partage des plus-values par l'actionnariat et de nombreux avantages sociaux.

Pour répondre à cette annonce, envoyez C.V. manuscrit et photo à l'un de nos Directeurs qui centralise les candidatures pour les magasins mentionnés ici et précisez sur votre réponse la référence indiquée

AUCHAN - Fontenay-sous-Bois 94, Paris La Défense 92, Orléans 45, Cambrai 59 - [illegible]

AUCHAN - Versailles-Ouest 78, Melun 77, Mantes 78, Le Havre 76 [illegible]

AUCHAN - Lille 59, Roubaix-Tourcoing 59, Dunkerque 59 [illegible]

AUCHAN - Valenciennes 59, [illegible] 59, Maubeuge 59, Boulogne-s/Mer 62 [illegible]

AUCHAN - Strasbourg 67, Bordeaux 33, Marseille 13 [illegible]

OBJAR

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE
recrute des

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur commercial

pour accroître le nombre de ses

INGENIEURS COMMERCIAUX
à PARIS et en PROVINCE

- Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.
- VOUS DEVREZ :
  - rencontrer et conseiller les chefs d'entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
  - commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.
- NOUS VOUS ASSURERONS une formation complémentaire dès votre *entrée dans la Société et tout au long de* votre carrière ;
- NOUS VOUS PROPOSERONS d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum vitae, photo à la *Direction du Personnel*

BURROUGHS S.A.
230/242, av. L. Cély
92231 GENNEVILLIERS Cedex.

Une société industrielle, sise à Paris, fabriquant et commercialisant des biens de consommation durables, recherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR DE COMPTABILITE

Il a pour mission : l'analyse et la conception des procédures du contrôle interne • la participation au plan informatique • les vérifications de bilans • le contrôle budgétaire et les études de rentabilité • l'élaboration des documents fiscaux.

Ce poste, à créer, conviendra à un bon praticien, concret, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure type E.S.C., D.E.C.S., complétée par plusieurs années d'expérience à un poste de responsabilité. (Réf. 22.320-M)

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE CLIENTS

La fonction consiste à assurer la gestion des comptes clients : crédits, suivi, relances, pré-contentieux, en étroite relation avec le service commercial • animer et organiser le service.

Ce poste conviendra à un candidat de formation commerciale et comptable, ayant acquis une expérience de la fonction, utilisant des moyens informatiques, dans une entreprise commerciale et industrielle. (Réf. 22.315-M)

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée, en rappelant la réf. du poste concerné à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

CLSP

---

banque privée

recherche pour son Service Commercial

responsable section marketing

Il (elle) aura à définir et mettre en place les objectifs et les moyens pour élargir la clientèle dans un esprit de *meilleure pénétration* du marché.

Ce cadre, de formation statisticienne, possèdera les techniques de marketing et d'informatique et aura eu une première expérience en banque ou société de services.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., niveau de rémunération, et date de disponibilité, sous référence 5044 à Media System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Les Laboratoires HOECHST
recherchent pour leur siège à La Défense

assistant controleur de gestion

Votre mission :
intégré au sein d'une équipe, vous prendrez plus particulièrement en charge, pour l'une des branches d'activité du groupe :
- l'élaboration des budgets et des plans,
- leur suivi en liaisons avec les différents départements,
- la réalisation d'études de gestion.

Pour réussir il vous faut :
- une formation école de commerce, maîtrise de gestion,
- une première expérience de 1 à 2 ans (appréciée)
- la connaissance de l'allemand de préférence
- le sens et le goût des contacts.

Adresser C.V. et photo
Direction des Relations Humaines
Laboratoires HOECHST
Tour Roussel Nobel cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE

HOECHST

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

INGENIEUR TELEINFORMATIQUE

SPECIALISTE DES TELECOMMUNICATIONS

PROFIL:
- Ingénieur Grande Ecole possédant une expérience de 3 à 5 ans dans les domaines suivants :
  - procédures des télécommunications
  - logiciels de télétraitement
  - petits matériels informatiques (saisie, terminaux financiers, points de vente, ...).

MISSION :
- Dans le cadre de projets téléinformatiques, il aura plus particulièrement à intervenir à différents niveaux :
  - architectures de systèmes
  - choix de moyens
  - développement et mise en place.
- Ces interventions pourront nécessiter des déplacements en France et à l'étranger.
- Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite avec CV et prétentions à SLIGOS
Direction du Personnel
91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX en précisant la référence A2.

IMPORTANTE SOCIETE
située à PARIS recherche
pour sa DIVISION TELEPHONIE PUBLIQUE

ingénieurs et techniciens informaticiens

Débutants et confirmés

Pour participation à la conception et à la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.

Ces postes offrent de réelles possibilités d'avenir dans un domaine en pleine évolution.

Déplacements à l'étranger possibles.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 26046 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche dans le cadre de son développement plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS
CHEFS DE PROJET confirmés

Vous avez une formation supérieure et un minimum de 5 années d'expérience dans des projets mettant en œuvre des techniques élaborées (télétraitement, base de données, minis transactionnels...).

Vous vous verrez confier des missions d'encadrement, de conception et de réalisation d'importants systèmes de gestion sur gros et mini-ordinateurs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions
SLIGOS — Direction du Personnel — 91, rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX en précisant la référence DE.

---

banque privée
recrute le

responsable de son service crédits

Ce cadre de formation supérieure devra justifier d'une expérience confirmée de la fonction, principalement en matière de crédits aux particuliers, mais également en matière de crédits commerciaux.

Ses missions essentielles :
- encadrement d'une équipe d'une dizaine de personnes,
- définition des produits,
- étude de la réglementation et contrôle de son application,
- rédaction des instructions au réseau.

Rémunération brute annuelle : 85 à 100.000 F suivant expérience et formation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, et date de disponibilité, sous référence 5045 à Media system 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

professionnels de la vente d'équipements informatiques

- VOUS RECHERCHEZ UN PLAN DE CARRIERE AMBITIEUX
- VOUS SOUHAITEZ DES REMUNERATIONS FIXES ET UN INTERESSEMENT DE HAUT NIVEAU
- UNE SOCIETE DYNAMIQUE (CROISSANCE 40% PAR AN) VOUS ATTEND AU SICOB



groupe CGE

Stand no 3151 - niveau 3 - Zone AF (c/o M. ESPIRAC)
ou sur rendez-vous c/o Mme VALLEE-LAURENT
25, avenue de la Grande Armée 75116 PARIS - Tél 502.13.23.

Discrétion assurée.

GROUPE INTERNATIONAL ELECTRONIQUE
recrute de jeunes

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

Titulaires d'un BTS ou d'un DUT en électronique, ils sont débutants ou ont une première expérience professionnelle.
Ils seront responsables des tests et de la mise au point de systèmes d'acquisition de mesures.
Une évolution professionnelle est ouverte.
Lieu de travail : Proche Banlieue Sud.
Rémunération minimum : 80 000/an.

Candidatures et C.V. sont à adresser sous réf. 77464 M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour l'une de ses Divisions

2 CADRES COMMERCIAUX

- **FRANCE et EXPORTATION**
  vente et développement de produits de lutte contre l'incendie.
  Anglais parlé couramment.
  Réf. 610
- **FRANCE, principalement**
  vente et développement d'une gamme de résines destinées à l'industrie du bois.
  Anglais souhaité.
  Réf. 620

- Ces deux postes s'adressent à des diplômés d'une Ecole supérieure de commerce, ou à des ingénieurs chimistes attirés par une profession commerciale.
- 1ère expérience de la vente dans la chimie ou dans les produits industriels souhaitée.
- Déplacements fréquents, mais en général de courte durée.
- Postes basés en proche banlieue sud-ouest de Paris.

Adresser dossier de candidature précisant la rémunération souhaitée, et la référence du poste choisi à C.S.A. (D.P.R.S.) B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

---

steria

dans le cadre du développement de son activité «Systèmes d'Informations»
recherche

UN CONSULTANT EXPÉRIMENTÉ

dans le secteur des bases de données textuelles et de l'Informatique documentaire.

Il aura pour mission :
- d'assurer une partie des contacts avec la clientèle,
  de définir des systèmes informatisés,
- d'orienter des équipes de réalisation.

Une formation supérieure et un minimum de cinq années d'expérience sont nécessaires pour ce Poste.

Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur P. HUGOT

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
spécialisé dans
LE DOMAINE MÉDICAL
et
LA GESTION D'ADMINISTRATION
chargé de la diffusion d'applications au niveau national
recherche

- **INGÉNIEURS DÉBUTANTS EN INFORMATIQUE**
  (connaissances appréciées en :
  — TRANSACTIONNEL
  — BASES DE DONNÉES)
- **DIPLOMES I.U.T. INFORMATIQUE débutants**

Envoyer C.V. - CITI 2, - 45, rue des Saint-Pères
75270 PARIS CEDEX 06

IMPORTANTE REVUE INDUSTRIELLE
Recherche pour diriger son département INFORMATIONS TECHNIQUES

journaliste

Responsable d'une équipe de 10 rédacteurs (tous ingénieurs ou scientifiques de formation), il aura à organiser, animer et coordonner les activités du département.

Ses compétences journalistiques lui permettront d'apporter un solide appui au niveau du choix et de la réalisation des articles.

Outre ces compétences, nous serons amenés à examiner les candidatures en fonction des points suivants :
- *formation et culture techniques,*
- *expérience «vécue» du milieu industriel,*
- *aptitudes à l'encadrement.*

La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Les dossiers seront étudiés avec la plus grande discrétion.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 625 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Important Groupe Alimentaire
Multinational
recherche

assistant marketing

DEBUTANT DIPLOME IUT

Option : techniques de commercialisation pour lui confier, au sein d'un groupe de produits, une fonction d'analyse des opérations marketing et des ventes, et la mise à jour permanente des dossiers Produits.

Cette offre s'adresse à un jeune homme libéré des Obligations Militaires, ayant le sens de l'organisation et le goût des chiffres.

Lieu de travail : PLESSIS ROBINSON.

Adresser lettre et c.v. détaillé manuscrits et photo sous réf. 77454 à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Procofrance

Filiale du groupe américain PROCON UOP
spécialisée en études et réalisations d'installations pétrolières et pétrochimiques
recherche

Ingénieurs Mécaniciens

Au sein d'une équipe de leur spécialité, ils établiront les spécifications techniques pour l'établissement des devis par les fournisseurs et assureront le suivi des commandes en liaison avec les autres services de la Société.
Les candidats auront au moins 5 ans d'expérience en conception ou fabrication de pompes, compresseurs et/ou turbines.

Ingénieur de Procédés confirmé

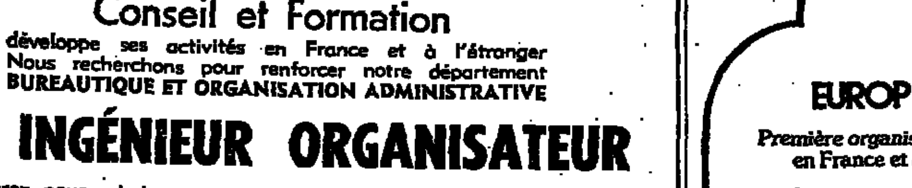
Le candidat retenu aura un passé professionnel de 5 à 10 ans dans les domaines pétroles, pétrochimie et chimie. Une expérience en traitement des eaux résiduaires serait appréciée.

La connaissance de l'Anglais est indispensable pour ces postes qui sont à pourvoir à PARIS - LA DEFENSE.

Les candidatures seront étudiées avec toute discrétion par
PROCOFRANCE - Direction des Relations Humaines
Tour FIAT - 92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX 16



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,18
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72



ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Le groupe CEGOS
Conseil et Formation

développe ses activités en France et à l'étranger
Nous recherchons pour renforcer notre département
BUREAUTIQUE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

UN INGÉNIEUR ORGANISATEUR

Vous aurez pour mission :
— Dans le cadre d'une activité libérale, de concevoir et de mettre en place des solutions opérationnelles aux problèmes d'organisation posés par les *entreprises clientes* :
— Procédures administratives
— Systèmes de traitement de textes
— Aménagement des postes de travail
— Outils de communication de l'entreprise
— Système d'archivage.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personnalité de formation supérieure, grande école de préférence, ayant à la fois l'imagination, le goût des solutions concrètes et le souci des hommes.
L'*expérience professionnelle, qui* comportera une bonne connaissance de l'informatique, aura été acquise dans le service organisation d'une grande entreprise ou chez un consultant.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à G. de la Fayolle, Responsable du Département **CEGOS - BUREAUTIQUE**, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES cedex.

Systèmes d'Information Marketing

Dans le cadre du développement de nouvelles stratégies commerciales, **RANK XEROX FRANCE** recherche pour sa Direction Marketing-Ventes un

Gestionnaire Systèmes d'Information

Il sera le responsable utilisateur des projets qui lui seront confiés, depuis l'élaboration des cahiers des charges, jusqu'à la mise en place opérationnelle.

Il assurera, à ce titre, la liaison avec les Directions Informatique et Opérations ainsi qu'avec la direction fonctionnelle internationale.

Il a une formation supérieure commerciale ou scientifique et peut justifier d'une expérience réussie de la conduite de projets informatiques de gestion d'au moins deux ans.

L'Anglais est impératif.

Lieu de travail : LA DEFENSE

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. sous référence C. 20 à Yves KERNEVEZ - Service Recrutement - RANK XEROX - 93607 AULNAY-sous-BOIS CEDEX.

RANK XEROX



TALBOT
CHRYSLER FRANCE

propose à de

jeunes ingénieurs et cadres

(débutants - libérés des Obligations Militaires)

DIPLOMES GRANDES ECOLES, CENTRALE, MINES, ARTS & METIERS, HEC, ESSEC, ESCP, DES DEA MAITRISE etc ...

des perspectives de carrière dans les domaines :
ETUDES ET ESSAIS
PRODUCTION - METHODES
INFORMATIQUE
COMMERCIAL
PERSONNEL.

Formations complémentaires appréciées

Deux années d'affectations successives dans des branches d'activités *complémentaires* permettront aux candidats retenus d'acquérir, outre la connaissance de l'Entreprise, une expérience pratique et d'accéder ainsi à des postes de responsabilités.

Adresser dossier de candidature complet en précisant l'orientation souhaitée : 45, rue Jean Pierre Timbaud - Secrétariat Général - Gestion des Cadres - 78307 POISSY.

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur mondial d'ordinateurs

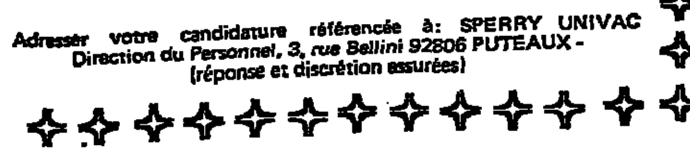
dans le cadre du développement rapide de la filiale française, *recherche pour sa Division* Grands Systèmes

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômés Grandes Ecoles ou Université
Ayant acquis *3 ans d'expérience de la vente de* matériels ou de services informatiques.
Forte rémunération liée aux résultats.
Formation complémentaire assurée

Postes à pourvoir à : PARIS (réf Paris I.C.)
ROUEN *(réf Rouen I.C.)*
BORDEAUX (réf Bordeaux I.C.)
LILLE (réf Lille I.C.)
LYON (réf Lyon I.C.)

Adresser votre candidature référencée à: SPERRY UNIVAC Direction du Personnel, *3, rue Bellini* 92806 PUTEAUX - (réponse et discrétion assurées)



EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'étranger, recrute un

Chef de projet informatique

Sous la supervision du Directeur Financier, *il animera une équipe (2 personnes au départ,* 7 à court terme) chargée de recueillir, analyser et traiter les informations.
En relation fonctionnelle avec les services utilisateurs, il participera au lancement du plan informatique, l'adaptera suivant *l'évolution des besoins et développera les* applications.
Il assurera les relations avec les fournisseurs : constructeurs, SSCI.
Les responsabilités de ce poste seront amenées à croître rapidement.
Une *expérience de 3 ans dans la conception,* la réalisation d'applications de gestion et une pratique de systèmes en temps réel seront appréciées.
Veuillez écrire sous référence 020 M, en précisant votre rémunération actuelle, *à notre conseil, Jacques Brusset,* GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.
Discrétion assurée et réponse rapide.

CORNING

LEADER MONDIAL
VERRE TECHNIQUE
RECRUTE POUR DIVISION EUROPÉENNE
MANUFACTURING ENGINEERING
FONTAINEBLEAU

cadre scientifique analyse physico-chimie

75 000 F +

IL SERA RESPONSABLE D'UN GROUPE D'ANALYSES CHIMIQUES ET DE MESURES PHYSIQUES D'UN LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE.
EN ETROITE COLLABORATION AVEC LES RESPONSABLES DE PRODUCTION, IL DEVRA DEFINIR LES PROCEDURES ET METHODES DE MAINTIEN DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUE DES PRODUITS FABRIQUES ET APPORTER UN SOUTIEN ANALYTIQUE AUX RESPONSABLES DE DEVELOPPEMENT.

- Solides connaissances nécessaires en chimie voie humide, absorption, émission de flamme, spectrométrie, émission UV - Fluorescence X - Diffraction - Colorimétrie - Electrochimie.
- Formation type DEA chimie analytique ou ingénieur ENSIC.
- Une expérience de 3 à 5 ans dans une industrie de chimie minérale est souhaitable et serait prise en compte pour définir la rémunération.
- Large capacité de communication et de contact.
- Aptitude à l'autonomie et l'organisation.
- Déplacements fréquents courte durée en Europe.
- Anglais indispensable, allemand souhaitable.

Envoyer CV et lettre manuscrite à :
R. SAGOT CORNING BP 3
77211 AVON CEDEX

EFCIS

recherche pour sa **Direction Commerciale** basée à VELIZY

ingénieurs technico-commerciaux

2 ans d'expérience en vente de circuits intégrés MOS acquise de préférence dans une firme américaine.

ingénieurs électroniciens

DEBUTANTS

Ces postes s'adressent à des candidats désirant faire carrière dans la vente de circuits intégrés MOS, microprocesseurs et systèmes.

QUALITES REQUISES : volonté, dynamisme, excellent contact humain.

Anglais souhaité.

un gestionnaire

ayant exercé fonctions d'acheteur et de planification d'approvisionnements.

Adresser lettre manuscrite + C.V. en précisant numéro téléphone à : EFCIS, B.P. 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

GROUPE INDUSTRIEL MECANIQUE FINE
avec des marchés à l'exportation
en forte expansion,
recherche pour Siège Social et Usines en Région Parisienne

CADRES COMPTABLES PRATICIENS
HAUT NIVEAU

Il leur sera proposé d'animer des équipes, soit au Siège, soit en unité, chargées de traiter les divers domaines de la comptabilité :
- comptabilité analytique et comptes de résultats
- comptabilité générale jusqu'aux bilans
- analyse des états périodiques produits par l'informatique
- prévisions et gestion de la trésorerie.

Il sera tenu compte de l'expérience et des souhaits des candidats dans leurs affectations soit immédiate, soit à plus long terme.

Pour ces postes, nous recherchons des cadres diplômés de l'enseignement supérieur (ESC, DECS...) présentant plusieurs années d'expérience acquise dans l'industrie ou en cabinet.

Pour participer à ces recrutements, adressez lettre avec C.V., photo et salaire à CONTESSE Publicité, sous le No 26.610, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs recherche un

jeune cadre assistant du responsable crédit recouvrement

Chargé de l'analyse et du suivi des comptes clients, vous établirez les limites du crédit accordé et superviserez le recouvrement des créances. Vous aurez à maintenir des relations permanentes avec les clients.

A l'intérieur de la société, vous jouerez un rôle de conseil, analysant politiques et procédures du fonctionnement du service CREDIT - RECOUVREMENT afin de proposer des améliorations. Vous serez appelé à être en contact avec de nombreux services.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finances) vous bénéficiez d'un à deux ans d'expérience dans une fonction identique dans l'industrie ou le secteur bancaire. Anglais parlé et écrit.

Vous pourriez très rapidement assurer des responsabilités plus étendues, en fonction de vos compétences.

Adressez votre candidature ss réf. M 97 à : Direction du Personnel

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

C&A

Chaîne de Magasins spécialisée dans le prêt-à-porter pour Femmes, Hommes et Enfants
recherche

CADRES COMMERCIAUX

Les candidats âgés d'au moins 23 ans, libérés des obligations militaires, ayant quelques années d'expérience commerciale ou cherchant une première situation devront être intéressés et motivés par les fonctions que peut offrir à court ou moyen terme une société de distribution moderne et en pleine expansion.

Les candidats devront avoir une formation supérieure (commerciale ou économique), une culture générale solide, parler et écrire couramment l'anglais et l'allemand, ou du moins l'une de ces deux langues.

La formation des candidats retenus sera assurée par des stages à l'issue desquels des fonctions à responsabilité progressive pourront leur être confiées.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
C & A DIRECTION GENERALE Réf. CC
CEDEX 12 - 92081 PARIS LA DÉFENSE.

S.a.p.b. HOECHST BEHRING recrute

2 techniciens

pour fonction technico-commerciale

Pour réussir il vous faut :

- *une bonne expérience des réactifs biologiques et de leur utilisation sur matériel* et automates LAM
- une formation type Génie Biologique, niveau BTS.

Ces postes basés sur PARIS comportent de nombreux déplacements de courte durée.

Adresser C.V. et photo à
Direction des Relations Humaines
Laboratoires HOECHST
Tour Roussel-Nobel cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE



CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

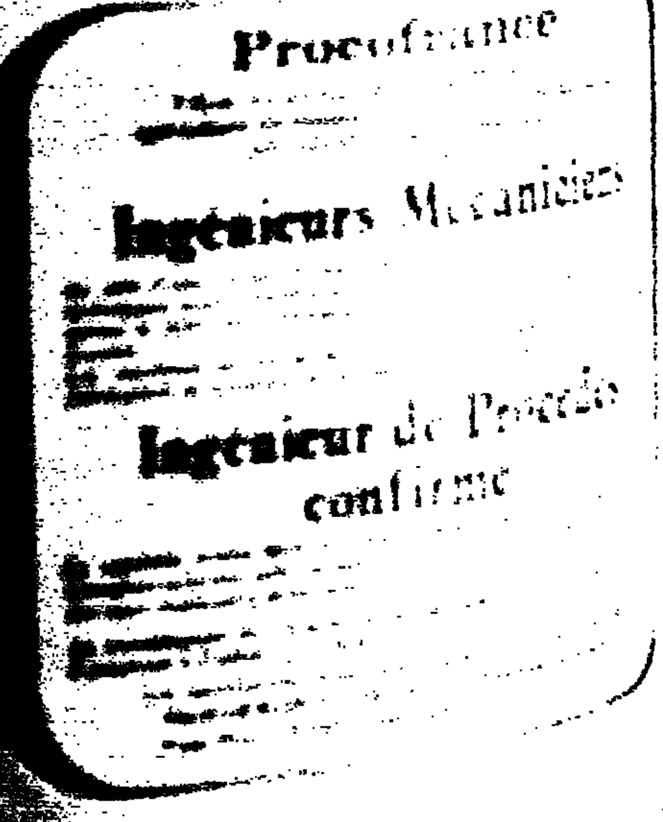
recherche
pour son Service Applications en Mécanique

des ingénieurs

ayant plusieurs années d'expérience en calcul des structures par la méthode des éléments finis (connaissance des codes généraux souhaitée).
Intéressés par des responsabilités à composantes commerciales:
- *Responsabilité* d'un groupe de produits,
- Suivi du marché et des produits,
- Promotion des activités,
- Assistance et formation clientèle.

Lieu de travail : **région parisienne.**

Adresser C.V. et prétentions à
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Burroughs

2e Constructeur Mondial en Informatique
RECHERCHE

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Débutants et Expérimentés pour implanter un CENTRE INTERNATIONAL de SUPPORT des produits programmes.

Activités :
- — consultation et liaison,
- — promotion technique des nouveaux produits,
- — évaluation des performances,
- — formation des hommes-clés.

Nous demandons à nos futurs collaborateurs :
- — une formation supérieure (DUT, Maîtrises, école d'ingénieurs),
- — le goût des contacts,
- — un esprit d'initiative.

Une expérience de Support de logiciels ou des connaissances en techniques comptables ou bancaires seraient appréciées.

Nous proposons :
- — une rémunération attractive,
- — une formation complémentaire,
- — d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Adresser lettre et C.V. à M. DUCLOS
S.A. BURROUGHS A.S.C.
8, rue Pierre-de-Coubertin - 95300 PONTOISE

Groupe International de Services
(chiffre d'affaires consolidé 78 : 1,235 Md de F)
recherche au sein de la société holding

contrôleurs de gestion

- pour la mise en place et le suivi du système de gestion dans les filiales françaises et étrangères,
- l'élaboration des études et documents de synthèse concernant l'ensemble du groupe.

Issus d'une grande école de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, IEP) ou titulaires d'un DECS complet, les candidats devront justifier d'une expérience de 2 ans minimum dans un poste similaire en entreprise.

Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 9140 à I.C.M. 83 rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

PIPELINE SERVICE

PUTEAUX

- Vous avez plus de 27 ans et quelques années d'expérience dans le

CONTROLE DE GESTION (AUDIT INTERNE)

- Vous avez quelques connaissances en DROIT INTERNATIONAL.
- Vous parlez anglais.
- Vous êtes disponible pour voyager quelques semaines à l'étranger particulièrement au Moyen-Orient.

Pour nous rencontrer, adressez-nous votre C.V. accompagné d'une photo d'identité et de vos prétentions à :

PETROCONSULT 92522 NEUILLY. 41, rue Ybry.

SAINT-UPERY MARKETING SERVICES est spécialisée dans la réalisation d'études de marchés en milieu industriel. Créée il y a six ans, la Société jouit d'une excellente image auprès d'une clientèle fidèle.

Pour mieux exploiter ses possibilités de développement, la Société recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES DE MARCHÉS

Leur mission sera de réaliser les études de marchés qui leur seront confiées, sous la supervision d'un directeur d'études.

Pour réussir à ce poste, les candidats devront avoir une formation supérieure en marketing et trois à quatre ans d'expérience dans une société d'études réputée où ils auront réalisé plusieurs études de marchés industriels. En plus, ils devront être ambitieux et sûrs d'eux.

Les perspectives d'évolution des personnes recrutées sont excellentes : le marché des « Etudes de Marchés Industriels » est en fort développement et notre ambition est d'y prendre une part importante.

Veuillez nous adresser un C.V. détaillant bien votre expérience dans ce domaine et mentionnant le salaire que vous désirez à SAINT-UPERY MARKETING SERVICES, B.P. 2, 94230 CACHAN

Spécialisés dans l'Information aux P.M.E.
(industrielles, commerciales et artisanales)
recherchons

Assistant en Gestion d'Entreprises

Formation financière (comptabilité, gestion financière, montages financiers).
Expérience PMI indispensable.

Mission : informer et conseiller, au sein d'une équipe existante, les jeunes chefs d'entreprises, plus particulièrement sur les problèmes de financement.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 8722 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

ORGANISER ET ANIMER NOS VENTES PARIS

110/130.000 F

C'est pour nous un poste clef dans la mesure où nous avons beaucoup innové sur la région parisienne en mettant en place un système de vente par téléphone.

Cette expérience pilote nous permet actuellement de réaliser 80 % de nos ventes grâce à cet outil.

Il s'agira donc pour vous d'animer les Délégués Commerciaux et les Télévendeuses en place dans un souci constant d'organisation, de méthode et de réalisation des objectifs.

Un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce, ou équivalent, est un plus mais nous nous attacherons surtout à vos qualités de pédagogie, d'animation, d'ouverture et de curiosité d'esprit.

De notre côté, nous vous apporterons des produits de bonne notoriété : éditions juridiques et techniques.

Encore une fois, il s'agit d'un poste clef sur une région et une expérience pilotes, nous mettrons donc tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4237 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ORGANISATION AGRICOLE NATIONALE
Siège PARIS, recrute

COLLABORATEUR CHARGE DES AFFAIRES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Ce service est à créer. Son titulaire devra suivre les problèmes agricoles de la Communauté en relation avec les organisations européennes (aspects politiques, économiques, juridiques et réglementaires etc.). Il devra rester en contact avec un certain nombre d'organisations internationales (FAO, UNESCO, ...).

PROFIL REQUIS :
Sciences-Po et Écoles haut niveau. Deux langues dont l'anglais courant. Orientation d'esprit dominante vers la macro-écono..ie. Connaissance des problèmes agricoles du Marché Commun. Sensibilisation au problème agricole français. Age minimum 24 ans. Premier emploi possible si stages et expériences préalables répondent aux préoccupations du poste.

Faites parvenir votre candidature avec votre c.v. nº 81.249, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SGS-ATES

offre intéressantes opportunités de carrière dans l'électronique de pointe à

ingénieurs technico-commerciaux

ayant une expérience dans :
- La vente de composants électroniques, ou
- la conception de l'application des circuits utilisant semi-conducteurs et microprocesseurs.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser candidature, curriculum-vitae et photo à :
SGS-ATES FRANCE S.A.
«le Palatino» 17, av. de Choisy, 75643 Paris cédex 13

P.B.S.



SECOTRA, constructeur de maisons individuelles, affilié au S.M.I., recherche pour PARIS

jeune juriste

Rattaché au Directeur Juridique et en liaison avec la Direction du Groupe, il aura la responsabilité des dossiers de pré-contentieux et de contentieux qu'il instruira et traitera personnellement avec les clients et les entreprises. En dehors de solides connaissances juridiques (maîtrise de droit), ce poste requiert un bon contact et le sens de la négociation. Une expérience des problèmes de contentieux serait un bon atout.

Adresser C.V. manuscrit, photo et rémunération, à Mme KLEINHANS, SECOTRA, 136, rue Championnet, 75018 PARIS.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE :

UN PROGRAMMEUR UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Dégagés des obligations militaires

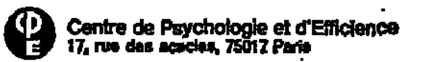
FORMATION :
- — D.U.T. ou A.F.P.A. avec expérience professionnelle souhaitée.

EXPERIENCE :
- — L'un des candidats possédera parfaitement l'Assembleur ;
- — Cobol exigé ;
- — Connaissance DOS, CICS et base de données appréciées.

FONCTION :
- — Maintenance des chaînes existantes ;
- — Développement de systèmes temps réel, base de données sur IBM 4331 avec mise en place progressive d'une informatique distribuée.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, prétent., photo sous référence Nº 1288 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris





Telemecanique

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

Ayant quelques années d'expérience industrielle dans l'un des domaines : métallurgie, outillage ou moyen de production pour occuper à la direction des approvisionnements (Région Parisienne) des postes où les compétences et aptitudes suivantes seront nécessaires :

- — Stratégie commerciale et négociation à haut niveau ;
- — Marketing des approvisionnements dans le monde entier.

Connaissance effective des fournisseurs de matières premières, transformateurs et sous-traitants.

Analyse des composantes des coûts.

Pratique de l'anglais.

Les candidats seront particulièrement ouverts au travail en équipe et confrontés en permanence aux problèmes de contacts humains autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

Ayant quelques années d'expérience industrielle dans le domaine de la transformation des plastiques et des élastomères, pour occuper des postes d'ACHETEURS dans nos divisions décentralisées en Province.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à la TELEMECANIQUE, Direction du Personnel, D.S.U.S., 43, bd Franklin-Roosevelt, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Importante Société industrielle française leader sur le marché européen recherche pour son siège PARIS

responsable département informatique

Il aura une formation grande école, au moins 10 ans d'expérience polyvalente, au meilleur niveau et de préférence dans les services informatique d'une entreprise.

Il lui sera confié la responsabilité des réalisations et de l'animation d'un service de 50 personnes environ.

Salaire : 200.000 F et +.

Adr. dossier de candidature à nº 9255
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

DIRECTEUR VENTES FRANCE 130.000 +

IMPORTANT FABRICANT APPAREILS CHAUFFAGE DOMESTIQUE

Recherche son Directeur des Ventes France, 35 ans minimum. Sous le contrôle du Directeur Commercial et au sein de l'équipe de Direction, il anime et développe le réseau, contrôle la Force de Vente.

C'est un négociateur, un chef, un organisateur. Il connaît les circuits de distribution. Il assimile aisément les connaissances techniques du matériel.

Il est actif, enthousiaste, réalisateur et organisé.

Lieu de travail : Paris. Déplacements fréquents. Anglais souhaité.

Envoyer C.V. + photo (retournée), à Mme JEGU, 77, bd de Courcelles, 75008 Paris, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recrute, pour son siège social : PARIS 5ème

UN JURISTE

Il sera principalement chargé de :
- L'étude des questions fiscales et de l'assistance au département financier dans ce domaine.
- L'élaboration et du suivi des contrats.
- La préparation des conseils et assemblées.

Ce poste conviendrait à un licencié en droit, formé à la fiscalité et ayant environ 5 ans d'expérience pratique dans un service juridique d'une Société Internationale ou dans un Cabinet Spécialisé.

Une très bonnes pratique de l'anglais est nécessaire.

Adresser votre candidature sous référence No 26774 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra. Discrétion assurée. Il sera répondu à toutes les candidatures.

---

jeune diplômé à vocation marketing

Une société parisienne de surveillance et de sécurité, crée le poste d' ATTACHE COMMERCIAL.

Rattaché directement au Directeur Général, il participera à la réussite d'une politique commerciale nouvelle. Sa première mission sera de développer la qualité de la clientèle par son action personnelle sur le terrain.

Ce poste d'avenir est offert à un jeune diplômé Sup. de Co, ESCAE, Sciences Eco, IUT, etc. Il doit évoluer rapidement vers la responsabilité complète du marketing.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée, à GemO, 32 rue Pierret, 92200 NEUILLY, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CD 94 M.

GEMO

PSYCHOLOGUE CONFIRMÉE

spécialiste du recrutement et de la sélection

- — vous souhaitez donner une impulsion nouvelle à votre carrière ;
- — vous voulez appliquer vos idées dans une ambiance dynamique et sans contrainte ;
- — et être responsable du développement de vos affaires ;
- — vous savez prospecter à haut niveau ; le bénéfice des Sociétés les plus prestigieuses du marché français comme les plus modestes.

Nous souhaitons vous rencontrer pour parler de votre évolution possible au sein d'un groupe en formation qui saura vous offrir votre chance et respecter votre personnalité.

Ecrire avec énoncé de vos responsabilités actuelles, expériences acquises et objectifs atteints, sous référence 2.437, à INTER P.A., B.P. 506, 75066 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

PARIS (8e), recherche

DIPLOMÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ayant au minimum 2 ans d'expérience bancaire pour renforcer son

DÉPARTEMENT ENTREPRISES

Adr. C.V., photo et lettre manuscrite à O.C.B.P. 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, sous référence 8900 M.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
BANLIEUE SUD PARIS
rech. pour diriger l'un de ses ateliers de fabrication

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Ce poste conviendrait à un Ingénieur d'Application âgé de 30 ans ayant une première expérience industrielle.

Adr. C.V. et prét. nº 5.265 PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

---

offres d'emploi

TRANSLATORS

TECHNICAL SALESMAN

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

felix potin

COLLABORATEUR

ingénieurs

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Our company is the European affiliate of an American company located in Dallas We are engaged in the field of computerized system applied in manufacturing garments and shoes.
For the entire area of « France » We are looking for a

FIELD SERVICE ENGINEER

who can work independently in supporting our equipment.

It would be of advantage if experience with mini-computers and hp components like cpu 21 MX, discs 7906/20 is available apart from excellent technical qualification we look for very good english knowledge, organisational qualities and responsibility.

The qualified applicant will be offered a most lucrative basis combined with an interesting responsible position. Please address your english application to.

CAMSCO EUROPE GMBH
Oskar-Messter-str. 15
D-8045 Ismaning/Muenchen
Attn. : Mr. AUGUSTAT.
Tél. 089/96201.

TRANSLATORS

Export Division large international French engineering company (Paris based) seeks experienced technical translators (university degree required), 25 years old minimum, mother tongue English.
C.V. and recent photo to be sent to HAVAS CONTACT nº 77478 M/L&J, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, which will forward.

HAVAS CONTACT

CAMSCO,

the world leading manufacturer of computerized systems for the apparel and shoe industry, is looking for a

TECHNICAL SALESMAN

FOR THE SALES AREA « FRANCE »

He should have wide experience in the clothing industry (design, grading, cutting, etc.). Fluent english is a basic requirement for this position.

We offer very good conditions and salary is in line with experience Please send your application, in english, to our european headquarters at the following address :

CAMSCO EUROPE GMBH
Oskar-Messter-str. 15
D-8045 Ismaning/Muenchen
Attn. : Mr. AUGUSTAT.
Tél. 089/96201.

GROUPE ENGINEERING
à vocation internationale
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

— 10 ans expérience d'études de centrales électriques de grande puissance plus spécialement thermique.
— Ayant des connaissances en thermique, mécanique, électricité et économie.
— *Parlant et écrivant anglais et espagnol.*

Déplacements à l'étranger de courte ou longue durée à prévoir.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest.

Envoyer C.V., photo et prét. nº 26.617, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

felix potin

recherche pour son siège PARIS

COLLABORATEUR

FORMAT. COMPTABLE - NIVEAU EXPERTISE

Il assumera les charges habituelles à un jeune Directeur Administratif.
Il devra coordonner, suivre et contrôler l'action de plusieurs services facilitant ainsi celle de la Direction Générale.
Il sera chargé personnellement par la Direction Générale de quelques dossiers spécifiques.

Ecrire J. VINCENT - Administrateur, 19, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

---

diagma

DIAGMA Consultants en Stratégie Industrielle, recherche

ingénieurs

DEBUTANTS OU EN COURS D'ETUDES

- Centrale (Option Economie), Mines de Paris (Gestion scientifique) ou ENSAE.

Bonne culture générale souhaitable.

Envoyer C.V. et photo
41 rue de Bourgogne 75007 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son SIEGE PARIS

CHEF DE SERVICE FINANCIER ET COMPTABLE

De formation ECOLE SUPERIEURE de COMMERCE + D.E.C.S., il devra avoir une expérience dans les domaines financier et industriel.

Il aura à connaître des problèmes de gestion informatisée et sera appelé progressivement à diriger la comptabilité générale.

Adr. C.V. et prétentions sous nº 26.598 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

SERVICE D'ÉTUDES
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
(proche banlieue Sud)
recherche

UN TECHNICIEN

licencié en Génie Civil,
ayant des connaissances sérieuses en résistance des matériaux et s'intéressant aux problèmes de calcul d'ouvrages d'art.
Il devra être dégagé de toute obligation militaire.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 46.733, Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra

---

Sté Traitement des Eaux siège proche banlieue parisienne recherche

pour ses activités eaux potables et eaux résiduaires

INGÉNIEURS D'AFFAIRES DIPLOMES

Responsabilités conception et défense commerciale des projets PRINCIPALEMENT A L'EXPORTATION

Anglais parlé et écrit indispens.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétent., sous nº 6.571, à
LTP 31 bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Ecole privée hors contrat recherche
PROFESSEUR PHYSIQUE
4e, 3e, 2e 1re
INSTITUTEUR (TRICE)
possédant C.A.P.
Ecrire INSTITUTION GRIGNON
B.P. 17 - 94320 THIAIS

Sté de matériel et de services pétroliers recherche pour act. technico-commerciale
INGENIEUR ou assimilé forage production et matériels pétroliers, ayant expér. et relations Europe et Afrique francophone
Anglais courant indispensable.
Envoyer C.V., prétentions à SUBTECH, 42, av. R.-Poincaré 75116 PARIS

PROGRAMMEURS ANALYSTES
P.L. 1 2 ans d'expérience.
246-84-55

Maison ancienne courtage agro-alimentaire import-export, diversifiée, relat. internationales étendues, recherche pr assurer pérennité son organisation collaborateurs spécialisés expérimentés, 25 ans minimum, bonne instruction générale, connaissant anglais en vue création coopérative type ouvrière à capital variable. Lettre manuscrite avec curriculum vitae.
Ecr. nº 8617 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ville de GARGES-lès-GONESSE (95140) recrute

UN ou UNE ASSISTANTE SOCIALE

pour secteur, titulaire D.E. ou attestation à exercer la fonction. Salaire mensuel net : 3 070 F pour les 3 premiers mois de stage et 3.300 F ensuite + prime annuelle 1.430 F, avantages statutaires et particuliers.
Adress. candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

Ville de Saint-Ouen 93406
recherche pour bureau hygiène

DOCTEUR EN MÉDECINE

titulaire du C.E.S. médecine préventive, hygiène et santé publique (70 h par mois).
Candidature avec C.V. et copies diplômes à adresser au Maire de Saint-Ouen - 93406 Cedex

---

TELSINTER OUEST
recrute pour importante Sté banlieue Sud-Ouest.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL - ASSEMBLEUR
avec I.U.T. ou équivalent
1 an expérience
DL 1 - PL 1 ou CICS appréciés
Tél. pour R.V. Mme Cambianica
975-88-63 - 975-70-83

Sté DE DISTRIBUTION FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT
recherche pour la banlieue sud-est de Paris

UN RESPONSABLE PAYE

CLASSIFICATION AGENT DE MAITRISE
Le salaire ne sera pas inférieur à 45.000 F brut.
Ce poste conviendrait à un jeune (H. ou F.), titulaire d'un D.U.T. en gestion du personnel (ou diplôme équivalent), ayant déjà effectué plusieurs stages en entreprise et intéressé par l'aspect administratif de la fonction personnel.

Adr. C.V., av. prét. et photo à nº 26.926 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

ENQUÊTEURS

professionnels pour vacations
Expérience milieu industriel.
Ec. SUMS, B.P. 2, 94230 Cachan

INFORMATION ET CULTURE recherche

JEUNES GENS (hommes ou femmes)

pour collaborer au niveau de la diffusion. Ecr. avec C.V., 6, rue Joubert, PARIS (9e), (M. ARDISSON).

Ets scientifique public rech. pour organisation service

DOCUMENTATION INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE ou équivalent.
Expérience service documentation moderne exigée. Ecrire : ORSTOM 24, r. Bayard Paris-8e.

Recherchons

CADRE ADMINISTRATIF

Fme 40 ans min.

niveau études supérieures pour bureau Paris, Métro Miromesnil. La candidate devra avoir une pratique parfaite du français et lire l'anglais.
Elle devra avoir bonne mémoire, être très ordonnée et résider proximité lieu de travail.
Elle aura, entre autres, à assurer le secrétariat du Président de la Société et la gestion d'approvisionnements pour navires de pêche lointaine.
Dactylo nécessaire mais non sténo. Sérieuses référ. exigées
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS sous nº 60064

Entreprise TELECOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

MINIM. 30 ans

pour effectuer REDACTION de notices techniques et assurer FORMATION de clients étrangers (Arabes en particulier).

Langue anglaise écrite *et parlée.*

Ecr. avec C.V., photo, prét. à R. F. Impact, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui tr.

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONALE recherche

Jeune CADRE EXPORT

DE FORMATION CCIALE TYPE E.S.C.

Il doit impérativem. parler couramment l'espag. et l'anglais. Célibataire, environ 27 ans, il voyag. 50 % de son temps en AFRIQUE, AMERIQUE, ASIE. Ayant une format. ou connaiss. des vins et spiritueux ou prod. agro-alimentaires.
Il animera et visitera un réseau d'importateurs situé dans 70 pays.
Ecr. av. C.V. détaillé, photo à

UNIMARKET INTERNATIONAL

48, r. de Boulainvilliers, 75016 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE 16e recherche

RESPONSABLE TRÉSORERIE

Pour gestion quotidienne et prévisionnelle
Formation IUT
— Expérience pratique comptabilité générale requise
— *Capable gérer dossiers* financiers et assurer contacts avec banques
— Habitué à utiliser l'informatique.

Avantages sociaux

Adresser C.V., prétentions et photo (retournée) sous nº 26.670, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Organisme de Formation recrute
1 COORDINATEUR (TRICE)
min. 28 ans, pr stage jeunes-préformation (organisation, animation, relations).
Contrat 7 mois. Adress. C.V. sous réf. 3234, à P. LICHAU SA B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

FERODO

Nº 3 européen de l'équipement automobile - C.A. 4,8 milliards Effectif 29.000 - Recherche, afin de renforcer son potentiel et *dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière*
Pour sa direction du contrôle général (Paris-17e)

INGÉNIEUR AUDIT

débutant, obligatoirement diplômé grande école d'ingénieur + formation gestion complémentaire. Au sein d'une Direction travaillant au niveau du Groupe, il sera chargé de missions variées de contrôle des différentes fonctions de l'entreprise. Ces missions lui permettront, à partir de problèmes concrets, de connaître nos différents secteurs d'activités pour évoluer, après quelques années, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes. *Déplacements fréquents :* France, Italie, Espagne.
REF. 30.848/1

Pour sa direction du contrôle de gestion (Paris-17e)

INGÉNIEUR GESTION

débutant, obligatoirement diplômé grande école d'ingénieur + formation gestion complémentaire. Il sera chargé du suivi de l'exploitation et d'études de gestion pour l'une de nos branches internationales d'activité. Ces missions le mettront en contact avec différentes usines de cette ligne de produits. Connaissance de l'italien et/ou de l'espagnol appréciée.
REF. 30.848/2

Pour sa division SOFICA (78 - LA VERRIERE)

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

débutant, obligatoirement diplômé grande école d'ingénieur (E. C. P., *Mines*, E N S M A, INSA). Il sera chargé d'études et de recherches portant sur la conception et l'amélioration de nos produits de chauffage et de climatisation automobile. - Ces études exigent l'utilisation fréquente de l'informatique scientifique (modélisation, calculs, numériques).
REF. 30.848/3

Adr. C.V., prétentions et photo, avec la référence du poste :
GROUPE FERODO
Service Recrutement
43, rue Bayen, Paris-17e.

Société Expertise Comptable et de Commissariat Paris-Nation, recherche

COLLABORATEURS

N. 3 - N. 4, DECS souhaité

STAGIAIRES

2e année, expérience banque et assurance éventuellement appréciée.
Ecr. av .C.V. et prét., nº 5.259, PUBLICITES REUNIES
112, boul. Voltaire, 75011 Paris

SAMIFI BABCOCK
FROID INDUSTRIEL
recherche

UN INGÉNIEUR DE RÉALISATION

(A.M. - I.C.A.M. ou équivalent)
pour installations frigorifiques
dans industries alimentaires ou chimiques.
MISSION : Suivi des dossiers aux plans technique, financier, montage et mise en route.
Quelques années d'expérience du froid industriel souhaitées.
Poste accessible à débutant, formation assurée.
Ecrire avec C.V. et prétent., à *SAMIFI BABCOCK*
71, rue Paul-Eluard, 93204 SAINT-DENIS

GROUPE INTERNATIONAL fabricant et distributeur d'objets en étain recherche pour sa filiale française

DIRECTEUR CCIAL

Ayant solide expérience dans la distribution.
Envoyer C.V. et prétentions, à nº T 015721 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

représent. offre

Sté MISOLEC, fabricants panneaux solaires, 19, avenue de la Libération, 13160 *Châteaurenard*, Tél. : (90) 94-27-29, rech. représentant rég. parisienne et Nord.

LA CHBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE D'AMIENS recrute

UN (E) ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

pour
- Visiter systématiquement les entreprises locales.
- *Promouvoir les actions* de la C.C.I.

Expérience du contact avec les entreprises nécessaire.
Sens de la relation et de la negociation.
Formation de type I.U.T. ou autodidacte plus perfectionnement. Ecr. Luc DELEBECQUE C.C.I. AMIENS, 4, r. de Noyon, 80039 AMIENS Cedex.

représent. demande

REPRESENTANT PUBLICITE sérieuses référ. prof. médias, bijouterie, horlogerie, audiovis., intéressé par tous supports, salons, groupem. professionnels. Ecrire S. Cret-Martin, 79, boulevard Exelmans. — 75016 Paris.

travail à domicile

Demande

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur IBM à sphères. Téléphone : 373-93-27.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. — 368-47-84 et 893-38-02.

secrétaires

secrétaire assistante du Président

PONT DE NEUILLY - CADRE - 80 000 F + / AN

Le Président Europe d'un Groupe Industriel International recherche sa collaboratrice. Ce sera une jeune femme d'excellente présentation et éducation, parfaitement bilingue Anglais, (Allemand très apprécié) capable de faire la preuve d'un incontestable professionnalisme.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 787.11.11. Information Carrière aux heures de bureau.

Information Carrière SVP 11.11

Référence 656.

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Groupe PHARMACEUTIQUE Quartier GEORGE-V recherche

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR PHARMACEUTIQUE

Parfaite maîtrise de l'organisation d'un secrétariat.
Trilingue anglais - allemand.
Connaissance termes médicaux et/ou scientifique appréciée.
Libre de suite.

Avantages sociaux.
Ad. C.V., prét., photo retournée, nº 26.930 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Etablissement public recherche

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS

Envoyer C.V. avec photo à :
ONIBEV 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

cours et leçons

J. Fme, 1er Prix Conservatoire, donne à domic. leç. piano, solfège. — Téléphone : 236-02-79.

enseignement

ECOLE SECRETARIAT TECHNIQUE DU BATIMENT

Ets d'enseignement privé, 55, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS. - Tél. : 222-80-33

Une profession intéressante à responsabilités Jeunes Filles, titulaires du baccalauréat 1re partie ou du B.E.P.C. (concours d'entrée pour les élèves sans diplômes), vous deviendrez la collaboratrice que recherchent : les architectes, entrepreneurs, sociétés de construction. 2 ans d'études. Travail rémunéré la 2e année sous certaines conditions. *Cours oraux et à distance. Inscriptions immédiates*

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER

261, boul. RASPAIL, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : 8 OCTOBRE
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL.
COURS pr LYCEENS et ENFTS.

formation profession.

INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION

formation privée

STAGES DE PROGRAMMEURS

de haut niveau en 4 mois

Dégagés des O.M.
Minimum requis BAC + 1.

Tests d'admission sur rendez-vous :

376-42-03

31, cours des Julliottes, 94700 MAISONS-ALFORT.
Mº Les Julliottes.

CREIT

Formation aux métiers DE L'INFORMATIQUE
Renseignements : 292-26-80.
38, rue de Liège. — Paris (8e)

capitaux ou proposit. com.

INGENIEUR CENTRALE expérimenté ch. P.M.E. rég. paris. pour participation financière et reprise si Direction âgée.
Ecr. nº T 15152 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Pour tous problèmes financiers consulter EFIC.
Téléphone : 500-37-22.

IMPORTANT CABINET administrateur de biens filiale groupe bancaire recherche gérances d'immeubles *et syndicats de copropriété* même à l'unité. Paris et limitrophes. Ecrire à H.E.C., 20, rue de l'Eglise, 92202 Neuilly, sous référence 60, qui transmettra.

Créez en exclusiv. votre propre entreprise avec notre concours pour exploiter marché dispon. *Possibilités gains mens. de 15 à 20.000 F.* Nécessaire de disposer environ 100.000 F. Pour *renseignements, écrire à : S. E. L. F., 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.*

Société en expansion, région orléanaise, secteur électronique appliquée et électrotechnique, C.A. annuel 4.000.000, recherche

UN (E) GERANTE (E)
qui s'occupera en particulier des problèmes administratifs et commerciaux.
Il est souhaitable d'envisager une participation financière dans l'entreprise. Le poste peut convenir à un diplômé d'une grande école, 28 ans minimum, ayant le sens de l'organisation et des responsabilités.

ECRIRE A HAVAS ORLEANS
Nº 102.986.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R 4 1976 - 62.200 km - Orange Pneus cloutés
PX. 8.800 F. Tél. 989-04-80, soir

A vdre 128 FIAT, 1976, berlinette 1300, première main, 48.500 km, état impecc. Prix Argus. Tél. hres repas de 7 h. à 8 h. ou de 19 h. à 20 h. 577-96-40.

Part. vd Camping Car, 1976 *Renault Estafette 1000 surélevée* 1re main. 26.000 km équipem. STAR, frigo, ch. catal., isolat. Biaxon, dispon. fin octobre. Px 35.000. Tél. 18 à 20 h. 728-43-60.

R5 Alpine 79. 15.000 km, noire int. rouge Ampli 15 W + lect. cass. vendue ss option. Etat except. Prix : 33.500 F. Tél. 980-60-73 (matin ou soir).

8 à 11 C.V.

76 COUPE FORD TAUNUS 1,6
2 portes, 5 places, 9 CV, état exceptionnel, 32.000 km. Radio anten. électr. 15.500 F. Visible : 261-54-74.

Partic. vd Renault 20 TS, 1978, 17.500 km, état impeccable. Téléphoner au 354-23-07.

12 à 16 C.V.

Part. vd Datsun 260 Z, année 77 75.000 km, 34.000 F. T. 266-55-55 poste 326 ou samedi et dim. : 431-65-94.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION ET ESSAIS DE
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES.
Nombreuses occasions
GARANTIES B.M.W.

NEUBAUER PEUGEOT
vend quelques modèles 79 à
L'ANCIEN TARIF
de Mars.
504, 10 et 11 CV. Ess.
604 injection.
PRIX PROMOTION
M. Roland : 766-02-44.

demandes d'emploi

BIBLIOTHECAIRE Jeune fille licence droit et anglais, trilingue, arabe - anglais, expér., ch. POSTE POSITION CADRE. Ecr. nº T 15.692 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur organisation, 48 a., ch. poste ou collaboration longue durée : administratif, comptable, financ. production ou serv. informatiq. Ecr. nº 1391 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H. Cadre de formation jurid. et commerc. ayt acquis expér. marketing Vente et Publicité à Paris, trilingue anglais, arabe, grande disponibilité, rech. poste à l'EXPORT ou en rapp. av. le **PROCHE ou MOYEN-ORIENT**
Ecrire à REGIE-PRESSE nº 818.407 M, 85 bis, r. Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

RESPONSABLE EXPORT
Cadre supér., expérience 30 ans commerce international usines, équipements ou produits. Anglais, espagnol.
Ecr. à 25.514 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

ÉTATS-UNIS
Français, 49 ans, ing. d'affaires bâtiment, longue expér. coordin. T.C.E., permis de travail permanent aux U.S.A., rech. poste collaborateur avec entreprises françaises ou européennes.
Ecr. à 1.397, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire de documentation expérimentée, trilingue, ch. emploi mi-temps, préf. domaine culturel. - 233-30-11

CADRE COMPTABLE
30 ans, niveau D.E.C.S., 9 ans expérience cabinet, rech. poste dans PME ou cabinet. Ecr. nº 26.872 Contesse Publ., 20, av. Opéra. Paris-1er q. tr.

Directeur équipement socio-éducatif, 40 ans, formation niv. 2, *15 ans expér. étud. toutes propositions rég. Rhône, Alpes.* Ecr. nº T 015689 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Fme MARKETING ETUDES TRES EXPERIMENTEE, format. supér. esprit de synth. et créateur, exam. ttes propositions Tél. 288-87-16 matin

---

Animatrice de formation, 35 a. format. supér. 9 ans expérience adultes, ch. p. à resp. animat. *Chambéry, Lyon, Grenoble.* Ecr. à T 015.720 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J. H., 26 a., libéré O.M., maîtrise sciences éco., anglais, allemand, portugais, étudierait toutes propositions France ou étranger. Libre de suite.
M. COLOMBANI, 32, rue du Dragon, 75006. Tél. : 222-06-20.

Journaliste professionnel, 18 a. expér., examin. ttes propositions *presse hebdomadaire ou mens.* Ecr. nº 1422 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 25 ans, libre suite, lib. O.M. Faculté d'économ. appliq. ex-Marseille 3, filière gestion d'entreprise, bac G2, DEUG, niveau lic. ch. emploi comptabilité ou gestion sur Paris.
Ec. M. Marzullo, 166 bis, av. du Bois-de-Verrière, 92160 ANTONY · Tél. 350-41-67.

J.H., 22 a., diplômé Sc. Po., bil. franç.-angl., licence d'angl. rech emploi, Tél. 544-79-18

Secrétaire Direction, 45 ans, bne présent., tril. allem., anglais, français, bonnes not. espagn., italien, format. techn. mécan. génér. et cciale, intéressée par relat. publ., contact clientèle, rech. poste vivant à responsab. Ecr. à T 15545 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.H., 24 a., lib. O.M., ét. lit. ttes apt. non commerc., ch. premier emploi stable. - Tél. 642-03-99

MAQUETTISTE, CONCEPTRICE en P.L.V., étalage, produits de luxe. Sér. réf. 15 ans expér. rech. urgent situation stable ds mêmes domaines et cosmétologie, parfums, art de la table. Ecr. nº T 90971 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J.F., 30 a., excell. présentation, active, *bne culture* gén., ayant sens respons. et d'organisation, dactylo, connais. sténo, ch. sit. en rap. Mazuet, 2, sq. Palissy 94340 JOINVILLE-LE-PONT

H., 59 ans, ch. emploi dans Rég. Paris., technicien supér. électronicien, niv. 5, coeff. 305, 15 a. expér. audio magnétique. Ecr. nº 1386 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre féminin, 47 ans, célib. ENAS, gde exp. prof. Cie et court. prod. sin. contentieux, dynamique, rech. sit. chargée assurances dans industrie. Déplacements possibles. Ecr. nº 1388 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE 47 ans, formation super, dynamique,
CADRE TRANSPORTS MARITIMES INTERNATIONAUX
15 ans expérience transit, exploitation technico-commerciale et problèmes administratifs. Libre de suite. - C. THOMAS, 23, boulevard Murat, 75016 Paris

---

J.F. Maîtrise lettres Anglais cherche emploi enseignement INTERPRETE ou RELATIONS PUBLIQUES.

Ecrire CABREL, résidence les Grands - Pins. — 13300 SALON.

HOMME 45 ANS PILOTE professionnel avion, hélicoptère, parlant arabe, anglais cherche situation.
Libre pour voyager. cr. s/référ. 8.573 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Jeune Femme, 34 ans, SECRETAIRE DIRECTION Trilingue anglais, allemand, sténos 3 lang., 14 a. exp. en Fr. et à *l'étrang.* aimant responsab., initiat. et contacts ch. sit. st. Ecr. nº 1.389 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 a., dipl. Sc Po, maît., droit Sorbonne, angl., allem., cour., étud. sér. proposit., adm., contx., cclat ds Sté franç ou étr. Résid. Fr. ou étr. Ecr. Olivier 151, r. Blomet, 15e, 250-71-43.

J.F. 28 a., bil. espagnol, notions chilien + français, secrétaire, ch. travail temps partiel/total. Libre le 1er octobre, 250-19-73.

CADRE COMMERCIAL MARITIME ET TRANSIT
36 ans, anglais, bonnes not. all., ch. directiono Export-Logistique dans entreprise exportatrice. Accepte déplac. France-étranger Ecr. nº 1.396, « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

offres d'emploi

J. F., 33 a., HEC JF, 8 ans expér. profess., rech. empl. cadre comm. ds rég. Paris. Ecr. nº 1.418 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Homme 24 ans ING. E. TRAVAUX PUBLICS angl. courant, lib. OM, cherche poste, form. interne constr. gle. Téléph. : 969-71-89 après 15 h.

J.H. 27 ans BAC + 2
PERSONNEL ou (et) COMMERCIAL

— D.U.T. gestion des entreprises, option personnel, recrutement, législation du travail...
— 5 ans relations extérieures transitaires, relations douanes, banques, compagnies aériennes.

Connaissances comptables et fiscales, informatique, dactylographie, anglais.

Etud. situation en rapport avec ces deux fonctions. Ecrire nº 1.392 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INFORMATICIEN - MATHÉMATICIEN

Docteur 3e cycle, 5 ans expérience ens. supérieur. Chercheur anal. numérique. Connaissances anal. de gestion. Langages FORTRAN, COBOL, PL/1 et BASIC. Large expérience de travail dans équipe pluridisciplinaire.

Rech. SITUATION DANS REGION PARISIENNE.

Ecrire M. LOESENER, 10, allée Julian, 34000 MONTPELLIER.

DIRECTEUR TECHNIQUE

39 ans, 19 ans expérience pratique, ayant eu entreprise de construction privée, cherche Poste à responsabilité dans entreprise bâtiment, travaux publics, bureau technique, Europe ou ailleurs.

Adresse : R. NAFICY c/o Th. NAIDANOFF, 6, Grand-Bay, Avanchet-Parc, 1220 Genève-Suisse.

48 ans. Licencié en Droit. I.C.G. Bilingue Anglais

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

LONGUE EXPERIENCE MOYENNE, PUIS GRANDE ENTREPRISE sous les aspects :

Direction des affaires sociales :

- Administration du personnel.
- Relations directes avec les représentants du personnel.
- Problèmes sociaux posés par fusions et décentralisations.
- Formation professionnelle.
- Recrutements Cadres et Ingénieurs haut niveau.

Secrétaire Général :

- Gestion d'Etablissement.
- Assurances industrielles.
- Services généraux.
- Finances.

Rech. poste similaire Paris ou région parisienne. Réf. morales et professionnelles de premier ordre.

Ecrire Nº 6.097 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CADRE FINANCIER et GESTION

E.S.C. - Polyv. - 13 ans exp. Etab. Fin. - H. 39 ans. Expérience Direction - Ccial Financier. compt. juridique. - Recouvrem. - Anglais. Bon contact - Responsable - Productif. Cherche situation Paris ou Rég. Paris., Crédit Manager Conseil - Banque - Crédits. Etudie toutes propositions. - Tél. personnel : 320-60-64.

Ecrire nº 1.351, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Vous cherchez une

Assistante de Gestion

diplômée de l'enseignement supérieur formée à la

GESTION ADMINISTRATIVE ET DE PERSONNEL

ou à la

GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

par le CENTRE MALESHERBES - CPM CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Tél. au 766-51-34 p. 491

GERER et DEVELOPPER VOS OPERATIONS

BRÉSIL

AMERIQUE LATINE

- Français, 37 ans, Business-School, sp. marketing et gestion financière.
- 10 années références internationales de premier plan. Création développement sociétés et réseaux à l'étranger (chimie fine, pharmacie, textiles-mode. Expérience confirmée Brésil).
- Après formation en Europe à la société, hommes, techniques, produits, assurerait développement commercial, animation réseaux, agents, licenciés, ou productions locales.
- Rémunération sur objectifs.

Ecrire nº 1.407 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHARGEE D'ETUDES QUALITATIVES recherche dans L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Suisse ou France. Fonction : Conception, Réalisat. d'études psycho-sociologiques et médicales (Interviews individ. ou groupes. Analyses de contenu. Rédaction questionnaires. Rapports de synthèse). Ecr. nº 8.618 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H., 22 a., dég. O.M., BTS C International, anglais, allemand, recherche emploi service export. M. Bouvret, 2, rue Mozart, 10600 La Chapelle-St-Luc.

J. H., 24 a., ch. empl. stable, posséd. permis V.L., C.A.P., B.E.P. méca. générale, connaissant bureau. M. COCQUET P., 95, rue Caulaincourt 18e.

CHEF COMPTABLE 49 ans, INFORMATIQUE GESTION, BUDGET, ADMINISTRATION, actuellement en place dans 2e Trust électronique, désire terminer carrière dans P.M.E. PARIS ou PROVINCE. Appointement brut annuel : 110.000 F. Ecr. à T 015.707 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 40 ans, Cadre financier, spécialiste gestion Trésorerie en date de valeur. Connaissances approfondies en statistiques, informatique et gestion administrative. Cherche poste région parisienne, 100.000 F par an. Perspectives Avenir. Disponible 45 j. min. Ecr. s/réf. 6.691, à P. LICHAU S.A., BP. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Recherche poste Directeur adm., fin., compt. pers., 40 ans, formation supérieure. Région parisienne, mi-temps. Ecr. nº 1.410 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Sté de services recommande chef comptable, 41 ans, formation cabinet comptable. Bonnes connaiss. informatique, fiscalité et législation. Dynamique. Ecr. à Nº 5.261, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

information divers

Vous cherchez un
PREMIER EMPLOI ?

Pour 15 F, 224 pages d'informations pratiques et 20 pages d'offres d'emploi dans le Guide du Premier Emploi et de l'entrée dans la vie active. En vente par correspondance ou sur place à l'Etudiant, 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 PARIS - Tél : 508 02.42

POUR **TROUVER UN EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

Propriétaire vend 100 m2 mansardé, refait neuf, plein soleil, Calme absolu. Prix 850.000 F. Visite ce jour 14 h. 30 à 18 h. 30 9, rue des TOURNELLES, ou 274-59-10.

5e arrdt.

MONGE Immeuble récent Etage élevé, calme LIV. DBLE + 1 CHBRE 70 m2 + gd balcon, park. - 578-25-52.

AFFAIRE DE QUALITE **PRÈS VAL-DE-GRACE** 3-4 Pièces, cuis., bains, 95 m2 + service, 4e étg. sans ascens. 860.000 F. Téléphone : 331-89-46.

6e arrdt.

Prox. ST-GERMAIN-DES-PRES. VUE DEGAGEE, BALCON, 3 réceptions, 4 chambres, 220 m2 ascenseur. Téléph. : 354-42-70.

RUE GUENEGAUD dble séj. + 2 chbres, cuis, bns. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

7e arrdt.

7e Mº Ecole-Militaire - Calme Beau studio tt conft, soleil. Mardi-merc., 14 à 18 h, 233-62-46 10, rue de l'Exposition

LATOUR-MAUBOURG TRIPLE RECEPT., 3 chbres sur **180 M²** tout au soleil 742-32-34

7e - PRÈS INVALIDES Appt 6 P., bel imm. P. de T., grand confort, 165 m2. 359-01-49.

11e arrdt.

CHEMIN-VERT Proximité Place des VOSGES. Bel imm. récent, 5 p., 2 bains, parkg, 610.000 F. prof. lib. poss. Tél. : 329-96-24.

12e arrdt.

PORTE-DOREE. Récent gd 2 p. tout cft, BALCON, PARKING, 395.000 F, crédit. T. 346-11-74.

13e arrdt.

PRES PORTE-D'ITALIE gd cft séj. + 4 ch., terrasse 30 m2 parf. état, px 490.000 F. T. 535-56-92.

PORTE CHOISY IMM. RECENT **3-4 P** tt confort, 75 m2, 23e ét. Px 385.000 F. - 322-70-12

15e arrdt.

PRES CHAMP-DE-MARS quai de Grenelle

appt en duplex 30e et 31e étage décoré par LELEU Surface 170 m2, 4 chambres, 3 bains, 2 garages.

Visites et vente SAF : 622-10-10 42, av. de Friedland, Paris-8e.

PTE VERSAILLES dans bon imm., 6e étg. ss asc., studio, cuisine, entrée, balcon, dche Prix 115 000 F mercredi, de 14 à 18 heures 11, RUE AUGUSTE - CHABRIERE (15e).

16e arrdt.

PORTE DAUPHINE bel atelier d'artiste : séjour, chambre, cuisine, bains, 55 m2. 5e étage (ascenseur voté, payé). Libre juillet 1980. Px 430.000 F. TEL. : 755-87-30.

FOCH-DAUPHINE haut standing, étage élevé 6 p. 300 m2 + toit terrasse + box. TEL. : 227-00-52.

17e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend 44, AV. GRANDE-ARMEE très bel immeuble 1920 restauré 2 PCES, 4 PCES, 5 PCES. S/place mardi, mercredi, jeudi 14 h. à 18 h. 30 ou : 755-99-57.

PASSY-VILLAGE dans bel hôtel particulier reste à vendre splendide appart 120 m2, immense réception + 2 vastes chambres, 2 bains, grande cuisine équipée + terrasse sur jardin. Calme, plein soleil. Prix : 1.320.000 F luxueusement aménagé Propriétaire direct. : 553-14-14.

PLACE MALESHERBES (près) original duplex 65 m2 petite terrasse. Téléph. : 766-46-58.

18e arrdt.

MARX-DORMOY libre, 3e étage, immeuble neuf, tt cft, 2 Pces, cuis., S. de B., wc, balc., soleil. Prix 260.000 F. Téléphone : 633-22-96, le soir.

MONTMARTRE. Vue s/verdure soleil, charmant 2-3 p. caract., réf. nf. Prix exceptionnel. S/pl., 22, r. J.-Demaistre ou 878-41-65.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE CENTRE - Charmant duplex, 3 pièces, 80 m2, jardinet. Prix 475.000 F. - 451-28-02.

PART. VEND **VERSAILLES (GS)** **APPT 117 m²** 1er étage N.-O. N.-E. Entrée, séj. dble, 3 chbres, bns + douche, roberie et placards, cuis., cave et park. en sous-sol. Tél. : 950-84-10

94 Val-de-Marne

VINCENNES studio tout confort 1er étage ravalé, 60.000, crédit. Propriétaire : 296-12-08.

Province

HTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS. ETE-HIVER, 11 km des Gets. Imm. term., 2 p. 34 m2 + balc. 228.000 F, avec 45.600 F compt. Location assurée. ERIGE VENTE 2, place de la Libération, 74160 SAINT - JULIEN EN - GENEVOIS. Tél. : (50) 49-03-00.

Vend APPARTEMENT F 3 + garage luxueux, Riva-Bella, 300 m. mer. Prix : 230.000 F. TEL : (31) 96-01-63 9 h à 12 h. et 19 h. à 20 h.

appartements occupés

BUTTE MONTMARTRE bon imm., tapis escal. Concierge gd 3 p., cuis., w.-c, possibilité bains. Occupé par dame 84 ans, 239.000 F, crédit 80 %. Voir le propriétaire mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 54, rue LEPIC, 18e.

MAIRIE 18e, bel imm. P. de T., tapis escalier, ravalement neuf. 1) 2 P., cuis., wc possible, salle d'eau, occupé couple âgé, 115.000 F avec crédit.

2) 3 P., w.-c., possib. bains, dont 1 pièce indépendante avec EAU libre, les 2 autres occupées par couple âgé, 150.000 F crédit. Voir pptaire mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 96, rue ORDENER.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 p. PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travaux, urgent, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE 5-7 pièces, tout conft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, NEUILLY. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles Paiement comptant.

Rech., URGENT, appts 2 à 6 p. PARIS, paiem cpt chez notaire. Tél. 261-39-78, Mme LEULIER, et 754-39-98 le soir.

Boutiques

Pour investisseur mur boutique avec locataire 1er ordre, rentabilité immédiate, 12 %. Propriétaire : 296-12-08.

ACHETE COMPTANT murs de boutiques, libres ou louées Paris ou proche banlieue 563-68-06.

ACHETONS Immédiatement murs de bout. VIDES ou OCCUPES PARIS PROCHE-BANLIEUE. **359-99-50**

locaux commerciaux

9e, IMM. LIBRE A LOUER (derrière Galeries Lafayette) : locaux r.-de-c., 2 P. + 14 P. sur 5 étg. sous-sol, 350 m. environ. Tél. : 222-53-82 et 222-63-66.

fonds de commerce

A VENDRE **MORSANG-SUR-ORGE** local commercial (100 m2 - 8 m2 vitrines) **TOUS COMMERCES** TEL. : 904-39-06.

viagers

Libre 17e Brochant - 2-3 pièces. Cpt. 115.000 F + 650 F/mensuel. **F. CRUZ** 8, rue La Boëtie 266-19-00

Rue Pergolèse (16e), LIBRE, 2e étg., cft, 3 pet. burx 38 m2 sur 1 tête, 79 a., 3.500 m2 + cpt. 763-66-79 ou 490-72-15.

locations non meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG Sur jardin Beau séjour + 3 chbres, tt cft, soleil, parking. 7.500 F. Mercredi 11 h - 15 h, ou R.-V. : Serge KAYSER - 329-60-60.

MONTPARNASSE - Très beau 2-3 p., 65 m2, nf. TEL., PARKG, calme, 2.800 F net - 260-80-45.

Quartier Latin, 2 P., tout conft, 1.800 F mensuels. Voir concierge mardi 14 h.-18 heures, 9, rue Pascal - 544-58-38.

bureaux

LOCATIONS salles - bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES et TELEX. Téléphone : 524-43-06.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur « le Monde » ch. à louer Part. Paris R. G. 2 P. : gd livg, tél., 1.700 F max. chg. compr. Ecr. au nº 6.098, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09. ou tél. 326-80-02

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de stdg 4 P et plus - 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 P. PARIS et villa banlieue OUEST. Propriétaire direct. - 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SORBONNE. 2-3 pièces confort, charme, imm. car. Tél. 2.400 F + charges - 260-58-04, le matin.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS - Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES - 555-84-23 ou 705-52-89.

Province

Recherche à louer pavillon meublé 3-4 pièces, pour 1 an, à partir du 1er novembre, sur la côte entre Saint-Valéry-en-Caux et Dieppe. - Contacter Mr. Westermark, tél. (35) 97-04-00.

Immobilier (information)

ETUDE DE Me M. BIHIN **NOTAIRE à MOUZON** TELEPHONE : (24) 28-28-28

à vendre - à l'amiable :

1º Appt de 3 P. + cuis., hall d'entr., cave, à Paris-5e, rue Linné, nº 15, près Fac. de Sc. Px à déb. 300 à 350.000, libre.

2º Maison à terminer, en pleine camp. ardennaise av. vastes bâtim. et cour pour dressage (chenil, haras) + 6 ha atten. Prix : 500.000 à 600.000 F.

3º Fonds de Cce de café PMU PROXIMITE USINE.

4º Fonds de Cce de café bimbeloterie, tabacs, loto.

immeuble

S. AVIA PAIE COMPTANT Immeubles toutes catégories sans limitation de prix DECISION IMMEDIATE Tél. 267-37-37 (p. 42), ou écrire : 9, av. La Bourdonnais, Paris 7e.

COPROR 21, rue de la Source, PARIS 16e, rech. imm. vides Occupés ou partiels REPONSE SOUS 48 HEURES Paiement CPT - 524-56-01.

PART vend 2 villas + imm. 2 apparts + local commercial, A TUNIS, quartier Belvédère. Téléphone : (94) 27-50-24.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides. — 563-83-33.

constructions neuves

5e - 65, RUE LHOMOND Petit programme neuf livrable FEV. 80. QUELQUES APPTS. SURFACE MODULABLE Prix intéress. Bon placement. **707-20-29** 13 h à 19 h (sf samedi)

pavillons

Vds pav. jum. 7 p. + c. + 2 s. bs, wc, gar. + dép. + jard. clos 300 m2, à 6 km sud Dijon, cars ville. Prix : 470.000 F. Tél. : (80) 52-25-43.

BRY-SUR-MARNE VILLA rez-de-chaussée surélevé constr. 1968, séjour s/terrasse, 2 chbres, cuis. équipée, bains, vaste sous-sol, jdin, 480.000 F. AG. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, LE PERREUX (94). T. 324-17-63

villas

CLICHY (Mairie - Mº) MANSARD 9-10 pces princ. Terrain 307 m2. Park. 3 voit. Idéal profession libérale. 780.000 F. - 780-38-51.

LE VESINET prox. R.E.R. VILLA MODERNE en rez-de-ch., séj. 34 m2 av. cheminée, 4 ch., bains, confort, garage, jardin 650 m2. Prix : 750.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

MARLY-le-ROI. Tr. belle maison classique, 18e s., 5-6 p., 137 m2 habitab. sur 450 m2 jardin clos + gar. 2 voit., cave. Tr. URGT, 800.000 F. - 950-14-60, 951-46-48.

Une hôtesse est à votre disposition aux « Marine de Bravonne » (Corse), où une villa résidence secondaire, à quelques mètres de la mer, attend d'être acquise. Vue imprenable, 70 m2 habitables, 600 m2 terrain, deux terrasses dont l'une à l'étage, meublée, 3 chambres. Tél. lundi au vendredi, 9 h. à 12 h. : (95) 38-82-40.

SAINT-GERMAIN - CENTRE 160 m2 habitables, séj. 40 m2, s. à manger 25 m2, gde cuis., 4 chambres, jardin, 1.200.000 F. RHODES, Le Vésinet, 071-33-84.

propriétés

PRES CHANTILLY A vendre IMPORTANTE MAISON luxueusement installée avec jardin 2.500 m2 et dépendances. Possibilités pour usage mixte prof.-habitation. Ecrire au nº 547, Agence HAVAS STRASBOURG.

JOUY-EN-JOSAS magnifique résidence luxueusement aménagée, réception 200 m2, 6 ch., 3 bns, dépend. Parc, bois sur 5,6 ha. **BOURGUET - 522-19-41**

VERRIÈRES-LE-BUISSON 12 km. de Paris, dans parc clos 2.500 M2, arbres centenaires : MAGNIFIQUE MAISON à la Mansart, 280 m2 habitables hall, séjour, bureau, 6 chambres, 3 bains, cuisine, office, lingerie, sous-sol complet, garage 3 voitures. Prix : 2.100.000 francs, frais notaire inclus. VIP-LOUVRE : 260-27-00. 150, rue Saint-Honoré, 75001.

90 km, lim. S.-et-M., magnifique terrain à BATIR, façade 37 m2, 20 F le m2 - 908-25-52.

A vdre Anjou, Saumurois, sur 8.000 m2, logis 17e s., parfaitement restauré, dépendances, 700.000 F. Ecr. à 8.614, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

maisons de campagne

Porte Sologne, bourg près MONTRICHARD (41), maison ancienne, bon état, peintures à refaire, 3 pièces, cuisine, wc, eau, électricité, chauffage central mazout, grenier aménageable, belle cour fermée, magnifique cave dans roc 25 m. sur 4 m., jardin fruits 400 m2. Prix : 180.000 F. Tél. (47) 56-52-31.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km de Paris, belle maison de campagne, chauffage par accumulateurs, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Prix : 190.000 F. Téléphone : 011-84-74.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE Palais de Justice à PARIS, jeudi 18 octobre 1979, à 14 heures

LOCAL PARIS (20e) rez-de-ch., cave.
10, rue BRETONNEAU
MISE A PRIX : 25.000 F

S'adr. Me RÉGNIER avocat à Paris (8e), 15, rue de Surène - Tél. 265-40-86

Vente s/Surenchère après LB au Palais de Justice à PARIS JEUDI 4 OCTOBRE 1979 A 14 H. EN 11 LOTS Dans un ensemble Immobilier

SIS A COURBEVOIE

RUE DE BELFORT Nº 33 A 43
RUE DE LA BITCHE Nº 43 ET 45

8 empl. Parkings doubles

2 EMPLACEM. PARKINGS SIMPLES au sous-sol

MISES A PRIX

1er lot : 5.511 F	-	2e lot : 5.511 F
3e lot : 5.511 F	-	4e lot : 6.061 F
5e lot : 5.511 F	-	6e lot : 5.511 F
7e lot : 5.511 F	-	8e lot : 5.511 F
9e lot : 6.061 F	-	10e lot : 6.061 F

1 empl. Parking extérieur

11e lot. Mise à Prix : 2.761 F
VENDUS LIBRES

S'adr. à 1) Me Monique Guilberteau avoc., 14, r. Marie-Doffe, Clamart (92) Téléphone : 280-20-49
2) Me J. Lyonnet du Moutier, avocat, 182, rue de Rivoli à PARIS.
3) Me J.-M. Garnier, Syndic, 63, bd St-Germain à PARIS-5e - Au Greffe des Criées du Tribunal de Gde Inst. de PARIS, bd du Palais où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter. Prêt possible du CREDIT FONCIER de FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Etude de Me Michel PENOT, avocat, 41, av. de Saint-Cloud à Versailles : Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 10 octobre 1979, à 10 h. 340 ACTIONS de la S.A.I.C. COLLINE DU MIDI à la Celle-Saint-Cloud donnant jouissance d'un

APPARTEMENT à LA CELLE-SAINT-CLOUD

76, Résidence Elysée, 2, place de l'Eglise
Rez-de-ch Bât. E. 4/5 pièces, chambre de service, cave, parking et garage

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

Rens. Me PENOT, avocat poursuivant, tél. 950-02-18 ; Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie à Versailles. tél. 950-01-69

Vte sur saisie. Pal. Just VERSAILLES (78) - 3, pl. A.-Mignot - 3 LOTS

17 octobre 1979, à 10 h, à PRUNAY-SOUS-ABLIS (78)

Une Propriété à usage d'habitation avec dép. DIVERSES - JARDIN COUR - Chant. - Sup. : 17 à 62

2 parcelles de terre - Superf. : 20 a 40 ca et 13 a 24 ca

MISES A PRIX : 200.000 F, 4.500 F et 3.000 F

Pr ts rens. s'adr. à Me MOURICHOUX, avoc. à Versailles (78) S'adresser 24, rue des Réservoirs - Tél. : 950-68-57.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES L.B.-R.J. ET REALISATION DE GAGE, à l'HOTEL DES VENTES DE PONTOISE 3 bis, rue Saint-Martin LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1979, à 8 h. 45

MATÉRIEL TRAVAUX PUBLICS : MALAXEURS BITUME

1 trancheuse DITCH-WITH type R 200 Diesel, 1 trancheuse DITCH-WITH type R 100 Diesel, 1 compacteur WEBER type 500 S, malaxeur SECOMETAL de 5,5 m3 s/porteur SCANIA type LBJ 111 P 46C de 76, compresseur CLM insonorisé.

VÉHICULES UTILITAIRES et TOURISME

SAVIEM SG2 MB 35 Diesel fourgon du 11 juillet 1978, 27.000 km ; camionnette 3 CV CITROEN du 5 octobre 1977 ; 3 RENAULT 4 fourgon de 1974, 1976 et 1977 ; BERLIET GLR 10 de 1972 tribenne et grue foco de 3 tonnes ; MERCEDES 1113 Savoyard du 12 mars 1974 ; RENAULT 30 TS automatique du 20 septembre 1977 ; PEUGEOT 504 break de 1976 ; PEUGEOT 104 coupé du 29 octobre 1975 ; 1 chariot élévateur CLARK à gaz H 500 sur pneus année 1977.

MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU

S'adresser : Mes G. MARTINOT et Y. SAVIGNAT, commissaires-priseurs associés, 3 bis, rue Saint-Martin, 95-PONTOISE - Tél. : 031-01-83. Exposition le vendredi 28 septembre 1979, de 14 à 18 heures.

Vente sur licit. Pal. Just. EVRY (91), rue des Mazières, 2 oct. 1979, 14 h

IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL et deux garages A SAINT-CHÉRON (91) 29, RUE LAMOIGNON « L'AUNAIE FROMAGE » - 8 ares 32 centiares

Bâtiment élevé sur trois niveaux - Toit en terrasse - Terrain en côté et derrière - Local à usage de bureaux avec baies vitrées - Ensemble clos de murs - Accès à la rue par portail métallique ouvrant à deux battants

MISE A PRIX : 250.000 F CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 50.000 FRANCS

S'adresser pour rens. à EVRY (91) **Me DU CHALARD, avocat - Tél. : 077-15-57**

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 8 octobre 1979, à 14 heures

UN APPARTEMENT au 7e étage à PARIS (16e)
38, RUE MICHEL-ANGE et 37, RUE MOLITOR

AVEC CAVE ET 2 EMPLACEMENTS DE VOITURE

MISE A PRIX : 150.000 F. S'adr. pour tous rens. Me Jean SABBAH, avocat à Paris (16e), 17, chaussée de la Muette tél. 525-77-10 ; Me P.-E. WEIL, avocat à Paris (4e), 34, rue de la Verrerie ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris et sur les lieux pour visiter.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à VERSAILLES, 3, pl. A.-Mignot, le MERCREDI 10 OCTOBRE 1979, à 10 h. - UN LOT

TERRAIN Cont. 14 a. 32 ca à ROSNY-SUR-SEINE (78)

Route Nationale 13, lieu dit « le Saut du Cerf » avec baraquement en bois

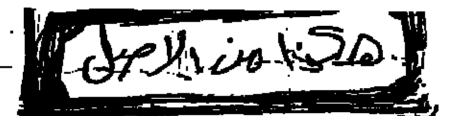
MISE A PRIX : 100.000 F. S'adr. pr rens. à Me J.-P. BUSSY, avocat à Versailles, 16, rue Hoche, tél. 950-03-67 ; au greffe du Trib. de Grande Instance de Versailles ; et sur lieux pour vis.

-PAS-DE-CALAIS

le patrimoine des Houillères n'est plus en jachère

TÉLEX PARTAGE





NORD – PAS-DE-CALAIS

TERRAINS INDUSTRIELS
RÉNOVATIONS DE LOGEMENTS

Le patrimoine des Houillères n'est plus en jachère

De notre correspondant

Lille. — Quels que soient les arguments avancés par les états-majors syndicaux pour une relance de la production charbonnière, la direction des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (H.B.N.P.C.) reste persuadée que le mouvement qui pousse à la fermeture des puits est inexorable : le terme est proche. En 1985, quelques milliers de personnes seulement seront encore occupés dans un siège ou deux, et sans doute dans une centrale (en 1960, les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais employaient cent trente mille personnes dans une cinquantaine de sièges, une quinzaine de cockeries et une quinzaine de centrales).

Le processus de récession accélérée libère des terrains à vocation industrielle, que l'on souhaite utiliser ou vendre au plus vite et au mieux. Le bassin du Nord-Pas-de-Calais comprend (outre un patrimoine immobilier considérable) près de 10 000 hectares de terrains non bâtis et 9 000 hectares de terrains bâtis — dont près de 3 000 hectares de terrains industriels. A ce jour, trois cent cinquante-neuf cessions effectuées par acte notarié ont été réalisées. Elles concernent 928 hectares dont 168 000 mètres carrés de bâtiments. Au début de cette année 1979, les Houillères possédaient encore 25 000 hectares dont 760 négociables immédiatement. Ce « stock » est resté à peu près constant depuis une dizaine d'années, les carreaux de mines libérés venant compenser les cessions aux industriels.

Le problème de la conversion du bassin minier est posé depuis longtemps. L'entreprise nationale ne ferme pas ses portes, sans se préoccuper de la suite : elle a engagé sa responsabilité dans un *transfert* d'activité — et par conséquent de main-d'œuvre — dont les difficultés sont évidentes et aujourd'hui encore plus qu'hier.

C'est en 1966 que fut mis en place le Service accueil des implantations industrielles (S.A.I.I.) en même temps que naissait l'Association pour l'expansion. Les Houillères sont partie prenante dans ces deux organismes qui s'intéressent toutefois à l'ensemble de la région. En 1971 le comité interministériel d'aménagement du territoire précisait les interventions nécessaires pour réussir une conversion économique de très grande ampleur. L'environnement se transforma peu à peu sous l'impulsion et avec le financement de l'Etat, de la région et des communes. M. Alexis Destruys, secrétaire général des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais précise : *« Outre la rénovation de douze mille logements, 150 kilomètres de voirie ont été déjà modernisés et plus de 70 kilomètres sont en cours de transfert aux collectivités locales... Les opérations de reconquête des sites dégradés, financées à 75 % par l'Etat, se traduisent notamment par l'aménagement de parcs, comme à Lens et Avion par exemple, ou encore la suppression de terrils utilisés comme matériaux de remblaiement ou leur transformation en pôles de verdure. Mais les opérations les plus significatives ont trait au démantèlement des installations industrielles arrêtées. Depuis six ans nous avons entrepris le démantèlement systématique de toutes les installations. A la fin de l'année 1978 plus de quatre-vingt-dix carreaux de mines étaient arasés. Le paysage s'en est trouvé complètement transformé... »*

Sur les carreaux

Mais de nouvelles mesures viennent d'être prises tout récemment pour accélérer encore la réindustrialisation des carreaux miniers : on démolit les installations au fur et à mesure de leur mise hors service, on arase entièrement les terrains en supprimant même des bâtiments récents mais qui seraient inadaptés aux besoins nouveaux : on équipe ces carreaux *(eau, électricité, téléphone)*. Les carreaux sont d'ailleurs classés en trois catégories : ceux qui offrent de très bons avantages et qui sont proposés en priorité aux industriels ; les carreaux « peu industriables » proposés aussi à la vente mais sans priorité de commercialisation; enfin des carreaux qui seront rendus à la nature (parcs, jardins, etc.). Ainsi voit-on apparaître dans ce qui était encore hier le « pays noir » et qui l'est déjà beaucoup moins aujourd'hui, ces grandes « coupures vertes » qui rendront les sites et les villes plus accueillants.

Les Houillères peuvent faire état de résultats intéressants grâce aux cessions déjà réalisées : 15 450 emplois créés (11 955 hommes, 3 495 femmes). Or ils sont insuffisants... Mais avec des terrains déjà très bien aménagés, desservis par autoroute et un canal à grand gabarit, la S.A.I.I. espère attirer des investisseurs.

Tout ce qui est entrepris pour cette conversion minière permet difficilement d'établir le coût d'un emploi créé. M. David, commissaire à la conversion, donne une fourchette énorme : de 12 000 à 200 000 francs ! Le calcul est en effet très complexe, sinon impossible à réaliser. Les Houillères employaient plus de deux cent mille personnes à la libération : elles en occupent encore trente mille aujourd'hui. Il n'est sans doute pas en France d'autre exemple de récession d'une telle ampleur. Des usines automobiles se sont implantées avec l'aide de l'Etat. Des investissements considérables ont été engagés pour des infrastructures. Mais l'ultime phase de l'existence des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais qui s'engage risque d'être à la fois rapide et délicate. Car la crise de l'énergie attire de nouveau très fortement l'attention sur le charbon... Et même sur les réserves profondes qu'on dit inexploitables aujourd'hui.

GEORGES SUEUR.

Dunkerque, Calais Boulogne

Trois ports et des demi-succès

De notre correspondant

Dunkerque. — Les trois ports de la région Nord n'ont pas obtenu de citation dans le projet de budget des transports au chapitre des investissements portuaires. Dunkerque est tombé de haut. Il est passé sans transition de la part du lion à la portion congrue, et il n'a pas les moyens de relancer l'immense chantier qu'a été son nouveau port en eau profonde.

En matière d'équipement et de gestion, la tendance est au recours au secteur privé. « *Il est normal*, fait observer M. Pechère, le directeur du Port autonome, *que le financement d'équipements spécialement conçus pour leurs utilisateurs soit partagé, avec les risques qu'il comporte.* » Partagée, la charge de l'équipement l'est déjà dans bien des domaines (acier, céréales, sucre, produits forestiers, etc.), encore faut-il qu'il y ait des infrastructures à équiper.

L'objectif majeur du PAD *est* la construction d'une darse à minerais et charbon dans son nouveau port, où ce trafic de masse trouverait des conditions nautiques idéales. Mais *si le bâtiment ne va plus, tous les* efforts localement déployés pour associer au financement de l'outillage les sidérurgistes de l'Est, l'E.D.F. ou d'autres clients potentiels *deviennent sans objet.*

Aurait-on renoncé à faire de Dunkerque un troisième port français de la classe européenne, se situant au-dessus des 50 millions de tonnes par an ? La cause que plaidait l'an dernier M. Norbert Segard, demandant que l'on « termine Dunkerque-Ouest », n'a pas encore été entendue. Certes, le tonnage global du port reste en progrès. On le doit essentiellement à son secteur pétrolier et à sa nouvelle promotion pétrochimique. Mais le trafic commercial, générateur d'activités, demeure médiocre.

Calais et Boulogne sont de ces ports « moyens » qui se défendent bien. Durant la saison touristique (juin, juillet, août), leur trafic passagers a atteint 3 806 000 voyageurs, soit 9 % de mieux, un taux d'expansion qui a été entièrement absorbé par les trois super-aéroglisseurs mis *en service par les chemins de fer* britanniques et français *(Seaspeed).*

A Calais, le léger tassement observé dans le trafic des car-ferries, à la suite des transformations effectuées sur les passerelles, est plus que compensé par cette percée des aéroglisseurs dans les services de passagers (plus 15 %) et des voitures accompagnées (plus 21 %). A Boulogne, les appareils rapides de *Seaspeed* ont amélioré leur chiffre de 75 % en passagers et l'ont presque doublé en voitures accompagnées. A l'exemple de Sète, sortant de l'ombre de Marseille, les deux ports « moyens » effectuent aussi une percée dans le trafic des marchandises générales, le domaine de leur grand voisin Dunkerque.

Alors que le port autonome du Nord s'ouvre plus largement au financement privé, les ports à gestion consulaire du Pas-de-Calais continuent à autofinancer leurs équipements, en jouant notamment la carte du « Ro-ro », permettant d'assurer un maximum de trafic avec un minimum d'équipements. (Le « Ro-ro » est un navire fait pour les véhicules et frets sous remorques, y entrant et en sortant par leurs propres moyens.) Si ce trafic n'appelle pas d'infrastructures lourdes, il arrive que celles qui existent atteignent le point limite de saturation. C'est le cas de Calais, dont l'avenir dépend, comme celui de Dieppe, de l'aménagement d'un nouvel avant-port.

Les gros chiffres de Dunkerque en trafic lourd, le spectaculaire développement du Transmanche à *Calais* et à Boulogne ne font pas oublier le revers de la médaille : l'emploi, que ne génère pas l'expansion du trafic au plan de l'économie locale. A *Calais*, les chômeurs se comptent toujours par milliers. I.

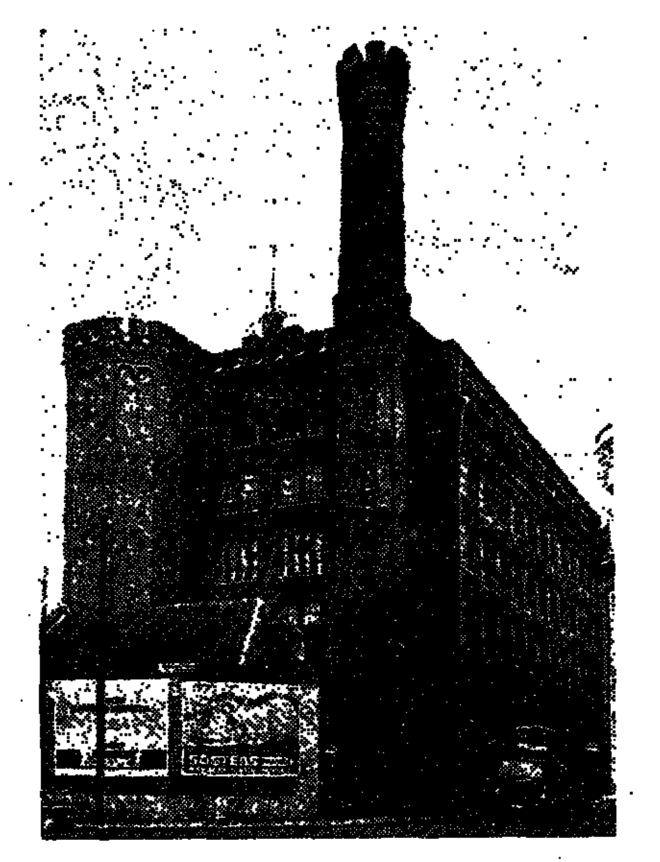
A Boulogne, l'activité reste surtout la grande pêche industrielle. Au 31 août, le total des mises à terre (74 500 tonnes de poisson) était en baisse de 4 000 tonnes, et le prix moyen était passé de 2,97 francs le kilo en 1978 à 3,03 en 1979, soit une *progression plus lente que le coût* de la vie. La lueur d'espoir est une commande de gros chalutiers, la première qui ait été passée à l'armement boulonnais depuis cinq ans, *un signe avant-coureur de reprise.*

MARC BURNOD.

Les châteaux du capital

Le Nord n'a plus honte de ses usines. Avec un peu de retard sur les pays anglo-saxons, les régions industrielles françaises se penchent sur leur patrimoine technique et monumental.

Un comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC), présidé par M. Yves Malécot, réunit désormais industriels et historiens et entretient des relations avec les organisations étrangères similaires. Un congrès international sur l'archéologie



industrielle est prévu à Lyon en septembre 1981.

Dès maintenant, un colloque est organisé à Lille par l'Office culturel régional les 11, 12 et 13 octobre prochain (1). Elus, historiens, architectes et conservateurs y présenteront un bilan des expériences françaises (Ecomusée du Creusot) et étrangères (Iron Bridge Museum en Angleterre, Musée de la mine en Allemagne fédérale). On y évoquera aussi l'avenir de ce patrimoine et sa reconversion possible, comme, par exemple, la transformation en logements de la filature Le Blan à Lille,

Cette prise de conscience régionale a sans doute été favorisée par l'enquête menée en 1975 par Maurice Culot et son équipe bruxelloise des Archives de l'architecture moderne, à la demande du ministère de la culture (*le Monde* du 3 septembre 1977). Une exposition des résultats de ce travail est annoncée à la S.A.D.G. (100, rue du Cherche-Midi, Paris (6e), du 18 octobre au 30 novembre prochain. L'étude portait sur la période 1830-1930 et révélait combien le Nord avait eu le goût de l'éclectisme dans ses bâtiments publics et ses demeures privées. *Elle montrait aussi comment* les usines furent les palais et les châteaux forts du capitalisme triomphant : la superbe filature Motte-Bossut de Roubaix en témoigne.

(1) Région Nord-Pas-de-Calais, 228, rue de Paris, 59800 Lille. Tél. : (20) 52-82-81.

UNE AUTRE JEUNESSE POUR LES H.L.M. DES ANNÉES 60 ?

Lille :

La tour à vendre

Le conseil d'administration de l'Office d'H.L.M. de la communauté urbaine de Lille vient de décider de vendre une tour, la tour Marcel-Bertrand, édifiée à la limite de la ville sur le boulevard de Strasbourg en 1962-1963. Haute de 63 mètres, une vingtaine d'étages, elle comporte cent cinquante-six appartements dont une soixantaine seulement sont encore occupés.

Cette décision de principe soulève de vifs remous parmi les locataires. D'autant plus que l'on offre pour 3 millions de francs cette grande bâtisse à un promoteur public ou même privé, qui pourrait l'aménager en bureaux ou en services divers. La somme demandée permettrait à l'Office de couvrir le remboursement des emprunts.

« Que deviendrons-nous ? »

Le conseil d'administration a examiné les solutions possibles. Réhabilitation: 15 millions d'aménagements nouveaux, et certitude d'une exploitation très déficitaire. *Démolition : une perte considé*rable, et les locataires s'y opposent. Démolir quelques étages et limiter à cent vingt logements la capacité de cette tour : encore un lourd déficit...

Depuis deux ans, le problème est posé et on n'a pas remplacé les locataires sortants. L'amicale des locataires proteste : *« On va brader le patrimoine d'un office public. Que deviendrons-nous ? »*

L'Office pourtant, en cas de vente, envisage de construire à proximité, sur un terrain abandonné par une usine, d'autres *logements... Mais que croire quand* on sait que la municipalité que dirige M. Pierre Mauroy s'était engagée publiquement, en février *1978, à réhabiliter cette tour quoi* qu'il en coûte ? Engagement pris à la légère, sans doute.

Au-delà de cette effervescence, qui peut remettre en cause la décision de l'Office (il faut encore trouver un acquéreur), se posent aussi d'autres problèmes. Ce qui a été édifié, trop vite, selon des normes étriquées, il y a vingt ans, *n'est plus acceptable aujourd'hui.* Ces logements d'après guerre doivent subir de telles transformations que les coûts sont énormes. Exemple : pour la sécurité et les moyens de lutte contre l'incendie, la tour, au sens strict de la loi actuelle, est inhabitable *: « Nous sommes en contravention depuis deux ans*, affirme l'Office. *Nous avons dû placer dans cette tour deux pompiers en permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »* Autre aspect du problème : où les locataires trouveront-ils les conditions financières qui leur sont accordées ici dans la *tour ? Le loyer est de 750 F* pour un F4, charges comprises. Changer, c'est obligatoirement payer plus cher. Or les conditions d'attribution de l'allocation logement sont draconiennes et peu de familles pourront bénéficier de l'aide personnalisée.

Une autre expérience de réhabilitation est en cours à Lille, non loin de là, dans les « Biscottes », autre grand immeuble bien nommé : huit cent quatre-vingt-cinq logements, trois mille six cents habitants. Là aussi, en dépit d'un crédit de près de 25 millions de francs pour couvrir l'opération globale, on se heurte à des difficultés comparables. Les mécontents sont légion et on se demande si ces opérations pourront être menées à terme. Une question demeure *: faut-il réhabiliter ce type de construction ?*

G. S.

Dunkerque :

Dormir aux Nouvelles-Synthes

*On entreprend déjà la « réha*bilitation » des plus anciens blocs H.L.M. de la ZUP des Nouvelles-Synthes, dont l'aménagement, commencé *ex nihilo* en bordure d'Usinor - Dunkerque en 1960, vient à peine d'être achevé.

Le terme de réhabilitation induit à la fois un constat et une volonté. Constat d'un faible niveau qualitatif de ces premiers *blocs de logements sociaux qui* devaient, à l'époque, répondre aux besoins urgents de dortoirs pour l'accueil d'une population ouvrière. Volonté d'y remédier en commençant par un îlot témoin.

Entre le ravalement des façades de ces blocs, dont le matricule (U.V.W.) fait songer à celui d'un *stalag*, et l'amélioration des conditions de logement, les urba*nistes ont choisi. L'effort finan*cier s'est porté sur l'intérieur, notamment en dotant chaque logement de la chambre insonorisée que souhaitent les travailleurs postés.

L'aménagement de cette ZUP avait été l'affaire du département. Appel est fait aujourd'hui aux esthéticiens du cadre de vie à Paris pour aider à remodeler le visage de cette cité dont les froides esplanades laissent aux sidérurgistes venus du Valenciennois ou de Lorraine la nostalgie de la petite place du quartier, du cinéma et de la rue commerçante. On voudrait aménager la place de l'Europe, qui n'attire pas la foule, pour en faire un véritable centre-ville.

A l'occasion de la récente visite aux Nouvelles - Synthes de M. Bloch Lainé, délégué à l'architecture et à la construction, on a évoqué aussi le problème du lien à créer entre cette ZUP et sa zone d'expansion, plus intelligemment pensée : un cadre de vie verdoyant, des logements de qualité, pour la plupart individuels, *une rue commerçante que* les urbanistes avaient supprimée *motu proprio* et que l'on s'est décidé ici à réinsérer dans le schéma. Autant d'efforts justiciables des avantages accordés au titre des opérations « ville nouvelle ». Les hauts fonctionnaires venus de Paris paraissent en convenir.

L'une des infrastructures d'avant-garde des Nouvelles-Synthes est son réseau de distribution, réalisé sous l'impulsion du maire socialiste de Grande-Synthe, M. Carême. Ce réseau de câbles *souterrains desservant* six mille logements permet d'y capter toutes les chaînes de télévision françaises, anglaises et belges. La dépense, de l'ordre de 10 000 000 de francs, ne se justifierait pas si ce réseau n'avait pas été prévu aussi pour une diffusion locale d'informations et de reportages sur la vie urbaine. La réaction des pouvoirs publics aux émissions radio du P.S. paraît avoir bien compromis la vocation, à usage interne, de ce réseau sur lequel il ne manque qu'un studio propre à la commune. Mais les responsables locaux ne désespèrent pas.

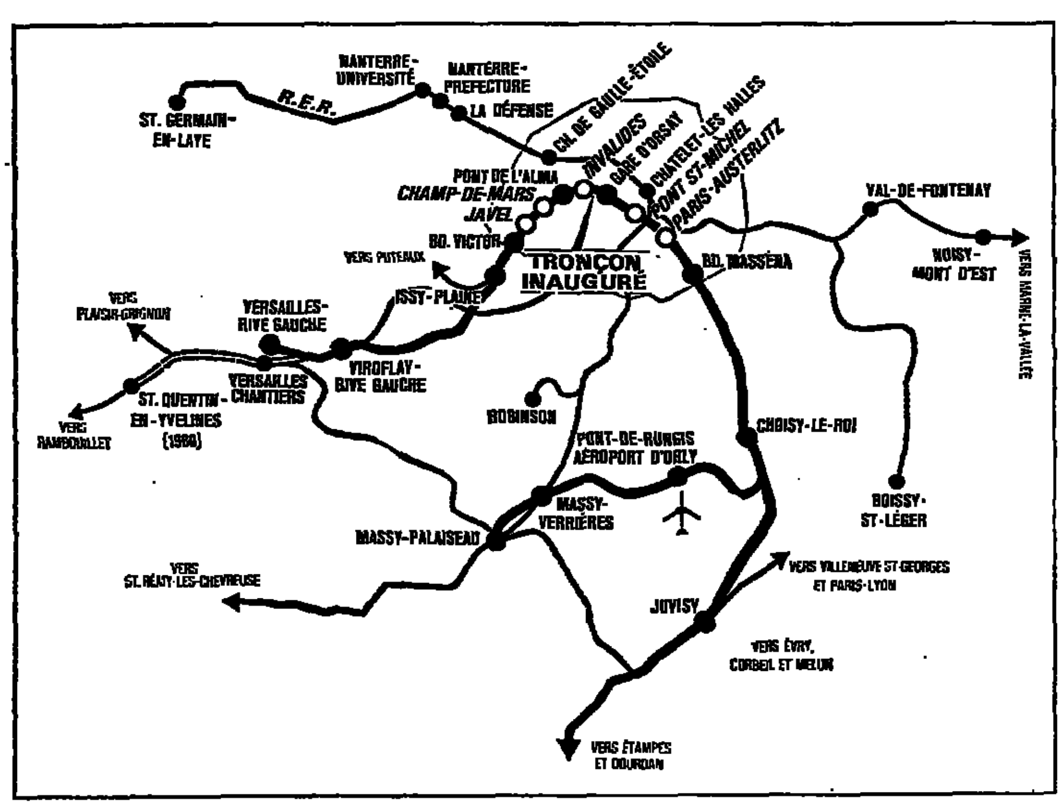
M. B.

RÉGIONS

Ile-de-France

INAUGURÉE LE 26 SEPTEMBRE

La liaison Invalides-Orsay «donne» cinq nouvelles correspondances entre le train et le métro



Les stations indiquées en italique sont en correspondance avec le métro.

La liaison entre la gare des Invalides et celle d'Orsay sera inaugurée le mercredi 26 septembre par M. Raymond Barre. Baptisée « transversale rive gauche », cette nouvelle desserte permettra d'améliorer très nettement le réseau de transport de l'Ile-de-France, à travers et à partir de la capitale.

Distantes de 800 mètres, les deux gares avaient été inaugurées en 1900. En raison du développement de la banlieue il a été décidé ,en 1975, de réaliser une jonction entre ces deux terminus.

En plus du tunnel de 841 mètres de long plusieurs aménagements ont été réalisés : la gare d'Orsay a été rénovée, l'élargissement des quais et la correspondance avec le métro ont été réalisés à Pont-Saint-iMchel, la modernisation de la ligne Paris-Invalides-Versailles rive gauche est terminée. Le coût de l'opération s'élève à 575 millions de francs. Elle a été financée par la taxe transport versée par les employeurs (22.5 %), l'Etat (15,5 %), la région d'Ile-de-France (20 %), la S.N.C.F. (43 %).

Cette liaison constitue une nouvelle tranversale ferrée et s'intègre au réseau du métro et du R.E.R. Elle rend plus faciles les liaisons banlieue-banlieue en permettant une liaison directe de Viroflay et Ivry-sur-Seine ou de Meudon à Choisy-le-Roi. Un million de personnes au total sont intéressées par cet aménagement. Plus de cent mille voyageurs venant de la banlieue sud, vingt-cinq mille de l'Ouest, entrent chaque jour dans Paris ; quatre-vingt mille utiliseront le tunnel Invalides-Orsay.

Dès la fin du mois, les trains en provenance de Paris-Austerlitz desserviront Paris-Invalides. Huit iront jusqu'à Versailles, quatre assureront le service Orly-Rail en direction de l'aéroport d'Orly. Viendront s'ajouter en 1980 les trains de Saint-Quentin-en-Yvelines et ultérieurement ceux en provenance du Val-d'Oise lorsque la liaison Ermont-Invalides sera réalisée.

Les voyageurs qui utiliseront la ligne dans sa section intra-muros paieront le prix d'un ticket de métro. A partir de 1980, la tarification sera la même, que sur les lignes A et B du R.E.R. (Sceaux et Est-Ouest) et le billet utilisé sur la ligne C (Orsay-Invalides) sera valable sur le métro.

La transversale assurera une meilleure diffusion des voyageurs dans Paris puisque les gares sont en correspondance avec plusieurs lignes de métro : à Paris-Austerlitz avec la ligne 5 (Pantin-Italie) et 10 (Auteuil-Austerlitz), à Pont-Saint-Michel, avec la ligne 4 (Porte-de-Clignancourt-Porte-d'Orléans) aux Invalides avec la ligne 8 (Balard-Créteil), 13 (Châtillon-Montrouge-Saint-Denis-Basilique) au Champ-de-Mars avec la ligne 6 (Etoile-Nation), à Javel avec la ligne 10.

● *Une place du Maquis-du-Vercors.* — Une place de Paris va porter le nom de place du Maquis-du-Vercors en hommage aux trois mille cinq cents résistants tués dans le Vercors le 27 juillet 1944, au terme d'une semaine de combats face à une division allemande. Cette place sera située à la limite des dix-neuvième et vingtième arrondissements, au point de rencontre des avenues de la Porte-des-Lilas, du Docteur-Gley et René-Fonck, et de la rue des Glaïeuls, dans un quartier récemment rénové.

LES CHEVAUX DE MARLY DEVRONT ÊTRE RÉPARÉS SUR PLACE

L'état de dégradation des chevaux de Marly (sculptures de Coustou, qui se trouvent à l'entrée des Champs-Elysées) inquiète M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris : « Il y a des années que des mesures sont annoncées et on ne voit rien venir », s'exprime-t-il dans une question écrite au ministre de la culture et de la communication (« Journal officiel de l'Assemblée nationale » du 22 septembre). « Si l'on tarde trop, le délabrement des chevaux de Marly sera un jour prochain nel qu'on ne pourra plus les sauver. »

Cette inquiétude semble partagée par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Les conclusions d'études « très poussées », lancées en 1979, ont été examinées récemment, indique le ministre. « Il est apparu que les travaux les plus urgents concernaient la consolidation des socles et des groupes sculptés, et que cette opération devait se faire « in situ ». Etant donné l'urgence, précise M. Lecat, un crédit va être ouvert sur le budget 1979.

● *Le syndicat C.F.D.T. de la R.A.T.P.* envisage d'appeler à la grève si les mesures d'économies de nettoyage prises par la Régie se traduisent au cours des semaines à venir par des licenciements.

Depuis le 1er juillet, des modifications sont intervenues dans le programme de nettoyage du métro. Certaines stations sont nettoyées deux fois par jour et non plus trois fois; l'entretien de certains équipements est moins fréquent.

● *Extension du marché aux puces de Montreuil.* — M. Jacques Chirac a proposé au cours de la séance du Conseil de Paris du lundi 24 septembre la création de trente nouvelles places au Marché aux puces de la Porte de Montreuil.

Rhône-Alpes

OUVERTURE D'UN CENTRE COMMERCIAL A SAINT-ÉTIENNE

Le géant et les hypers...

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le centre commercial régional « Centre Deux », qui sera inauguré le lundi 1er octobre, est appelé à jouer pour la métropole stéphanoise le même rôle, toutes proportions gardées, que celui de la Part-Dieu pour l'agglomération lyonnaise. C'est du moins l'ambition de son concepteur et maître d'ouvrage délégué, Mackenzie Hills S.A. Il s'agit de la réalisation de la deuxième tranche d'une vaste opération de rénovation urbaine portant sur 19 hectares, comprenant au total deux mille logements, cinq mille parkings ou garages, soixante mille mètres carrés de surface commerciale et quarante mille mètres carrés de bureaux.

La réalisation (non compris les aménagements intérieurs des magasins) représente un investissement de 150 millions de francs. Pour en assurer le financement, Mackenzie Hills S.A. a fait appel à une association d'investisseurs composée de caisses de retraites néerlandaises et conduite par la plus grande banque hypothécaire des Pays-Bas, la Westland Utrecht Bank.

L'hypermarché Continent accueillera ses premiers clients le mardi 2 octobre. Sur ses 11 000 mètres carrés à un seul niveau, 6 000 mètres carrés sont réservés à la vente : un tiers pour l'alimentation, deux tiers pour les produits non alimentaires. Jusqu'à présent, environ la moitié des cent vingt boutiques des galeries marchandes ont été louées par la Société civile immobilière du centre. Selon l'étude de marché réalisée en 1977, ce centre commercial doit annuellement accueillir quatre millions de clients.

Les commerçants du traditionnel centre ville de Saint-Etienne commencent à redouter d'être les premières victimes de ce géant. Les arrondissements de Saint-Etienne et de Montbrison sont plus que saturés en super et hypermarchés, estiment les petits commerçants indépendants. Aussi, pour faire front, ils viennent de constituer à Saint-Etienne un comité de défense avec, pour premier objectif, l'opposition efficace à l'installation de nouvelles grandes surfaces. — P. C.

Bretagne

LA « GUERRE DE LA LANGOUSTINE »

• Grande manifestation des pêcheurs à Pont-l'Abbé
• Réunion d'experts scientifiques à Bruxelles

De notre correspondant

Quimper. — A l'appel des quatre syndicats de marins — C.G.T., C.F.D.T., autonome et C.F.T.C., — *« toute la vie économique et sociale »* devait s'arrêter ce mardi 25 septembre dans le pays bigouden. Rien n'a été négligé depuis vendredi pour qu'en cette journée, qui marque une étape dans la « guerre de la langoustine », la grande manifestation qui en sera la clef de voûte soit à un succès. Des milliers de tracts ont été distribués et des centaines d'affiches apposées un peu partout.

Par ailleurs, de multiples réunions ont eu lieu dans les entreprises et les différentes communes pour alerter les ouvriers, les commerçants, les agriculteurs, les enseignants et l'ensemble de la population. Enfin, des actions spectaculaires ont tenu en haleine la Cornouaille. Au nombre de celles-ci, citons notamment l'occupation de l'inspection maritime du Guilvinec, celle de la mairie de Pont-l'Abbé, le « filtrage » de la circulation sur les routes. Lundi 24 septembre encore, les pêcheurs ont fait parler d'eux en retardant d'un quart d'heure le coup d'envoi du match Paris-Saint-Germain-Stade brestois et en troublant, à l'aide d'engins fumigènes, l'inauguration officielle par le préfet du Finistère, M. Jourdan, d'un barrage destiné à alimenter la région en eau potable.

Les responsables de la pêche espèrent que plus de cinq mille personnes viendront à Pont-l'Abbé leur témoigner leur soutien.

Sans la pêche — ceci n'est contesté par personne, — toute l'économie de la région s'écroulerait immédiatement. D'où l'ampleur de la prise de conscience constatée depuis une semaine. Le conflit ne cesse, au demeurant, de s'étendre. Toute la flottille côtière de Lorient, deuxième port français, s'est, après celles de Douarnenez et de Concarneau, jointe au mouvement.

Deux langoustiniers qui voulaient débarquer leur pêche à Concarneau ont dû rebrousser chemin. Il s'agit du *Cap-d'Erquy*, de Lorient, récemment arraisonné par les Britanniques, et du *Guimina*, de Port-Louis, dont la passerelle a été bariolée durant la nuit de dimanche à lundi. Enfin, une unité qui avait quitté le port de Douarnenez a reçu un message lui enjoignant de faire demi-tour, tous les ports français risquant de lui être fermés.

JEAN LE NAOUR.

[On attend d'autre part à Bruxelles les résultats des travaux du comité scientifique des pêches, organisme créé cet été, composé d'experts et placé auprès de la Commission de la C.E.E. Au vu de ces travaux (qui portent notamment sur la conservation des stocks de poissons et de crustacés), la Commission pourrait préparer un projet de délibération qui serait soumis au conseil des ministres européens des pêches, fin octobre.]

Lorraine

LA MOSELLE EST DÉSORMAIS NAVIGABLE AU GABARIT EUROPÉEN JUSQU'A NEUVES-MAISONS

(De notre correspondant.)

Nancy. — La Moselle est désormais navigable au gabarit européen à partir de Neuves-Maisons jusqu'à son confluent avec le Rhin, en Allemagne. Au cours de l'inauguration du tronçon Frouard - Neuves - Maisons, une péniche chargée de 6 000 tonnes de charbon est arrivée sans encombre dans le port privé des aciéries de Neuves-Maisons.

Au gré des vicissitudes économiques et budgétaires, il aura fallu plus d'une dizaine d'années pour terminer les 52 kilomètres de voie navigable à grand gabarit et les six écluses qui séparent les deux ports fluviaux. Au total un devis de l'ordre de 418,7 millions de francs dont 22 % ont été pris en charge par l'établissement public régional de Lorraine.

Le président du consortium pour la modernisation et l'exploitation du réseau navigable de l'Est et du Sud-Est, M. Alexandre Jesel, s'est déclaré persuadé que, *« grâce aux efforts conjugués des chargeurs et des navigateurs, cette voie donnera un nouvel élan à l'économie lorraine »*.

● *La Société lorraine de constructions aéronautiques*, filiale du constructeur d'avions Hurel et Dubois, a décidé de s'implanter en Moselle sur la zone industrielle de Florange-Sainte-Agathe. Elle construira des éléments de fuselage pour les avions Falcon-50, les Mirage F-I et F-III ainsi que des pièces pour l'Airbus. La fabrication devrait débuter en 1980. Quatre-vingt-deux emplois devraient être créés en trois ans.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'État participera au financement de la station d'épuration de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Dans le cadre du VIIIe Plan, c'est-à-dire au début de 1980, le ministère de l'environnement et du cadre de vie va préconiser l'affectation de crédits d'Etat aux travaux de construction de la future station d'épuration de Marseille. C'est la bonne nouvelle apportée par M. Thierry Chambolle, directeur de la prévention des pollutions au ministère, aux participants de la conférence-débat organisée le 22 septembre à la Foire internationale de Marseille sur le thème « Stations d'épuration et environnement ». Malheureusement, on ne sait toujours pas à combien s'élèvera cette participation de l'Etat à une dépense qui est déjà chiffrée à quelque 700 millions de francs, pour une première tranche de travaux

Le problème dépasse le cadre local, comme l'a souligné M. Chambolle, dans la mesure où la dégradation de la faune et de la flore méditerranéennes de la rade et des environs marins de Marseille sont d'intérêt national et même international.

La solution retenue par les services techniques de la Ville, qui sera présentée à la conférence de Palma (1), consistera d'abord à creuser un immense réservoir souterrain, qui formera le bassin de décantation. Toutes les eaux usées de la ville convergeront vers ce point situé dans les quartiers sud de Marseille, sur l'emplacement de deux stades qui ont été démolis. Les eaux y seront dégraissées, déshuilées et dessablées. Dans une deuxième étape, ces boues recueillies seront pompées vers une usine souterraine construite dans le massif des Calanques, sur le site d'une ancienne carrière, au-dessus des émissaires. Là, les boues seront traitées par stabilisation et sédimentation afin de les rendre inertes. Ces boues, liquides à 98 %, deviendront un produit sec et transportable

Qu'en faire ? Après les études menées par les spécialistes de la Société du canal de Provence, il a été décidé de s'en servir dans le cadre d'une revégétalisation des sols, notamment ceux dégradés par les incendies. Des séries de tests ont été faits pour savoir quelle proportion de boues pouvait être introduite dans la terre végétale et quelles étaient les réactions des différentes espèces. En même temps, des mesures ont été effectuées pour connaître l'effet que ces boues stabilisées pourraient avoir sur l'environnement.

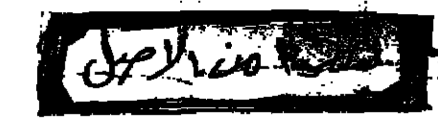
Une parcelle expérimentale est en cours d'observation sur le plateau de La Mure, au nord de Marseille, dans le massif de l'Etoile, où les ingénieurs du canal de Provence procèdent déjà à des revégétalisations du sol à base d'un mélange contenant par moitié des déblais provenant des galeries du métro et des ordures ménagères préalablement « mûris ». Les premières expériences font apparaître un développement satisfaisant des espèces pour six variétés de plantes et d'arbustes sur les huit qui ont été testées. Malgré les craintes émises par les représentants des associations de défense, il n'y aurait pas, selon les auteurs du projet, de problème majeur au niveau bactériologique, non plus qu'à celui des métaux lourds.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Deux cents techniciens, représentant dix-neuf pays, participent, depuis le lundi 24 septembre, à la conférence sur la pollution côtière du bassin méditerranéen, à Palma-de-Majorque, aux Baléares (Espagne).

● *Parc du Mercantour : protestation des élus des Alpes-de-Haute-Provence.* — Le conseil général des Alpes-de-Haute-Provence a décidé de refuser de désigner ses deux représentants au conseil d'administration du nouveau parc national du Mercantour. L'assemblée départementale estime que le parc, créé il y a un mois, ne respecte pas les aspirations des collectivités locales et des populations concernées et qu'il s'agit d'un « fait du prince ».





Le Monde

économie

SOCIAL

L'unité d'action est nécessaire pour mettre fin à la perte de confiance dans les syndicats

affirment les métallurgistes C.F.D.T.

Les dirigeants de la fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. doivent rencontrer, mardi 25 septembre, les responsables de la fédération C.G.T. pour définir les modalités d'action unitaire, préconisée au sommet par les deux confédérations.

Si les cédétistes estiment qu'il est encore trop tôt pour programmer une grande grève, ils pensent que « *tous les ingrédients nécessaires* » à une relance de l'action « *sont réunis* ». Ils comptent proposer à la *C.G.T.* « *une mobilisation en profondeur* » dans les entreprises, qui pourrait déboucher sur des initiatives au niveau des branches ou des régions. Les revendications avancées par les métallurgistes C.F.D.T. portent sur les bas, mais aussi les moyens salaires, la réduction des heures supplémentaires là où elles sont pratiquées et des réductions d'horaires ou des augmentations de jours de congé selon les entreprises, « *les revendications devant être adaptées à chaque cas* ». S'y ajoute l'amélioration du droit d'expression des salariés par une augmentation du *nombre* de délégués, d'heures de délégation et l'affectation de 1 % du temps de travail à des réunions d'information.

Des initiatives devraient être prises au niveau régional et *national pour empêcher le patronat de « faire piétiner »* les discussions en cours sur les classifications, le salaire au rendement, etc. Les métallurgistes C.F.D.T. qui dressent un « *bilan mitigé* » des rapports avec le patronat, tout en soulignant que des accords sont possibles, dénonce l'attitude des directions des grandes firmes et celle des chambres régionales qui bloquent toute discussion.

Un accord avec la *C.G.T.* sera-t-il possible ? Après les nombreux échecs d'action commune depuis 1973, les cédétistes pensent que le rapprochement est possible et nécessaire d'autant plus que les deux fédérations enregistrent, toutes deux, une *perte d'influence* (réduction de 5 % des syndiqués à la C.F.D.T. en deux ans, et de 10 à 15 % à la C.G.T). « *L'absence d'unité d'action conduit non seulement à l'immobilisation, mais aussi à la perte de confiance dans les syndicats* », affirme M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération C.F.D.T.

A propos du cas d'un délégué C.G.T. à la Solmer

M. Boulin a refusé en 1979 plus de la moitié des licenciements demandés

L'autorisation donnée par M. Robert Boulin de licencier un délégué *C.G.T.* de l'usine Solmer à Fos-sur-Mer a suscité de vives réactions (*le Monde* du 14 septembre). Va-t-on, à l'occasion de cette affaire, voir renaître les polémiques sur la « répression antisyndicale » ?

Peu après son arrivée, il y a dix-huit mois, rue de Grenelle, M. Boulin avait rendu publique une étude réalisée par ses services. Elle faisait apparaître une augmentation importante du nombre des *licenciements de* représentants du personnel entre 1974 et 1977 mais surtout une intervention de plus en plus fréquente des ministres du travail qui, sur recours hiérarchique d'employeurs, autorisaient des licenciements de délégués refusés par des inspecteurs du travail (*le Monde* du 5 août 1978). M. Boulin semblait, sur ce dernier point, vouloir rompre avec l'attitude de ses prédécesseurs, MM. Durafour et Beullac. Qu'en a-t-il été réellement ?

La comparaison des décisions ministérielles prises au cours des six premiers mois de 1979 par rapport à *celles prises* durant les mêmes périodes de 1978 et de 1977 oblige à nuancer la réponse.

● Les recours soumis à M. Boulin en 1979 ont été deux fois plus nombreux que ceux qu'avait eu à examiner M. Beullac pendant le premier semestre de 1977 (quatre cent cinquante-deux au lieu de deux cent quatorze). Les autorisations de licenciements de délégués accordées par le ministre ont, elles aussi, presque doublé, passant de cent dix-huit il y a deux ans à deux cent douze cette année.

● L'actuel ministre s'est prononcé dans 53 % des cas qui lui étaient soumis contre le licenciement alors que la proportion était inverse en 1977 : *dans 55 % des cas, M. Beullac* avait autorisé le licenciement. En outre, M. Boulin a pris plus souvent en considération que son prédécesseur les rares recours émanant de délégués : il a cassé 15 % des licenciements autorisés par l'inspecteur alors que M. Beullac n'avait agi dans le même sens que dans 3,5 % des cas.

● Les trois quarts des recours déposés sur le bureau du ministre en 1979 font état de raisons économiques pour justifier le licenciement d'un délégué. *Leur nombre a été multiplié* par plus de trois en deux ans alors que, dans le même temps, l'ensemble des licenciements de salariés pour motifs économiques n'a augmenté que de 19 %.

En revanche, le nombre des recours concernant des licenciements pour raisons « disciplinaires » (faute professionnelle, utilisation abusive du mandat syndical, etc.), comme c'est le cas dans l'affaire de la Solmer, est resté stable. Et, dans ce domaine, M. Boulin apparaît moins sévère que son prédécesseur : il a refusé le licenciement dans 61,5 % des cas, M. Beullac ayant deux ans plus tôt rendu des décisions identiques dans 52 % des cas.

J.-M. D.

Des grèves chez Shell paralysent le complexe pétrochimique de Rotterdam-Pernis

De notre correspondant

Amsterdam. — Si les employés du port de Rotterdam se sont remis au travail lundi 24 septembre, après une grève de presque un mois, le calme n'en est pas revenu pour autant dans le premier port du monde. Les remorqueurs sont toujours en grève. Les dockers qui ont repris leur travail ne l'ont pas toujours fait de plein gré. Le syndicat F.N.V. a appelé ses membres, employés dans le secteur pétro-chimique de la compagnie Shell, à faire grève, et le mouvement a effectivement commencé lundi matin.

A Pernis, centre de raffinerie pétrolière du port de Rotterdam, soixante-dix usines du groupe Shell ont fermé leurs portes. La Shell et le syndicat n'ont pas su trouver un accord en ce qui concerne la convention collective du travail. Le F.N.V. exige la semaine de travail de trente-cinq heures et cinq équipes journalières au lieu de quatre. Selon la Shell, qui a dit « non » sous prétexte que cela constituerait un exemple avec des conséquences dramatiques pour l'économie néerlandaise, une semaine de trente-cinq heures impliquerait la création de huit cents emplois supplémentaires. La Shell a proposé, de son côté, cinq jours de vacances supplémentaires et a garanti que cette mesure créerait deux cent vingt-cinq emplois supplémentaires. Le F.N.V. a réagi négativement.

Cette fois-ci le F.N.V. ne veut donc pas une augmentation des salaires, mais désire surtout suivre une politique qui garantira suffisamment d'emplois sur le marché du travail. Environ sept mille personnes sont employées à Pernis, mais seulement mille quatre cents membres du F.N.V. font la grève. Les autres ont estimé que les propositions de la Shell étaient acceptables.

La grève chez Shell peut avoir des conséquences encore plus graves pour l'économie néerlandaise que celles qui ont été provoquées par les troubles portuaires. La Shell, qui contrôle 32 % du marché pétrolier néerlandais, a déclaré avoir des réserves pour dix jours. Mais si les automobilistes réagissent de la même façon que leurs confrères américains, il y a quelque mois, en remplissant leurs réservoirs en toute hâte, on pourrait se trouver dans une situation de pénurie bien avant.

MARC BLAISSE.

LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS DE FRANCE ORGANISE UNE JOURNÉE D'ACTION LE 1er OCTOBRE

La Fédération des médecins de France (F.M.F.), deuxième organisation syndicale après la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) organise, le 1er octobre, « une journée d'action allant jusqu'à la fermeture des cabinets, tout en assurant les urgences ».

Alors que la C.S.M.F. a opté pour une grève nationale le 23 octobre, la F.M.F. a choisi le 1er octobre, jour où aurait dû être appliqué une augmentation de 1 franc de la consultation, selon l'avenant tarifaire du 1er juin 1979 négocié par la F.M.F. et les caisses d'assurance-maladie... Mais cet accord n'a pas été homologué par le gouvernement qui, en juillet, a décidé de geler les honoraires jusqu'à la signature d'une *nouvelle convention.*

En choisissant cette date, la F.M.F. entend non seulement souligner les responsabilités du gouvernement, mais surtout protester, comme la C.S.M.F., sur les contraintes que les pouvoirs publics veulent imposer aux médecins du secteur privé, alors que le problème de la Sécurité sociale est d'une autre ampleur.

Au nom du R.P.R., le docteur Bernard Pons, délégué national chargé de la santé, a aussi estimé que « faire des médecins les seuls responsables de la situation actuelle est une faute (...). La lutte contre les abus et les gaspillages est l'affaire *de tous* ».

CONJONCTURE

LES COMMISSIONS DU VIIIe PLAN SONT CONSTITUÉES

Le *Journal officiel* du 25 septembre publie les arrêtés signés du premier ministre et fixant la liste des membres des commissions et des comités du VIIIe Plan.

DEVELOPPEMENT. — *Président :* M. Michel Albert, commissaire au Plan ; *rapporteurs :* MM. Jacques Pelletier, inspecteur des finances, et Henri Guillaume, professeur agrégé de sciences économiques, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures.

ENERGIE ET MATIERES PREMIERES. — *Président :* M. Pierre Desprairies, président du conseil d'administration de l'Institut français du pétrole ; *rapporteurs :* MM. Vivien Levy-Garboua, ingénieur des mines détaché à la Banque nationale de Paris, et Jean-Pierre Rodier, chargé de mission auprès du directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie.

INDUSTRIE. — *Président :* M. Paul Appel, président de l'association Entreprise et Progrès ; *rapporteur :* M. Jean-Daniel Le Franc, chef du service industriel au *commissariat général* du Plan.

AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRICOLES ALIMENTAIRES. — *Président :* M. Jacques Poly, directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique ; *rapporteur :* M. Bernard Vial, chef de bureau au Plan.

EMPLOI ET RELATIONS DU TRAVAIL. — *Président :* M. Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ; *rapporteur :* M. Yves Barroux, adjoint de direction à la Banque de France.

PROTECTION SOCIALE ET FAMILLE. — *Président :* M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat aux actions sociales, directeur général des relations avec le public au ministère de l'économie et du budget ; *rapporteur :* M. Michel Lagrave, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

HABITAT ET CADRE DE VIE. — *Président :* Mme Myriam Ezratty, conseiller à la cour d'appel de Paris ; *rapporteur :* M. Gérard de Senneville, chef de la mission des villes du Massif central.

GRÈVE SUR LE RÉSEAU BANLIEUE DE LA GARE SAINT-LAZARE

La grève des cheminots de Paris-Saint-Lazare déclenchée le lundi 24 septembre, à 0 heure, par certains conducteurs de trains de banlieue, à l'appel de la C.F.D.T., a *perturbé le trafic* sur les lignes de Versailles, Saint-Nom-la-Bretèche et Pontoise (*le Monde* du 25 septembre). Le mouvement s'est poursuivi mardi 25 septembre, avec un service réduit au tiers du trafic sur ces trois lignes, et de légères répercussion sur les lignes d'Argenteuil et de Mantes-la-Jolie.

Le préavis de grève déposé par les cédétistes porte jusqu'au 1er octobre, à 0 heure, mais les grévistes décident chaque jour de la poursuite ou non de leur action. La C.G.T., pour sa part, qui avait envisagé une grève, mercredi 26 septembre, a finalement décidé de ne pas se joindre à cette action, dont l'objectif est d'obtenir l'accès des conducteurs de trains de banlieu à la catégorie des agents de conduite des trains rapides. Après que la direction régionale eut refusé de recevoir un « comité de grève », une entrevue devait avoir lieu mardi en fin de matinée avec les syndicats C.F.D.T. d'une part, et C.G.T. d'autre part.

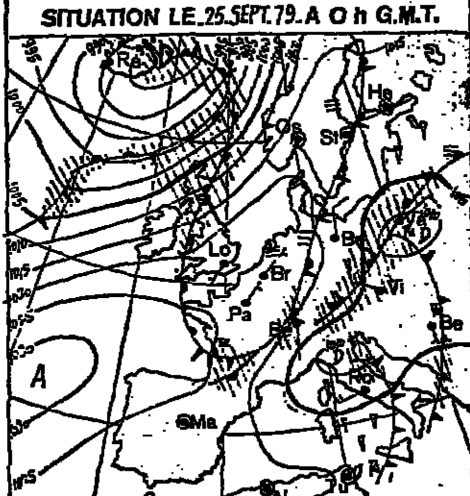
● *Coupures de courant dans le Nord-Est parisien.* — A l'appel de la C.G.T., le personnel du centre E.D.F. de Saint-Mandé (Val-de-Marne) s'est mis en grève le lundi 24 septembre, pour obtenir des discussions sur le problème des rémunérations. Ce mouvement a provoqué des coupures de courant dans la partie nord-est du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

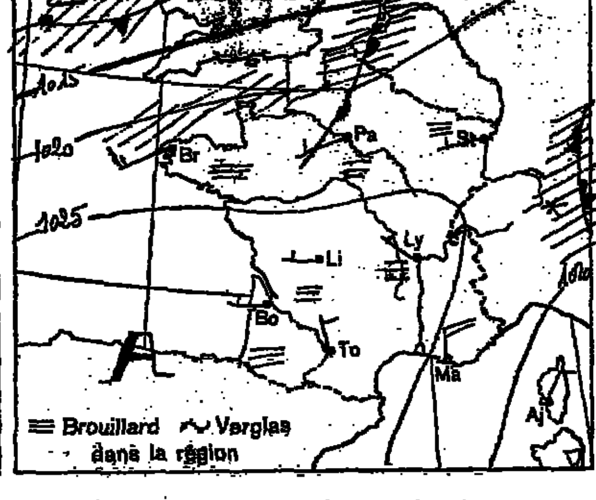
● *Débrayages à la R.A.T.P.* des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et Autonome. Le personnel R.A.T.P. de la ligne 13 (Châtillon-Invalides-Pleyel-Porte-de-Clichy) ont déposé un préavis de grève reconductible de deux heures au cours de la grève du 25 septembre au 5 octobre (8 heures à 10 heures, 16 heures à 18 heures, 19 heures à 21 heures) pour obtenir de meilleures conditions de travail.

● *Grève chez Renault dans le Loiret.* — A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une grève affecte depuis le mercredi 19 septembre les usines Renault de Saint-Jean-de-la-Ruelle (*Loiret*), qui emploient neuf cent soixante-dix salariés. Les revendications portent notamment sur l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail et une augmentation uniforme de 300 francs des *salaires.*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 septembre à 0 heure et le mercredi 26 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvriront la France s'affaibliront temporairement sur leur face septentrionale en bordure des perturbations qui défileront des îles Britanniques à la Scandinavie. Ces perturbations ne pénétreront que faiblement sur notre pays, où l'air très frais sera progressivement remplacé par de l'air plus doux d'origine océanique.

Mercredi *26 septembre,* de la Bretagne à la Normandie et aux frontières du Nord, le ciel restera ou deviendra très nuageux, avec quelques *bruines ou pluies faibles* et des vents modérés de sud-ouest. Cette zone de temps très nuageux affectera temporairement la Vendée, les pays de *la Basse-Loire* et le Bassin parisien, où le début de la matinée sera encore très brumeux avec de nombreux brouillards. Les températures minimales seront en hausse sensible, les températures maximales ne s'élèveront que légèrement.

Sur les régions méditerranéennes, l'ensoleillement sera prédominant ; les vents, de secteur nord, encore assez forts le matin dans la basse vallée du Rhône et en mer, deviendront faibles ensuite. Les températures maximales seront plus élevées.

Sur le reste de la France, après une matinée fraîche et brumeuse (brouillards abondants et quelques nuages bas), le temps sera souvent ensoleillé l'après-midi, les vents *seront faibles et les températures* maximales seront en hausse assez sensible.

Le *mardi 25 septembre,* à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,9 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 septembre; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 19 et *13 ;* Brest, *15* et *9 ;* Caen, *16* et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 19 et 5 ; Lille, 16 et 2 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille, 17 et 12 ; *Nancy, 14 et 7 ;* Nantes, 19 et 8 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 3 ; Pau, 17 et 13 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 18 et 7 ; Strasbourg, *13 et 3 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 18* et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : *Alger,* 23 et *11* degrés ; Amsterdam, 16 et 4 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 15 et 4 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, *15* et *4 ;* Genève, 11 et 7 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 16 et 11 ; Nairobi, 30 et 13 ; New-York, 18 et *13 ;* Palma-de-Majorque, 21 et 9 ; Rome, 21 et 18 ; Stockholm, 13 et 5.

P.T.T.

● *Les communications téléphoniques dans les cafés de Paris.* — Pour qui téléphone dans Paris à partir d'un café de la capitale, le prix de la communication ne devra pas dépasser 70 centimes, indique le *Bulletin officiel des services et des prix (BOSP).*

Après l'augmentation de la taxe de base, *BOSP* publie un barème des prix des communications perçus par les abonnés qui mettent leur poste téléphonique à la disposition du public.

Musée

● *Les enfants sont attendus au Musée des arts décoratifs* les 26, 29 et 30 septembre. *Cette* « fête de la rentrée » permettra aux jeunes de huit à douze ans de visiter un musée d'une manière attrayante : jeux, cinéma, artisanat... Ils seront guidés et accueillis par des animateurs qui répondront *à leurs questions.* Entrée libre.

★ Union centrale des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. 260-32-14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 24 et mardi 25 septembre 1979 :

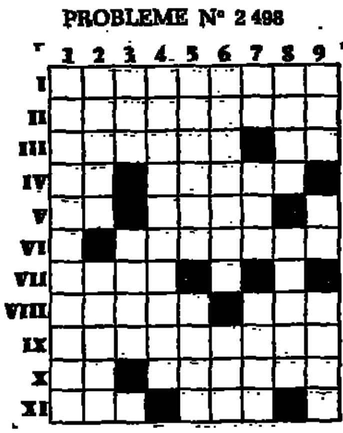
DES DECRETS

● *Relatif aux prêts spéciaux* du Crédit agricole en faveur des victimes de sinistres agricoles ;

● Relatif à la dotation d'installation des jeunes agriculteurs dans les départements de la Guadeloupe, *de la Guyane, de* la Martinique et de la Réunion.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 498



HORIZONTALEMENT

I. Faire devenir très gentil. — II. Qui a donc peut-être été mis en bas. — III. Pas sévère ; Deux points. — IV. Adjectif ; Dans l'arrondissement de Bressuire. — V. Peut évoquer un veau ; Emplacement pour un crieur. — VI. Peut être assimilé à un apport de fonds. — VII. Retient le cheval. — VIII. Tableau de prix ; A l'origine de certains peuples. — IX. Tout à fait enchanté. — X. Domine l'Indre (épelé) ; Pas averties. — XI. S'arrête quand on emporte deux manches ; La Trinité par exemple.

VERTICALEMENT

1. Fournit du jus en abondance. — 2. Evoque un bon jarret ; Cri de celui qui risque tout. — 3. Nom de territoire ; Il y en a dix pour un vieux cerf. — 4. Peut éclairer un passage. — 5. N'est qu'une vague connaissance ; Prouve qu'il y a eu beaucoup de circulation. — 6. Se présente sur un plateau ; Tient à l'œil. — 7. Noté ; Ne conserva pas ; Remonte aux rameaux. — 8. Le père d'un héros ; Fait souvent perdre des boutons. — 9. Crie comme un fauve ; Peut être utile quand on bâtit ; On peut y aller quand on a pris du galon.

Solution du problème n° 2 497

Horizontalement

I. Crinoline. — II. Oisiveté. — III. Réole. — IV. Bu ; Eros. — V. Irrespect. — VI. Hier. — VII. Lippée ; ED. — VIII. Anoures. — IX. Rossi ; ONU. — X. Due ; Furia. — XI. Sire ; Star.

Verticalement

1. Corbillards. — 2. Rieur ; Inouï. — 3. Iso ; Reposer. — 4. Nille ; Pus. — 5. Ove ; Shérif. — 6. Le ; Epiée ; Us. — 7. Iturée ; Sort. — 8. Ne ; Ocre ; Nia. — 9. Est ; Douar.

GUY BROUTY.

UNE CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN FAVEUR DES ENFANTS

900 enfants de moins de quinze ans sont tués chaque année sur la route, 34 000 blessés. Afin d'améliorer leur sécurité, le comité interministériel de la sécurité routière et le ministère de l'éducation ont lancé une campagne d'information qui s'adresse aux parents, aux professeurs, aux élus locaux.

Une brochure sera distribuée à 20 000 exemplaires dans les écoles. Elle recommande aux parents d'accompagner une fois les enfants à l'école, afin de leur signaler les endroits *dangereux ;* aux professeurs, d'enseigner des éléments de sécurité routière ; aux élus, d'aménager et de faire surveiller la sortie des écoles.

D'autre part, deux sortes d'affichettes seront distribuées aux *enfants, demandant aux piétons* de marcher à gauche sur la route et aux cyclistes de rouler en file indienne, de porter un casque, de vérifier leurs freins, etc. L'enseignement variera par tranches d'âge, puisque, parmi les moins *de cinq ans, les victimes sont surtout* des piétons.

ÉTRANGER

LE CONSENSUS SOCIAL EN R.F.A.

Comment Ford A.G. modifie brusquement son plan de production

La demande concernant les moyennes et grosses cylindrées que sont les Ford Capri (de 1,6 à 2,3 litres) et les Ford Granada (de 2 à 2,8 litres) a fléchi en Allemagne fédérale. Pour les six premiers mois de l'année en cours, les ventes de Ford ont diminué de 6 % en passant de 211 000 à 198 000 unités. Au contraire, dans le même temps, un modèle de bas de gamme, la Fiesta (dont les cylindrées vont de 1 à 1,3 litre) est de plus en plus recherché. Soucieux de s'adapter sans tarder aux nouvelles données, les responsables de la Ford A.G. en R.F.A. viennent de décider d'accroître la production des Fiesta et de diminuer celle des Capri et des Granada. Ces deux derniers modèles étant fabriqués dans les usines de Cologne-Niehl à partir du mois d'octobre douze mille ouvriers (sur un total de cinquante-sept mille personnes occupées par Ford en Allemagne) seront mis en chômage jusqu'à la fin de l'année à raison de vingt-cinq journées de travail. Mais, outre les ateliers de Sarrelouis, qui, jusqu'à présent, étaient les seuls à monter des Fiesta, les usines de Cologne vont être équipées de façon à en produire deux cents par jour.

Décision prise dans la ligne des principes de l'économie de marché. Point n'est besoin d'être un spécialiste de la gestion d'entreprise pour mesurer l'intérêt considérable qu'il y a de pouvoir s'adapter rapidement aux nouvelles conditions. Dans d'autres pays, certains responsables répondraient sans doute : *« Plus facile à dire qu'à réaliser. »*

En R.F.A., ces décisions ont pu être prises rapidement et sans la moindre difficulté grâce aux mesures sociales qui les accompagnent et qui ont permis d'obtenir aussitôt l'accord du comité d'entreprise : allant au-delà de ce que prescrit la législation sur le chômage partiel — (un mot d'ailleurs que l'on évite en Allemagne où l'on parle de « temps de travail réduit ») — la direction de la Ford AG a prévu des compensations telles que les douze mille ouvriers touchés percevront, en moyenne, de 96 à 98 % de leur salaire net antérieur, y compris l'indemnité de fin d'année. La feuille de boulevard du groupe Springer, la *Bild Zeitung*, donne l'exemple d'un certain Josef Schmitz, quarante-quatre ans, père de deux enfants, qui gagne 12,75 DM de l'heure et qui, en « travail réduit » touchera net 1 794 DM par mois au lieu de 1 813 DM précédemment.

Même si cet exemple a été particulièrement choisi pour les besoins de la démonstration, il n'en demeure pas moins que ces compensations, consenties spontanément par la Ford AG sans y être contrainte, sont un nouveau témoignage de cette « politique salariale généreuse » où certains observateurs voient une des caractéristiques de la politique pratiquée par le patronat allemand.

Dans le numéro de novembre-décembre 1978 de la *Revue française de gestion*, M. Bernard de Montmorillon a calculé les taux de croissances de la masse salariale (salaires, traitements et dépenses sociales) de onze grands groupes industriels allemands. Il ressort de cette étude que, entre 1968 et 1975, la croissance annuelle du rapport de la masse salariale aux effectifs a été, en moyenne, de 12 %. Pour la même période, ce taux de croissance annuelle a été de 11,9 % dans la sidérurgie, de 12,2 % dans les métaux non ferreux, de 9,6 % dans la chimie.

Politique salariale généreuse. Sans doute. Mais politique habile également. Les récentes mesures prises en Allemagne par la Ford AG fournissent une réponse à la question que posent bien souvent les étrangers en visite en R.F.A. *« Mais comment fait donc l'Allemagne pour maîtriser la crise économique tellement mieux que ses voisins et partenaires ? »* Pouvoir s'adapter avec rapidité, avec souplesse est, plus que jamais, l'une des clés du succès. Il n'y a là rien de miraculeux. Ne peut-on appliquer à l'économie, et plus particulièrement à la gestion d'entreprise, ce que Napoléon disait de la guerre : *« C'est un art simple et tout d'application »* ?

JEAN ROUSSEL.

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE SUSPENSION

La reprise des relations entre la Turquie et les Neufs s'annonce difficile

De notre correspondant

Ankara. — La reprise des relations entre la C.E.E. et la Turquie, après presque trois ans de suspension, s'annonce des plus difficiles. Une délégation des Neuf, conduite par M. Michaël O'Kennedy, ministre irlandais des affaires étrangères et président actuel du conseil des ministres de la Communauté, venu à Ankara en vue de *« dissiper les malentendus »* entre les deux parties et *« tâter le terrain pour un processus de revitalisation des relations »*, a quitté la capitale turque sans aucun résultat tangible.

Accueilli avec courtoisie, l'émissaire des Neuf était accompagné pour cette occasion par M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la Commission. Les dirigeants turcs ont clairement laissé entendre à leurs interlocuteurs européens qu'ils demeurent toujours insatisfaits des contre-propositions des Neuf transmises à Ankara en mai dernier, suite au cahier des doléances que les Turcs avaient présenté à la Communauté il y a plus d'un an. Les dirigeants turcs auraient également jugé insuffisant un don de 100 millions de dollars pour les deux ans à venir, offert par la Communauté pour relancer la coopération économique entre les Neuf et la Turquie, notamment dans le domaine de l'assistance technique.

Les dirigeants d'Ankara estiment que les propositions des Neuf ne représentent pas une base solide pour une véritable relance des relations. Ils soulignent que la part des exportations turques vers les Neuf s'est élevée, en 1978, à 47,6 % des exportations totales, tandis que le taux de ses importations globales s'élevait à 60,7 %.

Cela dit, le secteur privé turc, qui était dans le passé quelque peu réservé, s'est alarmé de la détérioration des relations de la Turquie avec le camp occidental. Il craint surtout un développement de l'esprit tiers-mondiste dans l'opinion turque et commence à multiplier les démarches auprès du gouvernement pour que la Turquie, membre associé de la C.E.E. depuis 1961, fasse enfin, sans tarder, sa demande d'admission et entame des négociations auprès des Neuf, avant que la Grèce — dont on craint toujours un veto possible, malgré les assurances données par les Européens — devienne le dixième membre de la Communauté.

ARTUN UNSAL.

« LA C.E.E. NE DURERA PAS ÉTERNELLEMENT » assure le premier ministre néo-zélandais

Londres *(A.F.P.)*. — Le premier ministre néo-zélandais, M. Muldoon, a qualifié la politique agricole de la communauté de *« régime inique »*. A l'issue d'entretiens avec Mme Thatcher, M. Muldoon a déclaré que la politique agricole commune devrait être réformée *« parce que c'est un non-sens économique »*. *« Les prix alimentaires continuent d'augmenter en Grande-Bretagne*, a-t-il ajouté, *et vous devez quand même continuer de payer pour ce régime inique. » « Je dois dire que le premier ministre britannique a déclaré qu'elle pensait comme moi »*, a encore affirmé M. Muldoon. *« La C.E.E. ne durera pas éternellement*, a-t-il conclu, *et, de toutes les choses susceptibles de provoquer une faille dans l'édifice, la politique agricole commune est la première. »*

[Le régime privilégié accordé par la C.E.E. aux exportations néo-zélandaises vers la Grande-Bretagne et la non-observation par la Grande-Bretagne de la préférence communautaire sont au cœur des revendications britanniques pour obtenir un correctif au financement du budget de la C.E.E. Les déclarations de M. Muldoon ont l'avantage de mettre les points sur les « i » : c'est le fondement même de la communauté européenne que visent les attaques qui viennent d'être portées contre la politique agricole.]





AFFAIRES

La C.G.E. a vendu à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson sa participation dans les Machines Bull

La Compagnie générale d'électricité a vendu le 24 septembre en Bourse la participation de 20 % qu'elle détenait dans la Compagnie des machines Bull *au groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.*

Les années passent. La roue tourne. 1975 : M. Ambroise Roux, P.-D.G. de la C.G.E., triomphe. Ne vient-il pas d'imposer « sa » solution dans l'*informatique ? La fusion* entre C.I.I. et Honeywell Bull, la rupture de l'association européenne Unidata, l'alliance avec Honeywell, la liquidation de la délégation à l'informatique, c'est un peu — et même beaucoup — son œuvre. N'est-il pas le « leader » industriel de l'opération ? Tout cela en mettant, grâce *à un habile montage financier*, une mise de fonds minimum.

1979 : c'est par de laconiques communiqués que l'on a successivement appris, à la fin du mois de juillet, que la C.G.E. ne *participerait plus au développement* de C.I.I.-H.B., et, le lundi 24 septembre, qu'elle avait vendu sa participation.

Coupable de s'être opposée aux vues de M. Jean-Pierre Brûlé, P.-D.G. de C.I.I.-H.B., et des pouvoirs publics, la C.G.E. a été contrainte et forcée de passer la main au groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, considéré comme le nouveau tuteur industriel de C.I.I.-H.B.

Le montage finalement retenu a le mérite de la simplicité. La société Opagep, qui détenait 20 % du capital de la Compagnie des machines Bull (actionnaire elle-même à 53 % de C.I.I.-Honeywell Bull), a vendu cette participation à la société Orisud, filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson créée pour la circonstance. *La transaction*, effectuée au cours de Bourse de 65 francs, a représenté une somme de 257,7 millions de francs. La C.G.E. recevra pour sa part environ 130 millions, puisqu'elle détenait 51 % de l'Opagep. Les diverses banques (C.C.F., *Société générale*) qui détenaient 49 % de l'Opagep percevront donc 125 millions de francs.

L'Opagep va dégager une plus-value globale d'environ 60 *millions* de francs, les actions des Machines Bull ayant été acquises au prix de 48,75 francs l'action, et même de 27 francs.

Cette opération marque un tournant important de l'histoire de l'informatique française. La C.G.E. va devoir redéfinir sa stratégie en informatique. Certes, elle peut s'appuyer sur ses *filiales* spécialisées (Sintra, Transac, C.I.I.-Alcatel), mais elle ne bénéficiera plus de l'environnement de C.I.I.-H.-B. et des rapports privilégiés que cette compagnie entretient avec la puissance publique.

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, après l'accord avec la société américaine National Semi Conductor pour installer une usine de circuits intégrés dans le midi de la France, confirme sa diversification vers *l'électronique*. L'Etat, qui a été, une fois de plus, omniprésent dans toute cette affaire, apportera vraisemblablement son obole à l'opération. Le plan d'informatisation de la société et les 2,25 milliards de francs de crédits qui y sont attachés pourraient servir à cet effet. D'ores et déjà, C.I.I.-H.B. aurait présenté un plan de développement de ses activités dans la *bureautique*, la péri-informatique, les réseaux, et demandé l'aide des pouvoirs publics *sous la forme de crédits d'un montant* total de 1 milliard de francs pour la période 1979-1983, somme qui serait prélevée sur l'enveloppe du plan d'informatisation. — J.-M. Q.

LA SEMAINE INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ

Quelle stratégie pour l'Eûrope ?

La semaine « Informatique et société » s'est ouverte lundi 24 septembre. Le colloque qui en constitue l'élément majeur a débuté par une journée centrée sur le thème de l'informatiqu et du changement, illustré par cette question : « L'informatique est-elle une variable majeure dans les stratégies de relance ? »

M. André Giraud, ministre de l'industrie, avait, en ouvrant le colloque, évoqué les *« changements exceptionnels »* par leur ampleur, que cette société informatisée allait engendrer. Elle peut être le début d'une phase de démultiplication des capacités intellectuelles de l'humanité à nulle autre pareille. En direct de Genève, où il assistait à l'exposition « Télécom 79 », M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., ajoutait que le mariage à trois du téléphone, du téléviseur et de l'ordinateur, allait tisser la *toile de fond* de l'avenir de la communication.

Le point fort de la journée aura été le débat de synthèse organisé, dans la soirée, sous la responsabilité de M. Jean-Louis Servan-Schreiber. M. Etienne Davignon, commissaire au Communautés européennes, a fait un plaidoyer remarqué en faveur d'une industrie européenne de l'informatique, qui croît actuellement *« moins vite que celle de nos concurrents »* et posant aussi nettement qu'à l'accoutumée la question centrale : *« Allons-nous nous laisser laminer entre les géants ? »*. Pour le commissaire européen *« nous sommes dans une situation comparable à celle où nous étions quand on s'est posé le problème du devenir de l'Europe, car l'informatique est la sidérurgie de l'avenir »*.

Prenant à son tour la parole, M. René Lenoir, ancien minstre, auteur d'un rapport sur *« l'information économique et sociale »*, a modéré les enthousiasmes : *« L'informatique*, a-t-il indiqué, *répond bien à la diffusion d'une information homogène mais pas d'une information à forte valeur ajoutée »*, mal conçue *« l'informatique est dangereuse »*. Il importe donc de partir des besoins réels.

L'intervention de M. Brzezinski, conseiller du président Carter, et enregistrée sur vidéo-disque était atendue. Elle a permis de situer netement la politique de l'administration américaine, caractérisée par un moralisme politique. *« L'informatique doit être neutre »*, a souligné M. Brzezinski.

Critiquant les pays autoritaires où cette technique renforce le pouvoir, il n'a toutefois pas envisagé un effort particulier des Etats-Unis pour en limiter les *effets. Tout au contraire a-t-il* évoqué la notion de *« respect mutuel »* dans les rapports avec l'Est. Vis-à-vis de l'Europe, M. Brzezinski a souhaité une libre concurrence en demandant la suppression des barrières non tarifaires.

La politique américaine en la matière *fait donc la part belle* au laisser-faire économique, justifiant les réactions des concurrents potentiels.

R. L.

NOUVEAUX CONTRATS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Après l'Egypte, l'industrie française des télécommunications vient d'obtenir de nouveaux contrats à l'exportation. La Colombie a passé commande à Thomson-C.S.F. d'un central de commutation temporel MT-20 pour la ville de Bogota. Ce central entrera en service en 1981, et assurera le trafic international de la Colombie. Le montant du contrat serait d'une vingtaine de millions de francs. La Colombie a également commandé à la société française Telspace (filiale commune de CIT-Alcatel et de Thomson-C.S.F.) une station de télécommunications pour satellites. Le contrat est d'environ 40 millions de francs.

De son côté, la filiale française d'I.T.T., la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.), a obtenu un contrat de 54 millions de francs en Argentine pour l'installation d'un central téléphonique Metaconta d'une capacité de soixante mille lignes à Buenos-Aires.

Dans le contrat signé dernièrement par Siemens et Thomson-C.S.F. pour l'équipement téléphonique de l'Egypte (*le Monde* du 19 septembre), les parts respectives des deux groupes seraient finalement les suivantes : Siemens, 1,1 milliard de dollars ; Thomson-C.S.F., environ 700 millions de dollars. Un tiers de ces montants serait sous-traité à des entreprises locales, ce qui représenterait donc pour Thomson-C.S.F. une « part rapatriable » d'environ 450 millions de dollars.

MONNAIES

APRÈS LA RÉÉVALUATION DU DEUTSCHEMARK

M. Barre : le S.M.E. tient bon, et le franc tient bon dans le S.M.E.

« Le système monétaire européen tient bon et le franc tient bon dans le système monétaire européen », a déclaré lundi 24 septembre M. Barre. Selon le premier ministre, qui venait d'être reçu par M. Giscard d'Estaing, ce sont *« les deux choses à observer dans cette affaire »*.

● A BRUXELLES, un porte-parole de la Commission européenne a estimé que l'ajustement *« ne constitue pas un bouleversement, mais une modification ordonnée des cours pivots de deux monnaies soumises, à la hausse ou à la baisse, à une tension sur le marché »*.

« *Ces corrections*, a-t-il poursuivi, *doivent permettre de mieux assurer encore la stabilité des monnaies du S.M.E., alors même que les décisions pétrolières du printemps et l'évolution du dollar depuis six mois modifiaient assez sensiblement les données sur les marchés internationaux. Les monnaies européennes sont ainsi restées quasiment stables les unes par rapport aux autres, moyennant un ajustement technique de portée limitée.* »

● A COPENHAGUE, nous signale notre correspondante Camille Olsen, les porte-parole du gouvernement se sont efforcés toute la journée de lundi de minimiser la portée du changement de parité de la couronne danoise, insistant sur le fait qu'il s'agissait là d'*« un réajustement mineur et normal »* et non d'une véritable dévaluation. Le premier ministre, M. Jorgensen, et son ministre des finances, M. Heinesen, ont tenu en outre à souligner que cette opération avait été effectuée sur la demande de la R.F.A. et non sur celle du Danemark.

● A WASHINGTON, le secrétaire adjoint au Trésor, M. Anthony Solomon, s'est félicité de la réévaluation du deutschemark, qui constitue, selon lui, une mesure « positive » ayant déjà eu pour effet de ramener un certain calme sur les marchés des changes.

M. Solomon a annoncé d'autre part que le secrétaire américain au Trésor, M. William Miller, le président de la Réserve fédérale M. Paul Volcker, et lui-même conféreraient le 29 septembre à Hambourg avec le chancelier Helmut Schmidt et ses principaux ministres des problèmes économiques, financiers et monétaires intéressant les deux pays. M. Solomon s'est montré d'autre part confiant dans l'avenir du dollar en raison notamment d'une importante amélioration attendue de la balance américaine des paiements courants. Celle-ci, selon lui, enregistrera un déficit de 3 à 4 milliards de dollars cette année (contre un déficit de 13 milliards en 1978) et fera ressortir en 1980 un excédent de l'ordre de 10 milliards de dollars.

LES NOUVEAUX COURS-PIVOTS DU FRANC

Les nouveaux cours-pivots du franc s'établissent ainsi :

— 1 deutschemark vaut 2,35568 francs français (contre 2,30950 FF le 13 mars) ;
— 1 florin néerlandais : 2,13113 FF ;
— 1 lire italienne : 0,00505013 franc français ;
— 1 franc belge : 0,146948 FF.
— 1 couronne danoise : 0,794906 FF (0,818286 FF le 13 mars) ;
— 1 livre irlandaise : 8,75034 FF.

Le cours-pivot du franc a été fixé à 0,170788 écu, soit un écu pour 5,85522 francs, ce qui est le taux en vigueur à l'ouverture des marchés des changes en Europe, le 24 septembre 1979.

Le ministre des finances de Bonn estime le dollar « sous-évalué »

De notre correspondant

Bonn. — Rentré lundi à Bonn, le ministre fédéral des finances, M. Matthöfer, a jeté un peu de lumière sur les négociations du week-end à Bruxelles, qui ont abouti à une réévaluation du deutschemark de 5 % vis-à-vis de la couronne danoise et de 2 % vis-à-vis des autres devises intégrées dans le système monétaire européen. Alors que, dans certaines capitales, on paraît vouloir minimiser l'importance de l'opération, M. Matthöfer a souligné, pour sa part, qu'il s'agit d'un *« véritable réalignement »*, puisque tous les pays en cause ont modifié le taux de leur monnaie, *« les uns vers le bas, les autres vers le faut »*.

Des interventions massives

La principale révélation de M. Matthöfer est cependant que, si les pressions sur le dollar ont contraint Bonn à demander cette remise en place des taux de change, les préoccupations touchant à l'évolution à l'intérieur même du système européen ont également joué un rôle. Au cours des dernières semaines, la banque fédérale a consacré quelque 10 milliards de marks à ses interventions sur le marché des changes, la moitié ayant servi à soutenir le dollar, tandis que 5 milliards ont également été nécessaires pour maintenir des devises européennes que M. Matthöfer n'a d'ailleurs pas nommées.

A propos du dollar, le ministre ouest-allemand a tenu des propos allant plutôt au-delà de l'optimiste qui est de commande dans un tel domaine. Selon lui, la monnaie américaine serait nettement sous-évaluée, compte tenu de son pouvoir d'achat. D'autre part, on pourrait s'attendre que cette année-ci la balance des paiements des Etats-Unis devienne positive. D'où il a conclu que *« les perspectives pour le dollar ne sont donc pas expressément négatives »*.

C'était là, semble-t-il, une autre façon d'indiquer discrètement que l'évolution économique chez les partenaires européens cause aux dirigeants de Bonn des inquiétudes, aussi bien que celle résultant des faiblesses de la monnaie américaine. Ainsi s'explique également l'aveu de M. Matthöffer selon lequel les négociations de Bruxelles ont été très difficiles. Les ministres des finances et les dirigeants des banques centrales se sont trouvés, pour lui, face à une situation *« extraordinairement complexe »*. Si, en fin de compte, un compromis acceptable a été conclu, il serait exagéré de dire que l'accord est *« satisfaisant »*. Le fait est, selon M. Matthöfer, que ce compromis était le *« seul résultat possible »*.

Se défendant contre ceux des experts qui auraient souhaité une réévaluation plus forte de la devise ouest-allemande, le ministre a mis en garde contre une revalorisation trop considérable du deutschemark. Le moment risquerait de venir où les courants commerciaux se renverseraient au détriment de la République fédérale, et où il ne serait plus possible de corriger cette évolution.

JEAN WETZ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1470	4,1525	— 35	— 15	— 70	— 35	— 170	— 110
$ can. ...	3,5510	3,5570	+ 10	+ 40	— 20	+ 15	— 20	+ 40
Yen (100).	1,8625	1,8665	+ 65	+ 90	+ 125	+ 160	+ 415	+ 470
DM	2,3475	2,3515	+ 85	+ 110	+ 160	+ 190	+ 585	+ 555
Florin	2,1285	2,1330	+ 30	+ 50	+ 65	+ 90	+ 235	+ 285
F.B. (100).	14,5880	14,6320	— 265	— 100	— 415	— 190	— 590	— 90
F.S. (100).	2,6370	2,6430	+ 235	+ 260	+ 455	+ 490	+1275	+1350
L. (1 000).	5,1420	5,1520	— 125	— 65	— 310	— 220	— 960	— 830
£	8,9415	8,9570	— 160	— 90	— 405	— 315	—1045	— 900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 5/16	6 3/4	7 1/4	7	7 3/8	7 1/4	7 5/8
$ E.-U. ..	11 7/16	11 13/16	12	12 3/8	12 1/4	12 5/8	12 1/2	12 7/8
Florin	8 3/4	8 5/8	9 1/4	10	9 1/4	10	9 1/4	10
F.B. (100).	14	16 1/4	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 3/4
F.S.	0	1/4	1	1 5/8	1 1/16	1 7/16	2	2 5/8
L. (1 000).	10 3/4	11 1/4	13 1/4	14 1/2	14 1/4	15 1/2	15 1/4	16 1/2
£	12 7/8	13 5/8	13 7/8	14 1/2	14	14 1/2	14 1/4	14 3/4
Fr. franç..	14 1/4	14 3/4	12 13/16	13 5/16	12 3/4	13 1/4	13 1/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

GENERAL MOTORS AURAIT MIS AU POINT UNE NOUVELLE BATTERIE

La firme américaine General Motors a mis au point une batterie petite, légère et puissante qui lui permettra de lancer sur le marché d'ici à 1985 une voiture électrique opérationnelle, indique le *Chicago Tribune*, daté du 23 septembre.

Le porte-parole du constructeur automobile n'a pas voulu commenter cet article mais a annoncé que le président de la société, M. Elliott Estes, allait faire prochainement une déclaration à ce sujet.

Selon le *Chicago Tribune*, la nouvelle batterie sera du type zinc-oxyde de nickel et aura une durée de vie de 30 000 à 50 000 kilomètres. Cette nouvelle batterie aurait une puissance double de celle au plomb-acide et devra être rechargée tous les 150 kilomètres environ, contre 70 kilomètres pour les batteries actuelles.

D'après le journal, la nouvelle batterie coûterait quelque 1 000 dollars (4 200 F), mais General Motors étudie déjà une autre batterie encore plus puissante — au lithium-sulfate de fer.

Selon un « haut dirigeant » de la société, cette batterie constitue un grand progrès pour les voitures électriques et que la voie est peut-être ainsi ouverte à ce type d'énergie pour les automobiles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNIDEL

Au cours de sa séance du 20 septembre 1979, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice social clos de 30 juin 1979.

Après la constitution de provisions d'un montant global de 4,55 millions de francs, le bénéfice net s'établit à 5,99 millions de francs, en léger recul par rapport à celui de l'exercice précédent (6,07 millions de francs).

Les comptes consolidés de l'exercice 1978 font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 1 602,02 millions de francs, en progrès de 7,7 % par rapport à celui de 1977. Du fait des pertes de la filiale d'appareillage électrique Distrelec, le bénéfice consolidé se trouve ramené à 2,45 millions de francs contre 12,96 en 1977.

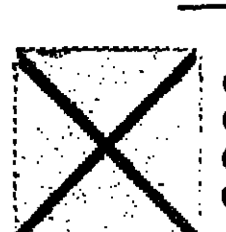
Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 15 novembre 1979, la distribution d'un dividende brut égal à celui de l'exercice précédent, soit 11 F par action, correspondant à un revenu global de 16,5 F, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor.

mercredi
26
SEPTEMBRE

Inauguration de Représentation du Bureau de Paris

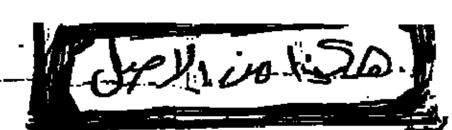
L'ouverture de ce nouveau Bureau
qui s'ajoute à ceux de Frankfurt, Londres et New York,
permet enfin à quatre parmi les plus importantes
Caisses d'Epargne d'Italie
de favoriser les échanges commerciaux
entre les Entreprises italiennes
et leurs Correspondants étrangers
dans les plus prestigieux marchés financiers du monde.

Pubb. CRF/78



CASSA DI RISPARMIO DI FIRENZE
CASSA DI RISPARMIO DI GENOVA E IMPERIA
CASSA DI RISPARMIO DI TORINO
CASSA DI RISPARMIO DI VERONA VICENZA E BELLUNO

8, rue Royale, 75008 Paris 8e (Tél. 296-61-08 Télex 240152)



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 SEPTEMBRE

Hausse sélective

La hausse s'est poursuivie à la Bourse de Paris en ce début de semaine, mais d'une manière très sélective. Si l'indice instantané a gagné 0,6 % environ, plusieurs valeurs qui avaient très vivement progressé précédemment vendredi ont recédé du terrain : ce fut le cas de Pricel, Béghin, SIAS, etc.

En revanche, des gains importants ont été relevés sur C.F.M. (+ 10 %), Saulnes (+ 8 %) M. Borel (+ 6 %), C.M. Industries (+ 5 %) et surtout sur l'Institut Mérieux, qui bondit de 15 % (on sait que M. Marcel Dassault a acquis récemment 10 % du capital de ce laboratoire).

Ailleurs, on a noté une nouvelle avance de la Française des Pétroles, de P.U.K. de Rhône-Poulenc et de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui, au travers d'une filiale, a acquis, en cette séance de lundi, les 20 % du capital de la Compagnie des Machines Bull qui appartenaient à la C.G.E. et à un groupe de banques. Cet achat s'est effectué au cours de 65 F, coté en Bourse, en baisse de 2 F sur les 67 F inscrits vendredi, et s'est élevé à 257,7 millions de francs. La réévaluation du D.M. n'a constitué qu'une demi-surprise pour les boursiers, qui n'en ont pas été autrement impressionnés.

Sur le marché de l'or, suivant les indications de Londres, où l'once a repris 8 dollars, le lingot, revenu vendredi à 50 000 francs, a amorcé une vigoureuse remontée à 50 995 francs, tandis que le napoléon restait stable à 421,10 francs. Les transactions se sont élevées à 10 millions contre 11 millions de francs. Le 4 1/2 % 1973 a quelque peu fléchi, tandis que le 7 % 1973 se redressait légèrement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	21 sept.	24 sept.
Valeurs françaises ..	128,2	129,4
Valeurs étrangères ..	130,1	131,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,9	110,6

LONDRES

Calme et irrégulier

Le Stock Exchange est calme et irrégulier mardi matin. Les vedettes industrielles sont soutenues, mais les fonds d'Etat et les mines d'or s'effritent. Bonne tenue des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 375 90 contre 380 40

VALEURS	CLOTURE 24 9	COURS 25 9
Beecham	143 ...	144
British Petroleum (1)..	12 35	12 27/64
Courtaulds	86	88
De Beers	7 94	7 94
Imperial Chemical ..	359 ...	351 ..
Rio Tinto Zinc Cor. ..	294 .	308 ..
Shell	344 ..	348 ...
Vickers	157 .	167
War Loan 3 1/2 %....	32 7/8	32 3/4
*West Driefontein	50 7/8	51 5/8
*Western Holdings ..	39 ...	38 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPTOIRS MODERNES. — Le bénéfice net réalisé par la société à l'issue du premier semestre de 1979 s'est élevé à 15,91 millions de francs contre 12,18 millions de francs au 30 juin 1978.

SITA. — Au 30 juin 1979, le bénéfice net semestriel s'élevait à 4,11 millions de francs contre 3,57 millions de francs un an plus tôt.

KUBOTA LTD. — Bénéfice net consolidé du groupe pour le trimestre clos le 15 juillet 1979 : 4,44 milliards de yens contre 4,40 milliards de yens pour la période correspondante de 1978.

UNIDEL. — Les comptes consolidés de l'exercice 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 2,45 millions de francs contre 12,96 millions de francs pour le précédent exercice (compte tenu des pertes de la filiale d'appareils électriques Distrelec). Le dividende global est resté fixé à 16.50 F par action.

Cie FINANCIERE LESIEUR. — Le résultat net consolidé du groupe pour le premier semestre 1979 s'est élevé à 62,6 millions de francs contre 48,5 millions au 30 juin 1978 (+ 29 %). Compte tenu des perspectives favorables de l'année en cours (une progression de 20 % du résultat consolidé est escomptée), le conseil fixera à 31,50 francs le dividende global de 1979 (soit une hausse de 50 % sur celui de 1978).

NEW-YORK

Sensible repli technique

Après les fortes hausses de la semaine dernière, qui ont porté l'indice Dow Jones à son plus haut niveau de l'année, une vague de ventes bénéficiaires s'est abattue lundi sur le Big Board. A l'issue d'une séance nettement moins active que la précédente (33,96 millions d'actions échangées contre 52,63 millions), ce qui tend à laisser penser que la demande s'est également dérobée, l'indice des industrielles a cédé 8,10 points avant de revenir à 885,84.

Sur 1 899 valeurs cotées, 1 054 ont reculé, 459 ont monté et 386 sont restées inchangées.

Les « blue chips » ont été les principales cibles des vendeurs, dont on disait que certains craignaient notamment une poursuite de la hausse des taux d'intérêts. Des liquidations de précaution se seraient également produites en prévision de la publication de l'indice du coût de la vie pour le mois d'août (« supérieur à 1 % », disait-on notamment).

Indices : transports, 263,15 (— 2,09) ; services publics, 105,75 (— 0,54).

VALEURS	COURS 21 9	COURS 24 9
Alcoa	58 1/2	58 1/2
A.T.T.	55 ...	55 1/8
Boeing	50 3/4	49 5/8
Chase Manhattan Bank..	42 1/8	42 ..
Du Pont de Nemours....	45 5/8	45 ...
Eastman Kodak	54 1/8	53 ...
Exxon	58 1/8	58 5/8
Ford	43 7/8	44 ...
General Electric	51 1/4	51 1/8
General Foods	35 1/4	36 ...
General Motors	64 3/8	65 3/4
Goodyear	15 3/8	16 1/4
I.B.M.	69 7/8	67 7/8
I.T.T.	28 5/8	28 1/4
Kennecott	28 ...	28 1/2
Mobil Oil	53 1/2	51 1/4
Pfizer	33 7/8	34 1/4
Schlumberger	87 7/8	86 1/2
Texaco	30 1/2	29 1/8
U.A.L. Inc.	25 3/4	25 1/2
Union Carbide	44	43 1/2
U.S. Steel	24 1/8	23 3/4
Westinghouse	21 ...	20 3/8
Xerox	66 3/8	65 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 9	25 9
1 dollar (en yens)....	... ..	223 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 24 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 90	2 951	S.P.E.G.	251	256	Locabail	228 ..	224 90	Immoinvest......	147 50	o145 .	[illegible]											
5 %	61 50	3 233	U.A.P.	556	555 .	Locabail Immob.	369	369	Cie Lyon. Imm...	153	149 ..	[illegible]											
[illegible]																							

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	192	193 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	665 ..	675
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 ..	1855 d
Concorde	385	390 ..
Epargne France.	300	.. ..
Financ. Victoire .	404	404 ..
France I.A.R.D...	220	219 ..
GAN (Sté) Centr.	682	683

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973.	1350	1339	1350	1340 ..
4450	C.N.E. 3 %..	4480	4570	4470	4465 ..
368	Afrique Occ..	380	373	369	368 ..
505	Air Liquide..	519	519	519	523 ..
104	Als. Part. Ind	105	105	105	105 .
450	Als. Superm.	450	431	431	434 .
63	Alsthom-Atl.	64 50	66 90	68	67 ..
[illegible]					
1110	Elf-Aquitaine	1139	1150	1155	1150 ..
210	— (certific.)	218 ..	217 ..	219	215 ..
365	E.J. Lefebvre	366 ..	369	369	363 ..
940	Essilor......	959	957 ..	957	957 .
308	Esso S.A.F...	306	306	305 90	305 .
375	Eurafrance..	376 ..	375	374 50	367 50
1230	Europe n° 1.	1185	1210	1205	1193 ..
[illegible]					
113	Nouvel. Gal..	113 50	112	112 ..	110 80
190	Olida-Caby..	201	197	197 ..	197 ..
126	Opfi-Paribas	128 50	128	128 50	128 ..
220	Paris-France	..	..	..	..
120	Pechelbronn.	115 ..	122	122	119 80
96	P.O.K.	100 50	104	104	102 .
130	— (obl.)....	131 ..	130	130 ..	130 ..
[illegible]					
485	Tél. Ericsson	435	440	450	450
264	Thomson-Br..	260	265	262 ..	264 90
300	— (obl.)....	305	307 ..	307	307 ..
430	U.I.S.	425	425 ..	425	425 ..
250	U.C.B.	258	265	265 50	265 ..
215	Un. F. Bques.	222	221	221	221 ..
174	U.I.A.	170	172 50	173	170
[illegible]					
250	Gen. Motors..	262 50	264 90	267	264 50
22	Goldfields....	21 35	22 35	22 30	22
40	Harmony....	40 90	41 70	42 ..	41 ..
5	Hitachi......	5 65	5	4 90	5 65
335	Hoechst Aktg.	309 80	311 ..	311 ..	311
33	Imp. Chem..	32 55	32 30	32 30	31 60
86	Inco Limited.	87 20	86 75	89 20	87 70
[illegible]					
34	De Beers (S.)	34 45	33 80	33 60	33 40
665	Deuts. Bank.	664	659	658	661
190	Dome Mines	197 .	198 10	198 50	197 90
181	Du Pont Nem.	185 .	186 50	187	187 50
225	East Kodak..	227	226	226 50	226 10
46	East Rand...	44 10	44 75	45 10	44 ..
115	Ericsson.. ..	115	113 50	113 50	113 70
240	Exxon Corp.	249 50	243	243 50	242 .
177	Ford Motor..	175 50	179 40	179 40	179
139	Free State.	138 50	139 90	139 90	138
210	Gen. Electric	212 20	212 80	212 80	211 60
640	Siemens A G.	641	641	640	640
36	Sony........	35 40	35 40	35 40	35 .
270	Unilever....	270	270	270	268 50
34	Union Corp..	33 50	34 45	34 45	33 80
102	U. Min. 1/10	103	107 ..	107	105
172	Unit. Techn..	174 50	174 ..	174	170 60
215	West Driet...	212 .	..	213 80	211 10
80	West Deep...	81 50	82 30	82 50	81 50
168	West Hold...	163 40	164 .	164	164 50
270	Xerox Corp..	236 50	281 50	281 50	278 50
0 99	Zambia Corp.	0 93	0 92	0 92	0 96

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)......	4 155	4 158	4 040	4 250
Allemagne (100 DM)..	234 350	235 180	220	242
Belgique (100 F).....	14 605	14 641	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)....	212 600	213 ...	206	217
Danemark (100 krd)..	81 400	80 910	78 ...	83 ...
Norvège (100 k)......	83 310	83 920	80	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 980	8 961	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)...	5 151	5 141	4 850	5 200
Suisse (100 fr.).....	263 630	263 600	255	268
Suède (100 krs).....	99 670	99 675	98	101 500
Autriche (100 sch.)...	32 600	32 655	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)...	6 281	6 297	6	6 400
Portugal (100 esc.)...	8 460	8 418	7 600	8 800
Canada ($ can. 1)...	3 564	3 550	3 440	3 670
Japon (100 yens)....	1 868	1 884	1 730	1 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

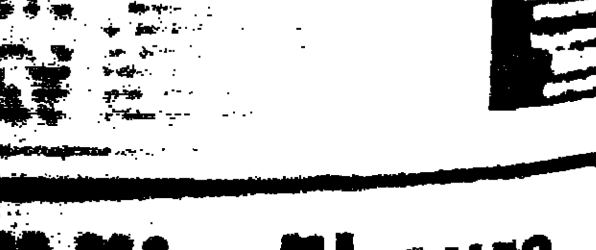
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 9
Or fin (kilo en barre)..	49800 .	50900 .
Or fin (en lingot)	50000 ..	50995
Pièce française (20 fr.)	421 ..	421 10
Pièce française (10 fr.)	318 ..	345
Pièce suisse (20 fr.) ..	393 ..	400
Union latine (20 fr.) ..	378	378 50
Souverain	474 90	475 90
Pièce de 20 dollars	1999 60	2010
Pièce de 10 dollars	1008	1040
Pièce de 5 dollars	660 .	708 50
Pièce de 50 pesos	1920 50	1985
Pièce de 10 florins	396	390 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV — HORS COTE

[illegible]

* Cours précédent





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1979 a été tiré à 585 652 exemplaires.

● *Le grand maître de l'Ordre souverain de Malte*, Fra Angelo de Moljena di Colonna, a été reçu à déjeuner par le président Giscard d'Estaing lundi 24 septembre. Après le déjeuner, auquel avaient pris part diverses personnalités, dont M. Barre, le grand maître s'est félicité de l'« *accueil touchant* » que lui a réservé le chef de l'Etat, lui-même membre de l'ordre depuis 1961.

En Italie

Un magistrat de Palerme et son garde du corps sont assassinés

De notre correspondant

Rome. — Quatre jours après l'assassinat d'un dirigeant de Fiat à Turin, c'est un président à la cour d'appel de Palerme, M. Cesare Terranova, qui a été tué ce mardi 25 septembre en compagnie de son garde du corps. Ce nouveau crime n'avait été revendiqué en fin de matinée que par un correspondant anonyme se réclamant d'Ordre nouveau (extrême droite). Mais les premiers soupçons se sont portés sur la mafia, compte tenu des antécédents de la victime et du fait que la capitale sicilienne connaît peu d'attentats.

La fusillade a eu lieu en plein centre de la ville. Ses auteurs — trois jeunes gens — se sont enfuis à bord d'une voiture retrouvée peu après.

Agé de cinquante-huit ans, M. Terranova avait été le secrétaire de la commission d'enquêtes su la mafia en Sicile. Il rédigea, à ce titre, un important rapport sur les mesures de prévention. Constituée en 1962 par le Parlement, la commission anti-mafia fut dissoute en 1975 sur un constat d'échec. Ces volumineux documents avaient été prudemment rangés dans une armoire. M. Terranova s'en était plaint il y a trois jours encore dans une interview au journal *Il Diario* de Palerme. « *Notre matériel était très riche*, déclarait-il, *mais les forces politiques n'ont pas cru devoir s'en servir.* »

Sicilien d'origine, ayant fait toute sa carrière en Sicile, le magistrat s'était fait élire en 1972 à la Chambre des députés comme indépendant sur les listes communistes. Déçu par le Parlement, désireux de reprendre du service dans la magistrature, il ne se présenta pas aux élections de juin. La semaine dernière, il présidait sa première audience à la deuxième section de la cour d'appel de Palerme.

[Dans sa notice biographique de l'annuaire de la Chambre des députés pour 1976, M. Terranova faisait, comme un palmarès, la liste de tous les procès de mafia où il avait été impliqué. Aucun grand nom n'y manquait.]

ROBERT SOLÉ.

La commission d'enquête sur l'information

Les rapporteurs gaullistes contestent les conclusions de M. Douffiagues (U.D.F.)

M. Claude Martin, député R.P.R. de Paris, rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les conditions de l'information publique, a présenté lundi 24 septembre le rapport dont il avait été chargé après la démission du rapporteur désigné initialement, M. Jacques Douffiagues, député U.D.F. du Loiret (« le Monde » du 25 septembre).

Au cours d'une conférence de presse, M. Jean Tibéri, député R.P.R. de Paris, vice-président de cette commission, en l'absence de M. Lauriol, président, a rappelé que, dans son rapport, M. Douffiagues « avait interprété les auditions de quatre-vingt-seize témoins entendus par la commission d'une façon qui ne reflétait pas les impressions de la majorité des membres de la commission ». Selon M. Tibéri, en effet, et contrairement à ce qu'écrivait M. Douffiagues, « s'il y a toujours eu des problèmes dans les rapports de l'information avec le pouvoir, ces problèmes sont actuellement plus importants en qualité et en quantité qu'auparavant : nous avons des preuves que, depuis 1974, les choses sont plus difficiles et plus graves et qu'elles ne vont pas en s'améliorant, bien au contraire ».

Il a précisé que M. Douffiagues n'aurait pas donné sa démission aussitôt après le rejet de son rapport puisqu'une négociation s'était ouverte pour rechercher un compromis. M. Tibéri a ajouté : « Je suppose que M. Douffiagues a démissionné après avoir eu des contacts extérieurs. » Le vice-président a estimé que, en matière d'information, notamment audiovisuelle, « il y a une mainmise plus subtile et plus importante du pouvoir et une prise en main plus systématique de tous les postes-clefs. Les représentants du groupe R.P.R. affirment dans leur déclaration :

« De 1958 à 1974, on n'a pas assisté à des changements brutaux à la tête des organismes (...) comme ce fut le cas depuis 1974 avec une accélération depuis 1976. (...) Aujourd'hui, le pouvoir pourrait dire « Je suis partout. » Le groupe R.P.R. cite quelques « mises à l'écart significatives » intervenues depuis trois ans : MM. Claude Roussel, président de l'A.F.P., Marcel Jullian, président d'Antenne 2, Jean Méo, président d'Havas, Jean Farran, directeur général de R.T.L., Maurice Siegel, directeur général d'Europe 1, Henri Dolbois, directeur général de Radio Monte-Carlo, Pierre Pellissier, responsable de la rédaction parisienne de R.-M.-C., et Denis Baudouin, président de la Sofirad.

A la suite d'une nouvelle infection

LA MATERNITÉ DE BAUDELOCQUE EST DE NOUVEAU FERMÉE

eL directeur général de l'Assistance publique à Paris vient de décider la fermeture de la maternité Baudelocque (C.H.U. Cochin-Port-Royal, à Paris), ce 2 5septembre, en accord avec le professeur Sureau, chef de service.

Trois cas probables d'entérocolite ulcéro-nécrosante se sont, en effet, révélés, l'un le 21 septembre et les deux autres le lundi 24 septembre. Le comité local de lutte contre l'infection s'est réuni le lundi 24 septembre et a proposé la fermeture de la maternité. La réouverture interviendra dès que possible.

La maternité ne reçoit plus de femme enceinte depuis le 24 septembre 20 heures, et les patientes actuellement hospitalisées seront transférées progressivement dans d'autres établissements. Les trois enfants atteints sont dans le service de réanimation, leur état de santé s'est amélioré et, selon les médecins, le pronostic vital ne semble plus être en jeu. Cependant, pour le premier enfant, un anneau scléreux cicatriciel de l'intestin pourrait entraîner la nécessité d'une intervention visant à créer un anus artificiel transitoire.

Cette affection avait déjà atteint, au printemps 1979, une trentaine d'enfants (*le Monde* du 24 mai 1979) et provoqué un décès dans cette même maternité.

La cause de cette nouvelle infection demeure, nous a déclaré le professeur Sudreau, encore mystérieuse, ce qui est inquiétant, car seule sa connaissance exacte pourrait éviter à l'avenir le retour de cette grave affection. — Dʳ Ph. L.

LE CALME EST REVENU SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Après l'agitation qui a régné sur le marché des changes vendredi 21 septembre et lundi 24, après la réévaluation du deutschemark, le calme semblait revenu mardi 25 septembre. Soumis à d'assez fortes variations la veille, le dollar se stabilisait grâce aux interventions des banques centrales. Ses cours s'établissaient aux niveaux de clôture du lundi soir, soit 1 7675 DM à Francfort, 1,5775 FS à Zurich et 4,15 F à Paris.

Dans ses « Mémoires »

M. KISSINGER DÉCRIT UNE MISSION SECRÈTE A MOSCOU

Plusieurs magazines du monde entier — *l'Express pour la France* — commencent à publier cette semaine des extraits des *Mémoires* de M. Henry Kissinger. Ces souvenirs portent sur la période du premier mandat de M. Nixon. L'auteur était alors conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale.

Dans les extraits que publie *l'Express*, M. Kissinger parle notamment du président Pompidou, « *un homme d'une intelligence, d'une dignité, d'une force de caractère extraordinaires* ».

Dans les passages publiés par *Times*, rapporte Associated Press, M. Kissinger raconte que, lors d'une mission secrète à Moscou, en avril 1972, pour préparer un sommet soviéto-américain, il avait trouvé que M. Brejnev était un homme compliqué. Pendant qu'on traduisait ses propos, le secrétaire général faisait les cent pas et entamait des conversations à voix haute avec ses collègues. Il lui arrivait même de quitter la pièce sans explication et de revenir. Au sommet, M. Brejnev dénonça avec émotion l'action des Etats-Unis au Vietnam. « *Soudain*, écrit M. Kissinger, *j'ai réalisé que nous participions à une farce : l'emphase, le ton belliqueux et les manières extrêmement brutales des dirigeants soviétiques étaient destinées au compte rendu. Quand ils en auraient dit suffisamment pour envoyer une copie à Hanoï, ils s'arrêteraient. C'est ainsi que cela se passa.* »

M. BORD DEMANDE A Mme VEIL DE « SE BATTRE » POUR QUE STRASBOURG SOIT LA CAPITALE EUROPÉENNE

M. André Bord, député R.P.R. du Bas-Rhin, ancien ministre, se déclare « *désagréablement étonné* » dans *la Lettre de la Nation* de mardi 25 septembre par « *quelques doutes quant à l'avenir de Strasbourg, capitale européenne* », exprimés par Mme Veil.

Il écrit : « *Nul n'ignorait qu'il y avait problème puisque si Strasbourg avait bien été choisi comme lieu de réunion unique de l'Assemblée, après la signature du traité de Rome en 1958, il y avait eu par la suite un glissement certain vers Luxembourg. (...) Aussi ne puis-je que regretter que ce soit une voix française qui s'élève pour apporter de l'eau au moulin des adversaires de Strasbourg. Je veux croire que Mme Veil se battra pour Strasbourg. Elle en a les moyens : ce n'est en effet pas au président de suivre l'administration. Mais le contraire.* »

La C.G.C. menace d'« embouteiller » les services fiscaux et bancaires

La C.G.C. acceptera de se rendre à l'Hôtel Matignon, après l'invitation de M. Barre aux organisations syndicales et professionnelles. Mais, avant que cette décision soit prise le 22 septembre, par le comité confédéral, « *il a fallu plusieurs heures de discussions serrées pour que l'esprit de concertation l'emporte sur la colère et la méfiance* », a déclaré M. Jean Menu, président de la C.G.C., dans sa conférence de presse du 25 septembre.

En effet, le mécontentement du personnel d'encadrement est à son comble et les militants de la C.G.C. gardent le souvenir « si cuisant » des résultats négatifs des précédents entretiens avec le premier ministre.

La C.G.C. verra donc M. Barre, sans doute le 4 octobre, pour parler de l'emploi, du pouvoir d'achat et des réformes de structures. Cependant, la directive essentielle des militants est de « *ne pas désarmer* ».

Le comité exécutif a approuvé à la quasi unanimité des propositions d'action de trois natures différentes : « *Celles qui mobilisent l'ensemble des adhérents : embouteillage des services fiscaux ; blocage du système bancaire ; occupation des monuments publics ; forum, assises nationales et Etats généraux. Celles qiu mobilisent surtout les militants : blocage des télécommunications ; blocage des routes ; convoi d'un mouton tondu frappé du sigle C.G.C. dans les préfectures et les ministères concernés* » ; enfin, celles qui résultent d'une décision du bureau, soit demande d'un face à face télévisé soit présentation d'un candidat à la présidence de la République.

La C.G.C. souhaite ne pas avoir à mettre ces projets en œuvre, mais « *nous n'hésiterons pas à nous en servir*, à dit M. Manu, *car le langage que nous avons tenu jusqu'à présent est en-deçà des réactions de notre base* ».

M. Menu devait ensuite exprimer la plus vive hostilité au rassemblement de cinq mille agents de maîtrise, organisé le 5 octobre à Poitiers. C'est, dit-il, un essai de « *récupération de cette importante catégorie professionnelle par le patronat et par le gouvernement (la personnalité des organisateurs, la prise en charge de frais importants par les entreprises, la présence du président de la République, le prouvent abondamment), récupération tentées à l'encontre des organisations syndicales* ».

En conséquence, la C.G.C. dénoncera cette « récupération », à Poitiers même, par divers moyens d'information : le 8, conférence de presse, et le 12, manifestation publique.

Quant à l'unité syndicale, la C.G.C. n'y a pas renoncé, mais après le « départ isolé » de la C.G.T. et son rapprochement avec la C.F.D.T., la C.G.C. essaie de favoriser les organisations réformistes, en rencontrant, le 2 octobre, F.O. et la C.F.T.C.

LE DÉLÉGUÉ D'UN FOYER DE LA SONACOTRA EST MENACÉ D'EXPULSION DU TERRITOIRE

(De notre correspondant.)

Créteil. — M. Rachid Kanouté, un Malien délégué du foyer d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) au comité de coordination des foyers Sonacotra en lutte, est passé, le lundi 24 septembre, devant la commission d'expulsion du territoire français à la préfecture de Créteil, « *pour avoir attiré l'attention sur sa personne* ». Il lui serait reproché d'avoir « *bombé sur les murs du foyer* » (porté des inscriptions avec une bombe de peinture). Selon M. Blaizé, secrétaire général de l'union départementale C.F.D.T., qui avait lancé un appel pour manifester son soutien à M. Rachid Kanouté, le dossier serait vide, aucun témoin n'ayant assisté à la scène.